

Ecole doctorale

Sciences de l'Homme et de la Société

Université Lille Nord de France



UNIVERSITE SHS LILLE III

LABORATOIRE GERIICO EA 4073

***Thèse de doctorat en sciences de l'information
et de la communication***

**LE MANAGEMENT INFORMATIONNEL DANS
L'ACTION PUBLIQUE D'URBANISATION :
DISPOSITIFS COMMUNICATIONNELS DES
MODELES FRANÇAIS ET D'AFRIQUE
FRANCOPHONES**

Vol. Annexes

Auteur : **Patrick Philippe RIFOE**

Soutenue le 13 Octobre 2014

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Instruments de collecte des données

Conducteur d'entretien GPU

Conducteur d'entretien C2D

Guide d'observation

Annexes 2 : Liste des personnes rencontrées

Personnes interrogées dans le cadre du GPU

Personnes interrogées dans le cadre du C2D

Annexes 3 : Transcription d'entretien

Annexe 4 : Liste des documents consultés

Annexe 5 : Documents recueillis

Annexe 1 : Instruments de collecte des données

Conducteur entretien GPU

L'objectif de ce conducteur est de baliser les différents aspects qui doivent être évoqués dans les différents entretiens demandés aux acteurs du GPU. Les différents éléments ne peuvent pas être convoqués à tous les entretiens, mais les grandes lignes doivent encadrées le travail. Ce sont en quelque sorte les grandes questions à aborder avec les questionnés.

1-Le sujet dans son environnement

- Son parcours
- Ses compétences
- Son organisme/service (organisation et mission)
- Les objets dont il a la charge
- Les individus ou organisation avec lesquels il collabore
- Les objets de la collaboration

2-La connaissance du GPU

- Le contexte d'émergence du GPU
- Les objectifs
- Les objets
- Le rôle des élus
- Le rôle des techniciens
- Le rôle des populations

3-Le sujet dans le GPU

- Les objets dont il est en charge dans le cadre du GPU
- La manière dont il traite ces objets (sa méthodologie)
- Les contraintes qui encadrent son travail (exigences ou repères qui relèvent de votre pratique quotidienne et qui peut justifier ce travail)
- Les collaborations impliquées dans le traitement de ces objets
- Son travail dans le rapport avec celui des autres
- La logique de projet

4-Le territoire de projet

- Quel est-il ?
- Comment est-il construit dans les écrits ?
- Quels outils et variables sont utilisés pour sa mise en écriture ?
- Comment est-il présenté aux acteurs ?
- Dans quels cadres est-il présenté ?
- Quel rapport entre le territoire vécu et le territoire construit ?

<p>5-Les lieux de rencontre</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lieux de rencontre • Les objets pris en charge par ces lieux • Les acteurs présents • Le travail précédent et suivant les rencontres dans ces lieux • La temporalité • Les normes collaboratives
<p>6-Les documents</p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents utilisés dans le cadre du GPU • Documents ou textes divers produits à l'intention d'autres acteurs dans le cadre du GPU • Documents reçus d'autres acteurs dans le cadre du GPU • Normes de production desdits documents
<p>7-La communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses enjeux • Les actions concrètes • L'évaluation(le regard sur la communication • Sa place dans la pratique urbanistique
<p>8-La participation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ses enjeux • Les actions concrètes • Le regard sur la pratique • Sa place dans le GPU • Sa place dans la pratique urbanistique
<p>9-Appui du travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espaces de rencontres et de partage d'expérience • Rapport entre pratique et savoir • Normes de travail • Références éventuelles
<p>0-Omissions éventuelles</p>

D'autres points peuvent être évoqués, notamment en rapport avec certains acteurs qui occupent une place spécifique dans la mise en œuvre du GPU.

Guide d'entretien C2D

1. L'interviewé et son environnement immédiat

Parcours académique et professionnel.

Présentation de la fonction occupée (missions, situation dans l'organisation, compétences développées).

Présentation de l'organisation ou/et du service (missions et structuration).

Collaborations constantes (au sein de l'organisation, à l'extérieur)

2. Le C2D

Comment a été conçu le C2D (travaux ou études préalables, contexte, opportunités)?

Missions et tâches de la fonction en rapport avec le C2D.

Collaborations internes et externes en rapport avec le C2D.

Lieux et plateformes collaboratives autour du C2D.

Objets pris en charge par chaque plateforme, acteurs présents, temporalité, enjeux.

3. Les écrits du C2D

Convention ou contrat initial (forme, questions abordées etc.).

Autres écrits éventuels et enjeux de la réalisation de ces écrits.

Objectifs, modes d'élaboration et usages de ces écrits.

4. Rôles et participation des principales parties prenantes

Le délégué du gouvernement.

Les maires d'arrondissement et les grands électeurs.

Les techniciens.

5. La communication du C2D

Comment est réalisée la communication sur le C2D ?

Quels sont ses enjeux et qui vise-t-elle ?

Comment jugez-vous cette communication ?

6. Ouvertures

Points non abordés mais perçus comme importants.

Possibilité d'accès à des écrits de travail.

Suggestion de noms à rencontrer.

Conducteur Observation GPU

Les dispositifs de concertation sont des lieux spécifiques qui permettent à certains acteurs d'apparaître sur le GPU ; Ces acteurs interagissent sur un ou sur des objets précis, poursuivant différent objectif. Ces dispositifs surgissent à des moments précis, sont précédés par des activités et leur tenue donnent lieu à d'autres activités.

Il nous faut donc saisir ces espaces en rapport avec tout ce qui dans la mise en œuvre du GPU les encadrent, mais également dans leur déroulement in situ.

1-Avant la date de production

- La mise en concertation
- Le choix de la formule
- Les activités organisant la formule (comment s'organise le dispositif ?)
- Les différents acteurs impliqués

2-Organisation pratique

- La salle
- Les acteurs
- Le déroulement
- La temporalité interne
- Les supports utilisés
- La prise de note

3-les suites au dispositif

- Les activités qui suivent une réunion publique
- Les acteurs
- Les temporalités

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

C2D

1. Roger Tchangang Kamnang, responsable de projets, réseaux viaires; ingénieur de travaux en service au sein de ladite cellule
2. Simon Ekotto Ndemba, responsable de projets, voies de désenclavement
3. Samuel Maka Toko, responsable de projets, voies de désenclavement
4. Blaise Nkoulou, chef de cellule C2D
5. Jean Yango, directeur des études, de la planification urbaine et du développement durable) et à ce titre coordonnateur au sein de la communauté urbaine de Douala du C2D

GPU

1. Simon d'Annunzio, directeur du GPU
2. Association KOAN
3. Samuel Bajou, Chef de projet politique de la ville Bois blancs
4. Sophie Cadot, chargée de mission volet social GPU
5. Alain Cacheux, député et président de LMH
6. Patricia Cailleret de Rette, Chef de projet GUP, Politique de la ville
7. Bernard Charles, président du conseil de quartier de Lille-sud
8. Claudie Crépel, Coordinatrice association Paroles d'habitant
9. Marie-Hélène Decreus Directrice de la démocratie participative
10. Anthony Delannoy, chargé de mission habitat ancien GPU
11. Grégory Dessauvages, LMH
12. Jocelyne Dochy, membre de l'association Paroles d'Habitants, Habitante Lille sud ayant participé au dispositif diagnostic en marchant
13. Mathieu GOETZKE, Directeur de l'Urbanisme et de l'Aménagement à la Ville de Lille. Ancien directeur du Grand Projet Urbain de Lille.
14. Jean Jacques Hascoet, GIP LMRU
15. Marc Helleboid Photographe, auteur de « Lille Sud entre deux faubourgs »
16. Nicolas Huguenin, Association Hors-cadre
17. Cyril Lambard, Sous-directeur à la direction de la gestion des espaces publics et du cadre de vie

18. Valérie Langlet, Lille Ville d'Art et d'Histoire
19. Audrey Linkenheld, 14e adjoint, Elue référente en charge du suivi et du pilotage du GPU
20. Olivier Marichez, Chef de projet politique de la ville Wazemmes
21. Françoise Nicole Escaillet, Chef de projet politique de la ville Lille-sud
22. Valentine Omont, chargée de mission concertation GPU
23. Sébastien Plihon, Chef de projet politique de la ville Moulins
24. Hugues Rougerie, association Maison Lumière
25. Louis Moreau de Saint Martin, ancien directeur du GPU, directeur des études à l'école des techniciens de l'équipement
26. Sylvain Thomas, Responsable de l'Unité Habitat Logement Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Nord. Délégation Territoriale de Lille
27. Guillaume Trouille, Point Services aux Particuliers (PSP), association
28. Joris Vasseur, paysagiste agence Empreinte/Bureau Véritas
29. Elodie de Vreyer, Chargée de communication GPU

Annexes 3 : Transcription d'entretien

1. Alain Cacheux
2. Patricia Cailleret
3. Marie Hélène Decreus
4. Anthony Delannoy et Elodie de Vreyer
5. Gregory Desssauvages
6. Mathieu Goetzke
7. Jean Jacques Hascoet et Benjamin Gotterand
8. Louis Moreau de Saint Martin
9. Françoise Nicole
10. Valentine Omont
11. Sylvain Thomas
12. Simon D'annunzio

Entretien avec Alain Cacheux

Moi : entretien avec *Alain Cacheux*, LMH le 06 juin, bien ! Je commence toujours !

Alain Cacheux : allez-y !

Moi : je commence toujours par une question, c'est une question rituelle, je demande à ceux que je rencontre de se présenter, c'est-à-dire, éventuellement leur parcours et puis !

Alain Cacheux : eh bien ! Je suis président *Lille Métropole Habitat*, vous l'avez évoqué. Depuis septembre 89, donc ça fait euh ! Maintenant près de 22 ans, tout à fait. Par ailleurs, je suis, j'ai longtemps été adjoint au maire de Lille chargé de l'urbanisme, de l'habitat, d'actions foncières jusqu'en 2008. Je suis toujours adjoint au maire mais je n'ai plus la même délégation, c'est sur les grands projets urbains encore car ça nous concerne un peu directement, mais la délégation du logement est assumée par *Audrey Linkenheld* que vous avez rencontré, et la délégation urbanisme par *Stanislas Dendievel* qui est un autre élu que vous auriez intérêt à rencontrer également, même si par rapport à la gestation du projet, grand projets urbains de la ville, à l'époque il n'était pas encore en responsabilité. Donc, je suis accessoirement député, vice-président de la communauté urbaine de Lille. Voilà !

Moi : ok ! Euh ! Puisque vous avez lâché le mot, est-ce que vous pouvez revenir sur la gestation du grand projet urbain ?

Alain Cacheux : beuh ! Oui ! Euh ! À partir du moment où euh ! Les pouvoirs publics, notamment le gouvernement, et en particulier *Jean-Louis Borloo*, décidaient de lancer les dossiers de l'agence nationale de rénovation urbaine, les fameux dossiers ANRU, tout simplement parce que c'était la suite d'une réflexion qui était menée au niveau national, où l'on disait très clairement que l'on intervenait sur des personnes, et par assez sur le bâti. Donc, il a lancé l'agence de rénovation urbaine, qui se fixe en priorité d'intervenir sur le bâti, euh ! Étant d'ailleurs entendu que les efforts qui ont été réalisés en direction des personnes ont quand même eux beaucoup diminué. Donc à partir du moment où cette agence l'ANRU, ou enfin la loi de 2004, sur euh ! L'ANRU a été lancée, ou d'ailleurs, il était demandé aux maires de présenter leurs dossiers et si possible de pas traîné, la ville de Lille a déposé un dossier ANRU visant en particulier à transformer de manière profonde, ce qu'on appelle le hard par rapport au soft, c'est-à-dire, des bâtiments notamment les résidences HLM, des espaces publics, des équipements publics, et on l'a fait sur..., pour l'essentiel hein, de tenir sur deux secteurs essentiels de la ville. Le premier, c'est *Lille-Sud* bien évidemment, avec deux sous-ensembles avec un sous-ensemble *Cannes-Arbrisseau*, ce qu'on a parfois appelé, le sud de

Lille-sud, et *Arras-Europe* et par ailleurs, sur le quartier de *Moulins*, le quartier de *Belfort*, la *Porte de Valenciennes* où là, il y a eu un deuxième grand volet du dossier ANRU.

Voilà comment la gestation s'est produite et donc, on a démarré d'autant plus rapidement, que par ailleurs, on avait tout un certains nombre de réflexions sur ce qu'il faudrait faire dans ces quartiers, sans qu'on ait eu à l'époque les moyens de les faire. Donc on s'est dit, on a les moyens de le faire, enclenchons nos dossiers. Voilà comment les choses se sont passées.

Moi : hum ! Je ne sais pas si vous pouvez revenir justement sur les réflexions que vous aviez sur ces espaces là, il me semble là, que c'est une sorte d'opportunisme qui vous amène à rebondir sur la création de l'ANRU et...

Alain Cacheux : je dirai plus exactement, que c'est une opportunité plus qu'un opportunisme. Oui bah, les réflexions c'était que pour l'essentiel, que certes on avait des bâtiments, pour l'immense majorité des résidences HLM, dans le cas de *Lille-sud* et de *Moulins* d'ailleurs, qui avaient été construits au moment du baby boom, c'est-à-dire dans les années 60, au moment où il fallait construire vite, parce que tous les enfants nés après la guerre, souhaitaient quitter leurs parents, avoir une autonomie, donc d'avoir un logement en propre, donc la demande de logement était très importante, or ces bâtiments, même quand ils avaient fait l'objet d'une rénovation, présentaient tout de même un certain nombre d'inconvénients, en particuliers que trop souvent, ils avaient été construits au gré des opportunités foncières ce qui veut dire que, ils donnaient des sentiments d'être un peu plantés au milieu d'ailleurs de parking, et donc de marais de voitures, sans que l'espace extérieur soit valorisé, que par ailleurs, à l'évidence, et même si des efforts avaient été réalisés, les espaces publics au-delà des pieds d'HLM étaient quand même de qualité très médiocre, et puis qu'enfin les équipements publics, qu'il s'agisse des centres sociaux, des salles de sports, tous les équipements publics, de manière général, même les écoles, tout ceci était de qualité assez-médiocre et que si on voulait modifier euh ! la sociologie de ces quartiers de façon à ce qu'ils soient d'une sociologie beaucoup plus équilibrée, que ce ne soit pas des ghettos, très simplement. Il fallait modifier l'image de marque de ces quartiers, et que pour modifier l'image de marque, il fallait modifier la réalité physique, qui a donné naissance à ces images de marque c'est-à-dire, qu'il y a un ensemble de barres, de tours, plantées au milieu de parkings, tout ceci dans une qualité urbaine qui était très médiocre. Voilà quelles étaient nos réflexions. Et donc, lorsque le dossier ANRU s'est trouvé posé, bien évidemment, on s'est précipité. Ce que je vous dis sur *Lille-sud*, je peux parfaitement vous dire le quartier de *Moulins*, de *Belfort*. Exactement la même analyse; bâtiments assez années 60 quoi, construits dans les normes années 60, c'est-à-dire très mal insonorisés, des bâtiments qui

étaient des passoires très souvent, parce qu'à l'époque on construisait sans beaucoup d'attention à l'isolation thermique, des bâtiments qui reflétaient aussi, je pense à *Belfort* en particulier, les réalités de l'époque. Des petites cuisines, bon, quand vous êtes dans un T4, T5 ça paraît vraiment à l'étroit, et pouvant peu faire l'objet de réaménagements importants quoi, voilà ! Même si sur *Belfort*, plus loin par rapport à la *Porte de Valenciennes*, certains bâtiments, certains logements ont été réhabilités, et réhabilités à des coûts relativement élevés. Plus c'était des bâtiments R+3 ; R+4 ; des bâtiments qui à l'époque qui n'avaient pas d'ascenseurs, bon aujourd'hui, plus personnes ne supporterait, en tout cas ceux qui sont encore contraints, dans les quelques résidences qui restent, de monter quatre étages sans ascenseur. Ils font un peu la tête quoi, donc les logements sont devenus très peu attractifs quoi ! Voilà un peu quelle a été notre réflexion.

Moi : Ok ! et, en tant que politique, en tant qu'adjoint au maire en charge de la délégation au GPU, ça implique quoi pour vous en termes d'activités ?

Alain Cacheux : Ça a impliqué beaucoup de temps, beaucoup de temps pour participer à des réunions de mise au point de dossiers, d'élaboration du contenu de notre dossier, ce d'autant plus que, bon même si l'accent était mis sur l'initiative des communes, même si, bon ! Comment j'allais dire, pas les contraintes de l'ANRU, mais les règles de l'ANRU étaient telles que, il fallait se mettre dans le moule quoi ! Donc, beaucoup de réunions de mise au point, beaucoup de réunions de concertation, avec toutes les structures de la ville, du quartier concerné pour faire en sorte que tous les points de vue soient entendus, et que tout le monde se mette d'accord sur un dossier, qui conviennent à la fois aux habitants, aux responsables, aux animateurs du quartier et de la ville, et qui par ailleurs rentrent dans les critères de l'ANRU. Voilà !

Donc beaucoup de temps.

Moi : Et, à partir du moment où le dossier était validé, là, vos activités consistaient en quoi ?

Alain Cacheux : Bah elles se sont forcément ralenties, puisque ensuite, ce sont les différents bailleurs, les différents opérateurs, si on veut être plus précis, qui les ont mis en œuvre. C'est euh ! *Lille Métropole Habitat* et *VILOGIA* pour l'essentiel. C'est la Ville de Lille même sur ses compétences propres, que ce soit sur certains équipements comme les centres sociaux, qu'on doit inaugurer dans quelques jours, fin de semaine ou fin du mois, je ne sais plus moi ! les centres sociaux de *Lille-sud*. C'est la communauté urbaine pour les compétences qui lui reviennent notamment en matière de voiries, en matière d'espaces publics, c'est la communauté urbaine qui est largement compétente, donc, chacun s'est mis au travail pour monter ses dossiers et les réaliser.

Donc à ce moment là, le travail consiste à réunir très régulièrement, un comité de suivi, qui s'assure du bon déroulement, de la bonne mise en œuvre du dossier, qui essaye de lever des difficultés qui peuvent toujours naître à un moment ou à un autre dans la mise en œuvre du dossier, essayer de trouver des solutions, des compromis, euh ! Même avec l'ANRU, bon ! Qui de temps en temps, dans le cadre du suivi est amené aussi, à faire le point sur euh ! le déroulement financier du dossier, et donc de constater euh ! Malheureusement trop souvent un minimum de dérapages. Ne serait-ce que lié au temps qui s'est écoulé, entre le moment où vous avez monté le dossier, le moment où il a été approuvé par le comité national d'engagement de l'ANRU et le conseil d'administration et le moment où il est mis en œuvre. Il peut se passer deux ou trois ans, et malheureusement les prix peuvent dérafer, quand on met en œuvre il peut y avoir des éléments techniques inattendues qui conduisent, malheureusement trop souvent à augmenter le prix de tel ou tel équipement. Bon, de temps en temps, on peut avoir une bonne surprise et avoir finalement un appel d'offre particulièrement intéressant qui fait que finalement c'est moins cher que prévu, enfin trop souvent c'est l'inverse ; c'est un peu plus cher que prévu quoi ! Voilà donc, ce que j'ai fait, c'est un comité de suivi du dossier et de tout ce genre de travail qu'il faut, faire à longueur d'année pour piloter la mise en œuvre du dossier.

Moi : hum ! Euh ! J'aimerais revenir, vous avez parlé de réunion tout à l'heure et de mise au point du dossier, ça suppose un travail d'écriture et de réécriture, vous les élus, vous !

Alain Cacheux : bah ! Chacun son métier hein. Les élus fixent les orientations politiques. L'écriture elle-même, ce sont les services de la ville, en lien avec les services des bailleurs, en lien avec les services communautaires qui écrivent, vraiment qui écrivent. Par contre, j'ai lu attentivement, ce qui était écrit, j'ai écrit dessus un certains nombres d'orientations politiques, oui ça c'est clair.

Moi : donc ! Si je comprends bien, éventuellement quand vous lisez les dossiers qu'on vous soumet, euh ! Il peut vous arriver de demander des modifications ?

Alain Cacheux : beuh ! Oui bien sûr ! Bon en général, vous savez ça dépend. Moi je lis les dossiers, avant qu'ils ne soient publics. Quand, ils sont publics, c'est que quelque part, ils ont eu mon aval, donc, je ne demande plus de modifications puisque je les ai lues avant.

Moi : oui

Alain Cacheux : mais évidemment, il n'y a rien qui sort sans que je n'ai pu donner mon accord sur le contenu du texte.

Moi : ce qui m'intéresse justement à ce niveau, c'est les dossiers que vous lisez avant qu'ils ne soient validés

Alain Cacheux : oui

Moi : c'est-à-dire dans le ! Le !

Alain Cacheux : ah bah là ! bien sûr, je suis amené à demander des modifications, bien sûr. Alors, c'est..., c'est si vous voulez, c'est des modifications de nature très différentes. Comme ce dossier a été élaboré, en liaison très étroite avec des services qui eux écrivent, euh ! il n'y a pas des désaccords de fond, ni d'orientations..., ou alors, c'est tout, c'est qu'on est pas d'accord, il faut prendre d'autres services que ceux qui sont habilités à faire ce travail. Donc si vous voulez, les remarques qui sont faites, c'est plus sur la pondération des arguments, sur la présentation, sur des formulations qui peuvent donner lieux à ambiguïté, à interprétations, c'est plus là-dessus. Mais sur le dossier de fond, on est tous d'accord.

Moi : donc c'est ce qui s'est passé à la fois, pour la convention et pour les différents avenants qui...

Alain Cacheux : oui absolument, oui ! oui ! Absolument oui ! Ben euh ! Ça s'est passé pour la convention essentielle, les avenants pour beaucoup résultent soit des dérapages financiers, les avenants sont financiers, ou alors résultent de difficultés, qui ont pu naître dans la mise en œuvre du projet. Je vais vous prendre un seul exemple.

L'ANRU fixe l'obligation lorsque euh ! vous démolissez un bâtiment, une résidence HLM, et que vous reconstruisez avec des subventions beaucoup plus importantes, que la moyenne des subventions HLM, fixe l'obligation de reloger dans le programme neuf, 50% des attributaires, sont des locataires des résidences démolies. Bon ! ça peut paraître très séduisant, on se dit bah ! c'est un peu normal, puisque ces bâtiments neufs, qui évidemment n'ont rien avoir avec ce qu'on a démolis, sont des bâtiments qui ont été construits, financés, pour remplacer des bâtiments qu'on a démolis. Donc, les gens qui ont été locataires, puissent y revenir, ça paraît logique, sauf que 1^{er} élément, malgré les efforts de l'Etat, en terme de subventions, et de la communauté urbaine d'ailleurs aussi, euh ! les loyers de sortis auxquels on abouti ne sont quand même pas tout à fait les mêmes que ceux auxquels les gens étaient habitués. Ces bâtiments étaient médiocres, pour certains réhabilités depuis longtemps, certains l'aurait été, il ya fort longtemps aussi. Donc, de manière général, quand on les démolit, c'est quand même qu'ils sont très médiocres. Mais, évidemment l'immense avantage c'est qu'ils étaient à des niveaux de loyers très bas. Donc tout en faisant des efforts exceptionnels, que ce soit en subventions propres de l'organisme, mais que vous construisez 40 ans après les années 60, 70, vous aboutissez à des niveaux de loyer qui sont quand même supérieures. Or, pour certaines familles, ça peut présenter un risque très sérieux, euh ! Tout simplement d'une part à charges, d'un poids des dépenses de logement dans le panier familial, euh ! qui sont

déraisonnables. Ça peut arriver. On essaye de limiter les choses, donc, si vous voulez, l'évolution de la situation financière de la famille, ça nous préoccupe, euh ! beaucoup. Et de ce point de vue, de ce point de vue, il est plus facile de limiter la charge financière pour une famille dans un bâtiment plus ancien, que dans un bâtiment neuf. Ça c'est le premier obstacle, deuxième obstacle, j'évoque comme ça, on ne va pas en parler pendant trois heures, mais euh ! *Lille Métropole Habitat*, à la chance d'avoir un patrimoine qui est assez bien réparti sur l'ensemble des quartiers de la ville, et qui est un patrimoine qui a été constitué, pour euh ! depuis longtemps. Notamment lorsque *Pierre Mauroy* était maire de la *Lille*. Or quand, vous avez un habitant de *Lille-sud*, qui dit : « mais moi, je voudrai habiter le *vieux Lille* ». Bah, le problème, c'est qu'on n'a pas des résidences récentes, construites dans le vieux Lille depuis moins de cinq ans. Donc, on n'est pas capable, ou bien, on tient compte, et on doit le faire du souhait du locataire, ça paraît logique. Mais dans le cas là, on n'est pas les clous des 50% de résidences neuves ou de moins de 5 ans. Vous voyez donc, c'est le genre de difficulté qu'il faut régler, et j'ai plusieurs fois dit à l'ANRU que c'était une absurdité, mais c'est lié aussi au fait que nous on a un patrimoine qui est très important sur la ville de *Lille*, dans tous les quartiers de la ville et même les quartiers les plus recherchés, dans le *vieux Lille*, dans le centre, à *Vauban* et de plus en plus à *st Maurice Pellevoisin*, et donc on est capable de faire à des locataires qui doivent de toute façon partir, puisque l'immeuble va être démoli, de faire des propositions, attractives, qui leur plaisent, voilà ! alors l'ANRU a une règle absolue, bon ! donc il faut s'ajuster.

Moi : Hum ! ok ! et ! qu'est-ce que vous dire de la concertation qui, de la concertation et de la participation, qui sont mises en œuvre dans le euh ! cas du GPU ?

Alain Cacheux : bon très honnêtement, moi je dirai que, la participation des habitants a été le maximum de ce qu'on pouvait espérer. Parce que concrètement comment ça se passe ? Vous avez tout un certains nombres de citoyens, qui sont très investis dans le fonctionnement de leur quartier. Qui interviennent, s'intéressent, en général animent des associations, associations qui ont besoin de locaux, qui utilisent souvent des locaux municipaux, qui bénéficient des subventions municipales [Toux], voire même des locaux de l'office, les fameux locaux collectifs résidentiels, les fameux LCR. Donc, tous ces gens-là ont été complètement impliqués. Et puis, vous avez d'autres citoyens, souvent dans des situations difficiles, bon ! Qui ne savent pas trop comment ils vivront l'année prochaine, pour certains le mois prochain, pour certains la semaine prochaine, et que donc on a beaucoup de difficultés à intéresser à des projets collectifs. Quand on vient leur dire avec tous ces changements, votre cadre de vie va changer dans 3 ans, eux, ils ont tendance à vous répondre : « mais bon

attendez, qu'est-ce que je fais la semaine prochaine ». Donc, là à ce niveau là, euh ! On a réussi à intéresser les gens, mais, quelques parts, çà a les limites de la démocratie actuelle quoi, voilà. Puis euh ! les choses sont ainsi faites, que dans une société, euh ! individualiste ou chacun regarde directement ses petits dossiers, quand vous parlez d'intérêt général, de grands dossiers collectifs, bon, euh... Malheureusement c'est comme çà, les gens ne réagissent que quand ils sont très directement concernés. Quand on leur dit que votre immeuble va être démoli, là ils se sentent très concernés quand même hein ! Mais autrement, c'est plus difficile.

Moi : hum !

Alain Cacheux : [toux]

Moi : Et! quel regard personnel vous portez sur *Lille-sud* et puis sur *Moulins* ?

Alain Cacheux : Bah, si vous voulez, moi ce que je constate, c'est que euh ! par rapport à l'image, hein ! là encore de *Lille-sud* présenté comme un quartier peu attractif, où il y a des tas de problèmes, notamment des problèmes de sécurité, moi le constat que je fais, c'est que dans les relogements qu'on a réalisés à *Lille-sud*, l'immense des locataires relogés, avaient pour première priorité de rester à *Lille-sud*. Et même si à l'arrivée, il y a pu y avoir un petit décalage, entre ce que les locataires avaient exprimé comme premier choix de quartiers et ce qu'ils ont finalement décidé. Peut-être d'ailleurs parce qu'on a été en situation à leur faire des propositions attractives, il y a un décalage de 10 à 20%, hein ! Je crois que c'est au départ 75% des gens qui souhaitent rester dans le quartier. Et d'un certain point de vue, çà peut se comprendre aussi, parce que c'est là qu'ils ont eu toute leur vie. Alors, peut-être qu'ils y ont eu des emmerdes comme on le dit. Mais c'est là où ils ont tissé tout un tissu de relations d'amis, de copains, et qu'ils n'ont pas envie de quitter en allant au bout de la ville, même si euh ! même si le bout de la ville, c'est le quartier du *vieux Lille*, que tout le monde souhaite, avoir. donc voilà. Bon je me dis qu'il y a un décalage énorme entre la façon donc les habitants vivent leur vie au quotidien, et la façon dont c'est parfois perçu à l'extérieur, ce qui crée des images, hein !

Moi : hum !

Alain Cacheux : donc l'appréciation, je me tiens au plus aux décisions des gens. Si *Lille-sud* était ce quartier de l'insécurité, bon euh ! qu'on nous décrit trop souvent, à l'évidence et les trois-quarts des habitants, il y en a, ça existe. Bien comme président, je reçois des courriers des gens qui disent que je ne veux plus aller à *Lille*, je ne veux plus rester à *Lille-sud*. Mais, ce n'est pas la majorité, ce n'est pas la majorité, la grande majorité, souhaite rester dans leur quartier. Quelque part, c'est parce que, ils y vivent, ils y vivent bien, mais on peut toujours

vivre mieux, ils y vivent correctement quand même, alors, ils demanderaient à changer de quartier. Il y a en a quelques uns qui le font d'ailleurs. Mais ce n'est pas la majorité.

Moi : hum !

Alain Cacheux : bon, moi *Lille-sud*, c'est un quartier qui a été, je vous le dit, c'est, c'est, symptomatique, c'est ce que je vous disais tout à l'heure. C'est un quartier qui a été bâti rapidement parce que la demande a été trop forte. Je dois dire d'ailleurs que dans un premier temps, pour les gens qui étaient logés à *Lille-sud*, c'était un progrès formidable. Parce qu'ils venaient des courées, dans des conditions d'insalubrité et là, ils avaient la salle de bain dans les étages, euh ! bon, toutes choses qu'ils ne connaissaient pas. Il faut voir d'où on vient quoi ! voilà ! hein. *Pierre Mauroy* avait souvent l'habitude de dire que la fameuse résistance, résidence - vous me direz, ce n'est pas LMH, c'est la LCE, c'est VILOGIA - la fameuse *résidence des Biscottes*, dans les années 60, 70, c'était tous les cadres moyens qui souhaitaient y aller. Les fameuses résidences qui ont été démolies dans les années 90, parce que plus personnes, n'en voulaient. Donc, vous voyez, l'évolution, donc, à l'époque, les cadres moyens se battaient pour aller à la *résidence des Biscottes*. Bon, donc que, les choses ont changé. Donc, euh ! Lille-sud, moi je pense que c'est un quartier attractif, mais qui évidemment avait été construit au gré des opportunités foncières avec des espaces publics euh... Bon, on a essayé d'améliorer quand même ce qui est resté de manière générale relativement médiocre. Bon, euh ! et une insuffisance d'équipements... Donc, le dossier ANRU, de ce point de vue là, c'était une formidable opportunité, c'est clair.

Moi : hum ! et, je vais revenir sur un point, vous avez parlé, vous avez évoqué plusieurs fois, la politique de relogement là !

Alain Cacheux : hum !

Moi : euh ! Ça se, ça se passe comment avec LMH ? Et VILOGIA parce qu'il semble que bon ! Euh ! De ce que j'ai, de ce qui m'est revenu des entretiens que j'ai eu, avec LMH, ça va plutôt mieux, mais avec VILOGIA, il semble qu'il ait eu quelques différends, sur la politique de logement et les objectifs à ce niveau là.

Alain Cacheux : entre la ville euh !

Moi : hum !

Alain Cacheux : Bah ça, Audrey Linkenheld est mieux placée que moi vous le dire. Moi, je ne vais pas parler comme adjoint au logement que je ne suis plus, c'est elle qui est adjoint au logement, donc je vais m'en tenir à ce qu'elle dit. Ce qui est vrai, c'est que euh ! les préoccupations sont différentes. L'office public est une émanation des élus, et donc, tient le plus grand compte de l'avis des élus, même si on est parfois amené à avoir des discussions

parfois vives, eh ! Bon ! Alors que VILOGIA se comporte plus, comme un opérateur privé certes soumis à la réglementation HLM, hein ! Mais bon, à mon avis tient moins compte de l'avis des élus. Moi, il m'est arrivé dans le cadre des campagnes électorales, euh ! De faire des portes-à-portes dans les résidences, alors, de ce qu'on appelait la SLE à l'époque. VILOGIA est un nom récent. mais de la SLE, j'ai pu m'apercevoir que certaines résidences, plus encore, certaines cages d'escaliers, étaient peuplées intégralement de personnes issues de l'immigration maghrébine. Et alors quand évidemment la SLE sort des moyennes sur l'ensemble de la ville, bon, on se dit, ils font leur boulot, on ne peut leur reprocher. Sauf qu'ils les concentrent dans quelques résidences, et puis que dans les autres résidences, il n'y en a pas du tout. Bon, moi ce n'est pas l'orientation à LMH.

A LMH, nous on souhaite bien entendu, qu'il y ait un équilibre du peuplement, de diversité sociale, je ne vais pas parler de diversité ethnique, puisque de toute façon, c'est illégal. Mais, on essaye de s'assurer qu'il y a un certain équilibre, mais en tous les cas, on refuse les ghettos, en particulier, les ghettos communautaristes.

Moi : hum !

Alain Cacheux : voilà ! Oui, il ya des cultures différentes. Audrey, vous le dira mieux que moi.

Moi : ok ! Euh ! Dernière question, je ne sais même pas, si c'est une question. En fait, euh ! J'aimerais bien avoir accès au, éventuellement à des courriers que des habitants ont pu faire, à ces offices là, je ne sais pas, pour se plaindre des conditions de vie dans les immeubles qui ont été détruits à *Lille-sud*. Je ne sais pas, si vous pouvez me conseiller ici !

Alain Cacheux : ben, écoutez, euh ! Si vous voyez Matthieu Grimbert le directeur de l'agence *Lille-sud*, ca des courriers on en a. Le problème si vous voulez, c'est que pour l'essentiel, à *Lille-sud* euh LMH n'a pas beaucoup démoli. Tout simplement parce qu'on n'a pas attendu les dossiers ANRU pour démolir de temps en temps. Donc, il y avait certaines résidences qu'on avait démolies avant qu'on parle de dossiers ANRU. Donc, les courriers sont très anciens et je ne pense pas qu'on les ait gardés quoi, voilà. Par contre sur *Lille-sud*, il faut bien voir que en termes de bâtiments, c'est plus la SLE que, nous qui sommes concernés. Nous, parce que..., le secteur *Arras-Europe* c'est la SLE. Par contre, nous, on est moins concerné. Et le sud de *Lille-sud*, où là, ce sont des résidences de LMH, c'est moins de démolition, il y a en eu quelques unes, moins des démolitions que des réhabilitations, résidentialisations, donc, voilà.

La résidentialisation, c'est plus sur les espaces extérieurs que j'évoquais tout à l'heure. Par contre sur *Belfort*, comme on n'a toujours pas démoli, et que on est entrain de reloger les

gens, même si on a fait une bonne partie du chemin, on doit trouver un certain nombre de courriers. Bah, vous savez, moi, j'en reçois une trentaine tous les mois. Euh ! Tous les mois, que dis-je toutes les semaines, euh ! Ça en fait une centaine tous les mois. Moi, j'ai un secrétariat à l'office, euh ! on doit pouvoir les retrouver. Mais le problème c'est de faire le tri, selon la résidence, et selon la nature du problème. Bon, vous savez, les problèmes sont d'une banalité consternante, c'est des menuiseries extérieures qui ne ferment pas, tout simplement parce que ça fait trente ans qu'on les a pas changées, euh ! Bon. Je sais, qu'il y a quelques années, une dizaine d'année à *Belfort*, on avait mis en place une VMC, une Ventilation Mécanique Contrôlée, qui n'a jamais fonctionné, ce qui a posé des tas de problèmes aux locataires, euh ! Bon ! C'est aussi des travaux qui ne sont pas fait, euh ! Vous savez qu'un bâtiment va être démoli, d'un côté parce que les gens restent encore un certains temps, il faut faire le minimum d'entretien, d'un autre côté ce ne serait pas raisonnable que de partir dans des travaux lourds sur du bâtiment dont vous savez qu'il va être démoli dans deux ans. C'est idiot, c'est du gaspillage d'argent public. Donc, il faut faire l'équilibre entre les deux, voilà ! Et donc que, évidemment, il ya des gens qui se plaignent de tels ou tels dysfonctionnements, alors, ça peut être sur des réseaux, ça peut être, c'est très variable.

Moi : c'est justement ces mini-plaintes qui m'intéressent, parce qu'entre autre chose, ce que j'essaie de comprendre, c'est comment on arrive à cette situation où il devient, urgent d'entreprendre une action, donc, je me suis dis, c'est une hypothèse que j'ai élaborée, je me suis dis, en regardant éventuellement les courriers que les habitants de certains bâtiments pouvaient faire aux offices, qu'on pouvait relever un certain nombre de problèmes, qu'eux-mêmes identifiaient, et qui pouvaient justifier, ces...

Alain Cacheux : bon ! les problèmes, vous savez, ce sont les problèmes de vieillissement de bâtiments. Dans un certains nombres de cas, on a réhabilité ces bâtiments, et donc les problèmes ont très largement disparu. Bon, parfois, [rires] il y en a d'autres qui sont nés, notamment quand vous renforcez l'isolation thermique du bâtiment par l'extérieur, que vous bardez très simplement, ça nécessite, comment j'allais dire, un autre mode d'usage de l'appartement. En particulier euh ! il faut laisse.r, avant la ventilation c'est naturellement. L'appartement est une passoire. Vous isolez complètement, donc il faut qu'il y ait une ventilation qui soit faible. Bon, vous avez certains locataires qui trouvent que franchement c'est du gaspillage, qui bouchent certaines aérations. Alors évidemment, ils se plaignent d'avoir de l'humidité dans l'appartement. Bah, alors c'est normal, euh ! Les bouches d'aération, elles sont faites pour fonctionner, la ventilation doit fonctionner. Il faut ventiler un logement autrement, vous voyez. Bon, écoutez, moi je peux éventuellement demander à mon

assistante de vous ressortir une dizaine de courriers, mais euh ! Je ne suis pas sûr qu'ils vous apprendront grand-chose, mais, au moins sur la joie et la grande barre de Clémenceau, le grand Clémenceau, on doit sans trop de difficultés depuis un an ou deux, trouver une dizaine de courriers, et encore que là, depuis, qu'on a enclenché le processus de relogement, les gens sont moins critiques quoi ! Ils se disent quoi, ça va et, ils n'ont pu longtemps à attendre. Voilà !

Moi : bon, ça m'intéresserait de savoir, ça m'intéresse...

Alain Cacheux : Non mais je vais demander, je vais demander. Je vais le noter.

Moi : ok !

Alain Cacheux : voilà ! Parce que comme sur Lille-sud, voilà ! J'ai noté. Que sur Lille-sud, les démolitions, on a fait quelques démolitions, on était moins concerné que la LCE, on a démolit ce qu'on appelé les bâtiments locaux fold, je ne sais même plus ce que ça voulait dire d'ailleurs. Logements pour famille, lots, enfin je crois, pouf ! Donc, on les a démolis, il y a cinq à six ans, ils avaient déjà un taux de vacance de 25%. Et c'était par exemple des bâtiments qui dataient des années 60 où il n'y avait pas de chauffage. Les gens se débrouillaient pour mettre leur chauffage eux-mêmes. Donc, on imagine, plus depuis 20 ans, sortir un logement, sans qu'il y ait le chauffage central, évidemment. Mais bon, ils avaient été construits à cette époque là. Et puis je vous dis l'avantage qu'ils avaient par rapport à des gens qui ont des moyens très modestes, c'est que les loyers défiaient toute concurrence, bien évidemment. Donc il faut faire attention à tout ça. Donc je vais essayer de ressortir, une dizaine de courriers, hein !

Moi : ok ! Entendu

Alain Cacheux : voilà ! Et puis, comme j'ai vos coordonnées, c'est mon assistante à l'office, qui prendra contact avec vous.

Moi : d'accord, je vous remercie d'avance !

Alain Cacheux : voilà !

Moi : je pense qu'on a fait le tour des questions que j'avais prévues.

Alain Cacheux : et ben, à vous de me le dire hein ! Je ne sais pas hein !

Moi : oh ! Si je pense.

Fin de l'entretien

Durée : 35min53s

Entretien avec PATRICIA CAILLERET

Enquêteur : bien, entretien avec Patricia CAILLERET. Est-ce que vous pouvez vous présenter et présenter le parcours qui vous a amené au poste que..., aux responsabilités que vous occupez aujourd'hui ?

Enquêté : alors euh... bah écoutez... bien souvent arrivent au poste de la politique de la ville des gens qui ont des itinéraires un peu atypique. Euh... en fait moi j'ai un doctorat 3^{ème} cycle en droit privé et un DEA en économie des entreprises et j'ai travaillé dans les milieux de la formation, donc entres autres en m'intéressant particulièrement au développement local. Et développement local j'ai été amené à, au fur et à mesure de ma carrière à m'intéresser à tout ce qui était développement social urbain, développement social des quartiers, j'ai été chargé à l'époque par le ministère de l'emploi et le conseil régional Nord Pas-de-Calais de mettre en place tout un dispositif de formation qui s'adressait aux chefs de projet euh... politique de la ville donc on appelait développement social des quartiers à l'époque, sur toute la région Nord Pas-de-Calais. Et puis euh... au bout de deux ans j'ai eu envie de passer de l'autre côté du miroir et d'être moi-même chef de projet, ce que j'ai fait pendant une petite dizaine d'années sur le quartier de *Fives*. Et ensuite, dix ans comme chef de projet c'est euh... un peu lourd, un peu long ; je suis devenue chef de projet mais thématique, c'est-à-dire sur la gestion urbaine de proximité et sur l'ensemble des quartiers Lillois euh... qui sont classés en politique de la ville, donc les six quartiers. Donc contrairement à mes collègues qui sont sur un quartier et qui sont polyvalents, je suis une thématique mais sur les six quartiers.

Enquêteur : OK ! voilà ! est ce que vous pouvez, qu'est ce que vous pouvez dire de la gestion urbaine de proximité ? ça renvoie à quoi de manière concrète ?

Enquêté : alors, pour moi la gestion urbaine de proximité c'est par essence et par nature quelque chose d'excessivement concret. Et euh... je veux dire il y a beaucoup..., alors j'aime pas ce terme là, on dit d'acteurs, enfin de personnes qui font de la gestion urbaine de proximité : les secrétaires de mairie font de la gestion urbaine de proximité, les chefs de projets en font un peu selon leur sensibilité, les directeurs d'agence de logement social font de la gestion urbaine de proximité et ceci depuis des années puisque les premières conventions de gestion urbaine de proximité ont été signés il y a une bonne quinzaine d'années avec l'agence national du logement social, je sais plus le sigle exact, à l'époque pour être exonéré de l'impôt sur les propriétés non bâties, les terrains non bâtis, les organismes de HLM

signaient avec l'Etat des chartes de GUP. Après avec l'ANRU ça a repris un nouvel essor. Pour moi la définition qui est la mienne, **c'est vraiment un travail sur le cadre de vie avec la participation des habitants et en partenariat avec les autres acteurs d'un secteur donné.** Je ne conçois pas la gestion urbaine de proximité uniquement entre technocrates, techniciens moins péjoratifs, la dimension participation des habitants pour moi c'est ce qui fait la spécificité de la gestion urbaine de proximité et c'est une raison pour laquelle la politique de la ville y va. La politique de la ville c'est un trépied où il y a le partenariat, la participation des habitants et une thématique et une sectorisation.

Enquêteur : Et en termes d'actions concrètes, ça renvoie à quelles actions par exemple ?

Enquêté : il y en a une foultitude. Je dirai les premières actions euh... les premières actions que j'ai menées c'était sur le quartier de *Moulins*, alors je dis « je » ça veut dire un ensemble de partenaires hein ! je ne sais pas si vous connaissez cette résidence à *Moulins* qui s'appelle *Marcel Bertrand* ?

Enquêteur : non, je suis pas encore allé à *Moulins*, malheureusement j'ai pas encore rencontré monsieur *Plihon* !

Enquêté : alors vous verrez, même en vous baladant, en prenant le métro, on l'appelle aussi quelque fois la barre colorée, ainsi Marcel Bertrand c'était un linéaire immense hein ! donc on en a cassé un 1^{ère} partie il y a 15, 16 ans, une 2^{ème} partie il y a 8, 10 ans et il reste un très grand linéaire avec des soucis euh... sociaux forts importants, avec des familles euh... primo à résoudre, beaucoup de familles d'Afrique noire avec beaucoup d'enfants, beaucoup de familles monoparentales, etc. et euh... la première fois où euh... j'ai pu allé à la rencontre des habitants, je me suis dit je vais leur parler de cadre de vie euh... j'étais euh... j'étais pas tranquille. Je me disais c'est pas correct ce que tu fais, ces gens ont des problèmes sociaux, des problèmes économiques très prégnants et euh... si toi tu dis qu'on va réparer leurs boîtes aux lettres, ça fait pas sérieux. J'ai été fort étonné euh... la première réunion, il y avait euh... une trentaine de femmes, c'est souvent les femmes qui se mobilisent hein, c'est comme ça ; et euh... et on s'est aperçu que le cadre de vie dégradé, donc les espaces extérieurs dans lesquels elles vivaient, ça les choquait, ça les blessait, elles trouvaient qu'elles n'avaient plus d'honneur à inviter leur famille, parce que euh... il fallait passer par un parking qui était déglingué, parce qu'il y avait pas d'éclairage public à l'arrière, parce qu'il y avait pas d'aires de jeux pour les petits, parce que les bancs ne tenaient plus debout, parce que parce que. Et donc on a... on a mis en place un premier petit « *diag marchand* », le terme était bien... bien important, mais on a fait le tour de la résidence et puis on a listé. Donc le bailleur était complètement partie prenante parce que ça c'est important. Et donc on s'est dit il y a des

problèmes de sécurité et à l'arrière il y a pas d'éclairage public, on note. Il y a pas de bancs, il y a pas d'aires de jeux euh... les espaces verts sont pas entretenus, le terrain sportif est à l'abandon euh... il y a pas de bancs près du centre social, le petit carré ici il est toujours sale, nous avons passé bien des meilleures quoi ! tout ce qui peut être petit ou gros, un dysfonctionnement de l'espace public et après l'idée c'est que euh... et bah moi je prene mon bâton de pèlerin et j'aille voir le service concerné et puis avec l'appui des élus bien entendu et tout ça chaque fois, et puis que le bailleur aussi aille revoir ses budgets et dise voilà, et bah nous on peut refaire, remettre les corbeilles dans toutes les entrées, donc nous on peut faire l'éclairage public, nous on peut refaire une aire de jeu, nous on peut nous on peut ! et réagir relativement vite. Toujours en concertation avec les gens et ça, ça a été une première difficulté, les collègues que j'avais à l'époque il y a 7, 8 ans disaient ces quartiers là ça sert à rien, faire quelque chose ça va être cassé, ça va être brûlé, les gens s'en foutent et en plus ce qu'ils me disaient pas mais qu'on sentait très bien, c'est qu'ils avaient peur d'y aller. Donc ils y allaient le matin à 8 heures en étant sûrs que les jeunes soient dehors et ils me disaient aussi de toute façon nous on sait, nous on est techniciens les gens ils savent pas, on dit oui, mais il faut peut être voir, les gens sont des usagers, donc ils ont des, des raisons, ils pratiquent l'espace donc ils savent ; quelque part ils ont une expérience que vous vous n'avez pas forcément. Et puis euh... la première année ça n'a pas fonctionné clairement, avec les collègues ne voulaient pas en débattre ; et puis la deuxième année un collègue, pas un jeune d'ailleurs qui m'a dit bon bah on va essayer, et puis qui a fait le tour avec les femmes aussi pour voir, vous les voulez où ? Les corbeilles on les mettrait où ? Les bennes de tri, ça pourrait être là bas, pourquoi ? Là c'est dangereux, pas là, enfin bref ! Et euh... on a fait des choses, il y a eu un certain nombre d'avancées dont on a rendu compte auprès des habitants et puis après on a eu un blême comme toujours, euh... six mois après l'aire de jeux a été brûlé. Je me souviens que le collègue qui m'a appelé pendant mes vacances, il pleurait presque, j'ai cru qu'il y avait quelqu'un qui était mort [rires] mais non, mais il a pas dû tout dire « bah je te l'avais bien dit, voilà ça sert à rien » non il était sincèrement désolé et un an après on remis une aire de jeux ailleurs en rediscutant à nouveau avec l'école qui est à côté, avec les techniciens, avec les habitants et c'est une lutte sans arrêt pour maintenir un cadre de vie à peu près normal, voilà !

Enquêteur : OK ! Voilà ! Dans votre propos vous avez parlé de partenaires, j'ai l'impression, il me semble donc il y a d'autres services au sein de la mairie qui sont concernés par ce travail là ?

Enquêté : bien sûr, c'est tout euh... le pôle qu'on appelle qualité de la ville : donc on a la propreté publique, on a les parcs jardins, on a l'éclairage public, euh on a le service des jeux, le service du mobilier urbain, euh le service du déplacement urbain parce que, pour les problèmes de stationnement, les problèmes de circulation tout ça est également pris en compte. Voilà à peu près les services qui sont concernés par le cadre de vie, et les bailleurs sociaux bien entendu, puisque vous n'êtes pas sans savoir que sur cette ville dans les quartiers en difficulté il y a la présence des bailleurs sociaux qui est excessivement importante.

Enquêteur : et pourquoi est ce qu'il est souvent nécessaire d'avoir l'appui des élus ?

Enquêté : [moment de silence] on est dans une ville et les patrons de la ville sont les élus. Donc effectivement euh..., tout projet un peu d'envergure euh... nécessite l'assentiment et le pouvoir de persuasion euh... des élus ; donc moi je m'appuie sur les présidents de conseil de quartiers et qui peuvent aussi si moi je n'arrive pas à mon niveau technique, interpellé directement l' élu qui à l'époque était chargé du plan lumière par exemple, parce qu'on est quand même sur des budgets importants. Donc il y a des trucs qu'on arrive à régler de techniciens à techniciens, il y a des cas où il faut passer : un il faut que l' élu valide les projets et deux eh bien quand c'est à un niveau supérieur, et beh ça passe d'élus à élus et après les techniciens ramassent ce qu'il y a à faire ou pas à faire des fois.

Enquêteur : OK ! bon on va en venir à la GUP, mais là dans le cadre du GPU.

Enquêté : bon on reste un peu sur la même définition globale, cadre de vie, participation des habitants etc. et on a une problématique très particulière mais bon, si vous avez vu Sophie elle a dû largement vous en parler qui est la problématique des chantiers. Alors voilà, je suis sur plusieurs euh... fronts. Euh... le premier [silence] un des éléments premiers pour moi c'est l'information des habitants par rapport aux chantiers, plus globalement par rapport aux mutations, aux mutations de la ville. Euh... donc je travaille plus spécialement sur *Lille-Sud*; bon par exemple, cette année au moment de la semaine bleue, la semaine des personnes âgées, donc ils faisaient, il y a un certain nombre de festivités qui sont proposées aux personnes âgées et donc là ils étaient allés voir une exposition tri postale ou je sais plus quoi, et d'habitude ils font un tour en bus dans le centre ville et là, on leur a fait faire un tour des chantiers de Lille Sud. Donc j'ai fait une plaquette et puis on avait un autobus, il fallait leur raconter les différents chantiers et euh... ça leur a énormément plu. Et c'est vrai que les gens qui habitent Faubourg de Douai ils n'étaient pas au courant de ce qui se passait Arras-Europe, et ceux qui habitent à Arras-Europe ne savaient pas ce qu'il y avait sur le Sud du Sud et ils ont eu en une heure et demie de temps une vision d'où la ville bouge et c'est aussi pour nous, ou tout au moins c'était mon objectif. Euh... du coup j'ai travaillé après avec l'éducation

nationale, donc en janvier on a amené des petits sixième et des CM2 c'est ça ! Donc on a fait, je leur ai fait une visite commentée en car, mais plus courte que pour les personnes âgées et on leur a organisé une visite de chantier avec les casques et les bottes du centre social, du nouveau centre social qui est très proche de leur école et très proche de leur lieu d'habitation. Et là on recommence normalement, mais là je prends des petits petits, on va voir ce que ça va donner. On prend des grandes sections de maternelle et des petits CP. Donc ça c'est un, c'est un stade fort important de l'information, la sensibilisation euh... « ce quartier bouge, voyez le, comprenez le... il y a pas que des nuisances ». Ensuite ce qui est intéressant c'est de faire aussi un peu participer sans démagogie, sans trop de démagogie euh... les habitants à la... aux créations d'espaces publics et ça Valentine a dû vous en parlé (*enquêteur* : oui elle m'en a parlé) c'est des ateliers participatifs qu'on a mené cette été. Donc ça c'est un point important aussi qui au niveau culture interne de la ville a beaucoup de mal à se frayer un chemin.

Voilà puis après on a les... les réflexions classiques sur les nuisances de chantiers ou comment continuer à faire cohabiter euh... les mamans qui vont à l'école avec leur triple poussettes avec les deux chantiers qui sont ici et là, ce qui fait que les mamans se retrouvent sur la route, essayer de faire le lien avec les entreprises, les alerter sur les problèmes de sécurité et autres, récoles, comment faire cohabiter les restos du cœur avec les gens qui viennent en voiture en particulier la dizaines de bénévoles, alors que toutes les places de stationnement pour les centimètres carrés de trottoir sont mangées, voilà, comment réfléchir sur la sécurité aussi des chantiers, là aussi ça travaille partenariat encore. Voilà ! Donc il y a un peu différentes strates, différentes approches quoi !

Enquêteur : oui, vous parlez de difficultés au niveau de la culture interne de la ville, ça renvoie à quoi ?

Enquêté : bah ça renvoie vers euh... la première fois que j'ai dit au cabinet Michelin, j'avais été invité par erreur à cette réunion, non je n'avais pas été invité, j'y étais allée un peu comme ça. Et j'ai dit à ce grand cabinet parisien, euh... que oui, on souhaitait recueillir la parole des gens qui habitaient dans le secteur, Balzac Colette, Sainte Loire, Garonne et euh... écouter également euh... les enfants, et que d'ailleurs on souhaitait que le cabinet Michelin éventuellement envoie un de ses représentants. Je me suis fait cloué au mur avec énormément de mépris, en disant « enfin ! C'est ridicule ! C'est quoi là, l'animation de centre de social ? Que voulez-vous que les enfants ou les gens qui habitent là nous apprennent ? » Je me suis fâchée, j'ai dit oui sans doute il y avait à apprendre de la parole des habitants qu'ils étaient pas urbanistes, qu'ils étaient pas architecte, mais qu'ils vivaient là et qu'ils n'étaient pas des bœufs non plus. Ça m'énerve encore !

Enquêteur : [rires] oui mais là c'était avec, je peux appeler ça un partenaire externe [avec l'enquêté]

Enquêté : mais les... nos collègues urbanistes avaient exactement le même... et les collègues de la SORELI avaient exactement le même discours alors plus policé, parce qu'on est collègue ; on va pas dire quand même à un autre collègue qu'il est nul, qu'il va faire perdre son temps au monde, mais c'était caricatural hein ! D'ailleurs il y a une de nos collègues qui était urbaniste qui est venue quand même participer et alors il y a une habitante qui lui a dit « mais madame je ne comprends pas ce que vous dites, je ne comprends pas. Vous pouvez pas parler comme tout le monde ». Elle lui a dit mais... mais en toute gentillesse hein ! Elle lui a dit mais non « moi je suis technicienne, je ne peux pas parler avec un autre vocabulaire, faut que je sois très précise dans ce que je dis, donc je ne peux pas changer de vocabulaire ». C'était étonnant ! Du coup l'habitante que je connais d'ailleurs, elle a ri mais bon ! Et bien à chaque fois que la collègue remettait des trucs un peu... enfin, que les habitants estiment pompeux, que la collègue estime du vocabulaire ordinaire comme tout corps de métiers, alors qu'à chaque fois il y avait une petite pique, « si vous ne voulez pas nous entendre, alors pourquoi vous êtes venus ? » et on a eu beaucoup de mal à... Valentine vous a peut être montré le cahier qu'on avait sorti, les plaquettes, on ne sait pas encore ce qui va être pris en compte ou pas, même sur les trucs aussi nuls que... les cabinets parisiens veulent absolument mettre du street basket, pourtant c'est plus très mode ce machin là mais bon ! Euh... sauf que les gamins ils veulent le foot, et ouais, c'est moins mode, c'est moins tendance mais c'est ce qui leur plaît. Donc c'est euh... mais même là-dessus ils voulaient rien lâcher quoi ! si les gens disent nous on veut des tables de pique-nique parce que ça nous permet... les appartements sont petits, ça nous permet de nous réunir, de manger ensemble et les collègues de l'urbanisme me disent « mais c'est trop moche ! » effectivement esthétiquement ils sont pas magnifiques, mais la fonctionnalité de ces espaces publiques, c'est que les gens puissent sortir de chez eux et se rencontrer. Bah, il faut y mettre les moyens, même si les moyens sont révolus. Voilà !

Enquêteur : ok ! Et... euh, bon dans le cadre du GPU, à partir de quel moment vous avez été sollicité pour... faire de la GUP ?

Enquêté : donc au tout début hein, au moment des études, au moment des études préalables. J'ai eu un peu de mal à... à trouver ma place. La GUP c'est quoi ? Les collègues avaient l'habitude de dire que nous on travaillait sur de petites choses et eux ils brassaient des millions d'euros, donc ça été un peu fastidieux et puis au fur et à mesure nous aussi on acquiert la technicité et on a aussi un gros avantage, c'est de connaître finement les quartiers

quoi, et connaître aussi euh... bah pas tout le monde bien entendu, mais quand même pas mal d'habitants, pas mal d'asso, d'associations qui servent de relais ; donc la place elle se fait petit à petit. Il faut lutter

Enquêteur : ouais ! Euh... et il y a une charte, il y a une charte du GUP ? [Enquêté : ouais, ouais !] Comment est-ce qu'elle a été rédigée et à quel moment ?

Enquêté : alors elle a été rédigée il y a un bon bout de temps, ça c'est Sophie qui a dû vous en parler, moi j'y ai été associé, c'est Sophie qui a tenu le crayon en grande partie et on est allé euh... moi j'ai été associé au niveau des entretiens avec les organismes, des bailleurs sociaux, la police, avec le conseil général, un certain nombre de... de choses comme ça, mais l'interlocuteur c'est Sophie. Elle vous a donné la charte ?

Enquêteur : oui, j'ai un exemplaire de la charte ; et c'était quoi l'objectif lorsque vous vous êtes mis à rédiger la charte ?

Enquêté : alors là encore j'aurai du mal à vous répondre. Non pas que je sois complètement dénuée de neurones mais la charte reste pour moi un outil assez intellectuel, qui était obligatoire par rapport à L'ANRU. Si on veut bénéficier des financements, il fallait faire une charte ; je veux pas être réductrice à ce point euh... mais ça reste pour moi un document de référence mais je n'ai pas appris pas ça par cœur. Je suis désolée je vais reprendre une tasse de thé.

Enquêteur : ok ! Ok !

[Moment de silence pendant la préparation du thé]

Enquêté : encore une fois, mes paroles n'engagent que moi-même hein !

Enquêteur : [rires] donc si je comprends bien dans votre travail il n'y a pas une référence systématique à la charte quoi ? [Rires] ok, ok ! Et... les groupes, puisqu'ils me semblent qu'il y a un certain nombre de groupes GUP, est ce que vous pouvez en parler ?

Enquêté : alors euh... j'ai un tout petit peu, un tout petit peu les mêmes réticences que vis-à-vis de la charte. Ce que je reproche à ces groupes c'est que ce sont uniquement des groupes de techniciens, et c'est excessivement lourd, euh... alors que, et donc on a beaucoup de services qui ne viennent pas parce que ce ne sont pas des groupes opérationnels. Euh... maintenant sans doute qu'il faut que ça perdure, je pense qu'il faut également que ça évolue sous la forme, que il y en ait moins souvent ... là on vient d'en préparer un avec Valentine et bah on sera pas dans une pièce, on sera dehors, on passe et on interpelle chacun sur... et on voit ce se passe, on voit ce qu'on doit faire, ça me semble euh... mais bon peut être qu'avec l'âge on devient uniquement sur l'opérationnel mais je réfléchis quand même dans tous les cas. Est-ce que vous revoulez une tasse de thé ?

Enquêteur : oui, j'en reprendrais bien une.

Enquêté : désolée, je me suis servie en premier [enquêteur : ah c'est pas grave !], un peu mal élevé ! [Moment de silence pendant le service].

Encore une fois hein, je veux surtout pas dire qu'il y en a qui doivent penser et d'autres agir toujours les deux pieds euh... dans la glaise. Mais je suis plus à l'aise quand je peux dire aux habitants de la petite cité de Lievrot euh... qui est hors GPU d'ailleurs, « eh bah oui, le cœur d'ilot que vous avez il est affreusement triste, les pages ne marchent pas et bah on va faire venir telle asso vous allez planter, vous allez avoir des herbes aromatiques, on va y mettre une table de pique-nique, on va s'occuper de l'arbre qui est au milieu » et puis après les gens parlent un peu entre eux et puis euh... et puis voilà quoi !

Enquêteur : mais... et... en fait les groupes GUP là, ils ont été institué au sein... dans la charte ? Ah ! ok ! et qui participent, qui est censé participer aux groupes ?

Enquêté : alors, bonne question. Donc les pilotes, les pilotes euh... à l'origine c'était pour chaque quartier, l'urbaniste, nos urbanistes sont sectorisés également, et puis le chef de projet politique de la ville, mais par exemple sur Lille Sud, sur le Nord de Lille Sud, c'est Valentine maintenant et l'urbaniste, je viens en appui sur le Sud de Lille Sud, c'est l'urbaniste et moi-même. Donc au niveau pilotage c'est un peu, c'est un peu comme ça, et après, donc on a forcément le secteur euh... le service de l'urbanisme, on a normalement le service de l'habitat mais ils ne viennent jamais, on a un représentant du cadre de vie, ils viennent ou ils ne viennent pas selon les quartiers, on a normalement un représentant de l'éclairage public mais il ne vient plus, on a des représentants de bailleurs sociaux mais ça dépend des quartiers en terme de présence, on a également la communauté urbaine, euh... les secrétaires de mairie, fort important. Ils sont...

Enquêteur : Les secrétaires de mairie, ils sont présents ou pas ?

Enquêté : euh... et là pour le coup, s'ils sont pas là ils sont représentés par un de leur personnel. C'est excessivement rare de ne pas avoir la mairie de quartier. Et c'est fondamental parce que c'est l'approche territoire [occupée et silence]

Enquêteur : vous disiez que c'est fondamental...

Enquêté : d'avoir un représentant de la mairie de quartier oui ! Parce que c'est eux qui seront ici confrontés aux problèmes euh... concrets de gestion de cadre de vie : un groupe unique qui se réunit tous les quatre mois, c'est pas lui qui va résoudre euh la... par exemple l'arrivée des gens du voyage sur un chantier ou d'autres choses où il faut des réponses immédiates quoi ! Les secrétaires de mairie sont fort importants dans le cadre de la gestion urbaine de proximité.

Enquêteur : et... comment est-ce que vous expliquez l'absence de certains services qui y sont normalement conviés ?

Enquêté : alors ils nous disent qu'ils ont trop de boulot et que les réunions, si ça débouche pas sur des choses excessivement concrètes, si c'est l'échange d'infos, la construction de cultures communes, euh... ça les intéresse pas. C'est un peu abrupt, mais un peu ça, dit de façon un peu plus jolie.

Enquêteur : donc en fait, les groupes GUP ne sont pas vraiment des groupes opérationnels, du moins dans leur forme actuelle ?

Enquêté : tout au moins, c'est que je dis, moi.

Enquêteur : et pourquoi est-ce que à l'origine dans la constitution de ces groupes on n'a pas associé les habitants ?

Enquêté : bonne question ! Très bonne question sans réponse.

Enquêteur : ok ! Puisque vous avez dit que... du moins peut être que je vais reformuler la question, puisque vous avez dit que c'est appeler à évoluer, est ce qu'éventuellement vous envisagez d'associer prochainement les habitants à ces groupes-là ?

Enquêté : hum... je crois qu'on est quelques-uns à le souhaiter, mais qu'on n'est pas la majorité. Alors on peut faire, on peut faire autrement et avoir des petits groupes d'habitants sur des chantiers précis comme on a eu avec *Magenta Fombelle*, un petit groupe d'une dizaine de femmes qui suit ce chantier en rue. Là effectivement le noyau central au sein [interruption d'une femme] bah je t'en prie. Oh non [à la femme ; rires] euh... le noyau central sont les habitants et avec Valentine, on invite l'entreprise, le service parc et jardin, on invite tel ou tel service qui vient, c'est la démarche complètement inverse, qui vient expliquer au groupe habitants « voilà euh... on peut le faire, le chantier va s'installer ici, comme ci comme ça » et elles disent « mais non, parce que là il y a des habitudes de stationnement et ici vous allez mettre les palissades ici, oui mais non ça va pas, il y a la boîte aux lettres comment on va faire, et puis là vous avez choisi d'enlever l'aire de jeux avant l'été, euh mais nous pour les petits loups, on fait comment, et euh... et puis euh... là il y a pas de poteaux pour empêcher le stationnement, regardez on peut pas rentrer dans la crèche » enfin bon, un certain nombre de choses excessivement concrètes, faire monter et après, les services essaient de faire en sorte à satisfaire les demandes raisonnées et raisonnables des habitants. Mais bien entendu, je veux dire, le projet global de Magenta de réhabilitation n'a pas été remis en cause, mais après c'est les problèmes, les problèmes de gestion, les problèmes de vie courante, les problèmes de cadre vie au quotidien quoi !

Enquêteur : ok ! Je vais revenir en arrière parce qu'il y a quelque chose que vous avez dit et je pense que c'est important de revenir dessus. Vous avez dit qu'au moment où vous avez été associé au GPU vous avez eu du mal à trouver votre place.

Enquêté : euh... oui parce que le Grand Projet Urbain c'était l'affaire euh... de euh... des gens dont c'était le métier qui avaient une technicité forte, une réflexion forte, du pouvoir dans les mains, et euh... la... qu'est-ce que la politique de la ville pouvait bien apporter de plus à des gens qui pensaient, qui avaient raison de le penser en grande partie d'ailleurs, que leurs projets étaient bons, qu'ils étaient bien pensés et qu'ils seraient euh... excellents pour la population. La politique de la ville apparaît comme., on n'arrive pas bien à la lire, comme en fin de compte des empêcheurs de tourner en rond. « Qu'est-ce qu'elle vient faire la petite dame là-bas, elle connaît rien franchement, ça va être compliqué, on va perdre du temps., et puis après ça va prendre son temps et puis tirer le fil par où on peut »

Enquêteur : et donc comment vous avez fait pour trouver votre place puisque manifestement vous avez fini par la trouver ?

Enquêté : oui ! Alors des fois je me suis trouvée à changer de table quand même, mais en règle général maintenant on me laisse entrer. Je crois que là pour le coup il faut pouvoir démontrer qu'on est un peu utile, surtout ne pas remettre en cause les collègues et leurs fiefs de compétences et puis euh, laisser le temps au temps aussi. Mais c'est partout pareil, je veux dire c'est pas spécifique, mais la gestion urbaine de proximité est comme je vous l'indiquais tout à l'heure, ça existe depuis longtemps, c'était ici avec l'ANRU, une valeur nouvelle et comme c'est la politique de la ville qui a rédigé la charte, les urbanistes se sont dits euh... voilà ils veulent nous mettre en coupe réglée, ils veulent nous dire comment on travaille, euh je voudrais pas faire figure d'ancien combattant mais je suis arrivée dans la politique de la ville, mon Dieu ça ne me rajeunit pas, en 92 et la politique de la ville développement social des quartiers était relativement nouveau et les collègues nous regardaient arrivés comme ça, en particulier les secrétaires de mairie qui étaient les patrons des mairies de quartiers, mais même les gens de différentes... les techniciens de différentes thématique disaient mais qu'est-ce que vous savez de plus que nous, qu'est-ce que vous allez nous apprendre, on travaille bien nous, on travaille bien avec les habitants, c'est quoi ça ? Développement social des quartiers, ça veut dire quoi ça ? Et ça été là aussi compliqué. Et j'étais à l'époque plus jeune, donc je faisais plus de rentre dedans, maintenant on fait les choses un peu plus souplement, mais c'est à chaque fois qu'une nouvelle façon de faire arrive, il y a une façon de faire qui est transversale ; quand on est dans la transversalité, forcément on écrase les orteils un peu partout.

Enquêteur : et, est ce qu'au départ les urbanistes ont... qui a été associé à la rédaction de la charte, parce que je pense que... en dehors de la politique de la ville ?

Enquêté : la politique de la ville tenait le crayon, et je pense qu'on a dû rencontrer quasi euh... quasi tous les services de la ville plus les partenaires extérieurs, communauté urbaine, bailleurs sociaux, et je ne me souviens même plus... donc il y a la signature de la ville, est ce qu'elle est signée par la communauté urbaine, oui sans doute, et par les différents bailleurs sociaux. Je vous le dis ça fait longtemps que je l'ai pas ouverte.

Enquêteur : [rires] oui, mais si ce n'est pas un document à référence c'est normal

Enquêté : oui à la fin ça l'est en partie quand même. Mais moi je travaillais sur la gestion urbaine de proximité avant la charte et avant l'ANRU.

Enquêteur : oui mais, bon justement vous travailliez sur la gestion urbaine de proximité avant l'ANRU, avant le GPU, donc il y avait pas de charte à ce moment-là et comment vous faisiez ? Est-ce que vous aviez des supports de référence par exemple ?

Enquêté : euh... non j'ai lu, je suis allée voir des collègues en région parisienne et dire la gestion urbaine de proximité, vous faites comment, vous faites pourquoi ? Après je me suis mis les principes basiques qui me venaient aussi de mon métier de chef de projet classique sur le quartier de *Fives*, donc je me suis dit là, travailler sur le cadre de vie il me manque des connaissances, on va essayer de... puisqu'il faut un minimum de connaissances techniques, bon on va essayer de les acquérir au mieux qu'on peut et puis travailler au plus proche des habitants. Et puis j'avais aussi mon engagement associatif dans *Paroles d'Habitants* sur le diagnostic marchant qui sont aussi un outil de participation des habitants par rapport au cadre de vie. Donc tout ça c'est euh... aussi mêlé et donc, moi de toutes façons mes engagements associatifs et mon engagement professionnel concourent à la même philosophie, à la même éthique, aux mêmes objectifs, essayer de faire en sorte que les habitants soient entendus par rapport à leur cadre de vie, sachant que des fois on rate, des fois ça réussit.

Enquêteur : et euh... [En chuchotant] pourquoi ça m'échappe ? Il y a un élément sur lequel je voudrais que vous reveniez. [Plus fort] bon ! J'ai l'impression que la participation des habitants c'est quelque chose de fondamentale pour vous ?

Enquêté : clairement oui ! Tant dans tous les domaines hein, je veux dire.

Enquêteur : voilà ! À la fois au niveau du design, du projet et au niveau de sa... son opérationnalisation ?

Enquêté : oui alors, au niveau du design du projet comme vous dites, je me fais plus trop d'illusions non plus, je veux dire un habitant est capable de ré... est capable de réfléchir mais bien entendu peut se projeter sur la création d'un square qui n'est pas très grand, quand c'est à

l'échelle d'un quartier demander aux habitants où il faut mettre les voiries, quels sont les immeubles qu'il faut casser etc., là je pense que c'est illusoire quoi ! Mais je me dis que quand même on doit écouter, on doit réfléchir que ce soit au niveau du domaine de cadre de vie ou domaine des constructions et que ce soit dans le domaine de l'instruction de la démocratie clairement.

Enquêteur : oui ! Mais à ce niveau est ce que ce n'est pas la manière même de faire participer les habitants qui les empêche éventuellement d'être... d'avoir les mêmes, de projeter la compétence qu'ils pourraient avoir sur un square ou sur des espaces plus grands ?

Enquêté : c'est-à-dire ?

Enquêteur : euh... peut être que les... les structures de participation qui sont mises en œuvre ne permettent aux habitants de faire valoir les compétences tel qu'ils devraient le faire ?

Enquêté : oui, c'est-à-dire que... vous pensez que peut être on les cantonne sur des objets un peu petit ?

Enquêteur : à la fois à ce niveau et peut être éventuellement que... il faudrait qu'il y ait des préalables à la participation.

Enquêté : en termes de formation, [enquêteur : par exemple !] de sensibilisation ?

Enquêteur : puisque nous sommes sur l'urbanisme et ça va m'amener à la question que je voulais vous poser. En réalité, euh... les urbanistes eux-mêmes je pense que leurs compétences ne viennent pas du ciel, ils ne sont pas sortis de la cuisse de Jupiter, et si on veut que les habitants puissent participer peut être qu'il faut premièrement essayer de les habiliter, c'est-à-dire qu'ils aient un socle minimal de connaissances qui leur permettent de dialoguer, c'est à d'avoir un dialogue et de se comprendre effectivement avec les urbanistes sur ces questions-là.

Enquêté : oui vous avez sans doute raison, on aurait peut-être dû mettre en place un minimum de formation ne serait-ce que pour avoir un vocabulaire commun, pourquoi pas ? Mais vous n'êtes pas sans ignorer que les quartiers sur lesquels on travaille ont un déficit terrible en terme de formations, euh... on va dire déficit important en terme de lecture, voie d'expression française également. alors je pense oui j'ai vu sur Dunkerque qu'il y a eu des choses comme ça, des ateliers d'urbanisme qui servaient un peu de tronc commun d'apprentissage qui faisaient en sorte que les habitants montaient en compétences et pouvaient parler d'égal à égal avec les urbanistes, euh... je pense que ça serait bien ! Mais quand on n'a pas les... je pensais pas le faire pour moi, je pensais pas le faire !

Enquêteur : donc ça m'amène à la question que je voulais vous poser, c'est-à-dire est ce que la participation là euh... puisqu'il faut de plus en plus impliquer l'habitant, est ce que ça a des effets sur la pratique de l'urbanisme, est ce que ça modifie la façon de produire la ville ?

Enquêté : bah écoutez je l'espère ! Euh... je l'espère, pour le moment on n'a pas encore de résultats excessivement tangibles. Donc on a des résultats tangibles sur des petits, des tout petits espaces. Par exemple on a une politique mais qui est hors GPU qui s'appelle les jardins de poche, ce sont de tout petits espaces délaissés euh... qu'on souhaite requalifier de jolis sur Lille Sud avec la secrétaire de mairie d'ailleurs, on est allé sur le délaissé puis on a distribué des invitations à toutes les maisons environnantes et on a tenu la réunion avec la paysagiste sur place, on a apporté des chaises, des tables, du thé et voilà, on a quand même fait du café. Et donc là effectivement on s'aperçoit que il y a un lien qui s'était fait entre la paysagiste qui gardait ses prérogatives qui disait « ah non là ce que vous me proposez c'est pas possible le rayon de braquage du camion des poubelles va faire en sorte que ce que vous voulez mettre là ça va être cassé, c'est pas possible. Mais néanmoins ce que vous me dites ça me fait réfléchir, il y a eu des alertes ». Euh... ça c'était avec la paysagiste qui est restée 3, 4 ans chez nous, qui n'hésitait pas à descendre dans la rue parler aux gens, mais elle disait aussi « ça je le sais, ça je le savais pas maintenant je sais, ah comme ça vous le savez moi je ne le sais pas » et donc là effectivement changement de culture. Pas de chance pour nous et chance pour les bordelais, elle est partie à Bordeaux, et la jeune collègue qui la remplace, elle, est très en bois brut « c'est moi qui fais ». Donc c'est peut-être quelque chose qui culturellement va bouger. On n'est pas dévalorisé quand on écoute les habitants, on perd pas forcément son temps et on joue pas comme ça bêtement, on peut vraiment le faire.

Enquêteur : donc si je comprends bien vous avez l'impression que les techniciens ont souvent l'impression, du moins quand je dis techniciens je pense aux paysagistes, aux urbanistes, ils ont souvent l'impression que la participation des habitants participe d'une remise en cause de leurs compétences ?

Enquêté : ils le ressentent très fort comme ça et puis euh... deuxième, deuxième chose c'est que ça sert pas à grand-chose et « puis bon allez ! Si ça peut te faire plaisir on va y aller, on va les compter tes habitants » pas mes habitants mais sont des gens qui habitent un quartier donné qui est un quartier en difficulté voilà. Bon mais euh... je sais pas ! Il y a des choses je me dis je vais essayer de proposer ça euh... je me dis qu'il faut euh... alors j'enseigne avec des gens qui vont être travailleurs sociaux, cadres moyens et supérieurs et je leur fais un module sur la politique de la ville. Et je dis c'est... voilà et bah si vous suivez ce module de formation vous allez marcher parce que c'est un module itinérant. Donc ce qui veut dire

que... chacun des, chacune des journées de formation, des demis journées, je les fais directement sur les quartiers et on rencontre « un acteur », une association et on réfléchit, la politique de la ville c'est quoi dans ce quartier ? Et ce quartier c'est quoi ? Et donc j'ai, je fais une histoire de la politique de la ville en essayant de déstigmatiser les quartiers mais sans faire de l'angélisme quoi ! C'est à dire que quand je vais sur Lille Sud, je leur dis on va rester dans la partie Nord au Sud, c'est compliqué ! C'est la seule partie de la ville où je dis « non n'allez pas vous balader, c'est un peu dangereux » voilà ! Mais je voudrais que les professionnels qui vont travailler dans ces quartiers ou à côté aient une vision euh... sereine et équilibrée de ces parties de la ville. Et donc je vais leur proposer aussi à l'école de journalisme et à sciences po, parce que je me dis il faut absolument que ces jeunes gens, les jeunes qui vont faire journalisme par rapport à l'opinion publique qu'ils ont bien évidemment important, et ils ont à l'horizon plus des regards complètement dévalorisants vis-à-vis des quartiers, mais ils n'en ont pas non plus une acceptation et un respect tranquilles quoi. Et pour les gens de sciences po, je me dis voilà des dirigeants, qu'est ce qui vont encore nous trimballer dans la tête par rapport aux quartiers ? J'ai entendu, j'étais assis derrière sur les assises de la politique de la ville, un journaliste qui n'est pas n'importe qui puisqu'il doit être directeur adjoint de l'école de journalisme et il s'occupe aussi du pont du blog je sais pas si vous avez suivi ça ?

Enquêteur : oui je connais le *Bondyblog*, j'y vais souvent.

Enquêté : donc que... le nom de ce garçon m'échappe, et il était sur l'estrade avec un certain nombre de personnes. A-t-on abordé le thème de l'éducation oui sans doute, et il dit « mais enfin soyons réalistes les quartiers, bah les quartiers, il y a pas de problèmes avec les quartiers, les habitants du quartier. Mais jamais je ne mettrai ma fille dans une école de ce type de secteur » ? Alors, libre à lui d'avoir cette opinion-là hein, mais en même temps il professait un total respect vis-à-vis des quartiers et en même temps il mettrait pas sa gosse ; alors je comprends, on n'a pas à faire subir ses opinions politiques au sens large à ses enfants. Mais après, où il était complètement étonnant ce gars qui a une solide formation c'est qu'il dit eh bien dans les écoles de quartiers il y a zéro moyen, il y a pas de budget, il y a pas de sortie pédagogique, les professeurs ont un turn over, les professeurs d'école ont un turn over excessivement important. et alors là les bras nous en sont complètement tombés comment peut-on encore dire ça ? C'est objectivement faux ! je dis en terme de... donc d'ailleurs il y a un directeur de collège qui a pris la parole, directeur du collège Yves Michel, en disant voilà, le nombre d'heures que j'ai en plus c'est parce que je fais partie de leur réseau ambitions et réussite et puis le truc est clair maintenant hein. Ah donc j'ai tant d'heures de professeur, j'ai

tant d'heures supplémentaires, j'ai deux classes trente pupitres, j'ai, j'ai... donc je me dis que ce gars du pont du blog qui en même temps directeur adjoint de l'école de journalisme a une vision erronée. Je dis pas qu'il doit mettre sa gosse dans une école difficile, non je dis pas ça, mais il disait il y a zéro moyen, c'est plus vrai.

Enquêteur : ok ! J'aimerais que vous reveniez sur quelque chose, mais je vais contextualiser ça, mais libre à vous de développer ça comme vous voulez. Vous avez parlé de différences de regards sur les quartiers là, par exemple si je prends un cas très simple, ça suppose que par exemple au sein de la mairie il y a une différence de regards sur les quartiers entre la direction de la politique de la ville par exemple et la direction de l'urbanisme ? et du moins, quand je dis différence de regards ici ça renvoie à cette question de la participation c'est-à-dire à la place que les habitants doivent avoir dans le design des projets, dans leur mise en œuvre etc.

Enquêté : euh... je sais pas trop quoi vous répondre. Je crois que la question est difficile. La question est difficile. Alors je peux répondre juste par un petit bout de la lorgnette hein ? Euh... faire participer les habitants des quartiers « difficiles », sensibles comme on dit maintenant euh... aux mutations urbaines elle est euh... elle est pas facile ! Elle est beaucoup plus aisée quand on travaille avec des quartiers où il y a une majorité de cadres moyens pour parler vite. Je veux dire il y a eu une réunion ici en mairie sur la cit... l'évolution de la citadelle puis la remise en eau du quartier, enfin près de l'esplanade et le grand carré de l'hôtel de ville était plein et les gens ont posé des questions, ils se sont déplacés en masse, ils y allaient, ils y allaient. Quand on fait une réunion publique au Sud du Sud, et bien il nous est déjà arrivé d'être plus nombreux en termes des lieux et de techniciens que d'habitants, parce que les habitants de ces quartiers, de ces secteurs ne se sentent pas habilités à prendre la parole ou sont trop submergés par les difficultés quotidiennes pour s'intéresser à quelque chose de collectif, il y a sans doute beaucoup d'explications et je pense aussi que les explications qu'on leur fournit sont parfois un petit peu compliquées à entendre. Mais c'est... je ne peux répondre à votre question que par cette entrée, l'entrée plus générale je ne suis pas qualifiée.

Enquêteur : et les urbanistes qui sont chargés de piloter avec vous les groupes GUP, est ce que ces différences de regards ils l'ont également ?

Enquêté : ça je serais pas dire non plus. Penser... bah de toutes les façons les urbanistes qui sont copilotes des groupes GUP c'est ceux qui travaillent sur Lille Sud, Lille Sud Moulin, Bois blanc, ce sont des quartiers en difficulté. Les urbanistes qui travaillent sur le vieux Lille moi je les connais pas, et pas de bulot !

Enquêteur : je pensais à ceux-là, ceux qui travaillent Lille Sud Moulin etc.

Enquêté : oui mais qu'est-ce qu'il y a derrière votre question en fait ?

Enquêteur : bah en fait, je veux comprendre, je veux comprendre leur apport à l'habitant, leur apport à la GUP quoi ?

Enquêté : bah je pense que moi je pourrais donner une réponse un peu, un peu tronquée, ce qui serait mieux c'est que vous en parliez avec une des urbanistes. Claire FORT par exemple c'est... elle est costaude, elle est intelligente, elle est...

Enquêteur : vous avez dit Claire... ?

Enquêté : FORT, F.O.R.T. et elle croit un peu à la GUP aussi, elle y met de la bonne volonté et en même temps elle est sûre aussi de ses compétences, Dieu merci ! Mais moi je préfère qu'un urbain réponde en direct, ça ne sera biaisé !

Enquêteur : je pourrais avoir son contact ?

Enquêté : oui bah, vous pouvez faire par mail ? Donc c'est la même architecture que nous hein, l'initial du prénom, le nom.

Enquêteur : cfort

Enquêté : cfort@mairie-lille.fr

Enquêteur : ok ! Je pense que je vais lui faire un mail. Bon euh, je pense qu'on a presque terminé, est ce que éventuellement, puisque vous êtes chef de projet GUP, est ce que vous fréquentez des lieux où, des lieux où vous avez des échanges, des partages d'expériences avec d'autres chargés de projets GUP ?

Enquêté : hélas non ! Non on a très peu. Avec Valentine on est allé l'année dernière à Marseille et puis à Aras, euh... on a eu quelques échanges, mais euh, les communes ne fonctionnent pas de la même façon et il est difficile de faire vraiment des échanges d'expériences parce que euh... ça dépend terriblement du contexte. La gestion urbaine de proximité, pour moi c'est un travail vraiment dans la dentelle, et à Marseille les pilotes sont pas, il y a pas trop de pilotes au niveau de la commune elle-même, c'est plutôt les bailleurs qui tiennent le haut du pavé. Donc culturellement pour un peu comprendre, ils ont l'habitude par exemple de travailler sur les très grands secteurs, nous au contraire on essaie d'avoir les focal sur les petits secteurs, donc que... voilà, et puis, de façon anecdotique, quand j'étais responsable de formation des chefs de projets, j'avais mis entre autres, donc il y avait des modules de formation puis il y avait les ateliers rencontres, échanges ; puis je me dis franchement c'est hyper bien quoi ! On a des... éléphants sans connotation politique, puis des gens qui ont la bouteille, qui sont urbanistes, qui ont déjà bossé une quinzaine d'années qui sont maintenant chefs de projets sur des grosses communes, qui ont des moyens, c'est vraiment on va apprendre beaucoup de choses. Puis de l'autre côté on a des petits jeunes, les

municipalités communistes en, dans les années 90, en tant que chef de projets ont embauché des gens qui sortaient juste de l'université sans expérience pour diverses raisons, parce que les élus aussi avaient peur d'un technicien trop fort, c'était assez compliqué. Donc je m'étais dit merveille des merveilles, je vais sur un thème donné, qui réunit une dizaine de chefs de projets des petits jeunes et des grands vieux et puis on va essayer sur des cas concrets de faire des échanges d'expériences. Mais ça été un loupé extraordinaire : un, ceux qui avaient de l'expérience disaient nous on en a bavé des ronds de chapeaux comme on dit, ça été dur pour nous on a dû apprendre etc. si vous croyez qu'on filer les ficelles aux petits jeunes c'est hors de question ; et les petits jeunes disaient, oui mais nous on va pas leur dire qu'on s'est planté là avec le maire et machin, nous aussi on sait faire les remariais. Donc j'ai essayé deux fois et j'ai jeté l'éponge, débrouillez-vous, apprenez tous seuls, désapprenez tous seuls, c'est plus mon problème. Donc les échanges d'expérience c'est difficile à manier, contrairement à ce qu'on croit. Dans tous les colloques il y a un atelier chacun raconte « et moi j'ai fait ci et moi j'ai fait là », faudrait jauger à la fin ce ça apporte. Bon voilà, réflexion d'un responsable de formation.

Enquêteur : ok ! Bon, est ce qu'éventuellement il y aurait des choses que j'aurais oublié de, d'aborder avec vous ?

Enquêté : non ! Écoutez, je pense que c'était très complet ; voilà, j'espère ne pas avoir été trop ras les pas de crêtes, j'espère vous avoir pas déçu ?

Enquêteur : non, non pas du tout !

Transcription entretien Marie-Hélène Decreus

Q:*Pouvez-vous vous présenter; le parcours académique et professionnel qui vous a conduit aux présentes responsabilités ?*

R:Je travaille à la ville de Lille depuis 10 ans, j'ai une formation juridique à la base. J'ai rempli différentes fonctions qui ont toujours eu un lien avec la proximité, puisque j'ai été secrétaire d'administration, assistante d'élue. Voilà en gros et depuis 2 ans je suis la directrice de la démocratie participative.

Q:*Pouvez-vous présenter le service ?*

R:Alors, on est là maintenant depuis quelques mois une dizaine de personnes, 10 ou 12, dont 2 personnes qui s'occupent du secrétariat et 10 personnes qui s'occupent de l'animation de la démocratie locale. On a 2 axes principaux d'action, les instances de démocratie participative qui sont au nombre de 6 dans la ville de Lille, je les cite rapidement; il y a le conseil municipal d'enfants qui existe depuis 10 ans, les conseils de quartier qui se sont mis en place progressivement depuis 1978, le conseil communal de concertation qui existe depuis 15 ans, le conseil lillois de la jeunesse qui a été mis en place il y a deux ans, le conseil des aînés mis en place il y a deux ans aussi et le conseil des résidents étrangers de Lille mis en place l'année dernière. A côté de ça s'ajoute des mini instances ... par exemple la commission de dénomination des sites qui s'attache à donner des noms aux équipements, aux rues etc. Et notre deuxième axe concerne toute la concertation que ce soit pour les projets urbains, ou pour des politiques municipales comme le projet municipal de développement éducatif, comme il y a deux ans on a fait des débats sur la proposition de revenir à la semaine de 4 jours et demi dans les écoles. Concertation qui va de la petite réunion publique avec 60 personnes à la méga réunion publique avec 600 personnes (rires) et en passant par toute sorte de réunions, ateliers forums, toute la gamme de ce qu'on peut imaginer en termes de concertation.

Q:*De manière pratique, faire participer les habitants, ça renvoie à quoi? Et concerter ça renvoie à quoi ?*

R:Ça renvoie à la vie de la cité, à la citoyenneté toute simplement, pouvoir faire partager aux habitants d'une ville, les choix politiques qui sont faits en termes de gestion, en termes d'aménagement, c'est..., de façon globale hein, pour moi concerter c'est faire participer.

Q:*Ok, dans le cadre du GPU, à partir de quel moment votre service a-t-il été sollicité ?*

R:Dès le lancement, c'est à dire à partir de 2005.2005, 2006 les premières réunions- j'ai un petit doute- c'est-à-dire quand on a commencé à parler de l'ANRU et après que les services techniques aient commencé à plancher sur les projets qui pouvaient être réfléchis sur Lille, donc les premières réunions qui ont été montées, c'était pour expliquer à Lille-sud et à Moulins, les ...quartiers concernés. Donc on a organisé 2 grandes réunions un peu exceptionnelles, avec le maire, où en fait on a réuni 600 à 700 personnes sur ces réunions de lancement quoi. Donc dès le début (rires).

Q:*C'est vrai que nous sommes déjà là en plein dans la concertation sur l'urbanisme, mais faites-vous une nuance entre la concertation et la participation ?*

R:Oui oui oui parce qu'on peut euh..., disons qu'on a une gradation dans la concertation à Lille, c'est pas spécifique à Lille hein cette gradation, mais c'est spécifique à la démocratie participative. La gradation elle est sur 3 axes principaux à savoir: l'information, la concertation et la participation. Donc euh..., c'est d'ailleurs pas la participation le second terme. C'est...informa

Relance: *consultation ?*

R:voilà, l'information, la consultation et la participation.

Q:*Sur votre gradation à quoi renvoie l'information ?*

R: L'information c'est...(hésitante, elle réfléchit),c'est le fait de pouvoir associer les habitants, les tenir informés de l'évolution des projets, des choix politiques qui ont été faits Ça peut être une suite d'une réunion de concertation dans laquelle on les aura par exemple fait participer à des ateliers...des aménagements, ou à la suite d'une visite de terrain où ils auront faits des propositions, là c'est vraiment de la concertation, ou on aura construit plusieurs projets qui auront été présentés aux élus, et sur le choix final, on va de nouveau devant les habitants, et là on ne fait que de l'information.

Q:*Et la consultation ?*

R:La consultation c'est moins concret que la concertation. C'est une hypothèse où les services ou les élus ont plusieurs choix sur l'aménagement pour rester sur l'urbain et on leur demande leur avis sur ces choix. Mais euh, on n'attend pas d'eux des propositions concrètes. C'est plutôt une réflexion sur ce qui leur est proposé...la contribution personnelle...

Q:*Ok, on revient donc sur la concertation dans l'urbanisme. Comment décide-t-on de mettre un projet en concertation vu que pour le cas du GPU, tous les projets n'ont pas été soumis à concertation ?*

R:Euh, je n'en connais pas qui n'ait pas été mis en concertation. S'ils n'ont pas fait l'objet d'une réunion particulière, ils ont obligatoirement été présentés en conseil de quartier. Donc euh,

j'en connais pas qui n'ont pas été mis en concertation. Il y avait..., sur la ville de Lille on a changé un peu nos méthodes de concertation à partir de 2001 quand Martine Aubry est arrivée en tant que maire. La pratique qui existait auparavant concernant les réunions publiques ; elles étaient plutôt rares. Les réunions publiques elles étaient présidées par le maire-Pierre Mauroy à l'époque- très rarement par des élus thématiques. Et...je ne sais pas, peut être que la démocratie participative ne devait pas être beaucoup à la mode à l'époque, mais du coup, il n'y en avait pas beaucoup. La pratique c'était plutôt de rencontrer les représentants associatifs, les forces vives-pas dans un cadre grand public et ouvert-et en 2001 Martine Aubry est arrivée, sa première consigne envers les élus du mandat 2001-2008 ça a été : « aller vers les populations, écouter les, soyez ouverts ».Donc elle a fortement favorisé le fait de mettre en place des réunions publiques. Moi j'ai été secrétaire de mairie sur le Faubourg de Béthune à ce moment là et le Faubourg de Béthune était particulièrement moteur ...puisque on a fait 90 réunions publiques en 3 ans. On avait des réunions publiques sur tout. Chaque pied d'immeuble (rires) enfin, bon, bref. Euh..., tout ça pour dire quoi. Tout ça pour dire..., que la pratique a évolué. Mais je ne me souviens plus de votre question...

Relance: Comment met-on en concertation un projet particulier ?

R:Oui,voilà donc du coup, il y avait cette pratique fortement encouragée de mettre la concertation sur tous les sujets et quand le projet ANRU a été mis en place et puis le terme du GPU au milieu du mandat,...les élus ont décidé qu'il fallait suivre le projet et l'amplifier pour ce projet urbain parce que...,parce que c'est 500 millions d'euros, parce qu'il faut faire aboutir...,parce que c'est un projet qui impacte pas mal le quotidien des habitants. On a fait pas mal de déconstruction...,des gens qui ne sont pas habitués à bouger ...,donc quand on leur dit qu'on va démolir leur logement où ils habitent depuis une dizaine d'années c'est difficile à comprendre...,à entendre, en même temps.

Voilà, il y a eu la nécessité liée à la dimension du projet et son impact, mais ça s'inscrivait aussi...,politique de concertation forte. Donc il n'y a pas eu de décision expresse. On n'a pas pris le GPU pour dire : « holala, il va falloir faire de la concertation ».Parce que on s'est dit bon au fur et à mesure que vont avancer les choses, voilà ça suivra. La concertation elle est inscrite dans le mécanisme...,dans le calendrier euh...du déroulé du projet comme l'est la nécessité de lancer un appel d'offres pour avoir...,Donc voilà, à chaque fois, il y a un moment de concertation qui est prévu de toute façon. On sait qu'il va arriver, mais il est pas forcément planifié. C'est un peu notre difficulté parce que moi en tant que directrice de la démocratie participative, je suis incapable de dire combien de réunions de concertation je vais mener dans l'année au titre du projet urbain. Parce que c'est pas moi qui ait les dossiers techniques-c'est

clair-parce que même si je suis dans diverses réunions, j'attends les sollicitations de mes collègues...lancer les différents projets que je peux me dire; là ce sera peut être au second trimestre, là ce sera...là on nous a peut être un peu oublié quand même donc il faut qu'on accélère les choses. Euh...,mais j'ai pas de calendrier..,et les réunions sur le projet urbain, on en fait depuis 2005 entre; en gros entre 60 et 90 réunions publiques par an sur Lille. Et sur le projet urbain, c'est entre 10 et 50 quoi en fait...les années fastes quoi !

Q:*Ok,bien,puisque vous avez une large palette d'outils de concertation. Comment le choix est-il effectué ?*

R: Tout dépende de la nature du projet soumis à concertation, du moment où on fait la concertation et aussi du public visé.

Si on en est à un moment où le projet n'est pas encore bien défini, où on s'adresse à une large...population, on va se baser sur une réunion publique classique. Plus on va rentrer dans la mise en œuvre du projet, des choses plus précises, on fera euh...,on s'appuiera plus sur des formats de réunions type atelier où on peut avoir des échanges avec des habitants, on a des plans..,ils peuvent se déplacer sur site, on a des architectes qui viennent expliquer avec des maquettes.

Il n'y a pas de cadre type ou on se dit; si ça concerne un immeuble ou un logement, ce sera une réunion publique. Si ça concerne une place, ce sera un atelier. Non, tout est fonction de ces..il y a trois critères en fait: la temporalité, la nature du public et puis le projet.

Relance: *Auriez-vous des exemples concrets que vous pouvez prendre relativement au GPU ?*

R: Quel type d'exemple ?

Relance: *Exemple concret de concertation sur un projet pas bien avancé !*

R: J'ai pas d'exemple précis car ils sont tous bien avancés. Euh.....

Relance: De toute les façons vous pouvez parler de ce qui s'est fait depuis que vous êtes à la tête de ...

R: Bah..,toutes ces choses là, je ne peux pas parler en détail de tous les projets qu'on a mené. On en a encore mené un la semaine dernière à Magenta-Fombelle qui est sur le quartier de Wazemmes, c'est un site associé de l'ANRU parce qu'on a 14 sites associés dans la ville. Et...sur Magenta on travaille dans le cadre de l'ANRU depuis...2000...les élections c'était en quelle année...,2008, donc depuis 2006. Il y a eu une grosse opération menée avec le bailleur pour la résidentialisation de la résidence et la rénovation d'ailleurs. En suite on a travaillé sur l'installation d'un centre de petite enfance, maintenant on travaille sur l'installation d'un square et d'une aire de jeu. Et...tout au long du projet on a mis en place différentes concertations qui

sont allées de la réunion publique au lancement, ensuite on a fait les diagnostics d'usages avec les habitants, on a mobilisé les enfants du CME (conseil municipal d'enfants) qui souhaitaient mener une enquête auprès de leurs copains qui habitent là, pour savoir ce qu'ils voulaient comme jeu, comme aire de jeu, comment est-ce qu'ils vivaient les aménagements et tout ça. On a fait fait encore...des visites d'usages...,on a monté un groupe de, d'habitants témoins, enfin d'habitants-relais qui ont suivi les travaux de résidentialisation et du centre de petite enfance. Parce que c'était vraiment en cœur d'îlot quoi. Et c'était très ennuyeux pour les habitants. On a fait le point très très régulièrement avec les habitants. Et puis là, la semaine dernière, la réunion qu'on a tenu était pour savoir la façon dont ...Puis voir comment on allait travailler, leur annoncer le lancement des travaux du square et de l'aire de jeu. Et voir comment on termine l'opération. Donc on a fait un petit diagnostic d'usage pour voir ce qui va, ce qui va pas, ce qu'il faut revoir, et puis on va les revoir d'ici un mois ou deux pour le bilan, après qu'on aura contacté le bailleur et les services techniques pour répondre à leur demande.

***Relance:** Je prends un autre cas. Ce qui s'est passé sur Gide-Vallès, pouvez-vous en parler ?*

R:Quoi?Qu'est-ce qui s'est passé sur Gide-Vallès? Pour moi, rien de spécial. Qu'est-ce qui s'est passé sur Gide-Vallès? C'est du relogement, c'est ça ?

***Relance:** Gide-Vallès, je pense que c'est...avec Pierre Gangnet ?*

R:(sourire) On a eu de la chance de tomber sur un cabinet d'urbanisme très sensible aux questions de concertation. Ce n'est pas toujours le cas quand même. Et, lui il nous a accompagné depuis le début lorsqu'il a été choisi. Il est venu faire des réunions...Sur lequel il avait candidaté et pour lequel il avait été retenu en tout cas. On a fait très vite des réunions, des ateliers avec les habitants et lui, et puis son paysagiste *Benoît Flipo* là, qui lui est associé. Donc voilà, on a fait des ateliers, on avait un plan, des petits groupes, c'était très sympathiques d'ailleurs, on a beaucoup rit(rires),et on a fait des diagnostics d'usages, ils ont travaillé dans leur coin, et dernièrement on refait une réunion à l'issue de présentation du projet final. Moi, il n'y a rien de spécial à retenir. C'est dans le processus habituel de concertation, bref.

***R:**Avez-vous des cas de cabinets pas sensibles à la démarche de concertation ?*

Q:Oui,oui,bon un projet, mais qui est limite ANRU. Il y a une partie qui est dans l'ANRU mais une grosse partie qui n'est pas dans l'ANRU. C'est sur les *Bois Blancs*, tout ce qui est rives de la Haute Deule, ou on a...,c'est pas un cabinet, c'est un aménageur, la SORELI pour pas la citer, qui travaille bien, mais qui a tendance à considérer qu'elle a pas forcément le temps d'aller voir les habitants, ou que ça l'empêche d'avancer quoi. Donc, on est...,on doit toujours les solliciter pour faire ce genre de chose, ou alors, si c'est...parce que c'est inscrit, on

doit faire une réunion de concertation au moins, on est toujours sollicité très tardivement, et on a du mal à mettre les réunions en place quoi. Voilà, sur les rives de la Haute Deule, je pense qu'on a été sollicité très tardivement quoi. Cet aménageur, on le retrouve sur pas mal de projets de la Ville hein, puisque c'est un des partenaires principaux de la Ville

R:

Fin de l'entretien.

Entretien avec Elodie de Vreyer et Anthony Delannoy, mairie de Lille, direction du grand projet le :

Elodie : Il ne faudra pas me mettre la pression, c'est mon avant-dernier jour en mairie, donc une bonne heure, ça vous va ?

Enquêteur : OK, je pense que ça ira, donc : Est-ce que vous pouvez présenter votre parcours et comment est-ce que vous êtes arrivé au GPU ?

Elodie : Moi en fait je suis, à la base j'ai fait des études d'histoire et de sciences politiques. J'ai été journaliste et puis dans la presse locale j'avais le sentiment d'avoir fait un petit peu le tour du métier, donc comme les questions d'urbanisme m'intéressaient et qu'il y avait un poste qui se créait comme chargé de communication au grand projet urbain, moi j'ai postulé voilà.

Enquêteur : En gros c'est quoi le grand projet urbain ?

Elodie : Le grand projet urbain c'est un plan, enfin un programme de rénovation urbaine des quartiers, donc ça a un coût, enfin l'investissement qui correspond à peu près à 500 millions d'euro qui est essentiellement concentré sur la rénovation des quartiers de *Lille-sud*, de *Moulins porte de Valenciennes* ; et puis également d'autres opérations plus ponctuelles dans la vie de construction de logements puisque l'idée c'est de construire des logements parce qu'il y a une forte demande mais aussi de rénover tout le cadre de vie, construire des équipements, rénover des voiries, etc. Et donc dans le cadre de cette politique du logement, le souhait c'est d'harmoniser un petit peu au niveau des différents quartiers de la ville et des proportions entre le logement social et le logement privé et donc le fait qu'on mène des opérations dans le cadre du grand projet urbain, des opérations également ponctuelles sur certains quartiers pour construire du logement social dans des quartiers où il y en a en proportion assez peu. Sinon l'essentiel du grand projet urbain est quand même concentré au moins sur *Lille-sud*, enfin plus de 250 millions d'euro qui y sont investis et puis également les secteurs des *porte de Valenciennes* et de *Moulins*.

Enquêteur : Quels sont les différents volets/objets, vous avez parlé de logement...

Elodie : Donc il y a la construction de 3000 logements neufs, y a aussi la rénovation ou l'amélioration des pieds d'immeubles de 3000 d'environ également 3000 autres logements, après il y a la création ou bien la rénovation entière d'une dizaine d'équipements, des créations de rues, de voiries, de parcs, voilà également d'immeubles de bureau, d'immeubles de commerce, donc c'est tout ça.

Enquêteur : Et est-ce qu'il y a des phases précises dans la mise en œuvre du projet ?

Elodie : Qu'est ce que vous entendez par des phases ?

Enquêteur : C'est-à-dire, je ne sais pas est-ce-qu'il y a des découpages temporels, est-ce qu'il y a une phase de conception, une phase de mise en œuvre, est-ce-qu'il y a des découpages temporels ?

Elodie : Les projets ne sont pas tous au même niveau d'avancement. Il y en a qui ont été, il y a certains projets qui avaient déjà été muris dans le cadre, enfin antérieurement à la signature de la convention avec l'ANRU. Donc on a profité ; ces projets là qui sont des projets qui de toute façon auraient pu se faire qui étaient déjà entre guillemets prêts, donc on les a inscrits dans cette convention. Ce qui a permis de démarrer ces opérations là très tôt et puis après, enfin le phasage c'est un peu en continu, parce que si vous voulez, chaque projet a son temps propre. Il y a des choses qu'on a pu faire tout de suite, y en a d'autres par exemple des constructions de logements neufs sur une friche, il faut d'abord avoir faits les voiries. Donc chaque projet a son timing. On ne peut pas dire que vraiment il y a des phases très marquées dans le temps. On pourrait dire qu'on a fait toute là..., ça serait faux de dire qu'on a fait toute la partie je ne sais pas de concertation, et puis après toute la mise en œuvre. Là il y a des projets sur lesquels on n'a toujours pas des permis de construire et d'autres qui sont déjà inaugurés, donc voilà.

Enquêteur : C'est quoi les enjeux du grand projet ?

Elodie : Les enjeux du grand projet urbain c'est la rénovation du cadre de vie, c'est la mixité sociale, et puis une certaine ambition, enfin pour des quartiers qui sont souvent délaissés, une ambition de faire de vraies, des belles choses c'est pas uniquement dans les centres villes mais aussi dans ces quartiers là. Il y a la rénovation du cadre de vie, la mixité sociale, et puis le besoin en logement, enfin le souci de répondre à ce besoin en logement est très important aussi puisqu'il y a j'ai plus le chiffre en tête mais je crois que c'est 14 000 demandes de logements sociaux en attente à vérifier je ne suis pas sûre. Mais en tout cas il y a une très forte demande et en même temps il y a des demandes en logement social mais aussi des demandes de logement en accession à la propriété notamment en accession aidée à la propriété sous condition de ressources, donc c'est aussi des choses auxquelles, que la ville essaie de promouvoir, de travailler, puisque évidemment c'est pas la ville elle-même qui construit mais c'est qu'au moins on met en œuvre des conditions favorables et comme on met aussi là, on suit très précisément les projets, on met entre guillemets une pression pour faire en sorte que se construisent des types de logements dont on pense que la ville a besoin, donc pas trop de logements petits, enfin arrêter de faire que de petits logements pour des étudiants parce que

l'on sait que le marché le fait naturellement , donc le marché ne fait pas naturellement ni des logements d'accession sociale, à la propriété ni des grands logements . Donc c'est comment on travaille avec des bailleurs, des promoteurs pour qu'ils inscrivent ça dans leur programme.

Enquêteur : Quel est le rôle des élus dans la mise en œuvre du projet ?

Elodie : Les élus, ils valident les étapes, c'est eux qui valident sur les propositions, les techniciens, les grandes orientations, ils proposent des idées, des grandes priorités, après ils valident les propositions des techniciens sur comment on répond à ces grandes priorités qui ont été définies par les élus. Le rôle c'est de s'inscrire dans les orientations qui ont été définies politiquement et puis après de faire valider ces déclinaisons finalement pratiques, ces déclinaisons concrètes des grandes priorités municipales. Voilà et après ils suivent le projet.

Enquêteur : La question suivante c'est le rôle des techniciens bien entendu

Elodie : Le rôle des techniciens c'est d'appliquer justement, de décliner par rapport aux priorités municipales. Leur rôle par rapport aux grandes orientations définies, validées par les élus de leurs donner un peu de concret, de les décliner et de préparer un petit peu les différentes étapes et de penser à faire valider aux élus au fur et à mesure.

Enquêteur : Et les habitants ?

Elodie : Le rôle des habitants dans les projets ? Bah...Anthony...

Anthony : C'est important puisqu'on fait les projets pour eux, c'est un volet important. Leur parole est importante étant entendu tout de même que ce n'est pas eux qui vont décider au final du projet mais... on les écoute. On prend en compte leurs souhaits dans la mesure du possible. C'est bien normal

Elodie : Ils ne peuvent pas avoir à degré d'intervention dans les projets qui soient égal à celles des techniciens, des élus, enfin pas dans le suivi, mais enfin c'est vrai que ce soit dans la cumulation, la concertation on essaie évidemment de les tenir informer. Puis c'est vrai qu'effectivement, les projets, ils sont faits aussi par rapport à des attentes ont été dites, car vous parlez des logements typiquement, c'est pas pour rien qu'ils font partie des priorités du mandat puisqu'on sait qu'il y a une très très forte demande, on fait des maisons individuelles ou alors des maisons de ville parce qu'on sait aussi que ça correspond à une très forte demande, donc on voit des choses qui répondent vraiment à des préoccupations concrètes exprimées par des habitants.

Anthony : La décision est prise en prenant en compte toutes les composantes du projet que ça soit du au niveau financier. La parole des habitants est tout à fait importante

Elodie : Les contraintes techniques

Anthony : Les contrats techniques sont importants une fois qu'on a tout ça sur un volet, on peut trancher par rapport à ça. Il y a effectivement plusieurs vecteurs et plusieurs facteurs qui entrent en compte dans la décision.

Enquêteur : A quoi renvoie la communication ici de manière concrète ?

Elodie : Il y a plusieurs outils, enfin plusieurs fins de communication. Il y a la communication générale sur les projets via des outils classiques, le journal, les journaux de quartiers. Après, on a développé des outils plus spécifiques qui sont des sites internet spécifiques au GPU, des vidéos en images de synthèse et surtout on développe aussi des... La communication elle passe aussi vraiment par le terrain. C'est tout un travail qu'on mène avec les différentes structures qu'on a identifiées comme des relais d'information sur le terrain, que ce soit dans les quartiers, les centres sociaux, les UTPAS, etc. on essaie de faire en sorte qu'ils soient eux-même tenus vraiment régulièrement informés de ce qui se fait. Il faut qu'après ils soient en capacité de répondre aux interrogations des habitants qui n'ont pas forcément accès ou qui s'intéressent pas ou parce que aussi parfois les gars de maîtrise sont des gens qui ne lisent pas le journal du quartier. Il y a des communications classiques écrites et puis après il y a des communications orales, informelles qui peuvent être faites via ces différents relais qu'on a, puis qu'on essaie de rencontrer de tenir informer et tout ça.

Anthony : Ce qui permet aussi de répondre aux questions bien précises, plus précises ou de renvoyer vers nous par exemple quand il y a pas un point précis du le projet et que les associations ne savent pas répondre à ça, elles peuvent nous contacter.

Enquêteur : *Est-ce-qu'il y a des individus, des services ou des organisations ici à l'intérieur de la mairie ou alors qui sont particulièrement impliqués ? C'est vrai que vous avez énuméré un certains nombre de revers, mais est-ce-qu'il ya des individus, des organisations qui sont particulièrement impliqués dans les opérations de communication ?*

Elodie : Je dirai que la communication elle passe à la fois par mon camarade et moi, ensuite par les personnes ici en mairie qui sont aussi beaucoup sur le terrain donc faut savoir pour la politique de la ville essentiellement, un petit peu également les urbanistes parce qu'ils sont souvent sur le terrain donc ils sont amenés à rencontrer des interlocuteurs, puis il y a également les mairies des quartiers.

Anthony : Il y a aussi les maires de quartiers qui sont repérées par les habitants. Quand on a un problème d'ordre, d'intérêt public ou qui concerne tout le monde, on va à la mairie de quartier.

Elodie : C'est vrai que quand on fait des documents de communication par exemple on fait lire par la mairie du quartier parce que des fois, c'est elle qui nous a saisi puisqu'elle

souhaitait qu'on fasse quelque chose et puis c'est pour bien vérifier qu'on est dans le même tempo par rapport à la façon dont les gens reçoivent les choses dans le quartier. Parce que, c'est vrai que c'est effectivement le représentant de la ville dans le quartier. Dans les quartiers, il y a des informations qui partent dans les deux sens. Ils nous font remonter des choses en disant, « ce serait bien de faire ceci parce qu'on a l'impression que certains projets on n'a pas bien communiqué dessus », et puis dans l'autre sens quoi...

Anthony : C'est mettre en phase le projet urbain avec l'ambiance du quartier. Je crois que c'est important aussi. Eux ils sont en première ligne du quartier que ce soit la politique de la ville, etc., les associations on s'appuie dessus pour concevoir la communication.

Enquêteur : *Est-ce-que ces différents partenaires dans les opérations de communication, il y a un cadre formel d'échange ou ça se fait comme ça ?*

Elodie : C'est un petit peu compliqué. On a un groupe de communication bien sûr mais qui réunit pas forcément l'ensemble de ces acteurs là et donc c'est plus un lieu où on fait des points d'échange de ce que font les uns les autres. Mais il y a beaucoup de choses qui se passent en direct avec, mais moi je crois beaucoup plus en l'efficacité de donner des coups de fils beaucoup plus ciblés à la personne ou des personnes qui sont concernées que de faire faire à chaque fois des grandes réunions. C'est vrai on fixe un cadre un peu global. On dit tient dans les six prochains mois on va faire tel et tel par rapport à l'avancée du chantier, par rapport aux attentes des habitants qu'on a pu cernées. On fait un plan genre les prévisionnels mais après je préfère qu'on fasse les choses dans le cadre du parcours mais on implore à chaque fois que les interlocuteurs concernés par le projet plutôt que de faire des grandes réunions avec quinze personnes.

Anthony : Par contre il y a des outils qui permettent de formaliser, d'avoir un temps de communication comme par exemple **les deux pages dans les magazines** qui sortent tous les mois, dans les journaux de quartier, tout ça. Les partenaires savent aussi qu'on a ces outils là, ils peuvent aussi nous interpeller sur certains points via des articles.

Elodie : Dans les quartiers, dans **les journaux des quartiers, tous les mois on insère un recto-verso uniquement sur le GPU**. C'est un truc qui marche pas mal. La communication sur ce genre de choses, dans la mesure où c'est un projet multi-partenarial la communication est quelque chose d'extrêmement... la mutualisation de la communication vue de l'extérieur, *on pourrait entre guillemet rêver d'une communication vraiment mutualisée. C'est quelque chose qui est... quelque chose qui est utopique parce que chacun a déjà ses propres intérêts. Les intérêts d'un organisme HLM ne sont pas forcément ceux de la mairie etc. Et donc, donc, ce qui est important, c'est plutôt de vérifier le contenu des informations qu'on communique et*

qu'il y ait pas le hiatus, de contradiction entre l'information d'un communiqué de la ville avec celui d'un communiqué d'un partenaire sur le même sujet. Mais après, ça relève de l'ordre de... c'est utopique d'espérer arriver à avoir un espèce de com vraiment partagée quoi. Parce qu'il y a trop d'enjeux derrière qui font... des enjeux de pouvoirs et souvent des règles de fonctionnement très différentes suivant les différents...suivant les différents partenaires. En ce serait une usine à gaz quoi. Ça prendrait beaucoup de temps pour pas grand-chose.

Enquêteur : *Si je comprends bien il n'y a pas vraiment une coordination dans la communication qui est faite par les différents partenaires. Les différents services de communication ne se rencontrent pas forcément ?*

Elodie : *Si, on se rencontre mais c'est pas formalisé, mais après il y a pour moi en terme de communication, il y a un moment, sur les chantiers, enfin sur les projets comme ça , il y a des temps forts de communication qui s'imposent quand même plus ou moins. Quand on a lancé le projet et que les gens n'en avaient jamais entendu parler et il faut organiser, il faut réfléchir à comment on communique sur ce projet que les gens ne connaissent pas du tout, après y a des moments où le chantier démarre, donc pour moi ça relève un peu du bon sens. Ça s'impose au cas où on peut bien dire lors de ces réunions il y a tel chantier, tel bailleur qui commence l'année prochaine et demander au bailleur est-ce que vous avez prévu d'en parler etc. Après, mon rôle s'arrête là. je ne vais pas mettre le fusil sur la tempe au chargé de communication de notre organisme pour lui dire il faut absolument voilà.*

Je veux dire on est dans la coordination, sur l' échange d'information pour dire à tel moment, je pense que je vais mettre un focus, ou bien faire un film sur le logement par exemple ou sur le repas mais après c'est des limites, on n'a pas le...j'ai pas le pouvoir de faire en sorte que tout le monde répercute mon info à moi. C'est du partenariat. Ça ne peut pas être du dirigisme. Ça n'aurait pas de sens.

Enquêteur : *Vous avez parlé de groupe communication, est-ce-que vous pouvez en dire plus ?*

Elodie : *C'est un groupe qui se réunit, qui s'était monté autour du relogement parce qu'au début du projet on avait besoin pour le coup de mettre en place un petit groupe commun qui était comment expliquer de façon pas trop compliquée les différentes étapes du logement, donc il y a eu un travail en partenariat avec les bailleurs pour faire un petit guide illustré etc. donc quelque chose qui a été fait par la ville mais vraiment avec la participation des bailleurs. C'est écrit dans le cadre de ce groupe là et c'est un groupe qui continue à se réunir, mais qui encore une fois, on monte des opérations de communication, mais je ne vais pas après parler*

des évènements que l'on organise régulièrement par exemple on a fait des réunions...des réunions pour... c'est plutôt un goûter de Noël et on propose à des familles déjà relogées de revenir là où ils habitaient pour rencontrer des familles en attente de logement pour qu'elles puissent se retrouver et échanger un peu sur leur vécu. On a fait des réunions avec des locataires pour leur présenter des programmes neufs qui allaient sortir pour qu'ils puissent éventuellement y prétendre. Ça c'est des choses, des sujets dont on discute dans ce groupe com liés au relogement.

Après on a aussi par exemple essayer de mettre en œuvre avec ces partenaires une charte d'habillage des panneaux de façon à ce que tous les panneaux des chantiers qui sont prêts soient habillés de la même façon. C'est un ensemble de choses qui ont été mises en place à l'intérieur de la ville par un autre service. Mais après leur boulot c'était aussi de voir avec des chargés de communication comment on mène en interne les arrivées de façon à faire en sorte que ces panneaux là soient utilisés par l'ensemble des acteurs du projet. C'était un travail de longue haleine, mais ça a finalement porté ses fruits.

Anthony : C'est le cas aujourd'hui.

Elodie : c'est qu'entre deux il y avait nécessité de faire des réunions bilatérales, comme par exemple avec un bailleur social *Vilogia* avec lequel on a fait deux ou trois réunions pour balayer toutes les actions de com à mener avec eux. Parce parce eux, ils avaient des logements neufs qui étaient livrés d'autres qui étaient rénovés. On a balayé un petit peu l'actualité des six mois à venir et puis on a décidé ensemble de qu'on allait faire. Est ce que c'est plutôt une visite de presse ou est ce que c'est une visite avec les habitants. Enfin bon voilà quoi. A quel moment on le fait quoi. Et vu l'ampleur on est obligé de faire plutôt les choses en bilatéral parce que sinon vous imaginez juste pour cette année il doit y avoir, j'ai pas les chiffres en tête, 70 chantiers qui..., rien que pour le projet GPU. Donc on ne peut pas coordonner avec l'ensemble des acteurs comme ça un projet de 70 chantiers quoi ! Avec, je ne sais plus combien il doit y en avoir de partenaire dans le projet. Il doit y en avoir une vingtaine de partenaire dans le projet. Ça serait des réunions qui serviraient à rien.

Enquêteur : **En règle générale c'est quoi les enjeux des différentes opérations de communication ?**

Anthony: Tout dépend de la nature du projet sur lequel on communique aussi. Il peut avoir un enjeu différent sur chaque chose quoi. Ça peut être un problème sur un chantier. Il y a des plaintes il faut qu'on établisse une communication, l'enjeu va être de voir comment on communique pour résoudre les soucis. Après ça peut être un début d'une opération pour avancer le projet de logement, Ça peut être de la concertation dans le cadre du projet

puisque'on a besoin de l'avis des habitants pour faire le projet. Ca peut être avant le lancement des travaux pour expliquer aux gens comment ça va se passer.

Enfin tout dépend de la nature du projet dont l'enjeu est différent à chaque fois. Le seul lien commun entre les deux c'est de s'assurer que on est dans la proximité, dans l'information et que la plus grande partie des gens soit au courant de ce qu'on va faire. Le véritable enjeu c'est ça. C'est que les gens ne découvrent pas un matin une pelleuse qui vient détruire le bâtiment d'en face quoi. Et qu'ils sachent que la pelleuse sera là lundi à huit heures pour détruire le bâtiment.

Enquêteur : **Vous avez souligné vous-même qu'il y avait en fait plusieurs petits projets. Comment est-ce que ça se passe pour décider de communiquer ? Est-ce qu'il y a une procédure particulière que vous suivez?**

Elodie: Moi j'essaie encore une fois de regarder un petit peu sur la sphère , enfin il y a plusieurs choses, il y a le développement d'un certain nombre d'outils, mais après, sur les projets eux-mêmes, j'essaie de regarder à l'échelle de six mois ou un an tout ce qui va se faire et puis donc tirer un peu les grandes lignes directrices et puis après de proposer un schéma d'actions que je fais valider par les élus. Un plan de com. quoi.

Enquêteur : **Donc en fait il y a plan de com. à six mois, à peu près ?**

Elodie: A peu près oui.

Anthony : C'est plus dur après au-dessus parce que les projets urbain, c'est des choses qui peuvent bouger, qui peuvent prendre du retard dans les travaux, qui peuvent donc si on fait plus loin on est plus dans, comment dire, on prend plus de risques parce que si on fait un prolongement des manifestations si le chantier prend du retard ou dans la gestion.

Elodie : Faut savoir que si on est sur ce genre de projet il doit y avoir une certaine souplesse dans la mise en œuvre quoi, parce que ce n'est pas.

Enquêteur : **Vous avez parlé d'un certain nombre d'outils qui sont développés, comment est-ce que vous choisissez précisément un outil plutôt qu'un autre ?**

Anthony : Ca dépend vraiment du sujet. On ne va pas communiquer de la même manière sur un projet où il y a dix logements comme sur un ensemble de logements d'ailleurs sociaux où il y a 210 logements. Ça ne va pas être le même type de communication.

Elodie : Il y a la communication institutionnelle en tout cas avec des outils classiques qui passe plutôt par l'écrit et puis après il y a vraiment toute la communication plus informelle, relationnelle dans l'oral etc. les gens qui vont être logés, on ne peut pas se contenter de leurs envoyer un document en leurs expliquant voila comment vous allez être logés ; il y a certains, il faut aller les rencontrer plusieurs fois, etc. L'enjeu, il n'est pas le même que quand vous

souhaitez informer les habitants de Lille-sud pour leur dire que le quartier va changer. Ce n'est pas suffisant le vecteur écrit, mais ça déjà être une première étape. Donc pour rejoindre Anthony, dans la communication parfois c'est informer, c'est toujours informer, il y a parfois c'est rassurer, crédibiliser. C'est vraiment quasiment, au cas par cas, il y a des cas de figures très différents. On a des fois des gens qui sont très contents qu'on vienne faire des transformations, y en d'autres qui ne sont pas contents du tout et la majorité ils n'ont pas trop d'idées sur la question. Donc c'est pour ça qu'on est obligé de développer plusieurs outils, bon forcément quoi.

Enquêteur : **Et sur les opérations de communication en terme de budget ?**

Elodie: Qu'est-ce que vous voulez savoir ?

Enquêteur : **Ça a forcément un coût et puis ça implique une évaluation, vous évaluez forcément le coût. Je suppose en fait que quand vous voulez mettre en place une opération, vous évaluez à peu près ce que ça va vous coûter, un budget d'année ?**

Anthony : Pour un budget d'année, ce qu'on a dépensé on ne peut pas entrer dans ce cadre là. Après y a des opérations aussi qui sont prioritaires, des contrats de toute façon et que effectivement on sait très bien qu'il y a des marges de manœuvre à ne pas dépasser et puis des outils maintenant que l'on connaît bien. On connaît le prix d'un panneau, le coût d'un journal. Après, ce sont des outils qu'on connaît bien. Et puis il y a des opérations prioritaires sur lesquelles on ne va pas se poser de questions et d'autres où il va y avoir plus d'interrogations.

Enquêteur : **Vous avez parlé d'une double page qui est prévue dans les journaux de quartier ?**

Elodie : Le journal du pont c'est le journal de quartier Lille-sud. Probablement ce sera fait pour la *porte de Valenciennes* mais pour le moment c'est pour le journal de quartier de Lille-sud. **Il y a deux pages en fait d'actualités dans le journal Lille-magazine tous les mois qui est distribué à tous les lillois. Puis après il y avait cette double page recto-verso qui est glissée dans le journal du quartier de Lille-sud. Et puis ça fait trois ans qu'on a mis cela en place, dans lequel il y a, à la fois des présentations de nouveaux projets, des infos pratiques sur les chantiers puisque c'est vrai que c'est aussi un de nos enjeux. Dans un quartier où il y a beaucoup de chantiers ça peut quand même créer des complications des fois de circulation, des choses comme ça. C'est aussi dans la com de proximité qui est un de nos enjeux et puis des fois également des interviews d'architectes, voilà c'est un peu l'actualité du chantier, enfin l'actualité du grand projet urbain de Lille-sud.**

Enquêteur : **Est-ce que vous pouvez parler du site internet ? Pourquoi il a été, comment est-ce qu'il a été mis en place, quelles sont les objectifs qui sont poursuivies à travers sa mise en place ?**

Elodie: Il a été mis en place parce qu'il y avait la volonté des élus de donner plus de visibilité au projet. Pour les lillois et aussi pour l'extérieur. Et il a été surtout mis en place parce que le site internet dans sa configuration de l'époque ne permettait pas de présenter vraiment un projet de façon satisfaisante, c'est-à-dire pour montrer, donner à voir des quartiers qui sont en totale rénovation, enfin le site internet ne permettait pas de montrer des images dont le projet foisonnait. Ce n'était quand même pas très très beau et donc l'arborescence du site internet de la ville, sa configuration ne permettait pas finalement de valoriser l'image. On restait dans un truc très textuel. D'où le fait qu'on a développé notre site internet spécifique en flash, l'idée c'était de faire quand même quelque chose d'assez accessible c'es-à-dire qui n'a pas énormément de textes. Par contre il n'y a pas mal de documents à télécharger, pas mal de ressources, des photos, des vidéos. Donc faire la place à l'iconographie pour montrer l'importance des transformations à venir.

Enquêteur : **Est-ce que vous avez une idée de sa fréquentation ?**

Elodie : Je n'ai pas les derniers chiffres là actuellement mais je crois je pourrais vous les donner c'est mon collègue webmaster qui pourra vous donner ça.

Enquêteur : **Comment est-ce qu'il est administré, est-ce qu'il y a d'autres personnes qui s'en occupent également ?**

Elodie : Non, c'est un prestataire externe qui le fait et puis il y a un certain nombre d'éléments contenus en l'occurrence des actualités, des infos chantiers et l'intégration de nouvelles ressources et de vidéos, c'est moi qui les fait.

Anthony : Et puis il évolue une fois au moins par an, il y a des évolutions.

Enquêteur : **Il est actualisé ?**

Elodie: Il est actualisé.

Enquêteur : **Est-ce que vous pouvez nous parler de la participation ?**

Anthony: Participation des habitants ?

Enquêteur : **Oui participation des habitants.**

Elodie: Je pense qu'elle vous a expliqué. C'est vrai qu'il y a des projets sur lesquels ça n'a pas été possible, des projets sur lesquels on a pu, enfin concertation avec des habitants. Je pense qu'elle vous en a parlé de toute les façons il y a un agenda formel. Il y a un peu également l'aménagement du *mail Gide Vallès* au sud, la place de gaules, la place scar collet et la place garogne également à l'île sud. Donc puis également le secteur de membi, dit

membri à *Wazemmes*. Là ce sont quatre des projets sur lesquels on a mis en place des ateliers de participation avec les habitants. Donc les ateliers ça a pris des formes diverses, je pense qu'elle vous a expliqué mais c'est vrai qu'on essaye de travailler avec les architectes des projets et puis des maquettes enfin, c'est finalement assez classique. C'est sur les quatre opérations qu'on a délivré sur le volet vraiment concertation après les autres opérations qui concernent dans la consolidation du projet, là c'est plus les projets qu'on peut faire en cas de projets mémoire, puis des projets associatifs qui donnent la parole aux habitants pour faire soit des projets mémoire mais les cafés des paroles, des choses ou des structures des fameux lieux, des associations où on va interroger des habitants sur la façon dont ils étaient arrivés dans les quartiers, ou la façon dont ils vivaient dans les quartiers. Ça c'est des choses qui sont financées par le CUCS contrat urbain De cohésion sociale, mais ils sont aussi importants parce que nous on a récupéré beaucoup de choses intéressantes qui sont faites aussi dans ce cargot là. En fait si on n'est pas là dans la construction de la ville par les habitants, on est dans quelque chose qui est plus de l'ordre de la mémoire, de l'appropriation du projet.

Anthony : Faire le deuil de l'ancien quartier pour, le deuil c'est un peu un mot fort mais ...

Enquêteur **Est-ce que vous pouvez revenir sur ce que vous avez appelé projet mémoire ?**

Elodie : Les projets mémoire en fait c'est sur le quartier il y a des groupes mémoire. Et, qui réunissent des habitants et puis certaines structures du quartier. Et donc ils travaillent chaque année, ils choisissent un secteur où il y a une thématique donnée. Et donc des personnes du groupe Mémoire font à la fois..., cherchent parfois dans leurs archives personnelles, et cherchent aussi dans la vie, dans l'enceinte du quartier, trouvent tous les moyens possibles imaginables pour proposer, et généralement c'est l'occasion des journées du patrimoine, pour proposer une exposition sur cette thématique, sur la thématique qui a été retenue. Donc par exemple on avait fait une belle exposition dans le secteur de Moulins qui s'appelait des *fortifs au péril* qui racontait bien justement l'histoire du secteur autour de la Porte de Valenciennes qui était il n'y a pas encore longtemps un périmètre de fortifications qui a été démantelé et puis qui, dans les années 50, s'est construit de HLM un petit peu partout, dont les barres qu'on est entrain de rénover, qui sont les derniers éléments qui n'ont pas été rénovés puisque beaucoup de ces barres sont restées, ont subis des travaux importants de rénovation.

Pour illustrer cette exposition. Par exemple, en général on essaie la rénovation en perspective avec des travaux plus photographiques. On a par exemple, cette expo, elle était accompagnée justement de portrait d'habitants et puis de retranscription d'entretiens qu'un historien avait réalisé justement avec les habitants de ces immeubles là dans le secteur de la Porte de Valenciennes. En fait, à côté il y avait vraiment le côté recherche historique qui était couplé à

des témoignages des habitants qui disaient ; « je me souviens, quand je suis arrivé à tel endroit, il y avait des gendarmes qui habitaient dans cet immeuble là. » Cet puis également des portraits photographiques des gens. Ça c'est une dynamique..., ce sont des choses qui sont également..., ça existait avant, les projets mémoires existaient avant qu'on ne mette en veille et c'est vrai qu'on essaie dans la mesure du possible à un moment de faire en sorte d'aiguiller pour l'année en cours, l'année à venir, d'aiguiller le groupe Mémoire vers des parties du quartier qui sont vraiment entrain de changer quoi. Même si des fois, ils travaillent des sujets très très patrimoniaux qui n'ont rien avoir avec la rénovation urbaine. Mais bon, là il y a une convergence à un moment, ça nous paraissait assez logique d'utiliser des choses qui fonctionnaient déjà.

Enquêteur : **Et les cafés paroles ?**

Elodie: Les cafés paroles c'est un peu la même idée. Ceux là s'étaient développés à gorge en tête année propre au port de moulin ou au *porte de Valenciennes*. c'était par le biais d'une association où on a rencontré des femmes magrébine qui avaient fait des cafés paroles, qui se retrouvaient une fois par semaine, une fois par mois autour d'un café et puis elles faisaient témoigner sur leur vie et donc elles ont fait des enregistrements audio de ces choses là quoi et puis Ça été en partie utilisé pour nommer surtout qu'on a fait l'année dernière au mois de juin à la Maison de Folie en fait toute cette matière, tous ces entretiens, toutes les vidéos qui avaient été faites, les expositions, tout ça a été remis en scène par un scénographe pour entrer dans la richesse de tout le travail associatif et des habitants sur cette thématique là pendant la dédicace, une très belle exposition.

Enquêteur : **Et c'est quoi le nom de l'association ?**

Elodie: K.O.A.N.

Enquêteur : **Je vais revenir sur la dimension écrite de la communication. En dehors des deux pages dans le journal des quartiers, est-ce qu'il y a d'autres productions écrites ?**

Elodie: Et bien oui, à chaque fois qu'il y a des réunions publiques, à chaque fois qu'il y a un chantier qui démarre, on fait des tirer à part, on fait un certain nombre. Oui, puis après on fait des..., réunions publiques, donc des documents, des tracts comme celui-ci qu'on distribue dans un périmètre qu'on adapte à chaque fois évidemment. On fait un toute boîte suivant le périmètre qui est pertinent. donc quand on lance un chantier pareil suivant l'impact, ou s'il n'a pas du tout d'impact sur les rues on informe, mais sur un périmètre restreint autour du chantier. si on sent que ça va perturber la circulation on informe évidemment sur un rayon beaucoup plus large. C'est pour et c'est vraiment qu'on ne peut pas, à chaque fois il faut se poser des questions, prendre une carte, on ne peut pas mettre en place des procédures un peu

figées parce qu'il faut vraiment se poser la question par rapport au contexte du quartier, etc. il y a un tas de choses pour dire tient là on va communiquer sur un périmètre restreint ou sur un périmètre beaucoup plus large quoi et donc les troisièmes éléments de troisième production écrite c'est ce que j'appelle les tirer à part, les suppléments de Lille-magazine, on essaie une fois par an des questions sur la *porte de Valenciennes*, sur *Faubourg de Béthune* si c'est pas dans l'ANRU, là je suis entrain de finir un sur Lille-sud qui est un supplément de Lille-magazine qui donc présente le projet du quartier. Finalement les infos que l'on dispatche tous les mois dans le journal de quartier, là on consacre un numéro uniquement pour ça quoi.ça c'est un peu un document de référence entre guillemets pour l'année.

Enquêteur : **Est-ce qu'il n'y a pas un suivi de ce qui se fait ici par les médias qui sont sur Lille ?**

Elodie : Si bien sûr, il y a des conférences de presse, enfin des conférences de presse surtout la presse est régulièrement invitée aux évènements qu'on peut organiser, conférence de presse quand il y a lieu de présenter un nouveau dispositif comme les opérations d'amélioration d'habitats et puis après au fil de l'eau, au fur et à mesure des chantiers, des inaugurations ou des débuts de construction de logements ou de signature de conventions, etc entre la ville et ses partenaires. Il y a bien sûr ça c'est le cours des relations presse mais je les tiens régulièrement informer de nos actualité et puis eux après ils décident ou pas de monter le courrier pour la presse ou pas. c'est de tenir la presse informer.

Anthony : Une autre partie de la presse aussi. C'est vrai qu'en ce qui concerne certaines opérations notamment les quartiers anciens, ils étaient venus à la réunion publique. C'est vrai que on était attendu au tournant aussi par la presse parce qu'on était sur des choses assez sensibles, c'est la première fois qu'on s'attaque aussi gros sur Lille à des logements privés et donc là il y a eu des articles, des initiatives, des petites enquêtes entre guillemets de la presse pour voir si le discours de la ville était en cohérence avec le projet. Il s'avère qu'ils ont rien trouvé, que c'était en cohérence avec ce qu'on a avancé. C'était bien ce qui était fait sur le terrain. Donc Il y a aussi ce côté-là où quelque fois ce ne serait pas un sujet qui peut mettre une cité de Lys qui a une grande histoire, qui est bien connu par la presse quand on a dit qu'on va intervenir dessus. C'est fort que la presse s'intéresse à ce sujet. C'est tout à fait légitime.

Enquêteur : **Donc en règle générale pour ce qui est des opérations presse, c'est un autre service qui s'occupe de ça ?**

Elodie: C'est les attachés de presse.

Enquêteur : **Et donc pour la production de ces différents écrits, ça se passe comment ? Vous écrivez tout, vous vous faites aider ?**

Elodie: On écrit tout, enfin j'écris tout après je vérifie avec mes collègues techniciens que je n'ai pas fait d'erreurs, que je n'ai pas oublié un chiffre que sais je, après c'est valider par le cabinet du maire et voilà.

Enquêteur : **Là c'est une question sur votre travail, est-ce que par exemple dans l'écriture ainsi de suite est-ce qu'il y a les contraintes particulières que vous vous imposez est-ce qu'il y aurait éventuellement des contraintes liées au fait que ce que vous faites il y a une forte dimension partenariale donc il faut forcément tenir compte des différents partenaires ?**

Elodie: Non pas vraiment non, encore une fois en général on ne communique pas à n'importe quel moment et puis la communication elle intervient en général par rapport à une logique de projet quoi. On n'a pas établi le plan de communication vraiment. C'est vrai qu'on s'appuie d'abord sur la légende. Il y a des choses qui bougent dans la ville et il faut qu'on explique aux gens pourquoi ça bouge, comment ça bouge, etc. donc moi je n'ai pas trop de soucis par rapport aux partenaires. Après on travaille pour une ville donc il est évident que quand on travaille pour une ville on n'est pas journaliste indépendant, c'est tout. Ça c'est normal chargé de communication.

Anthony: Je crois que le plus grand enjeu dans les écrits un projet urbain c'est quelque chose de très compliqué, de très technique et de très incompréhensible au premier abord pour les gens et tout l'enjeu c'est de prendre c'est beau sac bien compliquer pour les gens, avec la dimension technique et les enjeux financiers etc., derrière et le rendre visible pour les gens. et puis quand on s'adresse à des publics en difficulté, un petit peu comme je l'ai dit tout à l'heure c'est pas de la généralité et effectivement avec des gens en difficulté avec l'écrit ou avec la lecture donc l'enjeu il est là, c'est qu'est-ce qu'on va écrire pour que ce soit lisible et facilement compréhensible par tous.

Elodie : Sur le site internet et généralement sur les chantiers, on essaie de faire en sorte que les panneaux un peu explicatifs avec quelques lignes et aussi des visuels pour vraiment enfin qu'on voit...,l'image, ça parle encore plus. C'est vrai que sur un panneau on ne peut pas tout lire la complexité du projet de rénovation urbaine. C'est déjà si déjà il y a ce message qui parle qu'on a fait des choses, ça se transforme. C'est important aussi que la communication elle soit, enfin qu'on investisse l'espace public pour la communication, enfin, qu'on ne reste pas uniquement dans les supports traditionnels quoi.

Enquêteur : **Et votre travail est-ce que ça nécessite une documentation spécifique ou alors c'est une pratique qui se nourrit plutôt ?**

Elodie: Je crois que ça *se nourrit de la connaissance qu'on a des projets via les urbanistes. Au début il y a une énorme masse d'informations à ingurgiter et puis après c'est vrai qu'on a beaucoup de lieux de coordination qui ne sont pas spécifiquement donnés, dédiés à la communication et ou des réunions techniques où on présente l'avancement des projets après on soumet progressivement des projets quoi, voilà donc on n'a pas trop trop de recours à rechercher la documentation ailleurs finalement. Les ressources sont là, il faut juste savoir les mobiliser.*

Enquêteur : **Vous avez parlé de lieux de coordination qui ne soient pas dédiés à la communication mais ...**

Elodie: Ce sont les comités de pilotage, voire les techniciens et les élus font le point et valident le point d'avancement du projet en fait.

Anthony : Aussi quelque d'important dans la communication c'est que c'est quelque chose qui est en parallèle du projet. A la limite le projet sans communication, il peut se dérouler techniquement et voilà. Sauf qu'Il y a un gros problème c'est que les gens ne seraient pas au courant. Et je pense que ce serait quand même très indélicat et très mal vu. Le truc c'est que la communication elle doit se faire en parallèle, elle ne doit pas ralentir le projet parce qu'on a des échéances, il y a des enjeux financiers et elle doit être, les deux doivent être coordonnés pour communiquer au bon moment, vers le bon public et sur des bonnes choses et donc, voilà. C'est vraiment deux trains qui sont l'un à côté de l'autre.

Elodie : Elles sont en parallèles. C'est un peu le projet qui impose son rythme, ses thématiques à la communication quoi. En tout c'est quand on est dans la partie projet quoi, quand on est dans la partie chantier, que les choses commencent à prendre terre, c'est différent. Au tout début, avant le lancement du projet, c'est plus une espèce d'acculturation générale et après de faire connaître un projet que les gens ne connaissent pas du tout et des outils qui permettent de faciliter la communication autour de ce projet. Là on n'est plus à ce stade là. On est, comme dit Anthony au stade où il faut suivre les projets, faut pas être en retard car il s'agit pas de diffuser une information alors que le chantier a commencé depuis deux mois et en même temps il se trouve que, il y a beaucoup de coordination. On est toujours un peu au courant du déroulement assez précis des choses quoi.

Anthony : Et puis on participe à ces réunions techniques qui permettent même si on n'a pas de mots à dire, on est plus observateurs pour justement relayer la bonne information et être tout près du projet quoi. C'est tout simple, sans gêner le déroulement du projet parce que des gros enjeux qu'on prenait c'est quand même des grands enjeux, quand vous prenez le quartier

de Lille-sud, ce sont d'énormes enjeux. La communication elle doit relater mais elle ne doit pas ralentir ou la concertation c'est la même chose.

Enquêteur : **Est-ce qu'il y aurait des espaces spécifiques de rencontres, je pense à des séminaires ou à des colloques auxquels vous participez avec éventuellement d'autres chargés de communication de projets urbains ?**

Elodie : Il y en a malheureusement, y en a pas....

Anthony : Bordeaux.

Elodie : Oui, au niveau métropolitain, avec un ou deux chargés de communication, notamment l'ancienne chargée de communication de *Roubaix*, on voulait mettre en place une sorte d'instance comme ça, mais on a jamais pu et puis, depuis elle est partie. Donc il y en a trop peu, enfin c'est des choses moi j'ai pas eu le temps de trop développer mais il y en a, oui, puisqu'il y a des journées tous les ans, des journées de la rénovation urbaine où tous les acteurs se retrouvent dont les chargés de communication qui ont effectivement l'occasion d'échanger leur expérience, mais on pourrait avec plus de temps on pourrait en avoir plus.

Enquêteur : **Donc lors de ces journées il y a les points spécifiques ?**

Elodie : Non pas sur la communication, la com. est toujours le parent pauvre de ce genre de projets de rencontres. C'est-à-dire que quand il y a des journées d'études comme ça en général on parle beaucoup des thématiques des projets eux-mêmes et puis des thématiques entre guillemets techniques et pas de la communication non. *Par contre, comme il y a des chargés de communication qui viennent, c'est toujours l'occasion de se balader sur les stands des autres villes. On regarde un petit peu des documents qu'ils produisent et donc du coup ça donne aussi de voir la façon dont ils mènent leur communication ils font des films, ils font des trucs avec des artistes dans des résidences, ils font des plaquettes, des documents avec des photos prises par les habitants, donc des choses comme ça. Ça donne des idées et puis ça permet de rencontrer des acteurs des villes mais dans ces forums là après il y a une instance, un organisme qui s'appelle Cap'com qui regroupe les, enfin qui s'adresse aux chargés de communication des collectivités territoriales et qui de temps en temps font des séminaires, font des journées d'études parfois sur ces thématiques là, parfois de la rénovation même.*

Enquêteur : *Est-ce que éventuellement ici là il y a un cadre d'archivage de tout ce qui est document de communication produit dans le cadre du GPU ?*

Anthony : Un cadre d'archivage.

Enquêteur : Oui.

Anthony : Dans les archives municipales on a vraiment quelque chose spécifiquement pour ça. Quand vous avez un cadre d'archivage c'est pour faire une exposition à la fin ou c'est vraiment des archivages légaux où on doit garder les annexes qui sont barbeux et faire simple.

Enquêteur : *Bon je me suis dit qu'étant donné que ça avait donné lieu à une organisation spécifique, la création d'une instance spécifique on aurait pu penser éventuellement je ne sais pas peut-être pour pouvoir étudier plus tard.*

Anthony : Ca sera dans les archives municipales, c'est un grand projet, il y aura une place spécifique. Les projets de la ville sont en œuvre et on a un service spécial avec un conservateur, un archiviste spécialisé.

Partie spécifique Anthony Delannoy

Enquêteur : **Ça m'intéresserait de savoir exactement en quoi consiste votre travail ?**

Anthony : Moi particulièrement, moi je suis sur le projet quartiers anciens donc c'est différent d'habitat social. La différence c'est qu'on intervient sur l'habitat privé. Donc on est sur des projets de moins grosse ampleur que sur l'habitat social mais qui est un peu délicat. C'est pour ça qu'on est face à des gens en privé, qu'il faut accompagner, qu'il faut reloger aussi puisque le projet sur lequel on intervient et on est entrain de présenter le fait qu'on doit faire de gros travaux dans les cités. Donc on est obligé de reloger, de racheter leur maison puisque certains sont propriétaires occupant leur logement, d'autres sont locataires. Donc voilà y a des différentes situations et le but c'est de faire une grande proximité pour effectivement les accompagner dans le relogement, pas les léser, c'est pas du tout le but de la ville. Tout ce qu'on cherche c'est racheter leur logement et voir s'il y a quelque chose d'équivalent voir mieux si on peut. C'est un projet qui va permettre de s'ériger contre les formes d'habitats insalubres, les marchands de sommeil aussi. Donc une forme d'habitat qui est complètement dégradée. Des exemples concrets sans chauffage, sans salle de bain, les toilettes extérieures ça existent encore. Donc, on intervient sur ce type d'habitats, où les gens n'ont pas conscience sur la salubrité de leur logement. Et donc, moi mon rôle, je suis le lien entre les habitants et le projet urbain, mais c'est un petit différent de ce qui se passe dans l'habitat social, parce que dans l'habitat social on a des bailleurs sociaux. Là, on est en direct, donc la ville est en direct, on n'a pas ce relais. Et, il y a une vraie volonté d'accompagner socialement les gens. C'est la grande majeure - ne faite surtout pas de généralité avec ce que je vais dire - partie des gens qu'on rencontre, ils ont des difficultés sociales. C'est aussi une manière de leurs apporter un logement surement plus confortable que ce qu'ils avaient aujourd'hui en essayant aussi de prendre en compte leurs problématiques quotidiennes, soit au

niveau de l'emploi, soit au niveau de la santé, etc. Là aussi, on a des groupes qui sont constitués là-dessus qui outre le relogement qui travaillent aussi à... comment on peut faire quand il y a des difficultés scolaires. Donc on est sur une typologie différente.

Enquêteur : *Vous avez parlé de site, il s'agit de quel site ?*

Anthony : Oui, je vais vous le dire Il y a pas de secret. Donc, il y a la *cité Lys*, il y a la *cité Brunswick*, il y a *l'ilot Vanhoenacker*, vous étiez à la réunion publique, il y a la *cité des Postes* , il y a la *cour Morel* mais je vais la mettre un petit peu à part parce que ça ne fait pas partie du même projet.

Enquêteur : *Et sur la cité Morel ça consiste en quoi ?*

Anthony: *Cour Morel*, c'est l'acquisition des logements des habitants pour effectivement refaire un projet derrière qui a été présenté... là on a fait une concertation. Donc on fait des réunions publiques pour présenter aux habitants, déjà une première réunion publique pour présenter aux habitants la méthodologie qu'on allait employer, déjà leur annoncer le projet. On a d'abord fait un porte-à-porte pour annoncer aux gens que nous avons un projet sur votre courée, leur expliquer déjà en deux mots comment ça allait se passer. On leurs a présenter les acteurs du projet, on leurs a expliqué un peu comment ça allait se dérouler et les inviter à la réunion publique. La réunion publique s'est déroulée, on leur a expliqué les acteurs du projet, on leur a expliqué comment ça allait se dérouler. Et puis après on a fait une deuxième série de réunions publiques pour présenter le projet urbain avec des hypothèses, pas sur tous les sites parce que sur certains sites techniquement on n'a pas pu avoir des hypothèses à leurs présenter. Voilà, quand il y a des règles d'urbanisme quand on ne peut pas les respecter, quand il y a pas de place, on ne peut pas faire ce projet. Sur d'autres sites comme *l'ilot Vanhoenacker*, la *cité des Lys* on a pu proposer au public plusieurs hypothèses, donc trois et jusqu'à quatre hypothèses pour *l'ilot Vanhoenacker*. Et donc on a entendu les habitants, les associations, leurs remarques, leurs demandes, qui ont été intégrées au projet et puis après comme je vous ai dit il y a la question financière, il y a les avis des habitants, il y a des contraintes techniques, il y a aussi la volonté de faire du beau, donc de l'urbain cohérent dans la ville. Il faudra prendre tout ça en compte et là on est dans la phase où on est entrain de prendre des décisions sur le projet final.

Enquêteur : **Vous avez parlé de groupes qui existent, il s'agit de quels groupes ?**

Anthony : Ce sont des groupes qu'on appelle nous du suivi social individualisé. des groupes en session de formation. En gros parce qu'on était voir des gens, parce qu'on a des opérateurs..., parce qu'on fait des enquêtes sur des familles, on a pu détecter certaines familles qui peuvent présenter des difficultés au niveau de l'insertion sociale et de l'emploi.

Alors, c'est la politique de la ville qui s'occupe de ça. On était cherché les partenaires. Les partenaires vont faire des propositions à ces familles, si elles n'adhèrent pas elles n'adhèrent pas, mais au moins on aura fait la démarche, bon voilà, on sait que vous êtes dans une phase de relogement, c'est le moment de mettre tout à plat et de se dire bon, qu'est-ce que je fais pour l'emploi, qu'est-ce que je fais pour... C'est une volonté aussi d'avoir une vision globale sur la situation, pas de s'arrêter tout simplement au relogement. Même si on est persuadé que peut être certaines actions quand on est en phase de relogement social ce n'est pas tout à fait évident de tout gérer en même temps, mais au moins faire reconnaître les partenaires pour qu'ils puissent les recontacter, de refaire contact avec de bons partenaires qui pourront les aider.

Enquêteur : **Et qui sont ceux qui participent à ces groupes en dehors éventuellement des habitants ?**

Anthony : D'ailleurs les habitants, aujourd'hui, ne participent pas à ces groupes. Nous on s'est réuni avec par exemple l'ANPE, les UTPS, les associations spécialisées styles *Itinéraires*, le PACT, plutôt en logement etc. on a effectivement discuté de la situation de famille et on nous a demandé la raison pour laquelle les enfants déscolarisés, ça peut arriver, on a demandé aux UTPS d'essayer de recoller avec la famille, on lui a fait un signalement. On a pu remarquer que là il y avait une difficulté et ça a permis de prendre contact avec la famille pour essayer de résoudre ces problèmes.

Enquêteur : **Et il y a une fréquence pour les rencontres ?**

Anthony: Oui, je connais plus, moi je ne participe pas donc mais c'est des situations effectivement qui peuvent entrer dans le détail de la situation de la famille. Tout le monde n'a pas à y participer. Je crois que c'est toutes les six semaines.

Enquêteur : **Et pour les opérations de porte-à-porte, qui sont ceux qui ont fait ces opérations ?**

Anthony : C'est la ville. C'était la direction du grand projet urbain, il y avait la direction d'habitat, la direction de la politique de la ville. On était une dizaine pour faire 139 logements.

Enquêteur : **Vous aussi vous êtes concernés par les journées de rénovation urbaine ?**

Anthony: Moi je suis un peu différent d'Elodie parce que Elodie elle a ce côté de communication traditionnelle, etc, moi je suis plus communication de proximité, communication sociale. Je me sers des projets d'Elodie quand je veux communiquer plus largement sur la ville. Moi le rôle c'est bien connaître les habitants, bien leurs expliquer le projet, m'assurer que tout le monde a compris ce qui allait se passer, et c'est vrai que c'est

vraiment compliqué. Pour quelqu'un qui occupe son logement par exemple on doit lui racheter, personnes qui sont assez agréé, sur l'euro on lui fait une proposition de prix, voila. On peut aussi être amené à réexpliquer des choses en détails quoi parce que il y a certains, ce public là parfois éloigné de nos projets quoi, projets qui sont compliqués.

Elodie : Dans le volet habitat social ce rôle il est détenu par le chargé de relogement des bailleurs sociaux.

Anthony: Oui, et donc comme nous n'avons pas de bailleurs sociaux, ça accoste directement.

Enquêteur : **Etant donné que votre poste est très spécifique, vous faites comment, vous avez des supports qu'on peut utiliser, des références particulières à tous les leaders ?**

Anthony : Des références, on n'a pas de références. au quotidien je pense que des etc qui nous posent un problème, une situation, on réfléchit ensemble avec l'équipe pour comment est-ce qu'on peut intervenir. On ne peut pas dire aujourd'hui ce qui va arriver demain. C'est impossible. On s'adapte vraiment. On a fait un plan de communication aussi au début pour se dire voila comment on va aborder les choses, pour les anciens projets, comment on va faire puisqu'on a effectivement élaboré un plan de communication, c'est du porte-à-porte, avis du public, informations, concertation et puis après les habitants quant au logement. On avait un trame mais cette trame c'était les grandes lignes. On a monté une action de communication par exemple en septembre, on s'est aperçu qu'il y avait plusieurs personnes qui n'avaient rien saisi dans le projet. On fait recours à l'écrit plus simple et on a redistribué et cela s'est présenté qu'on expliquait mieux les choses. On nous a fait dire lors des informations qu'on nous posait toujours la même question.

Enquêteur : **Est-ce que dans vos rapports avec l'habitat vous utilisez des supports particuliers de documents écrits, videos ?**

Anthony: Oui, c'est surtout documents écrits, par exemple on a sorti comme ce qui a été fait dans l'habitat social, peut-être vous l'avez même vu, on a sorti un guide de relogement qui est un peu compliqué dans l'écrit parce que c'est compliqué mais on voulait avoir un document de référence pour pouvoir expliquer oralement les choses aux gens. C'est une base qu'on a distribué un petit peu à tout le monde sur les questions de comment vous allez faire pour acheter un logement, comment être relogé. On pourra se servir de ce document qui sert de référence et qui a quand été donné par les élus. C'est assez symbolique. Regardez pour vous expliquer, c'est écrit là. C'est un outil intéressant pour les gens.

Enquêteur : **Et ce livre de logement comment est-ce qu'il a été conçu ?**

Anthony : On a fait avec la direction d'habitat, la direction de la politique de la ville et la Direction du grand projet urbain, on l'a fait un matin ici avec les collègues, et on l'a fait relire.

Enquêteur : **Vous l'avez fait relire par qui ?**

Anthony: Par un chargé de communication qui travaille ici depuis.

Enquêteur : **Je crois que c'est tout, est-ce que je pourrais avoir éventuellement un certain nombre de productions ?**

Elodie : Oui, on va pouvoir vous donner ça.

Enquêteur : **OK je pense qu'on a terminé.**

Anthony : Et vous vous faites une thèse sur ...

Enquêteur : **En fait je fais une thèse sur la production de la ville. J'essaie de comparer la manière dont produit la ville du Cameroun à la manière dont on produit ici.**

Anthony: Donc c'est intéressant.

Enquêteur : **En fait c'est ça.**

Anthony: Le but c'est que les 2 modèles s'inspirent ou il y a une ...

Enquêteur : **Je ne sais pas si je vais dire que les 2 modèles s'inspirent. C'est toujours trop risqué de parler en termes de modèles. Mais est-ce qu'il y a des pratiques éventuellement dont on peut s'inspirer pas en termes de modèles. Ce qui m'intéresse ce sont des pratiques, des manières de faire très concrètes dont on peut éventuellement s'inspirer. Modèles c'est trop abstrait. Du coup je suis obligé de m'intéresser à la fois à ce que le cercle restreint de ceux qui produisent font mais également à tout ce que l'on peut faire en direction des habitants et de l'environnement.**

Anthony: Ca fait deux ans et demi que je suis dans la production, mais je pense que plus on est transparent sur le projet, plus on est précis, plus les gens l'acceptent.

Elodie : Il faut être précis au bon moment, parfois y compris la complexité du projet, y compris les retards qui peuvent être pris, ça vaut la peine de leurs expliquer que de dire que tout est beau, tout est super et croire qu'avec la baguette magique on va tout transformer. Je crois effectivement qu'il faut entrer un peu dans les détails pour expliquer les aléas ou les difficultés du projet. C'est vraiment une question de timing d'activités parce qu'on trouve le plein de communication dans sa théorie. C'est la vie du projet, ses partenaires, des opérations différentes. Il faut bénéficier d'un certain pragmatisme. La communication c'est aussi beaucoup de pragmatisme. Parfois, il y a aussi le bon sens, c'est vrai que ce n'est pas trop répandu.

Enquêteur : **Est-ce que vous avez des actions concrètes à venir comme genre des réunions publiques ?**

Anthony : Des réunions publiques pour l'habitat aussi ...

Elodie : Bien sûr y en avait une mais on va regarder d'ici la fin du mois, on a deux autres à venir, y en a une qui touche au GPU.

Enquêteur : **Moi ce qui m'intéresse c'est vraiment ce qui touche, qui concerne le GPU.**

Anthony : Nous dans les médias on est dans la phase 2 des études urbaines, le premier dans la définition la plus précise des projets urbains parce qu'on en aura encore d'ici le printemps. En attendant, on va faire des actions plus dans l'aménagement des sites, on est entrain de voir comment les derniers logés passent quand d'ici un an et demi. Il y a la qualité de vie qui smatch ...

Enquêteur : **Votre profil c'est quoi ?**

Anthony : Moi, j'ai travaillé pendant 10 ans dans le domaine social. Donc, j'ai accueilli des bénéficiaires du RMI pendant plusieurs années, après j'étais responsable d'un service social en direction des personnes âgées pendant cinq, six ans, et donc après j'ai voulu changer et connaître un peu plus le logement et l'habitat. Donc, je vais dire que je suis ici sur ma casquette sociale. Je ne suis pas architecte, par contre j'ai le contact avec les gens et cette capacité à comprendre le projet. Comme ça, je peux réexpliquer dans la proximité le projet.

Entretien avec Gregory Dessauvages

Moi : euh !! La première question c'est, une question que peut-être que je pose à tout le monde, est-ce que vous pouvez vous présenter, c'est-à-dire euh !! Votre parcours académique et professionnel, qui vous a conduit à vos responsabilités

Gregory Dessauvages : alors ! Gregory Dessauvages chef de projet rénovation urbaine pour *Lille Métropole Habitat*, euh ! À la base, moi j'ai suivi des études d'architecte à Villeneuve d'Ascq. Donc euh !, je suis architecte, et j'ai exercé plusieurs fonctions, euh ! Au sein de *Lille métropole Habitat*, euh ! Tout d'abord euh ! La gestion projet d'entreprise, euh ! Ensuite compte tenu de mes premiers amours par rapport aux bâtiments, je suis revenu en *direction des investissements*, euh ! comme chargé d'opérations, donc comme chargé d'opérations chez nous fait du montage immobilier, donc il s'occupe de tout ce qui est administratif, financier, juridique, sur les opérations, et ensuite va jusqu'à suivre ses euh ! Ses chantiers jusqu'à la euh, la livraison. Donc, euh ! J'ai exercé ses fonctions jusqu'en 2006. En 2006, les trois offices de la métropole qui étaient *Lille métropole habitat*, *L'OPHLM de Tourcoing* et *Roubaix habitat* ont fusionné. Donc en 2006, après avoir travaillé, sur le projet ANRU de la ville de *Lille*, j'ai les fonctions de chef de projet de rénovation urbaine, étant entendu que les villes *Roubaix* et de *Tourcoing*, avaient aussi un projet en route, et qu'il était nécessaire, de euh ! La création d'un poste était nécessaire pour la coordination de l'ensemble des projets et des actions. Donc, euh ! Aujourd'hui j'exerce ces fonctions depuis août 2006, donc, euh !! Ça va faire bientôt 05 ans, euh !! Sur des projets ANRU sur tout la métropole lilloise. Dans le rôle de coordination technique, euh ! Coordination OPC, coordination financière, action de communication, gestion urbaine de la proximité, insertion, tout ce qui concourt à la euh ! La bonne tenue et euh ! Du projet ANRU. Voilà un peu euh ! l'étendu de mes missions, et pour cela, j'ai pas de services propres, je m'appuie sur les services fonctionnelles de LMH, qui ce soit d'ici, la *direction du développement*, avec ses monteurs d'opération, et ses conducteurs d'opération, qui montent et suivre des sentiers, sur la direction de la communication, avec des agences, donc, il y a des politiques de relogement, et une série de relogement, donc, j'anime un peu, donc, c'est plus une animation transversale de projets, plutôt qu'une vocation très pyramidale, de euh, de management des projets. Donc, on est plus sur la gestion des projets, que sur la gestion des hommes.

Moi : ok ! Et est-ce que vous pouvez remettre en contexte, le, la manière dont LMH s'est retrouvé, partenaire du lillois !!

Gregory Dessauvages : ok ! Alors, là dessus euh ! L'ANRU a été créé sur la loi SRU 2003, 2004, la création de l'agence de rénovation urbaine, qui est une opportunité des collectivités territoriales, particulièrement pour les mairies, de financer des projets. La ville de Lille depuis des années, réfléchissait à tout ce qui était le sud de la ville, Lille-sud entre deux quartiers hein, Arras-Europe et le sud du sud, donc on avait produit pas mal, d'études, c'était avec JER ou avec l'agence *Nicolas-Michelin*, donc, a saisi l'opportunité de la création de la rénovation urbaine, pour je dirai, euh ! Instaurer une politique de redynamisation des ces quartiers qui étaient bien souvent en marge de la ville, et qui étaient des secteurs un peu d'évitement de toutes ces choses... Donc, comment on s'est retrouvé, bon ! Assez simplement, euh ! Tout ce qui est au sud du boulevard de Cannes, est propriété de LMH, donc LMH, gère plusieurs milliers de logement dans ces quartiers, forcément on a été un des partenaires, je dirai, euh ! Premier de ce travail. Donc, de 2004 à 2006, le projet pour arriver jusqu'à la convention, était directement géré par le directeur général de LMH et par son directeur du développement, et moi j'intervenais comme la cheville ouvrière, sur la formulation des plans. Donc, ça était euh ! La genèse du projet est venue d'un discours entre les partenaires, et d'un travail partenarial, euh de conjugaison d'intérêts parfois divergents. C'est-à-dire la ville avait parfois des intérêts par rapport à la trame viaire, nous on avait des intérêts par rapport à notre patrimoine, donc, ça été tout un travail de mise au point, de retour de maturation de projet, jusqu'au euh ! Comité d'engagement, au conseil d'administration et la signature de la convention ANRU en 2006. Bon voilà ! On travaillé par rapport à ça, et là, on a aussi travaillé..., parce que LMH est issu normalement de l'office municipal de la ville de Lille, et donc, on a aussi eu l'occasion de travailler sur euh ! Les quartiers anciens, donc, on a travaillé là-dessus, et là, la signature s'est faite en décembre 2007. Il y a une dissociation du projet sur la ville de Lille voulue par le maire. Donc, on y a travaillé, on a échangé, euh ! Alors avec des échanges plus ou moins riches, plus ou moins euh... et un compromis, euh ! Que euh ! La convention ANRU traduit bien, sur un juste équilibre entre les démolitions de patrimoine, la réhabilitation, la construction, baisse de la mono fonctionnalité, parce que c'est vrai qu'au sud du sud, on était sur un quartier qui était quasi 100% sur un logement en locatifs sociaux, donc de travailler un cette mixité social à l'échelle de la ville, à l'échelle d'un quartier.

Moi : Et, justement, pour en revenir à ça, comment est-ce que vous avez fait pour concilier ces intérêts divergents, parce que, quand on lit les documents GPU, on a un certain nombre d'objectifs qui sont des objectifs affichés là ! Est-ce qu'il y a eu un consensus de facto sur ces objectifs là, ou il a fallu négocier pour s'entendre sur des objectifs de développement durable, sur des objectifs de relogement ainsi de suite ?

Gregory Dessauvages : c'est une longue discussion, ah euh ! de longues discussions, parce que si vous voulez l'entrée qui avait été faite initialement sur le projet ANRU, était une entrée urbanistique, beaucoup plus urbanistique, qui étaient issue du master plan et de chose comme ça, à l'échelle des quartiers, donc, c'est vrai que les urbanistes avaient parfois le très lourd, et démolissaient des endroits, moi, ça je pense à la Briqueterie, on démolissait une part, c'est un patrimoine qui date des années 1980, certes qui a des difficultés, mais qu'on ne souhaitait pas. Donc si vous voulez ça été des débats, des discussions, des euh... des échanges financiers, parce que si vous voulez d'ailleurs, il y avait aussi des histoires de gros sous. Euh... Donc, euh ! Ça été des débats, des..., et on est arrivé à ce consensus, d'équilibre, on avait le président qui ne souhaitait voir non plus démolir des centaines et des centaines de logements, parce qu'il y avait la crise du logement, certes on les reconstruisait, mais euh ! On sait qu'une opération de reconstruction prend du temps. Donc, ça été de nombreux débats, de nombreuses réunions, de nombreuses soirées ou de matinées assez chargées, mais on a réussi à trouvé un consensus, c'est vrai que nous on a du patrimoine sur la *Porte de Valenciennes*, du patrimoine vieillissant, il y avait une partie de notre patrimoine qu'on sentait bien obsolète, parce que euh, il était déjà inoccupé, il y avait un taux de vacance important, Donc, ça été dur, ça été long, mais ça été fructueux, la preuve on a signé la convention.

Sur tout ce qui était développement durable, on n'en parlait pas, l'époque le développement durable, on était quand même dans les prémices, euh ! Il n'y avait pas eu le Grenelle, il n'y avait pas toutes ces choses là. Donc, je vous dis, les premiers grands débats, ont été la traduction financière de plans urbains. Après, c'est vrai qu'aujourd'hui, on travaille dans le développement durable, on a des productions BBC, HTHPE mais si vous voulez, ces choses sont venues au fil du temps et dans la démarche partenariale, géré au quotidien, c'est-à-dire qu'on essaye toujours de trouver parce que si je me plais à citer euh ! le maire Roubaix René Vandierendonck qui me disait « le jour où l'on signe la convention ANRU, il me disait qu'une bonne partie du travail a été faite, et le plus dur est de vendre », c'est-à-dire qu'au delà, quand on a signé, on a encore rien fait, il faut mettre en pratique, il faut mettre en musique, il faut travailler, il faut tout le temps débattre, sur le niveau, sur le curseur, on est dans du logement conventionnée, on ne peut pas faire du n'importe quoi dans les coûts d'investissement, il faut qu'on réussisse à trouver des équilibres globaux. Et donc, au delà de la maturation qui a abouti à la signature continue chaque jour sur ce projet, donc c'es euh ! Le projet est chaque jour –pas remis en question- parce que si vous voulez sur les grands objectifs, on les partage, et on est bien en phase pour les mettre, mais euh ! On discute, on débat, sur des détails, sur des choses, sur des études, sur des compléments d'étude, sur des

choses qu'on n'avait pas forcément prévues, sur des choses qui viennent se rajouter, sur des éléments règlementaires qui s'imposent à nous, donc qu'euh ! On continue de faire, le travail quoi ! Euh ! Donc c'est tous les jours.

Moi : bon ! Euh ! Vous avez parlé de compromis financiers, compromis financiers, il s'agit de quoi ? Éventuellement, la mairie doit vous apporter des compensations, ou il faut que...

Gregory Dessauvages : euh ! Si vous voulez, une opération, une opération immobilière, se traduit par un bilan financier, et même que les débats qu'on mène avec l'Etat et avec l'ANRU, euh ! Et il y a une enveloppe qui était réservée, à l'époque, l'ANRU était généreuse et un peu plus riche qu'aujourd'hui et les discussions sont beaucoup plus âpres comme on l'a vu sur d'autres, d'autres projets. Euh ! Mais On a mis aussi, un ensemble de partenaires face à leurs décisions c'est-à-dire qu'on démolit l'immeuble, un tel immeuble ça fait autant en démolition, et après, il ya les coûts, les choses, les trucs, donc ça toujours été un équilibre de tableau financier, pour arriver à un coût acceptable par l'ANRU, acceptable par les partenaires, acceptable par tous. On ne peut pas travailler comme ça de but en blanc, euh ! Derrière, derrière, il y a vraiment des finances, des équilibres à avoir, des équilibres de peuplement, des capacités des équipes, euh ! Je pense au relogement, on ne peut pas démolir dix mille logement sur Lille, on n'avait pas la capacité de reloger dans notre parc, et donc, si vous voulez c'est beaucoup de choses, un parallèle sur la musique, c'est un peu comme une date de mixage quoi ! Vous réglez chaque curseur et la fin quand chacun réussi à trouver, le bon niveau, la mélodie est sympa.

Moi : ok ! Je vais aborder un autre point c'est celui de la rédaction et de la convention et des différents avenants.

Gregory Dessauvages : euh ! Hum !

Moi : ça se passe comment ? Ça s'est passé comment pour la rédaction de la convention de 2006 et pour les avenants, ça se passe comment ?

Gregory Dessauvages : la réalisation, la rédaction de la convention de 2006, si vous voulez c'est un travail de longue haleine, c'est-à-dire que dans notre partie, au-delà de partager les aspects stratégiques, de partager la maquette financière, c'est vrai que la rédaction a été plus portée par la ville de Lille, à l'époque c'était Antoine Montluçon qui portait la charge de cette rédaction, il était encore en ville, il portait la rédaction, bon ! C'est vrai que la rédaction a beaucoup plus été portée l'enrobage de toutes ces choses là une fois qu'on s'était mis d'accord. Aujourd'hui sur les avenants, et c'est ce que je vous disais tout à l'heure, on est sur de l'adaptation en temps réel du projet, donc, les avenants viennent au fil du temps, en fonction des débats, euh, du moment. Et donc, la rédaction des avenants est une démarche

partenariale, où chacun apporte, on voit, on travail, on les prépare. Et aujourd'hui, bon la rédaction, nous on nous demande nos modifications, nous, on partage nos modifications, et après la rédaction c'est le GIP qui s'occupe de tout ça, de faire un peu vivre l'ANRU, quelques lourdeurs administratives et quelques kilos de papiers que chacun a à signer, euh ! Mais bon ce n'est pas forcément ça qui est le plus intéressant, je crois que c'est le débat entre les partenaires, au travers des divers instances de pilotage, mises en place dans le cadre de ce projet. Que ce soit des comités techniques, des comités de pilotage, en présence d'élus, en présence des techniciens, réunions thématiques, toutes ces choses là.

Et je crois que si voulez, l'avenant traduit aussi cette perpétuelle évolution du projet, ajustement, travail en fonction de nouveaux plans, de l'avancée justement. Si vous voulez, pour revenir au terme beaucoup plus général, la ville ne se décrète pas, elle se fabrique, et c'est au travers d'avenants qu'on voit aussi. Par contre les objectifs globaux restent les mêmes. Dédensifier le logement social dans le sud, sur les quartiers d'habitats sociaux, étendre l'habitat social dans toute la ville, refaire de Lille-sud un quartier à part entière, donc, tout ça reste, les fondamentaux restent, euh, par contre, après on adapte.

Moi : bon ! Je vais poser une, je vais revenir sur les objectifs qui sont affichés, est-ce l'objectif de mixité sociale ça ne, ça n'interfère pas avec votre propre politique de logement ?

Gregory Dessauvages : [court silence] c'est, c'est euh ! [court silence], si vous voulez LMH se veut une entreprise responsable, acteur de la ville, et on sait très bien que la forte concentration des logements sociaux, sur un secteur donné, on parle de *Lille-sud*, on parle de *porte de Valenciennes*, n'est pas forcément vertueux pour la ville, donc, aujourd'hui, le développement de... on a insisté pour qu'on garde les principes de base de l'ANRU des logements à démolir et des logements à reconstruire, et ça, l'échelle de la ville de Lille, on l'obtient, on l'a obtenu cette chose là, donc il n'y a pas de perte en ligne, aujourd'hui le développement de LMH ne se porte pas forcément dans ces quartiers, au niveau de *Lille-sud* ou de la *Porte de Valenciennes*. On est sur d'autres quartiers, on essaye de... LMH à un patrimoine sur Lille de 15 000 logements, mais dans tous les quartiers, du *vieux Lille* à *Lille-sud* en passant par *Bois-Blancs*. Donc on a une certaine dissémination du logement social et on poursuit cet objectif. C'est vrai qu'après bon, qu'il y a des terrains qu'on avait envi de travailler en logement social, sur les franges du sud ou quelques choses comme ça après c'est toujours une histoire de débats, d'échanges entre les partenaires sur le développement entre tel ou tel produit. Aujourd'hui, il n'y a pas qu'un logement social, quand je dis qu'il n'y a pas qu'un logement social, il ya une multitude de possibilités qui s'offre à nous, en fonction des modes de financement, on passe du PLAI au PLS, c'est pas toujours les mêmes populations,

je crois que même avec même le logement social, on peut toujours avoir des politiques raisonnées sur différents secteurs, c'est-à-dire qu'on peut par le type de financement, du logement social, favorisé l'accès de catégories moyenne, de personnes salariées, quand on travaille avec le 1% logement. Donc, si vous voulez, c'est juste cette alchimie, on y va un peu comme en homéopathie quoi, on y va avec parcimonie dans ces quartiers là. C'est vrai, qu'après on regarde au niveau des financements, les financements ANRU aujourd'hui pour LMH, c'est plus de 230 millions d'euro d'investissement, euh ! On a quand la chance d'avoir une bonne santé financière, et de pouvoir mener de front la politique de rénovation urbaine et notre politique de développement. Mais notre politique de développement est sur la communauté urbaine, et on travaille aussi sur toutes les villes de la communauté urbaine ou les villages de la communauté urbaine pour développer le logement social.

Moi : bon ! Euh ! Autre question, vous avez parlé d'instances de concertation et de participation, là, est-ce que vous pouvez revenir là-dessus ?

Gregory Dessauvages : alors ! Euh !

Moi : comités techniques...

Gregory Dessauvages : on a, on a plusieurs instances de décisions. On l'a dit, le projet est divisé en plusieurs secteurs, trois secteurs pour être exact. Un sur *Arras-Europe*, donc le nord de *Lille-sud*, un sur le sud du sud et un la *Porte de Valenciennes*.

Moi : ouais

Gregory Dessauvages : donc ! Deux à trois fois par an, on se réunit, mais là sur des thèmes stratégiques, on fait un bilan de ce qu'on a fait, les orientations et les thèmes stratégiques, et là c'est en présence des élus. Donc les élus ; représentants des partenaires, représentants de *Martine Aubry*. Donc, là c'est stratégique.

On a une instance du comité technique qui se réunit chaque mois, qui ne réunit que des techniciens, et avec eux on fait un point sur toutes les techniques et les préparations d'avenants, des annexes quoi, des travaux annexes, les conventions de gestion, la politique d'évaluation. Donc, tout ce qui se travaille entre les techniciens. Donc là c'est une fois par mois à l'échelle du projet.

On a ensuite régulièrement toutes les six semaines, des coordinations techniques, donc, c'est vraiment l'analyse du planning, les interfaces, la coordination entre l'ensemble des acteurs.

On a ensuite des instances de gestion urbaine de proximité, où deux à trois fois par an, on se rend sur des quartiers, on regarde sur la gestion, l'impact du chantier euh, toutes ces choses de la vie, de la vie quotidienne, donc, on travaille là-dessus.

On a après, dans le cadre de nos obligations, des concertations locatives, c'est-à-dire, quand on fait un programme de réhabilitation, on rencontre des locataires, pour être aussi à l'écoute et ne pas être aussi cantonné en chambre, en étant persuadé qu'on a la vérité. La vérité vient de plusieurs acteurs et de plusieurs angles d'attaque. Donc, on partage ça. Après, on a toute une politique de réunions publiques avec les locataires. Là le maire de Lille fait le tour de tous les quartiers de Lille, pour présenter...voilà, ça un coté politique, mais c'est le bilan à mi-mandat, elle fait ce qu'elle avait promis, elle regarde ce qui a été fait, ce qui va être fait, les améliorations, les inflexions. Donc, on est tout le temps, le projet vit chaque jour, et on l'élève tous les jours, donc, il ya une multitude d'instances de coordination. Bon après si vous voulez ce sont des équipes qui sont en place depuis quelques temps, donc les partenaires se connaissent, et on a les mêmes interlocuteurs, donc il ya aussi un réseau aussi assez intéressant qui s'est créé, et de professionnels autour de ce projet, qui permet d'avoir une certaine réactivité, d'avoir le bon numéro de la bonne personne au bon moment, pour tel et tel problème. Donc voilà un peu toutes ces instances de pilotage qui ont tendance à être parfois répétitives, c'est vrai qu'il des réunions que l'on parfois, où ce n'est pas toujours qu'on s'ennuie parfois mais bon ! Ça va encore, il ya une certaine lourdeur, mais ce n'est pas très très lourd quand même.

Moi : et vous assistez à toutes ces réunions là ?

Gregory Dessauvages : oui, oui, dans le cadre si vous voulez, de mon poste de chef de projet, j'ai animé de tous les thèmes de la convention ANRU. Donc j'ai la gestion urbaine, les réunions des comités techniques sur l'insertion donc j'assiste à ce genre, donc, c'est vraiment, si vous voulez, je suis, euh ! J'ai été désigné comme l'interlocuteur privilégié des partenaires dans le cadre de LMH vis-à-vis des politiques de rénovation urbaine, donc j'assiste à l'ensemble de ces choses. C'est moi qui suis sollicité et qui mobilise en interne davantage les services, et même chose, je travaille avec les services internes, je remets l'information aux partenaires. Quand on parle d'une action de la communication, je m'appuie sur les services de com., j'en fais part au truc, donc, je suis un peu le carrefour de la rénovation urbaine.

Moi : ok ! Bon ! J'aimerais qu'on aborde euh !, concrètement ce que vous faites, vous avez parlé d'abord de coordination technique, OPC urbain, communication GUP-finance, ce sont entre vos missions, ça consiste en quoi pratiquement ?

Gregory Dessauvages: ça consiste en quoi? Euh !

Moi : bon ! Disons coordination technique, pour commencer...

Gregory Dessauvages : sur la, sur la coordination technique, c'est la bonne vie du projet, c'est-à-dire qu'on est sur la coordination technique à plusieurs niveaux. On est sur des comités

techniques, où là, on évoque des sujets transversaux, euh ! Là actuellement, les infos en cours c'est la préparation l'avenant n°6, ce sont, ce sont des choses comme ça ! Donc j'ai à euh ! À traduire à travers cela, les évolutions du projet, les évolutions financières et toutes ces choses là et qu'on remet après dans la convention. Je participe aussi à la coordination technique, du type OPCU, euh ! Je prends l'information ici au niveau des monteuses ou conducteurs d'opérations, on échange, on voit ici euh ! Toute la coordination nécessaire. Donc, vous vous imaginez bien, on n'est pas dans une construction sur un terrain, on est sur un projet partagé entre plusieurs, donc c'est toutes ces choses, cette coordination à avoir..., bon je livre tant euh, je livre à telle date, il faut que la route soit faite, il faut que les réseaux soient arrivés, donc, c'est toute cette coordination qu'on travaille, avec un partenaire qui est SETEC, et qui est chargé de l'OPCU. Donc, voilà un peu sur le côté technique.

Sur le côté financier, côté financier, l'ANRU fonctionne avec un logiciel AGORA qu'elle a en mis en place et qu'elle a diffusé chez les bailleurs, au cours de l'année 2010. Donc, je suis un peu le garant de..., comment dire ? Que les finances, les subventions soient touchées au moment le plus opportun, pour éviter des portages de trésorerie et trop importants de LMH. Donc, j'ai toute cette ingénierie financière à développer et, avec mon assistante que vous avez vu tout à l'heure, on instruit tous les..., on va chercher chez les monteuses toutes les informations nécessaires à l'instruction des dossiers financiers. Donc, j'ai toute cette instruction financière, et aussi deux fois par an, le GIP organise des cellules d'ingénierie financières, où on balaie l'ensemble des financements liés aux opérations. Tous les financeurs et les financés se réunissent, alors je vous passe le travail de préparation des tableaux et des choses comme ça ! Il y en a quelques un, ç. C'est coquin à faire, euh ! On partage l'état des financements, les problèmes, les problématiques.

Donc, j'ai toujours ce rôle de veille, d'adéquation entre l'état d'avancement de l'opération et euh ! Avancement financier, encaissement des subventions, des prêts, l'analyse des fonds propres, non, ça plus, dans l'ingénierie financière.

Sur la gestion urbaine, je travaille avec, les, avec les agences, donc, on a sur le territoire de *Lille* 5 agences, deux agences sont plus particulièrement concernées, l'agence de *Lille-Sud* et l'agence de *Moulins*. Où là, on travaille vraiment sur la gestion, donc, là c'est une interface entre mes fonctions de coordination technique, on travaille par rapport à ça ! Et comment se passe, se passe, la vie de chantier. Vous savez la vie de chantier, c'est une perturbation pour le locataire, on arrive chez lui, on réhabilite, on change de tuyaux, ils peuvent plus se garer là où ils sont, là il y a un chantier de démolition ça donne de la poussière, quelque chose comme ça ! On discute vraiment des aspects terrains, donc là c'est là-dessus, euh ! Après ce sont des

actions de communication, qu'on mène sur nos opérations, sur toutes ces choses là. Donc, du panneau de chantier aux panneaux plus institutionnels, à toutes ces choses là !!

Donc si vous vous voulez, le poste est assez varié, de ce point de vue là, et après, en interne, je fais aussi de la coordination avec le service de relogement, qui est à Lille, pour faire vivre au jour le jour le planning, et donné l'information suffisamment en amont pour que le relogement puisse se faire dans des temps, avec des délais c'est-à-dire que, je fixe on fixe la date de fin de démolition, dont par rapport à ça on regroupe des gens, on avance, et on anticipe. Bon voilà cette mission un peu traverse que j'occupe et que je coordonne quoi !

Moi : vous avez parlé de concertations locatives tout à l'heure, ça m'amène à la concertation.

Gregory Dessauvages : alors sur la concertation, c'est vrai que la concertation, la concertation se fait à plusieurs niveaux. Vous avez vu, mais ça c'est beaucoup plus la politique de la ville qui mène ce type d'action, de type coproduction, j'ai en tête l'exemple du square qui va se faire entre nos deux résidences *Colette* où il ya eu des ateliers qui ont animés par la ville de Lille, on est présent, on a été présent que ce soit par l'agence, ou par moi, ou par le monteur d'opérations qui suit cette opération, pour regarder un peu les souhaits de la population. Quand je dis souhaits de la population, on touche bien plus largement parfois sur ces projets que nos propres locataires. Donc on travaille, on participe à cette gestion de concertation, à cette coproduction sur certains espaces, de travailler ensemble.

Nous mêmes dans le cadre de nos politiques de résidentialisations, nous avons mené des entretiens, des entretiens ou des questionnaires, envoyés à nos locataires, pour savoir ce qu'ils souhaitaient. Pour qu'un projet soit approprié par les locataires, il faut aussi qu'il vienne d'eux, qu'ils retrouvent ce qu'ils souhaitent. Donc là on a mené des entretiens, on a envoyé des questionnaires, qui sont dans le cadre de notre politique de résidentialisation comme de réhabilitation, joints à la construction maîtrise d'œuvre, pour être plus près, c'est-à-dire que le maître d'œuvre au début sache ce que souhaite LMH, le budget, ce qu'on souhaite faire, les grandes tendances du projet mais qu'ils voient aussi ce que souhaitent nos locataires. Donc, on est toujours en perp..., en discours avec nos locataires sur nos projets.

Par contre après c'est vrai qu'il y a une concertation au niveau de la ville. Bon Il y a la consultation publique, bon là, c'est assez règlementaire, c'est assez normé, mais après il y a toute cette politique de réunions, de diagnostics en marchants, de visite des sites, donc, on essaye d'être le plus près possible du terrain, dans sa phase conception, dans sa phase réalisation, et après aussi. Ce qui est intéressant, c'est euh ! Le projet c'est d'avoir fini, c'est à la réception de l'entreprise, de dire ça y est j'ai fini. Et aussi ce qui est intéressant aussi, c'est après voir comment ça vie, comment ça peut être tout le temps amélioré, ce que je vous disais

tout à l'heure, moi j'ai pas la vérité, certes, j'ai des connaissances en architecture, certes j'ai tout ce bagage universitaire et de connaissance, et de pratique de connaissance depuis des années, ça fait plus de 10 ans que je fait du logement social, d'aménagement, quelque chose comme ça, mais bon ! Il faut garder une certaine humilité et dire qu'euh ! On peut bien faire des choses, mais qu'on peut toujours mieux faire. Donc, c'est un peu cette idée là.

Moi : Et combien y a-t-il Ya combien de monteuses d'opérations qui travaillent sur le GPU ?

Gregory Dessauvages : neuf ! Alors ! Si vous voulez ici, il ya une équipe de neuf monteuses d'opérations et de sept conducteurs d'opérations. Les neuf monteuses d'opération s'occupent de la phase- il n'y a pas de prospection foncière parce que les terrains ont été, sont connus de la convention- donc s'occupent du montage technique et financier, juridique de l'opération, jusqu'à leur ordre de service, et après on a une équipe de sept conducteurs, qui s'occupent, ah ! Ils s'occupent tous un petit peu, parce si vous voulez ici les monteuses d'opération ce qu'on souhaite, c'est qu'ils soient pluridisciplinaires. J'ai pas une équipe de monteuses d'opération GPU Lille, une GPU d Roubaix, une ça, une qui fait de la réhab..., une qui fait du neuf, une qui fait la résid.... Chaque monteur d'opération doit être dans la capacité de faire toute une opération, que ce soit construction neuve, réhabilitation, résidentialisation et démolition. Donc aujourd'hui j'ai mis neuf monteuses d'opérations, sur ce projet et après il ya sept conducteurs d'opérations qui eux, suivent les chantiers. Si vous voulez, ce soir là, je vois souvent défiler, euh ! Des monteuses, des conducteurs dans mon bureau, donc, c'est plus ce rôle d'écoute, d'alerte, de choses euh...Donc ca fait quand même pas mal de monde.

Moi : Et... [Court silence] euh ! Un point sur lequel..., les entretiens et les questionnaires, ils ont été menés par qui ?

Gregory Dessauvages : par les agences. Si vous voulez LMH a fait le choix..., quand on fusionné en 2006, c'était au travers d'un leitmotiv. Construire plus et développer la proximité. Donc tout ce qui est de la gestion quotidienne, du rapport au locataire, passe par le prisme des agences, LMH a dédié, enfin ! notre agence et deux antennes sont dans la communauté urbaine cinq sur Lille et deux particulièrement touchées, on travaille de concert avec les directeurs d'agences qui sont garants de la proximité et relais proximité par les procédure de rénovation urbaine, on travaille de concert avec les directeurs d'agence, qui sont de la proximité et relai proximité. Donc c'est avec eux qu'on travaille tous ces questionnaires, toutes ces questions ont été travaillées avec eux, ont été validés par des instances propres à LMH, type comité d'engagement, comité de direction. Donc, on a un modèle qui s'applique sur la réhab, résid et on travaille... Parce qu'on est parti du principe aussi que quand en répondant aux questions du locataire et en étant plus près de leurs préoccupations, le projet

sera mieux accepté dans certains chantiers, mieux. Alors ça se vérifie, ça se vérifie pas, c'est assez euh, assez différent quoi !

Moi : Et vous avez parlé des différentes réunions, mais vous avez préféré éluder la préparation de ces réunions, ce qu'il ya comme opérations et travail avant d'aller dans ces réunions, est-ce que vous pouvez revenir là-dessus ?

Gregory Dessauvages: ah! Si vous voulez, vous le savez, vous le savez bien ! Dès votre pratique professionnelle demain vous le saurez. Deux heures de réunions souvent c'est une journée de préparation. Euh ! Alors, les préparations sont diverses et variées, euh !

Vous avez par exemple, la cellule d'ingénierie financière, qui mieux que le maître d'ouvrage sait où il en est avec ses financements. Donc si vous voulez il y a un temps..., là ce sont des réunions qui demandent pas mal de travail, euh ! il faut qu'on fasse une photographie à un instant t, de l'état financier du projet, donc, ça vous oblige à retourner dans les systèmes, dans toutes ces choses là. Dans le système AGORA, dans le système de LMH, pour retravailler toutes ces choses là. Ca se fait via des tableaux Excel qui font plusieurs dizaines de ligne voire de centaines, sur certains projets. Il ya tout ce travail en amont qui permet après au GIP..., Donc nous on fait simplement un travail d'inventaire ; je prends des opérations, sur ces opérations on a tel type de financement, reçu ou pas reçu, en attente. Donc il ya toute cette..., donc nous, on fait l'inventaire et après le GIP lui, il fait l'analyse, et consolide un peu les données au niveau de tous les maîtres d'ouvrage.

Sur la coordination technique, si vous voulez faire, si vous avez le planning avant, il faut avoir vu tous les monteurs d'opérations pour regarder : t'es à l'heure, t'a fais ton PC. Il y a la ligne, je prends là on est au premier juin, je regarde ce qui va être fait, c'est fait, ce pas fait, oui ou non, pourquoi ? Et il ya toutes ces phases d'explications, et après on regarde aussi, il ya trois mois et après n'oublie pas qu'il ça ça. En Plus de ta liste, n'oublie pas comme t'as pas fait ça ça et ça. Donc, il y a toute..., mon travail si vous voulez est une espèce d'inventaire et de partage après avec les partenaires. Donc, c'est vraiment un travail assez important, et après ce sont parfois des réunions de rendu compte. J'ai assisté là au mois d'avril, chaque année le conseil d'administration de LMH me demande le dossier de -il est là bas, il fait 100 page- l'état d'avancement de toutes les opérations. Donc c'est de l'information, c'est porteur d'information, c'est toutes ces choses là, c'est réussir à réunir en seul document toute l'avancé des projets, les problèmes et les choses comme ça. Donc, il y a un travail d'inventaires, de communication, il y a un travail aussi de support technique, parce que j'ai une bonne connaissance des réseaux politiques décisionnels de la métropole. Donc parfois j'interviens aussi en support technique, en support technique oui, support technique des monteurs

d'opérations, pour débloquer des situations. Donc il y a un partage du projet, il y a donné des inflexions. Donc, il y a aussi ce travail très opérationnel, j'ai, j'ai, on présente nos projets en comité de pilotage, il y a aussi toute la rédaction du comité de communication, des réunions en séance techniques et de choses comme ça.

Je peux très bien partir de...,et après sur les phases chantiers et après j'ai un coté chef chantier, je vais faire des réunions chantiers, on regarde, on partage les impératifs. Parce que c'est vrai, il faut partager avec les gens du chantiers en disant « mais, attendez, 03 mois de retard c'est pas possible. Je dois démolir, je dois reloger... ». Donc j'aime être en visite, il y a les visites après de toutes ces résidences, de regarder, est ce que ça marche bien, de travailler avec les agences aussi, pour voir si ce qu'on avait prévu au niveau des charges, la baisse des charges qui s'effectuent. Donc il ya tout ce travail là, donc, c'est vraiment un travail d'inventaire, de propositions, de communication du projet, du recadrage de projet, mais là, d'un point d'un point de vue stratégique. En disant mais tiens, j'ai du retard là et là. On est souvent mis devant le fait accompli en disant : « suis en retard, suis en retard ». Et donc qu'est-ce que je fais. C'est toujours ce travail de correction, d'adaptation, de modification validé par le partenariat, c'est vraiment assez, euh ! C'est assez varié quoi ! Je peux très bien rencontrer Audrey Linkenheld le matin, et être sur une réunion de chantier pour un retard à midi, euh, être avec l'ANRU sur l'ingénierie financière et des démolitions l'après-midi, être avec une entreprise sur des négociations et sur un partage d'un volant d'affaire qui va être dédié sur l'année 2011. C'est assez varié quoi ! Recevoir un doctorant le matin, être avec comité d'engagement pour décider d'opérations et de suites à donner, c'est super varié comme chose. Euh ! Et, après être sur des plans le soir à regarder, la cuisine en triangle, tu ne sauras jamais mettre des meubles, ou travailler, donc, c'est super varié comme boulot.

Moi : ok !

Gregory Dessauvages : c'est prenant !

Moi : ah ça ! C'est !

Gregory Dessauvages : je dis souvent à mon fils au revoir le lundi matin, je le retrouve le vendredi soir quoi !

Moi : [rires]

Gregory Dessauvages: je suis quand même un bon papa, mais je reviens tard le soir.

Moi : ok bon, c'est vrai que vous avez abordé ça, je ne sais pas, ce serait l'avant dernière question, la démolition et le relogement...

Gregory Dessauvages : alors ! Sur la démolition et le relogement. On s'est mis d'accord partenarialement sur un programme de logements à démolir. Avec les règles de l'ANRU ; un

logement démolé, un logement reconstruit, des règles de la moitié de relogement de la moitié des personnes dans du neuf. Donc ça on l'avait, de toute façon c'est imposé par l'ANRU. Vous avez pas trop le choix, nous on est entrée dans le dispositif, à un moment il faut se mettre le carcan. Ça, ça a été débattu, on avait envisagé des plannings. Les plannings qu'on avait en 2004, 2005, quand je les regarde aujourd'hui ils me font super sourire. Heureusement qu'ils me font rire, si je pleurais, il faudrait que je change de boulot. On a été très ambitieux, très ambitieux, très, très parfois utopistes peut-être dans les plannings parce que :

1, on a sous-estimé le temps de l'aménagement, c'est-à-dire qu'on est partie, les bailleurs dans la région étaient par forcément des aménageurs, des constructeurs, donc on a un peu sous-estimé le temps de l'aménagement, qui nous a donné un peu de retard.

On avait pas bien vu la crise économique, beuh ! La crise financière et économique qui a balayé le monde, on n'avait pas non plus pris en compte cette flambée de l'immobilier, qui par effet de ricochet a augmenté le coût de façon outrancière du bâtiment. Un petit exemple, une petite anecdote, il ya 10 ans que je suis dans le métier, le directeur financier quand on dépassait 5000 francs sur des... nous tuait sur des opérations en disant : « mais t'es pas bien ». Aujourd'hui on est à 1400, 1500 euros le m². Donc vous voyez ça a doublé, ça a triplé sur certains coût, doublé, doublé sur certains. Donc il a fallu pendant les premières années pour ne pas être en retard, on a engagé le relogement. On a engagé des premières démolitions, on a fait des réunions publiques. Donc, Les gens quand vous leur dites vous bâtiment il va être démolé, sont assez impatients de quitter ce logement, de quitter pour partir, il y en a qui sont bien intégrés, bien insérés dans le quartier. Donc vous voulez ce sont des opérations, on a mis un peu, l'envie au niveau de nos locataires, avoir un parcours résidentiels, de travailler, un peu de toutes ces choses là. Et dans les premiers temps, les constructions neuves n'ont pas été au rendez-vous. C'est-à-dire qu'on a eu beaucoup de retard. En gros, sur la convention de Lille, on a eu 21 mois de retard moyen sur les opérations, eu égard à tout ce que je vous ai expliqué ; la flambée des coûts du bâtiment, la crise économique et financière et toutes ces choses là. Ce qui s'est traduit en 2009 par un plan de relance de l'économie, par le ministre Devedjian qui a permis de donner un coup de booste à l'économie. C'est-à-dire que l'année 2009, c'est l'année où j'ai donné le plus d'ordres de constructions, parce que les entreprises bon..., la marché de l'immobilier s'étant complètement affaissé, voire effondré, sont revenues vers nous en disant « mais tiens euh, j'ai des gars à occuper, le logement social, j'ai pas voulu mais bon ». C'est fou le nombre de personnes qui on retrouvé mon numéro de téléphone à fin 2008, 2009, 2010 quoi. C'est marrant, oui c'était assez rigolo. Donc on a retravaillé, on a

réussi à relancer à des prix maîtrisés. Ce qui a permis de donner un appel d'air au relogement. Aujourd'hui sur Lille, on est sur une terminaison d'opérations. Il nous reste deux bâtiments ; grand Clémenceau et petit Clémenceau encore debout qu'il nous faut démolir en 2012. donc aujourd'hui on est arrivé à la fin du processus, sans atteindre les objectifs de relogement dans le neuf, parce qu'on n'aura pas reloger une famille, on n'aura pas à reloger dans le neuf au moins 5 ans une famille sur deux issues d'une démolition, par contre notre discours, notre persévérance auprès de l'ANRU a permis d'alléger certaines règles. Donc, je dis même à l'échelle nationale, on est attendu, on est reconnu comme professionnels, donc l'ANRU a un peu assoupli ses règles, et accepte que des gens issus du périmètre, non des démolitions, mais du périmètre ANRU puissent être relogés et que ça se comptabilise dans les PFCD. Donc si vous voulez toute cette, euh ! À chaque fois, ce débat entre local ; DDTM, donc Etat local, et agence qui travaille, tout le monde travaille sur ces règles. Donc c'est que le relogement ce sont des choses qui sont supers bien maîtrisées par LMH, parce que LMH était précurseur, c'est-à-dire jusqu'à la fin des années 90 on démolissait déjà Marcel Bertrand, je ne sais pas si vous connaissez Lille, parce que sur le Boulevard de Strasbourg vous avez la grande margiz ; 200 logements, ça a été démolit, donc on a une certaine expérience. Donc c'est des choses qui se passent bien chez nous, le relogement étant vu chez nous comme un moment clé pour certaines familles de rebondir. C'est ç dire que au-delà de proposer un déménagement,

Moi : toujours !

Gregory Dessauvages : ça été démolit. Donc on avait une certaine expérience avec des partenaires du relogement. C'est des choses qui passent bien chez nous, le relogement étant chez nous comme un moment clé, pour certaine familles de rebondir, c'est-à-dire qu'au-delà de proposer un déménagement, on travaille avec la famille sur tout ce qui est la insertion professionnelle, les droits, euh, enfin les droits sociaux, toutes ces choses là, donc c'est vraiment un temps de rebond et qu'on veut le plus positif possible. On base vraiment notre truc sur le relogement comme un moment de vie positif, pour plein de choses quoi ! Sur la vie, qu delà du logement sur la vie en elle-même au-delà même de la cellule familiale, et on essaye de travailler ça. Ce qui nous a permis de travailler sur d'autres familles qui n'étaient pas forcément démolies et qui a permis de réfléchir sur les règles d'un relogement neuf, euh ! Pour la moitié des familles.

Moi : Et Dans le grand Clémenceau et le petit Clémenceau, il ya encore de locataires ?

Gregory Dessauvages : il ya encore des locataires sur petit Clémenceau. Il doit y avoir 3 ou 4, il y avait 17 logements, il doit rester 3 ou 4 locataires dont 3 ont des solutions, il reste 1 auquel on doit encore trouver une solution.

Moi : hum !

Gregory Dessauvages : et grand Clémenceau, il doit rester une quarantaine de famille, moins une parce que je pense qu'il y a une qui est délogée, dont 14 familles sont sur des cas un peu difficiles à gérer, euh ! Ça c'est géré au niveau du siège par la DPLSV (délocalisation politiques sociales pour la ville) par *Christina Kuhne* et son équipe qui est composée de, alors ça c'est fluctuant, c'est en fonction des démolitions, en moyenne de 4 personnes. Donc, ça c'est géré ça et là aussi *Christina* a aussi ses équipes qui rencontrent les familles pour rebâtir les projets de vie. On appelle ça projet de vie par rapport au logement et elle s'appuie aussi sur les agences pour les relocations, les mutations et toutes ces choses là.

Moi : je pose la question parce que j'aimerais bien euh ! Rencontré quelques familles pour qu'elles nous parlent du processus de relogement, comment ça s'est passé quand on leur a annoncé qu'on allait démolir leur bâtiment et ainsi de suite quoi !

Gregory Dessauvages : beuh ! Par rapport à ça je vais vous donner le numéro, appelé Christine Kuhne, de ma part 03 20 88 50 97. C'est vraiment elle qui pilote la relation aux familles, qui pourra vous aiguiller sur la politique de relogement. N'hésitez à l'appeler de ma part euh, pour avoir son sentiment. Parce qu'il ya déjà, elle dispose aussi, alors on ne sait pas si elle vous donnera les coordonnées de certaines familles. Parce qu'il ya pas déjà des enquêtes de satisfaction, du suivi du comité de pilotage, parce si vous voulez toute la partie technique, financière et gestion urbaine, insertion, fonds du comité de pilotage, sur le relogement, il y a des comités de pilotage qui associent les élus, les acteurs, la CAF, le conseil général, toutes ces choses qui ont avoir avec le social, et il ya des rapports de toutes ces choses là. Donc, déjà on a nos premiers sentiments avec des enquêtes avec toutes ces choses là. L'encadrement qui est par rapport au projet technique, est aussi par rapport au projet social quoi ! Donc, il y a le pendant de mon activité technico-financo je ne sais pas trop quoi, Il y a aussi au niveau du relogement. Donc ça c'est vraiment elle qui s'occupe de ça et je préfère franchement que vous la rencontriez, vous échangiez avec elle au téléphone, parce que c'est elle qui pourra vous donner les meilleures infos.

Moi : ok !

Gregory Dessauvages : moi je n'ai qu'une vision assez euh ! Même l'échange de nos cultures parce que elle est plus d'un côté social et moi d'un côté technique, l'échange de nos deux cultures est intéressant, je dirai qu'il y a une inflexion du tout urbain au réconcilié urbain et humain quoi dans les politiques ANRU ! C'est ça aussi la ville, si l'on veut en conclure un peu, d'un projet purement urbain urbanistique, on a réussi en faire, par réconcilier l'humain et l'urbain au travers de ces deux choses là. et quand vous regardez un peu la production de

l'ANRU si vous avez fait un tour sur son site, il ya des reportages, ce sont des reportages de LCI, où après d'un côté, euh côté très technique, on est passé d'un côté humain. Donc, c'est ça qui est intéressant à l'ANRU, c'est de réconcilier humain et urbain.

Moi : je pense qu'on a fait le tour, est-ce qu'il ya quelque chose que vous voulez ajouter, un point que je n'ai pas évoqué que vous pourriez ajouter ?

Gregory Dessauvages : non ! Parce que si vous voulez la conclusion a été faite dans mon précédent propos, c'est, aujourd'hui on est vraiment sur la réconciliation urbain-humain. Alors c'est un objectif, on le tente. C'est le pari de tous les jours. Alors est-ce qu'on y arrivera ? Rendez-vous dans 5 ans.

Moi : ok !

Fin de l'entretien **durée de l'entretien : 46min58s**

Transcription entretien Mathieu Goetzke

Réalisé le Lille le 14 mars à 11h mairie de Lille

Q:*Pouvez-vous vous présenter; le parcours académique et professionnel qui vous a conduit aux présentes responsabilités ?*

De formation je suis ingénieur, avec euh, comme dans le système français une...une formation assez importante en mathématiques, que moi j'ai poursuivi plutôt en mathématiques appliquées. Donc y compris en partant 2 ans à l'étranger pour faire des mathématiques appliquées. Et puis après...après j'étais donc ingénieur du corps des ponts-et-chaussées de l'État, et donc je suis revenu en France prendre un premier poste pour le compte du ministère de l'équipement en Basse-Normandie où là je me suis occupé de politique de la ville, donc ça, j'ai fait ça pendant 3 à 4 ans, ensuite j'ai été en administration centrale du ministère de l'équipement pour faire de la de la recherche et développement et notamment les partenariats européens et internationaux, et après 3,4 ans dans ce deuxième poste, j'ai fait le souhait de revenir à des choses beaucoup plus opérationnelles, et...comme j'avais fait de la politique de la ville et que ça m'avait intéressé, j'ai cherché à rejoindre une collectivité locale sur ce thème là. Et donc, et donc j'ai été recruté à Lille sur, sur ce thème là pour être directeur de projet, avec vraiment **l'approche transversale qui est de...voilà de mélanger les enjeux socio-économiques avec les enjeux d'urbanisme et d'aménagement à proprement parler.**

Q:*A quel moment du processus rejoignez-vous le GPU ?*

R:Alors en gros moi j'ai rejoins...j'ai rejoins l'équipe ici en juin 2006 au moment où la ville et l'ensemble des partenaires ont signé la convention ANRU. Donc je n'ai pas participé à la préparation et l'émergence du dossier même si bon après j'ai rattrapé un petit peu. Le dossier lui ,il était né sur la base d'un GPV de la génération précédente, qui a été transformé pour intégrer les éléments habitat qui n'avaient pas pu trouvé de débouché dans le GPV, et moi je suis arrivé au moment où...à la toute fin de la négociation avec l'ANRU, donc les derniers ajustement, en gros les orientations principales étaient arrêtées...et moi, c'était vraiment de la méthode de mise en place, de mise en place du partenariat puis si la préparation du GPU avait été partenariale, mais on n'avait pas encore créé les conditions de travail réel collectif à ce

stade là. Et moi je suis arrivé au moment où il fallait commencer à souder, à créer des liens entre partenaires, et à définir des modalités de mise en œuvre du projet. Sachant que pour moi...peut être pour anticiper sur une question que moi on m'a posé. J'avais travaillé un peu avec l'IREV là ici et ils m'avaient dit : « pourquoi est-ce que c'est intéressant de venir sur un projet dont les orientations sont déjà définies ? ». Et...Et pour moi, moi il me semble que le projet, il est...il est largement autant construit pendant sa réalisation que pendant sa phase de préparation amont. A mon avis l'urbanisme ne se fait pas du tout...c'est une vision un peu de l'esprit de croire qu'on fait des plans et qu'ensuite on les met en œuvre de manière stricte etc. Je pense que l'urbanisme est très, très évolutif y compris dans sa phase de mise en œuvre même si il y a des grandes orientations auxquelles on se rattache. Mais je pense..., que à mon avis il y a autant de fabrication de projet dans la phase opérationnelle qui suit que dans la phase plus conceptuelle qui la précède.

Q:Quelles activités ont donc constituées votre quotidien de directeur du GPU à ce moment là ?

R:Donc là, les principaux objectifs c'était...la convention avec l'ANRU précisait des modalités de gouvernance du GPU, mais qui étaient un peu théoriques quoi. Elle mettait..., il y avait euh, des comités de pilotage disséminés sur tous les thèmes etc., mais qui n'étaient pas testées à l'épreuve de la réalité quotidienne; ni en terme de charge de travail, ni en terme de besoins d'interfaces un peu transversales quoi. Donc, moi le premier de mes soucis c'était de mettre en place une structure de gouvernance..., à plusieurs niveaux qui s'adapte assez bien aux modes de faire des différents partenaires. Donc, il faut pas que ça perturbe trop leur..., leur organisation, même si après au fur et à mesure on a vu que..., au départ il n'y avait que la ville qui était dotée vraiment d'une direction de projet en tant que tel, donc transversale, et au fur et à mesure du temps, plusieurs partenaires ont évolué vers ce type d'organisation. Pas tous, mais les bailleurs notamment ont mis en place des organisations de direction de projet transverse en interne qui n'existaient pas au début. Donc moi mon premier souci c'était de mettre en place des structures de gouvernance qui permettent de ...,de préparer les décisions, d'organiser le débat technique préalable comme il faut...,il y avait également tout le travail de planification à mettre en place. On avait un prestataire externe qui était...,qui est *SECTEC organisation* qui est un bureau d'étude qui tient le rôle d'OPC urbain tellement désiré par l'ANRU, mais qui nous permet nous de structurer un peu le débat, de cristalliser les sous forme d'un planning quoi. La mise en place de ce système de planification, et puis la mise en place d'un système

d'indicateurs. Des systèmes d'indicateurs qui sont plutôt avec une fréquence de relecture annuelle à l'occasion des revues de projet. Donc ça, ça a été plutôt, l'un des gros travaux ça a été de mettre en place la structure de la revue de projet à présenter à l'ANRU, mais qui était aussi très utile je pense entre les participants...donc cet outil un peu...de synthèse d'avancée du projet qu'il fallait mettre en place. Donc mon travail était vraiment en gros sur l'organisation de la gouvernance, et puis la mise en place d'outils de travail partagés. Donc on a expérimenté un certain nombre de choses, on a expérimenté des choses type extranet projet, mais comme il n'y avait, il n'y a pas, je pense qu'il n'y avait pas beaucoup d'habitude de ça ni à la ville, ni chez les partenaires, donc on n'a pas mis assez de moyens pour le rendre vivant donc on n'a pas essayé de faire vivre ça derrière, mais on a essayé après de développer des propositions d'outils..., mon souci c'était aussi d'être un peu dans l'amélioration constante de ce dispositif de gouvernance en disant chaque année, il faut qu'on le revisite quoi, et si on n'est pas satisfait d'un morceau du système de gouvernance, on le modifie quoi. Il n'y a pas de question de..., il n'y a pas de problème d'amour propre ou de problème de susceptibilité à revisiter un dispositif de gouvernance particulier.

Q: Pouvez-vous revenir sur des éléments précédemment évoqués à savoir; le système d'indicateurs et la revue de projet. En quoi ça consiste ?

R: Le système d'indicateur il...il était euh..., en gros ça, on a construit une sorte de gros tableau de bord-on pourra vous l'éditer- qui vient, qui vient rassembler les différentes dimensions du projet qui nous paraissent critiques. Bon, il y a la dimension financière, donc là qui permet..., en gros mon principal c'était de montrer l'évolution du budget, du budget global du projet sous les deux aspects modifications du planning, c'est à dire qu'au fur et à mesure qu'il y a des opérations qui glissent, il y a des problèmes, il y a des aléas etc. Et puis aussi modification du volume global, du montant global des investissements puisque en fonction de la conjoncture les prix peuvent augmenter ou baisser. Donc, donc il y a deux schémas de courbe de prix actualisée en planning et actualisée en planning et en prix qui permet de montrer ce décalage là. Qui permet à la fois de..., moi c'était aussi un outil puisque en 2006 quand j'arrivais, le marché immobilier était en pleine croissance et c'est vrai qu'il y avait une inflation très forte sur les prix à la construction. Donc les budgets prévisionnels qui avaient été élaborés dans la convention ANRU, en plus qui étaient restés gelés dans la convention de 2004-puisqu'une fois qu'on a déposé la convention l'ANRU ne voulait plus bouger les chiffres quoi-en disant moi je ne veux plus augmenter mes dotations. Donc, l'évolution entre 2004 et

2006,c'est le moment ou l'indice des prix de la construction a pris, ça a dû prendre 15 % en 2 ans. Donc, donc moi je voulais aussi un peu mettre cela en évidence de manière un peu à objectiver, pour montrer quels étaient les impacts vis à vis de l'ANRU et en terme de calendrier. Donc il y avait un volet budgétaire. Un volet qui concernait vraiment le passage à l'opérationnel du projet. Donc là, on a décomposé l'ensemble des secteurs de projet ...une des spécificités du GP lillois, c'est qu'il est aussi assez diffus quoi. Il y a des multi...,il y a plusieurs sites sur lesquels il y a des restructurations lourdes, et il y a un éparpillement de sites de reconstitution de l'offre locative sociale un peu partout dans la ville. Donc, on a synthétise tout ça pour montrer l'avancement progressif entre les études amont, le dépôt des permis de construire, la construction réelle, la livraison, et puis, et puis après même l'évaluation après livraison. Il y avait un peu un petit tableau d'avancement de l'ensemble des opérations. Donc ça c'était le volet opérationnel.

Il y avait un...,un volet spécifique sur la question du relogement dont on sait qu'elle est critique sur les opérations de renouvellement urbain, donc pour montrer le calendrier prévisionnel de relogement par rapport au calendrier réel...,et puis après sa répartition dans l'espace, puisque on avait un objectif qui était à la fois de permettre, de permettre aux locataires en place de rester dans le quartier dans lequel ils sont s'ils le souhaitent, mais en même temps, il y avait une sorte d'obligation de leur faire des propositions hors du quartier dans lequel ils sont, et même dans des quartiers plutôt attractifs. Pour aussi leur, leur signifier le fait que pour une fois dans leur trajectoire résidentielle dans laquelle ils avaient pas forcément eu beaucoup de possibilité d'un choix réel entre, rester sur place avec des liens sociaux qui existent, mais dans un cadre bâti qui sera en travaux pendant un certain temps, et puis qui va évoluer quand même doucement, même si ,L'ANRU fait de la thérapie de choc, c'est quand même des opérations qui sont petites à l'échelle d'un quartier, donc il faut quand même du temps pour que ça change- et puis l'autre option qui est de dire, je vais dans un quartier puisque j'ai toujours voulu être plus proche du centre ville, ou j'ai des attaches familiales ailleurs et j'aimerais bien m'en rapprocher. Donc là, sur cette thématique spécifique du relogement qui était aussi importante, on a fait un petit encart pour témoigner de cette thématique qui était importante. Et puis la dernière c'est la question de l'insertion ou là les...,sur tout ce qui est en gros données...,sur les chantiers d'insertion lié au quartier, qu'on puisse quantifier un peu puisque cet objectif de créer des emplois dans les quartiers est fondamentale aussi puisque ça fait partie des demandes principales des habitants et une des préoccupations principale qu'on a aussi dans ces quartiers là ou le taux de chômage est très élevé.

Donc voilà, ce grand tableau de bord consistait à rapprocher un peu ces différentes dimensions du projet et puis essayer le plus possible de les objectiver dans des mises en formes qui soient un peu accessibles et lisibles pour l'ensemble du partenariat.

Q:*Au moment ou vous partez du GPU pour rejoindre votre présent poste, à quel niveau du processus se trouve-t-on ?*

R:Donc là le...,quand je, quand je rejoins la direction de l'urbanisme, le GPU est bien lancé, il y a des euh...,il y a un certain nombre de difficultés avec des partenaires, avec...,avec euh des aléas techniques qui naissent, puis qu'on traite au fur et à mesure, il y a quand même une nouvelle mandature qui se met en place. Donc moi je suis parti...,je suis arrivé en ville en juin 2006, et, après j'ai rejoins la direction de l'urbanisme en octobre 2008 .Donc il y a eu les élections qui sont passées par là, et donc un certain nombre de difficultés partenariales, on a essayé de trouver des réponses politiques avec la nouvelle mandature. Notamment le positionnement d'une élue qui est Audrey Linkenheld – qui est l'adjointe en charge de l'habitat-comme vrai pilote politique du projet alors qu'auparavant le pilote politique était le maire, mais le maire on peut la mobiliser dans la phase un peu conceptuelle quoi, ponctuellement, mais elle n'est évidemment pas disponible pour aller dénouer des fils avec des partenaires extérieurs, donc il y a un problème de disponibilité...quand on est maire mais bon. Donc Audrey elle, avec son arrivée dans l'équipe municipale, elle a été clairement repositionnée comme pilote politique quoi, ce qui a permis de donner vrai un pendant au pilotage technique qui avait été mis en place mais qui n'avait jamais rebondi sur le pilotage politique quoi. Il y avait quand même une grande césure entre le pilotage politique qui s'inquiétait des grandes orientations, mais euh...le pilotage technique qui devait quand même régler des problèmes, parfois des conflits d'intérêts forts entre différents partenaires.

Q:*La participation des habitants semble être un enjeu fort du GPU, à quoi renvoie-t-elle ?*

R:Sur la participation, il y a plusieurs choses quoi. Il y a un objectif global de la ville qui est de fixer des orientations claires en amont , d'organiser le débat. *Donc il y a eu pas mal de réunion publique entre janvier et juin 2006,juste avant que je n'arrive pour expliquer un peu les orientations du projet ,pour euh...,pour recueillir le sentiment, l'impression des habitants, des locataires. On est passé juste à mon arrivée en 2006,on a fait quelques...,des entretiens exhaustifs avec des habitants de certaines résidences qui devaient être démolies pour*

lesquelles on sentait qu'il n'y avait pas d'adhésion ou du moins qu'il y avait quelques interrogations aussi sur leur avenir. Donc on a , y compris moi j'ai fait deux des 4 cages d'escalier de cet immeuble en entretien avec chacun des habitants pour expliquer le projet, expliquer le contexte dans lequel on envisageait la démolition du bâtiment, expliquer le processus de relogement etc. Donc il y a une partie de participation qui doit se faire en amont quoi. Avec des orientations claires, des choses qui sont mises au débat, et des choses pour lesquelles les élus disent là, on a des orientations aussi qui sont un peu fixes et qu'on ne met pas dans le débat public.

Et puis après il y a un temps de participation qui se fait lorsqu'on définit les espaces publics. Donc ça c'est un travail qui se fait un petit peu plus tard et que nous on a essayé de cibler à la période..., au moment où on a une maîtrise d'œuvre qui fait des..., qui est entrain de travailler sur les avant-projets .C'est le moment où les choses deviennent suffisamment précises pour qu'on ait un point d'accroche pour les habitants, puisque les habitants ils ont à la fois le souhait que le quartier bouge sur le long terme, mais ils ont aussi des préoccupations quotidiennes auxquelles ils souhaitent qu'on apporte des réponses quoi, avant qu'on leur promette monts et merveilles pour dans 10 ans quoi. Donc on a..., ce moment là, ce moment de conception de l'AVP d'espace public est un moment intéressant parce qu'on a à la fois du matériau et du détail qui permet aux habitants à la fois de faire la connexion entre le projet et leur quotidien et en même temps une marge de manœuvre qui permet de faire évoluer le projet en fonction de, en fonction de ce qui est exprimé, des usages de l'espace public qui sont réalisés aujourd'hui, des détournements d'usages éventuels qui peuvent être positifs ou négatifs dans l'imaginaire collectif. Et donc ça on a réussi surtout à le faire dans l'aménagement des espaces publics sur le mail Gide-Vallès tout au sud de Lille-sud. Où là il y a eu..., bon ,l'urbaniste et paysagiste qu'on a choisi, donc qui était Pierre Gangnet était aussi intéressé par cette démarche. Et donc il y a eu des ateliers de proximité fait avec des habitants ,il y a eu des diagnostics en marchant qui ont été réalisés pour identifier les problèmes quotidiens mais aussi les qualités euh..., quotidiennes qu'on a peut être du mal à percevoir parfois du quartier, et puis de retravailler vraiment le projet. Et le projet a été euh..., construit sur la base des usages et des usages aussi attendus des habitants. Donc là il y a eu un vrai travail sur ce secteur là qui a été intéressant quoi. Après euh..., après ailleurs, je pense qu'il y a eu d'autres projets qui ..., qui ont été peut être plus directifs quoi. Ça dépendait vraiment du contexte local, et puis après de la marge de manœuvre et de l'espace quoi, qu'on pouvait, qu'on pouvait mettre en débat avec les habitants.

Q: Dernière question sur le sujet de la participation, vu qu'elle impliquait les bureaux d'études missionnés, tout s'est-il passé comme avec Pierre Gangnet ou alors avez-vous observé des réticences de certains bureaux d'études à aller recueillir les avis des habitants.

R: Ah bah oui, c'est très variable quoi. L'esprit du projet..., c'est vrai qu'il dépend..., vraiment la qualité du projet dépend d'une sorte de construction..., partagée d'un projet, elle dépend effectivement de la maîtrise d'ouvrage politique, de la maîtrise d'œuvre quoi. Il y a des bureaux d'études qui ont envi un peu de s'imprégner de la vie quotidienne du quartier quoi. Pierre Gangnet c'était intéressant parce que même à Lille-sud un quartier que de l'extérieur on considère comme étant dangereux, il s'est promené la nuit pour comprendre les ambiances nocturnes du quartier quoi, pour comprendre pour essayer aussi d'apporter une réponse en termes d'éclairages publics pour rendre les espaces publics conviviaux même..., la nuit tombée quoi. Pour que l'hiver, en soirée on puisse aussi profiter de ces espaces là et mettre en valeur leurs caractéristiques.

D'autres bureaux d'études, ils ne sont pas du tout réceptifs de la même manière. Je pense que bon, Nicolas Michelin sur Arras-Europe, il a un mode de fonctionnement qui est très différent quoi. Il est moins.., lui en terme de charges de travail il a moins le temps d'aller sur le terrain voir ce qui se passe donc il délègue beaucoup plus à ses équipes, mais là, on est dans des modalités de délégation ou on cherche quand même à contrôler, donc ça fait que il y a aussi les modalités de gouvernance au sein des bureaux d'études qui complique la capacité à , à ouvrir un dialogue avec les habitants quoi.

Donc c'est vrai que ça dépend du bureau d'études, donc après ces règles là, elles sont aussi fixées un petit peu en amont quoi, c'est à dire que quand la commande politique est passée, il faut être capable de dire si on veut aller ou pas vers un travail avec les habitants quoi et sous quelle forme. Et ça permet aussi aux bureaux de.., qui veulent pas faire de cette manière là de pas répondre.., ça permet aussi d'organiser une présélection des bureaux d'études, avant de, avant de rentrer au lieu de rentrer et de s'apercevoir que tel ou tel maître d'œuvre est incapable de mener une concertation avec les habitants.

Q: La position d'interface du directeur du GPU, entre des politiques, des techniciens et des partenaires, comment vous gérer ce rôle d'interface ?

R:C'est...c'est...c'est vrai que c'est un peu particulier puisqu'on n'a pas de pouvoir hiérarchique, on a très peu de pouvoir hiérarchique, même si moi, je dirais que moi j'étais quand même rattaché au directeur général des services à l'époque. Donc ma légitimité elle était de...bon après coup ma légitimité elle était double. D'une part du rapprochement avec le DGS, qui me permettait de faire remonter les informations et les difficultés en circuit court au DGS pour, pour éviter le parasitage, le bruit de fond qui peut faire...quand ça remonte un certain nombre d'échelons de la hiérarchie interne ou par l'extérieur. J'avais une autorité qui était liée à mon positionnement auprès du DGS, puisque c'est vrai que j'ai été embauché par le DGS comme conseil auprès de lui; c'était assez explicite. Et ma deuxième source de légitimité c'était d'avoir euh, le temps d'avoir, d'être sur le terrain, de participer...moi je faisais vraiment l'effort de participer à toutes les manifestations publiques sur le terrain. Je tenais le stand du 1er mai là euh...de la fête de Lille-sud etc, je tenais le stand lors de la fête de « Tous au sud »,lors des concerts ou il y avait plein de jeunes mais on avait un petit stand ville de Lille pour expliquer le projet pour discuter avec tous ceux qui venaient là ,les jeunes et les moins jeunes. Et donc, j'avais une légitimité de terrain parce que j'avais une connaissance, ou j'apprenais à connaître les habitants aussi de façon globale ,c'est à dire pas seulement par rapport à la question urbaine, mais aussi des questions du quotidien, la question sociale. Donc moi ma légitimité elle venait de ça quoi. Après, elle n'est pas dans un circuit hiérarchique standard ou je peux dire à quelqu'un : « bon maintenant ça suffit, tu fais autrement etc ».

Donc voilà, soit il y avait, il fallait passer des consignes avec plus d'autorité et je passais par le DGS, soit sinon ça se fait par du relationnel quoi, il faut avoir un peu d'humour, il faut avoir un peu de recul par rapport à ce qu'on fait, être capable de...de, voilà de créer un peu de liant entre des gens qui s'apprécient plus ou moins, il faut leur donner envie de travailler ensemble, mettre un peu de bonne humeur dans tout ça. Des méthodes un peu particulières. Donc je pense qu'il faut être sociable, voilà ...parce qu'il faut pas être complètement coincé par le stress du planning et des coûts quoi sinon...C'est une méthode, plus un peu de convivialité quoi, il faut apprendre à créer des liens de confiance entre différents acteurs quoi. Un peu particulier, mais c'est intéressant quoi. Ça permet de...après il faut être capable d'être à l'écoute de différents types de métiers quoi. Donc euh, faut pas, il ne faut pas rester buter sur quelque chose quoi. Moi y dans mon parcours même si j'ai fait un beaucoup de mathématiques appliquées, à côté, j'ai fait de la philosophie, j'ai fait de la sociologie, dans mon parcours aussi personnel, j'avais un intérêt pour aller, pour aller entendre des modes de raisonnement auquel je ne suis pas habitué au premier chef quoi. Je pense que j'ai une personnalité qui collait bien

Q:Dernière question, ensuite nous sortirons du GPU, vous avez évoqué les difficultés éventuelles. Je ne sais pas si des exemples précis vous reviennent à l'esprit.

R:Après dans les difficultés il y a, forcément dans un partenariat les acteurs n'ont pas les mêmes euh, les mêmes centres d'intérêts quoi. Forcément, si on vient se rejoindre sur un projet, quand les conditions économiques ou les conditions externes changent, les centres d'intérêts des uns et des autres qui arrivaient à se rejoindre à un moment donné peuvent se ré-éloigner quoi. Donc euh, donc très...,voilà clairement on a des...,la ville peut avoir des objectifs à l'échelle d'un quartier qui ne sont pas du tout ceux d'un bailleur. Un bailleur lui il cherche à équilibrer aussi des opérations quoi, il cherche à diminuer son taux de vacance, à organiser son peuplement selon ses méthodes habituelles sans être trop perturbé. Donc il peut y avoir des différences.

On en a rencontré avec le bailleur CMH devenu Vilogia, qui euh, qui lui aussi de manière un peu interne a évolué dans ses orientations, c'est à dire qu'à un moment donné ils voulaient travailler sur un quartier complet parce qu'ils en détenaient en gros les deux tiers du foncier, ensuite, c'est vrai qu'ils sont revenus -et je pense avec la demande de leurs actionnaires- à remplir plus leur mission première qui est de dire fournissons du logement à des couples de salariés ou d'employés cotisants au 1% patronal quoi. Bon euh, ce qui veut dire aussi des stratégies de peuplement qui ne sont peut être pas les mêmes que celles qu'ils avaient de fait accepté dans un quartier comme Lille-sud ou , c'est vrai que dans un bâtiment, on voyait très bien et moi je l'avais vu lors des entretiens qu'on passait dans l'immeuble "Europe" là, on voyait bien qu'il y avait une césure assez forte entre des occupants historiques qui étaient arrivés quasiment à la construction de la barre le 1974, et qui étaient quand même plutôt des gens employés ou salariés et qui avaient souvent eu tout au long de leur carrière au moins un salaire, modeste quoi mais constant qui leur permet d'avoir aujourd'hui soit une pension, puisqu'ils sont souvent à la retraite ou proche de l'être, et puis une autre moitié d'occupants de ces bâtiments là, qui ont remplacé au fur et à mesure du turn over les gens qui étaient en place et qui sont des gens qui progressivement étaient en état de précarité de plus en plus importante. Donc tous les derniers arrivés étaient quand même dans des états de précarité ou d'urgence sociale ou familiale, avec des situations beaucoup plus dur que celles qu'on voyait chez les autres. Donc on voyait au sein d'un bâtiment, on voyait bien la différence et puis le bailleur, lui très clairement sa mission...,sa mission c'était de donner du logement à des employés du 1% patronal en priorité, et donc pas de faire du logement d'urgence pour personnes en difficultés. Parce que le taux de vacance fait que si on doit loger quelqu'un en

urgence, on va là où le taux de vacance est le plus important. Donc là forcément, là il y a eu une divergence et il y a eu des conflits assez durs avec Vilogia sur la manière de conduire le projet, le peuplement qu'on en attendait, puis..., et donc forcément sur les dynamiques de relogement.

On en a eu d'autres entre l'aménageur et le maître d'œuvre sur Arras-Europe. Entre la Soreli et Nicholas Michelin quoi. Il y a un moment où ils n'arrivaient plus du tout à discuter ensemble quoi. Il y avait des questions de part et d'autre quoi. Je pense que il y avait une difficulté chez Nicholas Michelin à vraiment déléguer à ses équipes sur place, donc on n'arrivait jamais...,et comme lui est peu disponible, il envoyait des gens qui disaient : « je prends le projets, mais je dois le faire valider dans mon bureau d'études quoi», et donc avec un projet qui avait quand même du mal à s'enraciner aussi sur des pratiques locales quoi ou les attendus locaux, et puis un aménageur qui lui aussi a un peu de mal...,qui est intéressant dans la réflexion et sur la qualité, mais qui a du mal à passer à l'opérationnel. Qui, qui prend trop de temps quoi qu'on attendait de l'ANRU. Donc il y a eu un clash un peu global entre l'aménageur, le maître d'œuvre et puis la ville comme porteur de projet sur les questions de planning, d'arbitrage entre la qualité et...,et puis les performances de mise en œuvre, donc là il y a eu des conflits durs qui ont amené à une recomposition..., à la fois du côté de la maîtrise d'œuvre, à la fois du côté de l'aménageur...,et puis euh, un pilotage politique beaucoup plus étroit par la ville quoi. Donc on a eu des conflits difficiles quoi. Après euh...

Q:Gérer un projet c'est pas un long fleuve tranquille quoi !

R:Non,non,non. Non mais euh, après il faut que tous le monde soit...,à un moment on partage des objectifs. Mais bon, quand les planning glissent etc, c'est là où on voit ,ok, mais qu'est ce qui est prioritaire quoi. Puisque dans la convention ANRU on dit que tout est prioritaire. Il faut tout faire en même temps, il faut, donc tout est important etc. Donc c'est quand les choses commencent à glisser qu'on dit que l'aspect critique il est là, et qu'on commence à faire des arbitrages. C'est là où on voit les priorités politiques effectives émerger quoi. Bon je pense qu'après il y a aussi, il y a une ...,il y a eu des petites dérives en fait de chaque partenaire y compris de la ville. Je pense que la ville qui euh, quand c'était le maire qui pilotait, elle, elle peut avoir des orientations claires, elle dit vous faites si ,ça etc. Quand l'élue a un peu moins de poids comme Audrey Linkenheld, et qu'elle est peut être un peu moins rodée aux procédures d'urbanisme, comme l'élue de quartier, c'est vrai que eux hésitent beaucoup plus à recourir à des choses comme l'expropriation quoi. Donc ils ne veulent pas

utiliser les outils un peu dur de l'urbanisme, pourtant parfois c'est utile quoi. Aujourd'hui il y a un îlot dans lequel on a...il y avait 4 maisons accolées au cœur de l'îlot, on a dit bon euh, on peut faire notre plan masse autour d'eux, donc il n'y a pas besoin de les exproprier, donc on les a gardés pour pas leur faire peur, en même temps je pense que quand tout sera construit autour d'eux, je pense qu'ils vont partir quoi. Parce que c'est pas euh, parce que leur environnement de toute façon change quoi. Donc là, moi je pense que l'expropriation elle était plutôt, elle était plutôt bonne à mon avis. Je pense qu'elle aurait permis de faire un plan masse un peu meilleur, et d'éviter de se retrouver dans cette situation d'avoir 4 maisons un peu anciennes, un peu bricolées au milieu d'un îlot complètement neuf et avec des gabarits qui sont quand même plus importants. Donc même du côté de la ville, entre l'intention initiale et puis après quand on doit voir les gens pour leur dire : « bon écouter, on pense quand même que c'est mieux de vous trouver une solution ailleurs », là il y a une dérive de la ville qui peut avoir envie d'être un peu plus souple à un moment donné, et de lâcher les choses. Donc ça arrive chez tous les partenaires.

Q:J'ai fait le tour des questions qui se rapportaient au GPU. Auriez-vous des choses à rajouter ?

R:Après...il y a plein de choses à rajouter. Non non, je pense que après...je pense que...
J'ai un souci un peu du détail de la question de la...aussi des modalités de gestion qui sont derrière et qui est importante, qui est toujours difficile à faire passer, qui est difficile à organiser, on le dit toujours hein, c'est l'histoire de la gestion urbaine de proximité. Comment est-ce qu'on articule le long terme et le court terme ? Ça c'est un vrai enjeu...c'est un enjeu...et puis euh, on est passé par un bureau d'études extérieur qui essayait de travailler là dessus, euh...bon du moins qui théoriquement devait nous aider à travailler justement beaucoup avec les habitants quoi, mais qui n'a pas vraiment tenu la route quoi. Mais ça reste un sujet quand même vraiment important quoi. Il faut apporter un soin particulier parce que c'est ça qui crédibilise, qui crédibilise l'ensemble de la démarche quoi. Donc là c'est un sujet, c'est un sujet qui reste d'actualité et il faut pas....je pense que aujourd'hui, on a un peu tendance encore dans les projets urbains à surjouer le côté architectural des choses, et puis, peut être pas forcément le fonctionnement des espaces publics du point des espaces, du point de vue des habitants et puis du point de vue des structures qui vont les gérer quoi. Donc il y a un vrai... je pense que ça c'est un sujet qui ça reste une préoccupation majeure de tous les projets qu'on sort quoi.****

Q:Parlant de la gestion urbaine de proximité, il semble qu'il y ait une charte qui ait été rédigée...

R:Oui,oui,il y a une charte qui a été rédigée, et puis après une...,mais qui couvrait beaucoup de thèmes différents quoi et après qui devait être accompagnée dans sa mise en œuvre par un bureau d'études extérieur. Donc, il a travaillé pendant un an avec nous, il y a eu des choses qu'il a faites qui étaient plutôt intéressantes quoi ,d'autres ou il a pas...,il devait travailler à l'élaboration des cartographies d'usage, des choses comme ça mais après, il a pas forcément livré ce qu'il s'était engagé à faire. Après on a clôturé le contrat(interruption; irruption de la secrétaire)...on a clôturé le contrat...voilà, la charte elle a permis au moins d'engager au moins, d'avoir des instances de dialogue entre différents partenaires. **Mais, nous on pensait que par les diagnostics...,en gros par les diagnostics en marchant par une approche de terrain, on allait pouvoir aller au delà un peu des obstacles ,parce que c'est compliqué de remettre en cause les modes de gestion d'un partenaire.**

Dire aux bailleurs...,voilà, il y a un débat permanent avec les bailleurs pour savoir est-ce qu'il faut un gardien dédié à un site ou à un groupe d'immeuble etc. Aujourd'hui il y a quand même pas mal de bailleurs qui passent par des prestataires externes qui ont quand même pas le même rôle d'interface avec l'organisme. Et ça, percuter ça de manière frontale, on sait que ça bloque quoi. Ça avait été expérimenté il y a quelques années avant que je sois là sur d'autres, d'autres résidences où ils avaient essayé de parlé de gestion et ils sont partis sur les modalités de gestion des partenaires et ça a fait immédiatement un clash politique et les institutions ont dit : « si c'est comme ça, on arrête de discuter ».Donc là, on est parti avec une entrée plus terrain quoi, et la charte elle permet de..., elle était là pour créer un peu de liant là dedans quoi. Mais, c'est vrai que ça reste, ça reste difficile à traduire dans des évolutions de pratiques qui sont elles mêmes contraintes aussi. C'est vrai qu'il y a des objectifs économiques et financiers qui ne sont pas évidents à tenir quoi.

Après c'est un sujet, c'est un sujet qui reste assez ouvert. Je pense qu'il n'y a pas de solution miracle quoi. Après il faut se saisir des ouvertures qu'on peut avoir chez tel ou tel partenaire en disant bon aller, creusons cet aspect là d'abord puisque vous avez envi d'y travailler, mettons-nous y quoi. C'est vrai que c'est...,la charte elle même, elle ne suffit pas quoi.

Après je pense que c'est aussi...,là on a quand même une relative chance avec Martine Aubry qui est qu'elle se pose la question quand même de l'usage quotidien des espaces quand elle regarde la conception de tout ce qui est espace public. Et donc ça c'est...,là comme ça elle a cette sensibilité de se dire :« comment va se passer un parcours d'une famille etc».Donc ça

c'est intéressant parce que ça permet aussi qu'il y ait un peu un poids politique à ce fonctionnement quotidien quoi. Et qu'on soit pas seulement dans des espaces publics dessinés de manière très formel et qui ne correspondent pas aux itinéraires quotidiens des habitants du quartier.

Q: Bien, nous allons passer à ce que vous faites depuis que vous êtes directeur de l'urbanisme. Pouvez-vous présenter la direction de l'urbanisme; ce qu'elle fait... comment est-ce qu'elle est structurée...

R: La direction aujourd'hui, ça représente en gros une soixantaine de personnes. C'est vrai qu'au GPU on était 4 quoi. Donc c'est pas les mêmes objectifs..., les contraintes de management ne sont pas les mêmes quoi. Donc la direction de l'urbanisme c'est 60 personnes, avec des services qui sont très régaliens, donc qui sont sur des aspects très juridiques :

le droit du sol et les permis de construire, où là on a les gens qui instruisent l'ensemble des autorisations d'urbanisme qui sont déposées sur la ville et sur les communes associées de Lomme et de Hellemmes. Donc là, il y a 6 instructeurs et c'est l'application réglementaire du code de l'urbanisme et du plan local d'urbanisme. Donc on est vraiment sur du réglementaire, avec des délais très contraints suite à la réforme d'octobre 2007 voilà. Et puis des contraintes juridiques, la question des..., les recours gracieux, les contentieux administratifs, etc à gérer un peu au quotidien, les remises en cause décision.

Donc on a cet aspect très réglementaire qui est accompagné par nos services sécurité et accessibilité qui gèrent la commission communale de sécurité et la commission communale d'accessibilité, donc qui sont consultés sur tout ce qui est autorisation de construire et sur tout ce qui est visite périodique d'établissement recevant du public. Ça c'est l'émanation des commissions préfectorales là, qui gèrent les enjeux de sécurité incendie- c'est essentiellement ça- et les enjeux d'accessibilité PMR dans tous les établissements recevant du public.

Un service aussi à caractère juridique qui fait le droit des sols mais sous l'angle pénal puisque qu'aujourd'hui les infractions au code de l'urbanisme sont punissables pénalement. Et donc ça nous permet..., donc eux vérifient réellement la conformité entre les travaux effectués et les autorisations déposées, et s'il n'y a pas conformité on émet des PV. Et de même eux ils repèrent des travaux réalisés sans autorisation et ils émettent des PV pour demander la régularisation par une demande d'autorisation d'urbanisme. Et après ça peut aller, après ça peut aller jusqu'au tribunal ou ils vont plaider..., ils se portent partie civile auprès du tribunal d'instance s'il y a besoin d'aller jusque là parce que la régularisation n'est pas possible ou

parce que la personne est vraiment de mauvaise foi quoi. Donc ça nous permet notamment...nous la priorité c'est quand même d'utiliser le droit de l'urbanisme pour, pour allumer les marchands de sommeil et ceux qui font vraiment des infractions graves quoi. Donc il y a eu plusieurs marchands de sommeil qui sur Lille ont été condamnés pénalement pour des problèmes d'autorisation de droit des sols. Donc euh, ça nous permet d'éviter tout ce qui est...d'éviter d'avoir ces situations qui sont socialement assez inacceptables quoi. Donc ça c'est un service avec des compétences juridiques très particulières.

Ensuite on a le service de l'action foncière qui gère...qui fait à la fois les cessions et les acquisitions du foncier et de l'immobilier, ce qu'on appelle le patrimoine privé, c'est pas l'immobilier qui sert au service public de la ville, mais c'est l'immobilier qu'on achète dans le cadre d'opérations d'urbanisme. Donc soit on fait des préemptions, voilà on préempte parce qu'il y a un schéma d'aménagement, on achète et puis on revend à un opérateur etc. Donc eux gèrent l'ensemble de ces transactions foncières et immobilières.

Un service de qualité architecturale qui vient un peu entre le droit des sols et les projets urbains, qui est là, qui s'appelle en fait planification réglementaire et qualité architecturale. Il apporte à la fois un conseil en amont des projets, le but est de conseiller à la fois des particuliers et des...mais aussi des professionnels, des architectes qui montent des projets pour les ...et les petits promoteurs, de les conseiller sur... de les aider à comprendre le PLU, de les conseiller aussi sur le traitement architectural de leur projet, et puis là dedans on gère aussi les demandes d'autorisation des enseignes, donc toutes les enseignes commerciales. Et donc c'est une manière là aussi de...réguler un petit peu l'aspect insertion urbaine et architecturale des projets.

Et ensuite j'ai aussi un service avec...qu'on appelle urbanisme opérationnel où j'ai 10 urbanistes qui... qui travaillent vraiment sur les projets urbains, qui sont là pour traiter de l'ensemble des projets urbains, ils sont là pour traiter un peu du contenu en lien avec la communauté urbaine puisque c'est souvent la communauté urbaine qui est compétente. Elle est compétente pour tout ce qui est ZAC, donc elle a la compétence d'urbanisme et d'aménagement, mais, mais vu de la communauté urbaine ils gèrent ça de manière plus lointaine quoi. Ils voient ça d'assez loin, c'est à dire qui essaient de déléguer avec des contrats de concession auprès des sociétés d'économie mixte, mais ils rentrent moins dans le contenu des projets. Nous l'objectif c'est de rentrer dans le contenu des projets et d'assurer aussi une cohérence entre un projet sectorisé de type ZAC et puis son environnement immédiat quoi. Puisque le défaut des ZAC c'est que une fois qu'on a posé le périmètre...et puis la communauté urbaine elle-même elle dit moi je ne veux pas déborder du périmètre parce que

tout ce qui déborde, ça coûte plus cher donc, ils veulent vraiment fixer des périmètres très restreints et nous on essaie de tirer dans l'autre sens en disant qu'une opération d'urbanisme elle ne sert à rien si elle est là toute seule quoi. Pour nous une opération d'urbanisme ne vaut que si elle agit comme levier de la transformation des quartiers alentours quoi. Et donc, moi les urbanistes travaillent beaucoup sur le fond puisqu'on a des budgets d'études urbaines qui sont assez importants et qui nous permettent d'alimenter en ingénierie l'ensemble des projets y compris les projets communautaires. Parce que à priori, eux en tout cas, ils n'ont pas d'ingénierie à la même échelle que la ville de Lille quoi.

Q: Dans ce que vous avez énuméré comme services, lesquels sont liés au GPU étant donné que vous êtes le pilote opérationnel ?

R: Dans le GPU en fait, dans les 10 urbanistes, j'en ai 2 qui sont vraiment dédiés à 95 % au GPU qui sont Claire Fort et Charlotte Rosier. Donc elles, elles sont sur le quartier de Lille-sud et elles gèrent le GPU. Après il y a Sandrine...qui est aussi sur Lille-sud mais qui gère plutôt les secteurs hors convention ANRU.

J'ai deux urbanistes qui font vraiment du suivi opérationnel des projets; donc elles font du suivi de la maîtrise d'œuvre, elles organisent avec..., avec ceux qui font la gestion des chantiers, ceux qui suivent les espaces publics, elles organisent la remise des ouvrages etc etc. Donc elles sont vraiment de l'opérationnel concret du GPU et aussi dans le pilotage de la concession d'aménagement avec la Soreli. Donc on a deux urbanistes qui sont complètement dédiés au GPU. Isabelle Roblin aussi qui est partiellement dédiée au GPU puisqu'elle est sur le secteur..., moi, les urbanistes ils ont une organisation matricielle. Ils sont à la fois sectorisés par quartiers et ils ont des compétences spécifiques qu'on essaie de mettre un peu en réseau. Isabelle Roblin elle, elle est positionnée sur Moulins, et elle suit le quartier de la porte de Valenciennes. Elle suit Moulins et le Centre. Donc elle suit ce secteur là et elle pilote la concession d'aménagement de la SAEM Euralille, donc elle, plus il y a une part, de son temps ou la moitié qui est dédié au projet de la porte de Valenciennes de l'ANRU. Donc là, j'ai des gens qui sont dédiés ANRU, et après j'en ai aussi au niveau des instructeurs. Il y a Ulrich Ferté qui est instructeur sur le quartier de Lille-sud, bah lui il instruit beaucoup de demande de permis de construire qui sont liés au GPU, donc là aussi ce service là est aussi mobilisé pour tenir les délais les plus courts possibles courts, être assez vigilants sur la sécurité juridique des actes lorsqu'on sait qu'il y a des risques.

Bon c'est vrai que s'il y a un site de reconstitution de logements sociaux au quartier Saint-Maurice, on sait qu'il sera très très probablement attaqué au tribunal administratif quand délivrera le permis de construire, donc là aussi il y a vigilance assez particulière pour éviter tous les aléas qu'on peut avoir dans ce genre de projet quoi. Donc on a plusieurs projets..., Et puis il y a l'Action Foncière aussi puisqu'une partie des projets du GPU s'appuient sur des recompositions du foncier auxquelles participe la ville par des acquisitions des cessions, des remboursements. Donc là le service Action Foncière est aussi très mobilisé avec Gwenaëlle W...qui suit le secteur de Lille-sud aussi avec une attention particulière. Donc on a ces trois là. Et puis la cellule un peu transversale ici, moi..., les outils un peu transverses, il y a euh, un système d'information géographique qui est mis en place au niveau de la ville, avec moi et un référent qui est Charles Foulon qui fait beaucoup de productions cartographiques pour le compte du GPU, et puis Eric Beaujot qui est le référent financier de la direction de l'urbanisme et qui est aussi le référent pour tout ce qui est obtention de subventions auprès de l'ANRU. Donc lui il est un peu à cheval entre la direction de l'urbanisme et la direction du GPU, il s'occupe de récupérer toutes les subventions. Il ne faut pas..., il faut le faire, mais il faut aussi faire tous les dossiers administratifs qui sont nécessaire pour récupérer les subventions et qui ne se font pas tout seuls.

Q: Vous êtes l'interface entre la direction du GPU et les différents bureaux d'études missionnés au titre du GPU. En quoi ce travail consiste ?

R: Aujourd'hui bon, comme on est vraiment en phase opérationnelle, et puis moi comme dans mon mode de management je...je délègue beaucoup aux urbanistes et puis après eux ils me font un rendu compte etc. Moi euh..., Claire Fort et Charlotte Rosier qui travaillent sur Lille-sud, elles sont vraiment mises à la disposition aussi du directeur du GPU. Donc elles sont en interfaces directe et je ne fais pas d'obstacle hiérarchique à ce qu'elles discutent avec une direction voisine quoi. Elles ont vraiment un lien transversal et elles sont donc en lien direct avec la direction de l'habitat, la direction du GPU. Donc c'est elles qui suivent vraiment les contrats d'études et quand il y a des difficultés particulières ou quand il y a des arbitrages à préparer, on vient m'en parler et puis hop, je discute si j'ai besoin de faire l'interface avec un service dans la direction elles m'en parlent aussi, s'il y a des services dans une direction voisine avec lesquels ça ne se passe pas bien, elles m'en parlent aussi. Donc elles gèrent les contrats. Elles gèrent euh...Bon les intentions générales elles ont été fixées dès le départ, maintenant c'est toute

la partie adaptation concrète à l'opérationnel, à des aléas techniques, ou à des représentations du fonctionnement urbain qui évoluent au fil de l'avancement du projet. Elles font, elles suivent vraiment les contrats, elles suivent vraiment l'ensemble des contrats avec les maîtres d'œuvre, et puis quand il y a des difficultés spécifiques, elles me le signalent, ou quand on est dans une phase où il y a des options un peu différentes qui sont prises en matière de densité, de morphologie etc ,elles m'en parlent à moi, et puis après nous on fait un peu le point avec le directeur général adjoint qui suit un peu globalement les investissements de la ville quoi.

Q:Je crois savoir que désormais la participation est incluse dans les cahiers des charges à l'intention des maîtres d'œuvre...

R:Je crois que là on est dans une situation variable. Je pense que là on est dans une phase où la ville y compris politiquement a plutôt essayé de conforter les instances consultatives qui existent. Donc moi aujourd'hui mon insistance elle est plus sur le travail avec le conseil des quartiers à l'échelle des projets, et puis le travail avec le conseil communal de concertation pour la stratégie un peu globale. Aujourd'hui il y avait un but,...il y a eu ce renforcement des liens avec le conseil municipal d'enfants qui a est un peu plus actif ...,donc moi, mon souci il est plutôt de renforcer le dialogue avec ces instances de consultation quelle qu'elles soient. **Claire Fort elle a fait beaucoup de choses avec le conseil municipal d'enfant par exemple, avec le service ville d'art et d'histoire, elle a travaillé avec .., notamment à l'occasion des chantiers qui ont lieu sur des écoles, ça permet de discuter de la ville, d'avoir une certaine pédagogie de la ville, et finalement de réussir à sensibiliser les parents via leurs enfants quoi.** On travaille...,moi mon axe de travail il est quand même plutôt sur les instances de consultation plutôt que sur de la participation directe comme on a pu le faire sur le sud de Lille-sud, parce que aujourd'hui je pense qu'on n' a pas les...,il n'y a pas la volonté politique de pousser ça très très loin, et je pense qu'on manque aussi de moyens financiers et organisationnels pour organiser dans de bonnes conditions de la concertation quoi. Je pense que on le voit ne serait-ce qu'au niveau de la communication. La ville de Lille, elle a un budget de communication qui est dérisoire par rapport à toutes les villes de France de même taille quoi. Donc là, c'est entrain de se remettre en place avec une nouvelle directrice de la communication qui a été embauchée en fin d'année dernière, mais, bon je pense que ça reviendra, mais je pense que aujourd'hui, pour moi la question de la participation elle est plus...,pour moi, j'insiste plus sur les instances consultatives et puis s'appuyer sur les temps de

concertation réglementaire pour les prendre au sérieux. C'est à dire que...mais ça déjà quand j'étais au GPU c'était une de mes préoccupations, c'est à dire qu'une enquête publique c'est pas juste une obligation au titre l'article...du code de l'urbanisme. Une enquête publique c'est un moment où on peut quand même retravailler le projet, et la concertation préalable au titre de l'article L300 du code de l'urbanisme, c'est... c'est pas que un truc obligatoire parce que le code dit de le faire quoi. C'est un moment particulier qu'il faut soigner, et c'est un moment où on a des choses qui sont exprimées par les habitants, et dont il faut s'inspirer, dont il faut s'enrichir pour nourrir le projet. Donc moi mon insistance elle est plutôt sur comment prendre au sérieux ces temps de concertation réglementaire plutôt que de la faire parce qu'il faut le faire, ou parce que le code nous l'impose quoi. Donc, moi je préfère travailler sur ça plutôt que de multiplier des ateliers urbains de proximité qui débouchent sur pas grand chose quoi. Donc aujourd'hui mon angle d'attaque est plutôt celui là quoi. Et si les instances consultatives fonctionnent bien et peut être que dans le mandat prochain, il y a...il y a d'autres visions de concertation qui sont mises en place, on fera autre chose quoi. Mais pour l'instant on est sur ces instances et puis des temps de concertation réglementaire, qu'à aller au delà des obligations réglementaires stricte quoi.

Q:Étant donné que la pratique de l'urbanisme s'est longtemps développée sans qu'il ne soit nécessaire ou indispensable de concerter. Comment percevez-vous la concertation telle qu'elle s'y déploie aujourd'hui ?

R:Je pense que...je pense que..., aujourd'hui le projet global de la ville est quand même relativement bien compris quoi. Il n'y a pas de...il n'y a pas non plus dans nos projets urbains d'intentions malveillantes, on ne cherche pas à démolir pour éloigner les populations modestes du centre ville-puisqu' il y a aussi des villes qui utilisent la démolition comme manière de se débarrasser d'une catégorie de la populations quoi-ici il y a quand même globalement une acceptation du fait qu'on a une ville avec des populations modestes voire très pauvres quoi, et que ces catégories sociales là ont leur place dans la ville. Il n'y a pas de ...ils y a quand même un partage un peu global des intentions politiques de la ville, il n'y a pas de débat sur ces questions là, et je pense qu'il y a des prises de position très claires du maire lors de réunions publiques sur toutes les dérives xénophobes ou autre qu'il peut y avoir dans certains quartiers quoi. On dit bah oui, toute façon c'est toujours les arabes quoi, c'est machin...et ça elle sait très bien couper court à ce type de discussion y compris en réunions publiques pour dire que ce type de propos est totalement est inacceptable, d'ailleurs on n'en discute pas, et ça

ne fait pas partie de ..,voilà ça ne fait pas partie du débat. Aujourd'hui on travaille..,il y a des gens qui sont dans la misère, ils peuvent être de toute origine, les gens qui sont dans les quartiers, ils sont aussi français que les Ch'ti de souche quelque soit la définition de ça. Donc elle sait très bien couper court à ce genre de chose. Donc elle a un discours politique qui est globalement assez clair sur ces questions là.

Après, la concertation dans les projets d'urbanisme, moi je pense qu'on pourrait faire euh, on pourrait aller plus loin dans le traitement du détail avec des habitants, mais je pense que ça prend du temps et que ça prend des moyens spécifiques pour le faire, mais aujourd'hui c'est vrai que c'est plutôt l'effet de masse. C'est un peu ce à quoi nous incite l'ANRU malgré tout quoi. Qui est de dire plutôt que de prendre des années à concerter et puis que les projets se diluent et n'aient pas les impacts escompter, concentrer vos investissements sur certains secteurs de manière assez massive, et puis reprenez aussi..,reprenez pied dans toute les institutions publiques quoi. Pour nous dans Lille-sud ça veut dire qu'on refait pratiquement toute les écoles quoi. Donc c'est tout ce travail là sur la qualité du service public de proximité qui fait que le débat public n'est pas particulièrement virulent quoi. Finalement aujourd'hui dans la concertation qu'on peut mener dans les quartiers, les débats publics sont beaucoup plus virulents dans les quartiers très centraux ou les gens ne veulent pas que les équilibres, que les équilibres confortables qu'ils ont développés au fil du temps soient modifiés,..,les seuls endroits où les permis sont attaqués c'est là où on crée du logement social dans les quartiers alors qu'il y en a peu. C'est pas dans la quartiers à prédominance sociale ou finalement il y a une réelle attente de transformations des conditions de vie quotidienne.

Donc aujourd'hui la concertation on pourrait la travailler déjà de manière plus fine, ne serait-ce que...La première étape c'est déjà la communication de bonne qualité et qui soit assez précise sur les engagements qu'on prend. Et puis après je pense que nous on aurait besoin, moi je pense que ce serait intéressant d'expérimenter des modes de concertation un peu différents sur des sujets particuliers. Après il faut bien les choisir.

Je pense que les espaces publics tout au sud de Lille-sud je pense que c'était un choix assez intéressant puisqu'on avait à la fois de la marge de manœuvre sur le plan spatial et puis en même temps on avait besoin de recréer un peu d'unité entre les différentes résidences qui vivent quand même de manière très isolées. Donc après, je pense qu'il faut bien l'adapter à chaque contexte quoi.

Autant peut être que la ville de Lille a été très en pointe sur la concertation il y a quelques années, autant aujourd'hui je pense que on fait les choses bien et proprement, mais je pense que on fait peu de choses expérimentales, on fait peu de choses innovantes quoi. Si ce n'est

que comme on a un maire qui se préoccupe du fonctionnement quotidien, on arrive quand même dans les projets urbains à donner du poids au projet futur y compris du point de vue de ses usages quoi. Et pas s'arrêter à l'image un peu formelle du concours et puis de se dire et bah, c'est très joli..., donc ça va fonctionner quoi. Je pense qu'il y a une vraie préoccupation de l'usage qui est intéressante parce qu'elle permet de s'accrocher à des attentes réelles des habitants sur du court et du moyen terme.

Q:Abordons la question de l'utilisation des cartes dans les réunions publiques. Je me suis demandé si les habitants sont souvent capables de les comprendre. Première question les cartes utilisées pendant les réunions publiques sont-elles les mêmes que celles qui sont présentées aux politiques ?

R:Pour l'instant oui, les cartes sont souvent les mêmes. Aujourd'hui nous...,moi, l'infographe SIG là pour l'instant, il fait des cartes qui ont plus une vocation technique, parfois politique, mais, mais c'est vrai que c'est pas vraiment des cartes qui sont dédiées au grand public quoi. Après euh...,comme aujourd'hui le service communication est sous-dimensionné et fait pas de choses de lui-même, ou fait peu de choses, bon ils font des remises en page, des choses comme ça, mais c'est vrai qu'ils retraitent assez peu l'information...,c'est vrai que ces cartes là qui ont une vocation technique sont re-présentées en réunions publiques. C'est pas le meilleur outil, d'autant plus qu'on prend le temps non plus pour le faire correctement quoi. Bon il y a des méthodes pour le faire. Je pense que le public peut lire les cartes, mais il faut aussi donner le temps de le faire quoi. C'est vrai qu'une réunion ponctuelle ça ne donne évidemment pas le temps de lire une carte quoi. Ce que faisait...sur la ville de Nantes là où il rassemblait les gens et il leur montrait son grand plan guide de la ville de Nantes. C'était aussi une carte à vocation technique ,mais, mais là dans le processus il y avait le temps puisque ils se retrouvaient régulièrement avec la même carte, ils, voyaient ce qui avait bougé, pas bougé et ça permet aux gens le temps de comprendre, d'intégrer vraiment ce qui se passe, à quoi sert la carte et quelles réalités elle préfigure. Donc on a...,avec une réunion publique je pense que c'est dur d'y arriver quoi. Donc aujourd'hui on a essayé de développer...,les outils traditionnels des urbanistes ce sont aussi les maquettes, la plupart des contrats de maîtrise d'œuvre aujourd'hui prévoient des maquettes. Donc ça c'est un outil qui est intéressant, mais qui est compliqué aussi en réunion publique parce que une maquette ça peut être vu par 10 personnes en même temps quoi. Donc,80 personnes,100 personnes c'est pas possible. Donc on expose les maquettes de temps en temps dans les mairies de quartier, on expose en mairie, on trouve des

solutions mais c'est pas...on l'a exposé dans les réunions publiques il y a quelques années, mais c'est pas, c'est aussi un outil qui a ses limites quoi. On a essayé un peu l'outil qui est le 3D avec des représentations un peu en 3D, de deux natures, donc des vues d'hélicoptère qui sont là essentiellement pour comprendre, pour mettre en évidence le phasage des opérations, donc c'est plus pour montrer dans quel ordre on construit, on démolit, on fait la voirie etc, pour que les gens comprennent pour quoi on fait les choses dans un certain ordre, et pourquoi on ne peut pas tout de suite faire telle chose avant telle autre, et puis après un autre type de carto là, de visuel 3D, on voulait faire de l'avant-après à vue de personne quoi. En disant, en essayant d'imaginer un parcours, mais qui a du sens au niveau urbain, en disant une personne qui descend de son immeuble, elle va déposer ses gamins à la crèche, elle va...soit prendre le métro pour aller travailler soit faire des courses, essayer d'imaginer un petit itinéraire en disant aujourd'hui voilà comment ferait cette personne aujourd'hui et puis le même itinéraire demain quoi. A quoi il ressemble. On a fait aussi ces visuels 3D pour aider à percevoir les changements du quartier. Mais bon, de toute façon ça reste...ça a des limites quoi le 3D.

Aujourd'hui on n' a pas de.., et c'est difficile quoi. Je pense qu'aujourd'hui il faut qu'on multiplie les types de supports pour aider les gens en fonction de leur expérience propre .S'ils ont l'habitude de se repérer sur des plans quand ils se déplacent, s'ils ont l'habitude de jouer des jeux vidéo, peut être que la 3D ça les aidera .Donc en fonction du type de gens, d'avoir quand même une diversité d'outils de représentation qui permet quand même de...d'avoir une accroche un peu plus facile. Et puis je pense qu'il y a tout l'enjeu de la maison du GPU, qui est d'avoir un lieu, d'avoir un lieu un peu pérenne dans lequel on peut revenir régulièrement, dans lequel on organise des réunions pour que il y ait cette acclimatation aussi à ces outils de représentation quoi. Parce que je pense que une fois ou deux fois, on n'accroche pas quoi ,quelque soit l'outil..,il faut surtout du temps pouvoir revenir etc. Sachant qu'après, une maison du GPU qui fonctionne un peu toute seule, les gens y vont peu quoi. Donc le but c'est aussi d'y attirer des acteurs associatifs pour que ce soit un lieu de partage, que ce soit un lieu suffisamment convivial pour qu'on ait envi d'y aller, si on passe devant qu'on ait envi d'y jeter un coup d'œil et éviter ces maisons du projet qui restent désespérément vides et qu'on connaît ailleurs quoi.

Q: Dans vos explications vous avez parlé d'avant projet comme moment particulier dans le développement du GPU. On peut supposer qu'il existe d'autres phases dans le développement d'un projet urbain. Pourriez-vous revenir là dessus ?

R: Aujourd'hui dans les projets..., il y a des études..., par exemple, avant qu'on crée une ZAC, on va avoir des études amont ..., il y avait les marchés de définition avant, mais aujourd'hui c'est plus possible, mais il y a une sorte de concours on fait travailler plusieurs équipes à plusieurs représentations de l'évolution du quartier. On est très en amont, on est dans du pré-opérationnel ou on peut avoir des scénarios radicalement différents. On aime bien faire travailler plusieurs architectes ou urbanistes différents. Et après la question se pose aussi mais on a la même méthode à plus petite échelle avec les concours sur les équipements publics, ou on lance un concours et on a des images du concours et on a plusieurs variantes d'interprétation du programme et de ce que ça représente dans son environnement urbain.

Donc on a cette phase amont qui permet de choisir et de fixer quelques orientations, et puis ensuite on passe dans de l'opérationnel ou il y a à la fois des études techniques; on va avoir des études sur la qualité des sols ça c'est vrai tant pour les équipements que pour les aménagements, on va avoir des études sur le raccordement aux réseaux énergétiques. Qu'est-ce qu'on veut faire..., est-ce qu'on veut faire des réseaux de chauffage urbain c'est pareil, ça concerne tant les équipements que les aménagements globaux, et puis ensuite on va avoir les études d'avant projet.

L'étude d'avant projet en gros, ça sert à affiner un peu les orientations et puis ça doit être suffisamment précis pour permettre un chiffrage budgétaire. Donc ça permet de voir ce qui est réaliste ou pas par rapport au budget prévisionnel qu'on avait affecté à l'opération. L'avant projet il nous permet, à la fois de détailler un peu les matériaux pour dire voilà ce à quoi ça va ressembler, ça permet de faire les zooms sur tel types d'aménagement..., les pieds d'arbre comment est-ce qu'on les traite, donc on commence à avoir des éclairages particuliers sur les points qui nous permettent nous aussi de nous rapprocher de la problématique des usages, et puis d'avoir un chiffrage qui montre que c'est pas délirant par rapport au budget qu'on a prévu. Ensuite on a le..., l'avant projet, en fonction du type de projet qu'on a, parfois on a un avant-projet un peu global, parfois on a un avant-projet projet sommaire, et puis par la suite un avant-projet détaillé qui vient un peu dans le détail fixé les préconisations, dimensionné un peu les, le volume de bordure qu'on va avoir pour les trottoirs etc. Ensuite on a le dossier de projet là où on vraiment l'ensemble des pré-requis, tout doit être dimensionné, les mètres/cube de terrassement, les volumes de matériau de tel ou tel type qui sont demandés. Donc là on a un catalogue assez complet, qui doit nous permettre de passer des commandes quoi. Et puis après ça ce traduit par un dossier de consultation des entreprises qui est celui avec lequel on demande aux entreprises de répondre, s'impliquer, de chiffrer et de s'engager sur la réalisation du projet. Donc on a ces étapes successives qui peuvent être..., avant-projet sommaire, avant-

projet détaillé, dossier de projet et dossier de consultation des entreprises. Et puis après la réponse des entreprises et la mise en œuvre. Donc on a ces différentes étapes là

Q: Ayant été directeur GPU et étant aujourd'hui directeur de l'urbanisme, avez-vous suivi un microprojet GPU qui soit passé par toutes ces phases ?

R: Oui, moi en tant que directeur de l'urbanisme, je les suis toutes, et je regarde tout ça dans le détail. Aujourd'hui sur le... on les a... au niveau de la ZAC Arras-Europe, on a eu les études pré-opérationnelles, on a choisi Nicolas Michelin, et son schéma directeur, et puis après on a eu la première phase d'avant-projet où on a pu discuter et dire tient, votre principe là, rationnellement, ça convient, ça convient pas, ça nous pose des problèmes de gestion, c'est trop cher etc. Et puis on continue, donc là, on en est au dossier de consultation des entreprises. Là on a l'ensemble de la chaîne, et puis à chaque fois les urbanistes, en tant que chef de projet, ils viennent aussi concentrer les remarques de toutes les directions de la ville. Ils vont voir la direction des espaces verts qui va dire sur tel ou tel espace vert : « non moi je ne crois pas que vous réussirez à planter des palmiers à tel endroit, et donc, moi je propose tel ou tel type d'espèce végétale », il y a la direction de la propreté qui va dire : « là, les pieds d'arbres ils ne sont pas bien traités, moi ma machine elle fonctionne comme ça, donc si vous me le traiter avec du stabilisé, moi si je dois nettoyer ça va faire des flaques, donc ça va être dégueulasse ». Donc les urbanistes ils rassemblent l'ensemble de ces remarques pour organiser la validation de chacune de ces étapes. Donc ça moi je le vois passer tout le temps pour voir le décalage entre le projet et ce que veulent les services de gestion. Donc on est toujours dans une sorte de dialectique puisqu'on n'est pas toujours obligé de s'aligner sur les pratiques des services gestionnaires quoi. Je pense que le projet doit être tel qu'à un moment on doit être capable de dire que l'enjeu est tel que vous devez être capable de faire évoluer vos modes de gestion et donc, ça c'est le travail un peu subtil que doivent faire les urbanistes et que nous on fait ici à la direction de l'urbanisme... l'enjeu nous paraît tellement important qu'on va au delà quoi. On doit faire un peu ces arbitrages qui sont un peu difficiles, mais on doit organiser ça.

Q: Vous avez évoqué un concours à l'issue duquel Nicholas Michelin a été retenu. Comment cela s'est-il concrètement passé ?

R: Bah ça, moi je n'étais pas là. Ça c'est passé avant que je n'arrive à la ville. Il y a eu les études définition là où 3 groupements avaient été retenus, ont travaillé, les 3 équipes avaient

précisées les schémas directeurs qui...avec des éléments de chiffrage aussi, donc là, ils chiffreraient la réalisation. Il y avait des objectifs de densité qui n'étaient pas pratiquement les mêmes, il y avait des contraintes de phasage des opérations qui n'étaient pas pratiquement les mêmes, et donc ces trois scénarios ont été poussés. Dans le scénario standard des études de définition, il y avait des points fixes, ou il y avait des rendus...les 3 équipes étaient là, ça permettait aussi d'échanger un peu entre elles, et puis il y avait un rendu final où chaque équipe rendait sa copie à la ville. Il y avait un temps d'élaboration collective comme ça en amont qui est organisé. Et à l'issue de ça, ça a dû être présenté au maire, aux aménageurs, puisque ça a dû être réalisé par un mandat d'étude. Donc c'est un aménageur qui a reçu le mandat pour lancer cette étude quoi. Donc pour utiliser aussi sa propre expertise des projets urbains pour lancer cette étude et évaluer leur...quoi. Donc ça, les différents scénarios ont été présentés au maire, il y a eu un arbitrage, elle a retenu Nicolas Michelin, donc son schéma directeur, et puis ensuite donc derrière, il faut repasser des marchés. Donc des marchés de maîtrise d'œuvre des espaces publics, donc il y a eu de nouveaux appels d'offres, et donc Nicolas Michelin comme c'était lui le concepteur, il a pu répondre, il y a eu de la concurrence il se trouve, donc ça l'a obligé à baisser un peu ses prix, mais au final il a été retenu à la suite du deuxième appel d'offres.

Q: J'ai en principe fait le Tour des questions que j'avais prévu de vous poser. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez ajouter ?

R: Euh, non, moi aujourd'hui à la direction de l'urbanisme, je fais beaucoup moins de terrain qu'avant, c'est à la fois...au plan personnel c'est un peu dommage parce que bon moi, j'apprécie être au contact des habitants, mais bon aujourd'hui techniquement c'est pas faisable. Il y a un portefeuille de projet qui ne me permet pas de faire ça. Et je pense que c'est une dimension qui était intéressante dans le projet précédent et qui est compensée par le fait que les urbanistes eux-mêmes sont assez présents sur le terrain et connaissent bien leur truc quoi. Donc euh,...personnellement c'est un peu dommage, mais au fond, au fond je pense que les équipes sont suffisamment sensibilisées à l'intérêt du terrain pour que ça fonctionne bien comme ça. Mais bon, c'est vrai que j'ai une position un petit peu plus éloignée du terrain. Mais en même temps comme j'ai un souci du fonctionnement quotidien, moi je peux aussi rappeler ces choses là aux différents urbanistes quoi. Sachant qu'après moi j'ai, j'ai une culture un peu particulière puisque je ne suis pas architecte, et dans l'équipe, j'ai des architectes. Moi, la question architecturale elle m'est un petit peu plus éloignée. J'apporte des choses sur

l'économie urbaine et c'est un peu différent. Chacun apporte un peu son mode de faire et ses compétences propres. J'ai moins de choses un peu transversales, mais là j'ai la possibilité aussi de suivre des projets, le but c'est de pouvoir suivre aussi les projets dans leur aboutissement quoi. Donc, ça j'arrive pas encore à le faire ici à l'urbanisme. Donc il y a des choses qui ont changé et qui me permettent quand même d'être intéressées par cette nouvelle position.

Fin de l'entretien.

TRANSCRIPTION JEAN JACQUES HASCOET

(Bruit)

Enquêté 2 Jean Jacques Hascoet: ça marche ?

Enquêteur : là ça marche (rire enquêté 1)

(Bruit)

Enquêteur : bien !euh, comme vous êtes deux, je vais vous demander à chacun, puisque je pense vous avez eu, vous avez eu le temps de parcourir le même doc, euh un mot sur c'est vrai quand je dis mot, le parcours qui vous a conduit à votre poste c'est à peu près de me dresser un portrait sommaire de votre profil quoi.

Enquêté1 Benjamin Gotterand : (rire) vous voulez qu'on vous dise les études et expériences professionnelles ?ou juste des expériences professionnelles ?

Enquêteur : études et expériences professionnelles quoi...

Enquêté2 : c'est ça, Gotterand...

Enquêté 1 : alors pour ma part j'ai fais, donc après mon baccalauréat j'ai fait deux années de préparation (avec hésitation) littéraire, donc euh deux années de prépa littéraire euh pour ensuite intégrer un institut universitaire professionnalisant (hésitation), professionnalisé un IUP ANVAR donc de Lille 1, euh (bruit)ça n'existe plus vraiment dans la forme que nous , que nous avons connu puisque Jean Jacques a fait également l' IUP mais il vous présentera. Euh, aujourd'hui c'est un master 2, euh et en fait à cette époque ce cet IUP se terminait en maîtrise donc en Bac+4 et à la suite de ça..., j'ai fait un master 2 en Urbanisme opérationnel euh à l'IFU, Institut Français d'Urbanisme à Paris 8, euh voilà et après ça j'ai connu une première expérience professionnelle à la mairie *Clichy sous Bois* donc dans le 93 en Seine Saint Denis où j'ai travaillé un an au service urbanisme et plus spécifiquement sous le service foncier euh et donc ici c'est ma deuxième expérience professionnelle donc que c'est..., je suis ici depuis deux ans et demie, donc chargé d'études au GIP, voilà sommairement.

Enquêté 2 : alors de mon côté après mon bac euh je suis parti sur deux années d'études courtes en biologie puisque c'était un choix au départ avec cette option, l'option environnementale très portée sur l'environnement donc faire du laboratoire, ce genre de chose là puis au bout de deux ans euh il fallait se mettre en quête d'un boulot et ma raison m'a dit qu'il fallait pas que j'aille bosser tout de suite qu'il fallait que je continue mes études donc j'ai intégré l'IUP aussi, l'IUP ANVAR dans la forme précédente donc qui s'arrêtait aussi en Master1(toux d'un des deux autres), au cours de ces étude on a euh, enfin on découvre une multiplicité de disciplines de, de tous ordres à la fois sur de l'économie, sur le tourisme, sur

de l'urbanisme, de l'environnement également et la partie habitat m'a amené à intégrer sur ma dernière année de stage une association qui s'appelle le Pacte Métropole Nord sur Roubaix, et j'ai travaillé au sein de cette association là, sur la réhabilitation de quartiers anciens dégradés donc des courées avec des difficultés sociales et tout ce qu'on peut rencontrer dans ce genre de secteur là. Et euh dans cette association là je me suis dit qu'effectivement il y avait un besoin de, de communication, d'échange, de management en fait de projets puisqu'il y avait des services qui étaient très sectorisés et finalement la croisée des chemins ne se faisait pas souvent et donc j'ai décidé de partir faire un travail sur le management basé sur l'habitat, l'urbanisme et la politique de la ville. Et l'unique formation que j'ai trouvée c'était à Marseille, à l'école de commerce de Marseille où j'ai terminé mes études en management de projets. A l'issue de ces études j'ai intégré le pacte mais sur Paris cette fois-ci donc la même association mais sur Paris où j'ai travaillé pendant un an. J'ai été coopté, on va dire par la concurrence, donc un bureau d'étude privé qui faisait exactement le même travail sur les quartiers anciens dégradés et j'ai fini pour des raisons personnelles à choisir de revenir dans le Nord et j'ai postulé au le GIP. Donc j'ai d'abord occupé la place que tient aujourd'hui Benjamin, en tant que chargé d'études et l'évolution en interne a fait que j'ai vite pris le poste de chef de projets bon ça c'est en 4 mois euh et donc j'ai voilà depuis, depuis maintenant Septembre, enfin Juillet même 2008, j'occupe le poste de chef de projets au sein du GIP et particulièrement donc affecté au territoire libre où j'étais.

Enquêteur : OK, donc est-ce que vous pouvez dire quelque chose sur la vision que vous avez du GIP ?

Enquêté2 : on fait aussi en bilatéral ? On se complète ?

Enquêté1 : ouais, on va se compléter, ce sera plus simple.

Enquêté2 : alors déjà le GIP qu'est-ce que c'est ? Parce que voilà on parle de GIP, c'est une structure un peu à part entière, déjà dans la vision des institutions. Donc c'est un groupement d'intérêt public qui a pour objectif de, d'être un outil de mise en œuvre des projets qu'on lui confie. Alors à différents degrés comme j'ai pu le dire soit vraiment on donne la direction totale de la mise en œuvre d'un projet, soit on donne certaines parties. Le groupement d'intérêt public s'appelait enfin est créé depuis 1991 (hésitation) et donc, date maintenant... il a quel âge maintenant ? Ca fait bientôt 20 ans qu'il existe.

Enquêté1 : 20 ans...

Enquêté2 : on lui confié différentes missions, du GPV, toujours dans les politiques qu'on appelle politiques de la ville, en fait donc tout ce qui était les contrats de ville, les GPV et

maintenant, ce qu'on peut appeler euh..., enfin tous les projets en fait de rénovation urbaine qui est arrivé avec l'ANRU.

Enquêté1 : juste pour préciser je pense que dans les statuts c'est un groupement d'intérêt public dédié au développement social et urbain c'est un GIP DSU, donc c'est-à-dire que le territoire de compétence du GIP est donc en zones urbaines sensibles. On intervient dans les zones urbaines sensibles sur tous les sujets à travers les politiques successives qui ont été mises en œuvre par l'Etat mais donc par les GPV, par les gros projets urbains, etc. et maintenant sur les projets de rénovation urbaine, mais très spécifiquement dans les ZUS.

[Silence]

Enquêteur : ok ok donc et..., bon c'est vrai que vous en avez dit un mot tout à l'heure, sur quoi travaillez vous c'est-à-dire sur quels objets et éventuellement avec quelles organisations ?

Enquêté 2 : alors peut être déjà parler de l'organisation du GIP avant de parler de nos missions spécifiques ?

Enquêteur : ok

Enquêté2 : donc le groupement d'intérêt public est constitué de 27 personnes, donc avec différents pôles : des pôles administratifs et un pôle plutôt fonctionnel. Dans le pôle fonctionnel, on a..., le pôle on va dire dédié et le pôle de mission.

Donc On a 4 types de missions transversales donc ce sont des personnes qui vont travailler sur l'intégrité du territoire métropolitain en tout cas sur le, les PRU en tout cas sur les territoires de projets dans les différentes villes.

On a la mission habitat comme j'ai pu le dire, la mission de gestion urbaine de proximité (COGUP), la mission d'insertion et la mission CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) qui a pour objectif en fait de travailler sur les financements politiques de la ville de l'Etat de façon larges et les financements donc des actions qui sont ciblées dans ces territoires de ZUS.

C'est donc ça, c'était donc les missions thématiques. Après, chaque projet, chaque territoire a une équipe dédiée, soit sous forme de direction, directeur de projets chargé d'études soit sous forme de chef de projets chargé d'études. Il y en a qu'un où il y a que chef de projet tout seul. Le pot, en tout cas le pot, c'est tellement bon que pas besoin d'autres personnes.

Euh Donc la direction de projet c'est bien une lettre de mission qui est confiée au GIP par une ou plusieurs collectivités sur la direction du projet. Les collectivités restent pilotes, les choix sont faits par les collectivités, mais la direction de projets, donc le management de l'ensemble des partenaires et des équipes pour arriver à la réalisation du projet est confiée, peut être confiée au GIP. Ensuite il y a les chefs de projet qui au sein de cette direction de

projet assument une mission spécifique, c'est notre cœur de métier aujourd'hui, c'est la mission de suivi financier, donc alerte financière. Et de travail sur les questions administratives donc le suivi de la convention, le suivi du contrat avec l'ensemble des partenaires et ses évolutions. En plus de ça dans chacun des projets on a des particularités puisque tous les territoires ne sont pas les mêmes et on a des missions complémentaires, une qui est récurrentes sur tous les territoires c'est la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le relogement. Le GIP intervient dans un appui méthodologique et de suivi sur la bonne tenue des relogements des personnes qui vont subir, bénéficier en tout cas, subir dans un premier temps un déménagement, et donc une démolition du bâtiment actuel, et vont bénéficier de l'arrivée de logements en tout cas logements mieux adaptés à leur situation. Il se déroule après d'autres suivis beaucoup plus, plus fins auprès de ces personnes qui le souhaitent notamment sur la question d'emploi, sur la question d'insertion, sur la question, sur toutes les questions qui peuvent poser des difficultés, des ouvertures de droit pour des personnes en retraites, personnes qui sont au chômage, ou qui sont au RSA qui ne savent pas qu'ils ont droit au RSA. Donc il y a un suivi vraiment social très fin.

En plus de cette mission au sein du GPU on a trois autres missions : une mission, enfin une mission chapeau on va dire avec deux sous missions, la mission d'évaluation, une évaluation du projet, du grand projet GPU, qui a pour objectif de voir si on répond aux enjeux, objectifs qui étaient posés initialement au sein de la convention au sein du contrat avec les partenaires, et une mission sur l'évaluation des mobilités résidentielles donc qui a pour objectif de voir si, au sein de l'objectif hum., en tout cas au sein du levier habitat si on a répondu à, aux objectifs de la convention et voir quelles sont les mobilités qu'on a engendrées en créant ces nouveaux logements. Aujourd'hui effectivement il y a des personnes qui habitaient dans un logement et qui vont pouvoir bénéficier d'un logement neuf. La question c'est, à qui bénéficie le logement qui a été euh qui a été libéré et voir quels sont ces chaînes de mobilité et pouvoir à la fin, en tout cas la ville le souhaite, adapter sa programmation pour orienter les mobilités résidentielles.

Enquêteur1 : On est bien à l'échelle du marché local de l'habitat de la ville de Lille en fait. Alors par le prisme du projet de rénovation urbaine qui concerne essentiellement *Lille-sud* et la *Porte de Valenciennes* par exemple, mais voir comment une intervention lourde sur le logement social et par la création de nouveaux logements sociaux et en accession sociale et les logements privés, etc. ont un impact sur le marché local de l'habitat à l'échelle de la ville de Lille.

Enquêteur : Ok

Enquêteur2 : la dernière mission et j'en termine sur nos missions c'est la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage des productions, donc là, c'est la communauté urbaine et la ville de Lille qui a confié ce mandat au GIP pour porter un marché, une mission des modes de production. Pour regarder à la question de l'appui des productions au sein des projets.

(bruit d'une porte)

Enquêteur : donc si je comprends bien vous travaillez essentiellement avec les collectivités locales du moins collectivités territoriales, je vais pas dire, si je dis locales tout le monde n'est pas heureux

Enquêté2 : c'est en fait on travaille au sein d'une direction de projet. Donc on travaille avec la ville, en tout cas les villes, la communauté urbaine, on travaille également avec la région, le département de façon plus éloignée c'est plus sur l'aspect financier mais on travaille également avec d'autres partenaires qui font le projet, qui réalisent le projet ce sont les aménageurs, les promoteurs constructeurs qu'ils soient promoteurs privés ou bien bailleurs sociaux, et on travaille également avec la caisse des dépôts et consignation par exemple, euh j'ai oublié...

Enquêté1 : oui, c'est-à-dire que juste pour en venir peut être aux fondamentaux d'un PRU, c'est que un projet de rénovation urbaine ça se sacralise dans une convention ANRU en fait et dans notre rôle de suivi administratif et financier on suit cette convention ANRU et donc du coup on est amené à travailler avec l'ensemble des ...

Enquêtés1 et 2 : signataires

Enquêté1 : et partenaires financiers

Enquêteur : de la convention

Enquêté1 : financiers de la convention ANRU c'est-à-dire qu'on travaille avec du coup avec je peux vous le montrer, mais avec, voilà tout l'ensemble des... les verts, c'est ceux qui interviennent : les promoteurs privés, les collectivités locales, la caisse des dépôts, l'association foncière de logement...

Enquêté2 : ce sont les partenaires du projet alors PRU de Lille qui fait partir de l'habitat social qui fait partie du GPU. Ça c'est aussi une petite subtilité à savoir sur le GPU de Lille c'est qu'on a le grand projet urbain de la ville de Lille et dans ce grand projet urbain il y a le PRU habitat social, il y a le PRU de Lille car c'est ancien puisqu'ils ont deux conventions c'est le cadre de notre travail actuel et ils ont d'autres opérations qui sont dans le GPU mais qui ne rentrent pas dans cette convention

Enquêteur : OK

Enquêté 1 : au jour d'aujourd'hui on a à peu près une bonne vingtaine signataires, donc une bonne vingtaine de partenaires signataires de la convention. (silence) D'institutions entre guillemets, je parle pas en terme de personnes.

Enquêteur : euh, bon avant de, d'aborder ce que vous faites précisément avec le GPU, euh j'aimerais que vous reveniez sur l'évaluation. Vous avez parlé d'évaluation, évaluation du GPU, et évaluation des mobilités résidentielles, concrètement ça consiste à quoi ?

Enquêté2 : alors concrètement hum, vous parlez d'évaluation globale ?

Enquêteur : à quelles opérations est ce que ça renvoie, parce que moi c'est ce qui m'intéresse c'est-à-dire ce que vous faites concrètement !

Enquêté2 : alors concrètement, l'évaluation d'un projet de 400 pratiquement 500 millions d'Euros, c'est forcément plus compliqué à mettre en œuvre que l'évaluation d'un projet de construction d'un bâtiment par exemple. Aujourd'hui l'évaluation du projet de rénovation urbaine par le GPU de la ville Lille est de vérifier que les enjeux et objectifs qui ont été mis dans cette convention initialement ont bien été respectés et que certains indicateurs qu'on a choisis avec l'ensemble des partenaires dont l'Etat qui est signataire. On va faire un suivi semestriel de ces indicateurs pour en observer l'évolution. Voir si par exemple on fait effectivement une évaluation sur les réalisations quantitatives des éléments, enfin du projet, et on va regarder également les modifications au sein même du projet. C'est-à-dire que par exemple, je prend un exemple tout simple aujourd'hui on va regarder l'évolution des loyers et charges au sein du projet, on va regarder l'évolution de du nombre de personnes qui sont à moins de 100 mètres d'un espace vert, on va évaluer la question de la qualité urbaine, de l'habitat, de du service au public, puisqu'on va également, il y a beaucoup d'équipements qui sont engagés dans ce projet là, on va voir quels sont, on va évaluer quelles sont les personnes qui sont concernées par ces équipements. Ce ne sont pas forcément les choses qui existent. Enfin, la donnée existe, mais elle n'est pas facilement récupérable. Donc on essaie aussi par ce biais là de créer une information qui va permettre par la suite normalement de faire en sorte que les décisions ou les choix de gestion de tel ou tel équipement de telle ou de telle organisme soient facilités. Mais l'objectif initial, c'est bien de vérifier qu'on répond aux enjeux et objectifs inscrits dans la convention. En ça c'est donc la le cœur de cette mission, c'est un bureau d'étude qui est mandaté sur cette mission là on le fait pas directement, on a mandaté un bureau d'étude spécialisé dans l'évaluation de projets, qui s'appelle ACADIE et ce bureau d'étude

Enquêteur : Acadie plus ?

Enquêté2 : A-C-A-D-I-E

Enquêté1 : le groupe ACADIE reflex

(silence)

Enquêteur : reflex avec e ?

Enquêtés1et2 : sans e

Enquêté2 : donc ce bureau d'étude anime avec nous le partenariat, le directeur de projet est toujours associé de toute façon. Pour, voilà créer ce cadre, là, on l'a créé on l'a fait valider par l'ensemble, en tout cas le pilote politique du projet Mme Audrey Linkenheld. Et aujourd'hui on va passer dans la phase de suivi de l'évolution de ces indicateurs et l'analyse puisque l'objectif c'est même d'analyser et éventuellement alerter, corriger, essayer de faire en sorte que les indicateurs soient plus positifs que négatifs (silence)

Enquêteur : hum...

Enquêté2 : Dans son analyse parce qu'on peut avoir un indicateur qui devient négatif suite à la baisse du chômage ça reste positif. Entre autre dans cette mission mais de façons moins prégnante on a deux sous missions on va dire : une première qui est une mission de benchmarking donc de comparaison sur certains points notamment sur la gestion urbaine de proximité, sur le pilotage du projet, sur comment faire pour construire moins chère, etc. etc. et on a une mission également qui là est encore plus petite mais qui interroge la méthodologie (silence)d'évaluation, je précise là encore sur la méthodologie d'évaluation par les habitants. Donc on va essayer de chercher un cadre méthodologique permettant aux citoyens, aux habitants d'évaluer ce que fait les politiques publiques. Donc c'est assez innovateur, c'est même très rare à mon avis on doit être dans les deux ou trois premières villes qui s'intéressent à cette question là, mais pour autant...

(Quelqu'un entre)

Enquêté2 : Julie Mathieu notre collègue, ma confrère de bureau...

Julie : enchanté

Enquêteur : moi de même

Enquêté2 : et donc euh, j'ai perdu le fil du coup, euh

enquêté1, Enquêteur : évaluation

enquêté2 : évaluation par les ha...

Enquêté1, Enquêteur : par les habitants

Enquêté2 : alors méthodologie d'évaluation par les habitants. Donc là on a engagé ce travail là, aujourd'hui on a eu une validation politique et donc on va commencer. On est vraiment aux prémices de ce travail là. Donc on va vraiment commencer le travail, en groupes de travail restreints pour réfléchir à comment on va, on va à la fois utiliser ce qui existe, puisqu'il

existe beaucoup de choses dans la ville de Lille en terme de concertation, l'intégrer dans ce système là, dans cette méthodologie et créer éventuellement des outils ou des vecteurs transmission d'information permettant aux citoyens d'évaluer le projet porté par les élus.

Enquêteur : ok

Enquêté2 : sur !

Enquêté1 : sur la mission des mobilités, sur l'évolution des mobilités résidentielles pour en revenir un tout petit peu également c'est, c'est la même chose c'est une mission qui a été confiée à un bureau d'étude,

Enquêteur : oui

Enquêté1 : donc sous appel d'offre, on est soumis aux mêmes procédures que n'importe quelle collectivité urbaine, collectivité territoriale, on doit respecter le code des marchés publics, donc on...

Enquêteur : consulte ?

Enquêté1 : toute consultation se fait par la voie d'un marché public, et donc sur la mission des mobilités résidentielles c'est également un bureau d'étude qui a été mandaté et qui s'appelle le CRESGE, qui est un laboratoire de recherche de l'université Catholique de Lille donc est spécialisé dans..., je pense qu'ils en parleraient beaucoup mieux que moi, mais qui, qui est spécialisé en fait dans des missions d'études liées à l'habitat, la sociologie sur beaucoup de thématiques et qui, voilà, a répondu à ce marché. Ils se sont associés à des spécialistes de l'habitat et des mobilités résidentielles notamment Jean Pierre Levi qui est un chercheur en sociologie de l'habitat, parisien, et qui est reconnu comme un des experts en France des mobilités résidentielles. Donc en tout cas voilà c'est ce groupement, c'est cette euh, le CRESGE accompagné de différents bureaux d'étude qui opèrent sur cette mission. L'objectif étant comme je disais tout à l'heure de vouloir très synthétiquement de pouvoir répondre à la commande, de la ville de Lille qui est, d'évaluer l'impact de cet énorme, de ces projets Lillois sur le marché local de l'habitat. Donc voir l'impact que cela a eu pour pouvoir évaluer les mobilités résidentielles et pour en fait, faire de la prospective, c'est-à-dire de projeter dans l'avenir pour essayer d'évaluer d'anticiper les mobilités futures en fonction des futures programmations que la ville de Lille opérera sur son territoire, et à partir de là, qui permettra de, comment dire, de les aider justement à affiner ces programmations pour répondre au marché, répondre aux différents impacts potentiels que ça pourra avoir. Donc voilà cette..., cette étude se fait en sur trois ans donc par différents biais. Donc tout d'abord par étude basique entre guillemets qui est de permet d'étudier ...

(enquêteur dit un merci en fond à quelqu'un)

Enquêté1 : les données sociodémographiques, de faire des enquêtes téléphoniques auprès des nouveaux entrants sur la commune donc pas forcément et même obligatoirement des personnes qui ne sont pas touchées par le projet de rénovation urbaine mais en tout cas des gens, des nouveaux entrants sur la commune. Donc Je sais pas vous viviez à Paris il y a trois ans et vous êtes venu à Lille. On va essayer de vous rentrer dans la cible de l'étude, donc c'est que le bureau d'étude a une grille d'entretien qui va essayer d'évaluer pourquoi vous êtes venu à Lille ? Pourquoi vous êtes venu sur ce territoire ? Et pourquoi vous avez changé de logement ? Et pour.., dans quel logement vous étiez avant ? Dans quel logement vous êtes aujourd'hui ? On va évaluer pourquoi et évaluer le chaînon des mobilités résidentielles sur un parcours euh sur les cinq dernières années. Ça c'est la première, enfin la deuxième, le deuxième moyens pour répondre à cette grosse thématique, un gros travail. Et enfin de faire des enquêtes auprès des nouveaux entrants dans les programmes qui ont été construits dans le cadre du projet de rénovation urbaine. C'est-à-dire qu'on a déjà beaucoup de résidences neuves qui sont sorties de programmes de logement, qui sont sorties dans le cadre du PRU de Lille habitat social. Le bureau d'étude va enquêter un certains nombre, le maximum possible de ménages, de personnes qui sont, qui vivent désormais dans cette dans ces résidences. Voilà et à partir de toutes ces données là et bien on sera entrer dans la technique pure et dure c'est vraiment de faire de la de créer un modèle de développement informatique à partir des données et d'essayer de faire de la prospective à 20 ou 30 ans donc là on est sur des modèles de développement informatiques pour essayer d'anticiper sur les mobilités résidentielles et de voir sur quel en fonction du vecteur sur lequel vous jouez, je sais pas, par exemple les typologies ou enfin, quel impact ça peut avoir à plus long terme à l'échelle de la ville, et à l'échelle du marché local de l'habitat. Donc c'est des missions assez complexes, on est dans le domaine de la recherche vraiment.

Enquêteur : Bon ce qui m'intéresse à ce niveau c'est les indicateurs dont vous avez parlé. Euh je suppose que vous ces indicateurs ne sont pas tombés du ciel. Donc comment est ce qu'ils ont été définis ? Comment éventuellement, par qui, est ce que ça fait l'objet de discussions ? Qui a proposé ?

Enquêté2 : Alors l'entrée en fait de cette évaluation, c'était d'abord de reposer à plat l'intégralité des enjeux et objectifs de la convention et des leviers opérationnels. C'est-à-dire aujourd'hui qu'est ce qui a mobilisé l'ensemble des partenaires en 2004, 2005, 2006 à faire cette convention ? On l'a mis à par en écrit puisque c'est parfois oublié par certains. On l'a

reposé. Une fois qu'on a posé ça on a demandé au bureau d'étude de bien vouloir réfléchir si aujourd'hui on avait ces enjeux objectifs et leviers quel serait en face pour chacun d'entre eux : enjeux, objectifs, machin, levier habitat, qualité d'un de mettre un indicateur qui lui paraissait un utile, intéressant, utilisable et utilisé et de voir d'ailleurs si on pouvait justement sortir une série d'indicateurs qui soient être intéressants. Une fois que ce premier jet de travail qui était fait par le bureau d'étude, on s'est mis autour de la table avec les partenaires, les principaux partenaires puisqu'il ya des partenaires qui interviennent de façon très très euh, très très localement, vraiment sur une opération, ils viennent faire une seule opération et c'est tout. Il y a d'autres qui sont beaucoup plus impliqués financièrement et aussi en terme de nombre d'opération, ces partenaires là étaient autour de la table et on a discuté sur chacun des indicateurs qui étaient proposés par le bureau d'étude, on les a fait évoluer, certains qui étaient complètement aberrants, enfin c'était impossible de voir ces éléments là, et une fois qu'on a fait ce travail là, on a mis en place un groupe de travail plus technique pour vérifier que c'était faisable. Parce que c'était bien de réfléchir à avoir plein d'indicateurs, mais il fallait vérifier qu'on puisse le faire. Donc là on a ,un, au sein de la ville de Lille, il y a ce qu'on appelle un observatoire, donc une foule d'informations et on a demandé à ces techniciens, qui sont vraiment de purs techniciens, de vérifier que ce qu'on propose était faisable. Sur la globalité on va dire que 99,8% des indicateurs ont été validés sauf un qui était techniquement pas faisable et l'information n'était pas suffisamment fraîche pour utiliser et la mise à jour de l'information se faisait tous les 10 ans donc l'intérêt de le suivre était limité. Mais ils ont validé ces éléments là, on a mis en place le système et on a surtout présenté ces indicateurs là aux élus, à Audrey Linkenheld, qui les a intégralement validés. Voilà, le processus de mise en œuvre, le processus de choix de ces indicateurs est donc vraiment partenariale et sur la base surtout de cette convention pour vérifier qu'on faisait bien que les objectifs initiaux qui étaient prévus ont été atteints à la fin du projet.

Enquêté1 : techniquement enfin pour être précis sur les gens qui ont participé à ces réunions euh il ya quand même beaucoup énormément de partenaires qui ont été invités. Les plus mobilisés on peut les citer assez facilement enfin c'est : le service habitat de la ville de Lille, le service politique de la ville, euh

Enquêté2 : le directeur de projet

Enquêté1 : le directeur de projet donc le GPU , je pense qu' il y avait les bailleurs,

Enquêté2 : non

Enquêté1 : les bailleurs deux bailleurs principaux qui interviennent sur la convention donc VILOGIA et LMH, la région Nord Pas de Calais, le département du Nord

Enquêté2 : et l'Etat

Enquêté1 : l'Etat

Enquêteur : par le billet de l'ANRU ?

Enquêté1 : l'Etat en fait

Enquêteur : ou par le billet département ?

Enquêté2 : par le...

Enquêté1 : non

Enquêté2 : le département était présent une fois je crois, mais oui une fois Par contre non, on a en fait l'ANRU à une délégation locale au sein de la DDTM, et c'est un chargé d'opération de la DDTM qui est affecté au territoire qui suit le projet un peu comme nous, et un peu comme le directeur de projet, qui est attaché à ce projet là, et est invité à ces séances et c'est un élément qui l'intéresse énormément et il était présent à l'ensemble de ces réunions.

Enquêteur : ok, et sur, pour ce qui concerne le benchmarking, c'est quoi vos outils ?

Enquêté1 : pour le benchmarking ça été la même chose, le bureau d'étude qui est missionné donc ACADIE Reflex a rencontré l'ensemble des partenaires en début de mission donc l'ensemble des signataires de la convention. On a écrit une liste qui avait été euh vali...

Enquêté2 : établie

Enquêté1 : établie par nos soins et qui avait été validée par le directeur du grand projet urbain. Donc évoquer un, énormément de questions donc sur le GPU, sur les fondements du GPU, sur les objectifs, etc. et sur ce volet benchmarking avec voilà des sujets que les partenaires auraient aimé avoir des précisions, travailler, avoir des exemples comparatifs à l'échelle nationale, tout ça ça été compilé par le bureau d'étude qui a fait une proposition à l'ensemble des partenaires dans la même configuration qu'on vient d'expliquer sur les indicateurs, et à la suite de ça, ça a été validé

Enquêté2 : discuté...

Enquêté1 : discuté et validé par...

Enquêté2 : nous avons bien discuté de l'intérêt aussi hein !de ces questions ...

Enquêté1 : thématique...

Enquêté2 : parce que voilà dans les thématiques effectivement, puis la question en elle-même pour être assez précis l'objectif étant de faire des comparatifs des questions qui intéressaient l'ensemble des partenaires et surtout de faire en sorte que le travail qui va être fait derrière soit utilisable à la fois dans ce projet là, mais aussi dans les futurs projets de chacun de ces partenaires, puisqu'ils ne travaillent pas que sur Lille, sauf la ville de Lille,

mais d'autres partenaires qui travaillent sur d'autres projets veulent en tout cas réutiliser ce travail là pour éventuellement l'étendre à d'autres projets.

Enquêteur : alors une notamment !

Enquêté2 : La DDTM c'est sur, mais les bailleurs étaient forcément principalement intéressés sur cette question là.

Enquêteur : et pour ce qui se rapporte à l'évaluation par les publics...

Enquêté2 : alors là on est sur une méthodologie on n'est pas sur la mise en œuvre...

Enquêteur : Sur, pour ce qui est de la méthodologie d'évaluation...

Enquêté2 : alors sur la méthodologie de l'évaluation des citoyens, ce qui est politiquement compliqué. C'est facile de m'entendre .., on a des élus qui ont validé le fait de réfléchir déjà sur cette question là pour déjà l'adapter sur Lille parce que Lille est, fait partie des villes les plus en amont de ce travail là de concertation et ce travail là en tout cas a été fait en, alors à la fois sur des rencontres de partenaires, principalement je pense à Walid Hanna, qui est l' élu à la politique de la ville au sein de la ville de Lille. Et aussi d'autres partenaires dont on avait listé, une sacrée liste d'ailleurs. Et ensuite, la suite.., là l'objectif était de pouvoir déjà cibler l'ensemble de ce qui se passait dans le territoire lillois dans ce cadre, qui pourrait rentrer dans ce cadre d'évaluation c'est-à-dire aujourd'hui le travail de la ville de Lille avec ses citoyens, avec les associations, avec les habitants de quartiers il y a plein de choses qui se fait, et c'était de voir qu'est ce qu'on peut utiliser ? En tout cas quel vecteur on peut utiliser dans ces outils qui existent déjà pour alimenter cette méthodologie et au vu de ces éléments là voir qu'est ce qu'on pourrait faire pour compléter ce travail ou bien euh comment dire ? soit compléter, soit recadrer, bon en tout cas encadrer pour faire en sorte que l'information arrive plus facilement dans un état plus intéressant. Alors, tout simplement au lieu d'avoir des comptes rendus sous forme papier, d'avoir un compte rendu sous forme Excel avec des un tableau Excel qui soient exploitables dans une base de données et qu'on puisse analyser les réponses ou les questionnements des habitants. Ces deux éléments là, aujourd'hui le système qu'on a proposé a été validé par l' élu la semaine dernière. Donc on va commencer le travail, on va commencer à travailler sur la méthodologie avec les partenaires qui sont intéressés notamment et principalement la politique de la ville, donc au sein de la ville de Lille.

Enquêté1 : tout ça c'est pour mettre en perspective cette mission là, et notamment sur ce dernier volet là on est euh, il y a un travail qui est engagé depuis quelques mois et on est au début la mission quoi, on est pas enfin la méthodologie n'a pas été écrite et voilà on est au début du au début de la mission.

Enquêteur : ça se met en place

Enquêté1 : voilà !

Enquêté2 : c'est ça ! si vous voulez donner une petite idée deux missions voilà on est voilà ça n'existe pas ailleurs très clairement, on est à la pointe de cette question là et depuis que je suis arrivé, donc je suis arrivé en 2008, le cahier des charges s'est engagé au moment où je suis arrivé. On a lancé ce marché donc en Mars 2008 on a lancé le marché fin 2009. On a mis pratiquement déjà 18 mois à écrire le cahier de charges pour être sûr et certains que les bureaux d'étude qui seront choisis ou qui répondront peuvent ou puissent répondre à nos attentes. 18 mois là on a engagé le travail vraiment les premières phases c'est vraiment le cadrage le plus dur en fait dans ces deux missions, on a mis 12 mois et maintenant on va vraiment engager le travail alors sur la méthodologie mais aussi la production des éléments pour avoir ces premiers résultats à normalement d'ici juin 2011 ou tout début Septembre 2011.

Enquêteur : le bureau d'étude a déjà été choisi ?

Enquêté2 : alors sur des...

Enquêteur : Du moins l'appel d'offre a déjà été lancé ?

Enquêté2 : alors, tout a été lancé

Enquêté1 : ah oui bien sûr c'est les...

Enquêté2 : Fernand

Enquêté1 :oui

Enquêté2 : la première mission, la mission d'évaluation globale où il y a le benchmarking et où il ya la méthodologie d'évaluation du point de vue des habitants c'est ACADIE, ACADIE Reflex, et l'autre mission sur la mobilité des résidentielles c'est le CRESGE C-R-E-S-G-E donc qui est un bureau d'étude et de recherche qui est situé sur Lille.

Enquêté1 : les deux missions ont été attribuées aux bureaux d'étude.

Enquêteur : bien je pense qu'en termes de cadrage on a fait le tour. On va aborder de manière plus concrète le GPU parce que là c'était plus du cadrage. Donc comment est ce que le GPU a été mis en place ?

Enquêté2 : alors ça c'est de l'historique, donc on est tout nouveau sur le projet donc on va pas pouvoir vous donner tous les grands détails. Donc on peut vous en parler sur les grandes lignes, le principe du GPU. C'est un principe tout simple, c'est se dire qu'à un moment donné, il y a une réflexion, il faut qu'il y ait une fin du GPV et se dire aujourd'hui en allant s'engagerait dans des contrats de ville, dans des une politique pas avant gardiste, mais en tout cas moteur les territoires, et que ce qui avait été fait n'était pas suffisamment et qu'il fallait continuer à travailler sur cette question là. Et à l'époque ,donc c'est notre directrice du GIP

qui était directrice à la politique de la ville de la ville de Lille, qui se posait la question, qui s'est dit c'est bien qu'on puisse travailler sur l'habitat parce que finalement on travaille tout ce qui est au tour de l'habitat mais ce qui est de l'habitat il y a aucun élément, aucune possibilité de travailler directement et finalement le travail sur la cellule logement, donc vraiment le cœur d'une famille, le cœur d'un ménage et c'est à ce moment là quelques mois après où M. Borloo a lancé le programme national de rénovation urbaine. Et donc la ville de Lille, s'est saisie de, enfin cet appel d'offre, de cet appel à projet pour présenter deux projets. Un projet habitat social ciblé sur le sud de Lille-sud Arras-Europe et Cannes-Arbrisseau donc principalement. Et un autre projet sur les quartiers anciens, donc des zones des secteurs qui sont en grande difficulté, qui sont voilà avec de l'habitat énergivore avec des difficultés sociales conséquentes.

Deux dossiers distincts, deux avancement distincts le travail qui a été lancé et mené par la politique de la ville sous couvert du premier adjoint de la mairie de Lille qui avait donné un mandat à la directrice de la politique de la ville donc a été de préparer ces dossiers durant pratiquement 12 mois avec l'intégralité des services. Chacun des services, chacun des thématiques concernées étaient associées à ce groupe de travail de constitution du projet alors à la fois l'urbanisme, la politique de la ville évidemment, l'habitat, le développement durable, la MOCO qui s'occupe des équipements de la ville. Et ils ont créé ,en tout cas commencé à se dessiner les enjeux, objectifs et opérationnels qu'on vient de voir, et ils ont commencé à décliner ça sous forme d'opérations physiques. Donc il faut voilà ouvrir une nouvelle voie, il faut créer des logements, il faut démolir des logements, il faut créer des équipements, il faut faire en sorte que, qu'on puisse avoir de l'accession sociale, etc., etc. Dans l'objectif tout simple qui était de dire aujourd'hui sur le Sud de Lille-sud on a une concentration de logements sociaux. La ville de Lille souhaite que le logement social soit redirigé vers des zones géographiques plus large au sein de la ville, donc l'ensemble des quartiers, et que au sein du quartier Lille Sud il puisse avoir une diversification de l'habitat, ne pas avoir que de l'habitat social. Et donc avoir du privé et des personnes qui puissent accéder à la propriété. Sur cette base là, le travail a été monté et l'enchaînement voilà des plannings.., la ville de Lille a repris du coup son plan d'investissement sur les équipements pour voir ce qu'elle pouvait faire et donc on a intégré tous ces éléments là en une belle petite convention bien épaisse qui a permis d'aller voir l'Etat. Enfin, Martine Aubry a présenté son projet et il a été validé en l'état, ça c'est l'habitat social qui a été signé en Août 2007, euh

Enquêté1 : 2006

Enquêté2 : 2006 voilà, et euh le second projet sur les quartiers anciens, donc toujours sur les îlots très sensibles enfin très, très spécifiques on a 85 logements. C'est pas parce que..., sur en démolition on a 1092 logements démolis en habitat social, on reconstruit autant. Là, sur quartiers anciens, sur 85 maisons qui vont être démolis on va reconstruire pratiquement 200. Ce second projet à mis plus de temps à émerger, donc c'est passé juste après, un an après pratiquement 1 an et demi puisqu'il a été signé en décembre 2007. Voilà comment a émergé, en tout cas l'historique que je peux avoir sur ce projet là, à savoir que, peut être que M. Goetzke qui était présent. Donc c'est le premier directeur de projet du GPU, qui est aujourd'hui directeur de l'urbanisme, peut être en sait un peu plus sur en tout cas cet arrivée créative.

Enquêté1 : dans la composition, dans la enfin dans les quatre qu'on connaît mais le grand projet urbain est une vraie continuation du grand projet de ville qui était le précurseur enfin les précurseurs du projet national de rénovation urbaine développé par Jean Louis Borloo et une certaine continuité au sein de la ville de Lille sur l'intervention massive en terme de développement social urbain et après par la suite du point de vue de l'habitat et de l'urbain en dur avec des démolitions, de la reconstruction, etc. Mais ça je pense effectivement que c'est la ville qui peut...

Enquêté2 : pourra plus

Enquêté1 : le plus vous répondre.

Enquêteur : et donc pour un projet urbain comme celui là est ce qu'il y a des phases qu'il faut respecter, je sais pas genre peut être il faut faire une évaluation avant, il faut peut être penser à un moment où on conçoit et puis à un moment de mise en œuvre

Enquêté1 : je pense que de ce point de vue là, enfin il faut revenir du coup, à la poli..., sur le projet de rénovation urbaine. Je pense qu'il faut revenir au à la loi solidarité de rénovation urbaine de Jean Louis Borloo, et au programme national de rénovation urbaine pour remettre en contexte un tout petit peu, en disant qu'en fait, c'était un, une grosse politique de l'Etat, une politique très volontariste, qui a fait énormément de biens à tous les quartiers et je pense qu'il y a eu une vraie urgence (bruit de quelqu'un qui utilise un clavier) c'est-à-dire qu'on sait comment l'Etat fonctionne un peu toujours comme ça, et il y a des appels à projet et on peut pas vraiment se permettre de mettre trois ans à produire le projet, on est généralement dans une urgence assez conséquente, on est, on a à peu près six mois pour produire un projet le gros intérêt je pense de la ville, le gros atout de la ville de Lille dans le cas de cette convention est qu'ils ont anticipé énormément de choses avec une connaissance très fine de, de leur territoire, et une connaissance très fine des projets qui se faisaient en fait pour les quartiers, et

pour les diagnostics qu'ils avaient faits, diagnostic des problèmes de fonctionnement, diagnostics sociaux, etc. des quartiers...

Enquêté2 : via l'observatoire...

Enquêté1 : via l'observatoire de la..., enfin, le premier observatoire de la ville Lille puisque maintenant il y en a plusieurs, et voilà il y avait, il y avait...

Enquêté2 : une connaissance du terrain...

Enquêté1 : une connaissance du terrain...

Enquêté2 : en tout cas, ils savaient où il fallait, où il fallait agir...

Enquêté1 : fallait intervenir dans leur enfin en priorité entre guillemets. Maintenant euh

Enquêté2 : si on prend l'intervention de la ville de Lille euh, si on va encore plus loin dans les années 70 début des années 80, il y a une crise majeure de l'industrie de tout ce qui était aussi industrie textile, qui a plongé finalement la région entière dans des difficultés financières il y avait tellement de chômage et d'emploi catastrophiques. La première pierre de Pierre Mauroy a été comme il l'appelle de remettre en selle la région, de faire en sorte que la turbine se remette en route sur l'aspect économique. Ça c'est les projets que vous pouvez voir comme vous allez tout de suite là à 100 mètre, les projets Euralille c'étaient des no mans land, parking à ciel ouvert, et il a remis en place le système là, redimi redynamisation de l'économie. (Silence) Première pierre et il y aura forcément une deuxième pierre et voilà et les l'intervention des collectivités sur cet aspect là sur cette thématique était principalement figée sur ces territoires, à côté de ça il y avait quand même des politiques qui tournaient, les politiques de l'habitat, politique de la ville et on s'est rendu compte que, finalement après s'être concentré sur l'aspect économique et voilà, se relancer, il y avait une deuxième politique structurante qui était importante, c'est la politique de l'humain. Et, qu'il fallait pas, et qu'il fallait et qu'il fallait y aller quoi. Il y avait vraiment besoin voilà d'une intervention sur ces territoires qui étaient les territoires en relégation. Et euh bah il y a eu une alchimie on pourra dire entre le gouvernement à l'époque et Martine Aubry, puisque bah du moment où ils se sont dits, c'est bon on a fini cet aspect économique, donc on travaille sur l'humain bah Jean Louis Borloo a sorti son projet. Et finalement, c'est tombé au bon moment. C'est, on voilà, c'est les équipes étaient prêtes, l'observatoire avait fait des analyses sur ces territoires là, on savait ce qu'il fallait faire, la ville de Lille avait déjà des prémices d'intervention sur les équipements au sein de ce quartier là qui était en désuétude parce qu'il datait des années 60 fin des années 60, début des années 70 et voilà ils ont engagé le travail au même moment et ça a permis d'accélérer les choses. Contrairement à d'autres projets qui ont mis plus de temps parce qu'il fallait effectivement regarder ce qu'il en était, où on allait intervenir, puis aussi par

le fait que l'ANRU était de plus en plus exigeantes sur ces questions là. Forcément les premiers projets qui sont passés ont été voilà des projets qui n'étaient pas forcément ficelés, et plus on avançait dans le temps, plus on a avancé dans le temps notamment la dernière convention qui a été signée à Mons, qui est à quelques kilomètres, ils ont exigé, voilà que l'intégralité soit sécurisée sur les questions foncières, sur les questions de planning, sur les questions du relogement. ,Puisqu'on démolit beaucoup, il faut bien reloger les gens donc ils vérifiaient vraiment de plus en plus dans le détail, étaient de plus en plus pointilleux sur l'aspect financier puisqu'on sait aujourd'hui que l'argent manque un peu (rire) partout et sont de plus en plus exigeant sur cette question là. Donc ça, c'est notre travail au quotidien (rire) et on en subit les frais, ou les frais euh, je sais pas s'il y a beaucoup de frais, mais en tout cas on en subit les frais.

Enquêteur : ok (rire) et bien je sais pas si je vais reposer cette question euh puisque, bon l'action du GIP est que du moins l'intervention du GIP dans le cadre du GPU est ce qu'elle est formalisée à travers une convention, un contrat ou... ?

Enquêté2 : Dans la convention, signe dans la convention, le GIP est signataire dans la convention. Et au sein de la convention, il y a un paragraphe qui indique notre rôle au sein de la direction de projet au sein, voilà du projet en général. C'est écrit, alors je sais plus c'est quel article 4,3 ? Je peux dire avec les modifications de l'ANRU, ils changent de numéro c'est plus sympa. Euh pilotage etc, page 44 (tourne des pages de la convention) voilà vous voyez au sein de l'article 2, on voit le système de pilotage qui est présenté de façon générale, et au sein du système de pilotage on doit avoir quelque part le GIP qui doit trainer, (feuillette la convention) c'est pas là, c'est derrière, non (feuillette la convention) là, ici. Donc on a voilà on a quatre grands points sachant que, quatre grands points d'intervention, la principale qu'il faut retenir c'est effectivement le travail sur l'administratif et financier qui est notre cœur de métier, et on travaille également dans je dirais sur l'assistance du directeur du projet. On est un de ses bras droits, il en a quatre. Quand il a besoin de nous sur des questions administratives et financières, il n'hésite pas à nous appeler et s'il a besoin de coup de main sur d'autres questions il fait souvent appel à nous.

Enquêteur : ce que j'aimerais savoir à propos de la convention, en fait c'est un cadre qui est défini par l'ANRU et puis il faut rentrer dedans ou alors ça fait l'objet de négociation ?

Enquêté2 : c'est un, alors le plouc c'est un cadre et c'est une négociation donc c'est les deux. Puisque l'ANRU oblige le cadre juridique de la convention. Donc, il indique tous les articles qu'il faut préciser, dont l'article 2, il faut parler de l'organisation de la conduite du projet. Après nous dedans, on esquisse, on prévoit donc là, aujourd'hui on prévoit, et aujourd'hui à

Lille il y a une direction de directeur de projet, de directeur thématique logique , le GIP qui est derrière.

Dans d'autres projets la ville qui est pilote du projet donne tout à un organisme extérieur, par exemple un bureau d'étude. Dans d'autres projets par exemple sur Roubaix, la direction de projet, le directeur de projet est au sein de ces locaux là, par contre il travaille avec l'ensemble des équipes de la ville. Enfin il y a vraiment des modes d'organisations et des modes de management de projets qui sont complètement différents et qui varient d'un territoire à l'autre. Par contre effectivement c'est un cadre juridique précis et une négociation derrière notamment sur la dernière partie, qui est d'ailleurs la partie financière.

Enquêteur : ok, je pense que le mot est lâché, celui de modes de management de projet, est ce que vous pouvez caractériser celui de...

Enquêté2 : de, du GPU ?

Enquêteur : oui

Enquêté2 : mais c'est...

Enquêteur : si ça se trouve quelque part, euh

Enquêté2 : vous pouvez, répondre à votre question j'ai dû mettre mes petites notes, management de projets

Enquêteur : voilà

Enquêté2 : quel sont les logiques de management des projets

Enquêteur : Ouais !

Enquêté2 : Sur Lille, la particularité de Lille, c'est d'avoir des équipes qui sont des, d'avoir de regrouper une équipe, qui sont des équipes thématiques. Et d'avoir finalement une, **un management de projet flottant**. Moi j'appelle ça comme ça, il y a plusieurs définitions.

C'est-à-dire qu'on a un directeur de projet, qui va s'appuyer sur des compétences et des gens qui ont une compétence particulière. Je veux dire on a un directeur de projet qui s'appuyer sur quatre grands pôles, quatre directeurs, directeur de la politique de la ville sur la question sociale, directeur de l'habitat sur la question de la programmation de l'habitat, directeur de l'urbanisme sur la question de l'aménagement de l'urbanisme en général et le chef de projet chargé d'études du GIP sur la question administrative et financière.

A côté de ça, c'est chaque pilier qui travaille sur d'autres thématiques, enfin sur ces mêmes thématiques mais sur l'ensemble du territoire. Donc ils ont cette vision globale dans leur propre, en leur propre thème enfin de l'habitat par exemple ou de l'urbanisme qui font converger auprès du directeur de projet qui lui a pour unique but de mettre à bien enfin d'arriver à terme et à bien ce projet là. Donc qui vont, qui vont donner leur sentiment, leur

avis, leur expertise pour faire avancer le projet dans sa définition parce que sur Lille ont a été dans les premiers mais on a aussi adapté certains projets pour des raisons techniques, pour des raisons politiques, pour des raisons pour toute raison donc le projet est vivant de toute façon et le directeur de projet, enfin, a pour mission, d'assurer la mise en œuvre du projet, sa concrétisation tout en faisant attention de respecter à la fois, ces directeurs enfin de thématiques et en faisant en sorte que l'ensemble des partenaires qui travaillent tout au tour du projet convergent vers les mêmes objectifs, enjeux qui ont été définis partenarialement.

Enquêteur: Ok, et ce mode de management que vous qualifiez de flottant, est ce qu'il comporte des implications particulières sur les, vos modes de faire ?

Enquêté2 : alors ça nécessite forcément beaucoup de choses, je les avais listées, c'est intéressant puisque ça nécessite forcément de la communication...

Enquêteur : oui

Enquêté2 : Entre nous tous enfin là on est en équipe, mais ça nécessite de la communication transversale et verticale obligatoirement. Ça nécessite de la confiance, chacun est responsable de sa thématique donc chacun doit faire confiance aussi à l'autre puisqu'il y a des experts en face de nous et des franchement voilà, des exemples de directeurs thématiques, même du directeur de projet, ce sont des personnes hautement qualifiées. Il y a la question aussi de la flexibilité, de la grande réactivité de chacun, puisque du jour au lendemain, ou dans l'heure qui suit, on doit pouvoir produire des éléments qui permettent de débloquer une situation, avoir une connaissance, je pense aussi en plus de la communication un sens de la négociation, un sens du partage au sein du projet, euh du dialogue, de l'organisation et évidemment l'écoute.

Enquêteur : ok et bon au sein de la ville de Lille c'est vrai que vous avez répondu à cette question mais je reviens dessus

Enquêté2 : pour vérifier si on répond la même chose encore une fois?

[rire]

Enquêteur : [en riant] non pas vraiment pas vraiment. C'est pas une colle.

[rire enquêté1]

Enquêté2 : on vérifie hein !

[rire]

Enquêteur: au sein de la ville de Lille vous travaillez avec d'autres services puisque je vous ai entendu parlé de la GUP par exemple ?

Enquêté2 : alors la GUP est une mission qui est intégrée au sein du service de la direction politique de la ville.

Enquêteur : oui

Enquêté2 : C'est une mission particulière en fait. Au sein de la direction politique de la ville on a plusieurs chargés de mission qui vont travailler sur la gestion urbaine de proximité,

Enquêteur : oui

Enquêté2 : sur l'insertion, et sur le pilotage avec le service habitat de la question du relogement des populations en place avant la démolition

Enquêteur : oui

Enquêté2 : et donc sur cette question là c'est une mission très particulière, très spécifique qui est pilotée par la politique de la ville, qui sont expertes.

Enquêté1 : et c'est un cas spécifique de la ville de Lille c'est que le GIP a intégré une mission, une chargée de mission gestion urbaine de proximité qui fait de la coordination inter service avec énormément de partenaires et de bailleurs sociaux, avec la communauté urbaine, etc. au niveau métropolitain. Et des collectivités ont choisi d'externaliser entre guillemets, de nous confier ce type de mission sur le volet gestion urbaine de proximité sur le PRU Mons en Baroeul par exemple, à Wattrelos sur le PRU des Hauts Champs et à Lambersart également. Donc c'est la GUP est entre guillemets, gérée par les équipes projet ici dédiées au PRU et par la chargée de mission, gestion urbaine de proximité au sein du GIP. Dans le cas de la ville de Lille, c'est la ville de Lille qui est euh qui travaille sur ce sujet et qui n'a pas sollicité le GIP sur cette thématique donc nous on n'intervient pas euh...

Enquêté2 : de façon renforcée...

Enquêté1 : de façon renforcée sur cette thématique...

Enquêté2 : puisqu'il y a quand même un échange entre la chargé de mission GUP qui est au sein de la politique de la ville au sein de la ville avec notre chargé de mission GUP au sein du GIP. C'est vrai qu'il y a quand même des échanges, qui ne sont pas réguliers, puisque voilà on ne pilote pas du tout la gestion urbaine de proximité. C'est la ville qui pilote, mais sur, voilà, sur des échanges, sur des informations, sur des conseils, sur certains, certains thèmes certains objets, il y a des échanges qui se font.

Enquêteur : ok, bon et avec quel autre service de la mairie vous travaillez?

Enquêté2 : principalement ces 4 là, euh

Enquêté1 : en fonction de la thématique en fait on travaille avec les services par exemple sur la question du relogement des ménages qui est une question prégnante pour le PRU. Enfin, pour les PRUs en général, d'autant plus pour le PRU de la ville de Lille, puisqu'on est euh, on a beaucoup de relogement à faire. Puisqu'on démolit quand même 1092 logement à l'origine de la convention. Et là, sur cette question là, par exemple, on travaille, on travaille beaucoup,

on se voit beaucoup et on échange énormément avec le service politique de la ville et le service habitat par la direction de l'habitat et le direction de la politique de la ville. Voilà après sur la question de la pollution c'est la direction de l'habitat mais qui est en fait la le service urbain

Enquêté2 : le service urbain

Enquêté1 : euh

Enquêté1et2 : des risques urbains

Enquêté1 : des risques urbains, le service des risques urbains

[rire]

Enquêté2 : [rire] ça peut parfois comporter des risques

Enquêté1 : de la GUP ; et voilà après sur la question de l'urbanisme par exemple on rencontre, on rencontre, on a rencontré régulièrement les services urbanismes, le service urbanisme sur la question de l'aménagement du suivi des opérations physiques mais en lien avec les opérations financières, en lien avec notre suivi de la convention en fait.

Enquêté2 : et de façon beaucoup plus ponctuelle on a eu l'occasion de rencontrer le service, la direction du développement durable et, la direction, alors c'était, La MOCO qui s'occupe des équipements

Enquêté1 : maîtrise d'ouvrage, construction

Enquêté2 : construction d'ouvrage

Enquêté1 : concernant tous les équipements Ville qui sont construit sous maîtrise d'ouvrage Ville en fait.

Enquêteur : et donc ces collaborations là euh bon vous avez déjà les objets à peu près sur lesquels elles portent, est ce qu'il existe des cadres particuliers dans lesquels vous vous rencontrez avec ces services là, les échanges ça se fait comment ?

Enquêté2 : alors ma réponse est oui et après (rire) je vais faire le travail de listing (bruit des papiers). Alors donc je vais vous lister ou peut être vous transmettre d'ailleurs, en fait on a des moments d'échange qui ont plusieurs objectifs, plusieurs objets aussi ça, ça dépend de l'ordre du jour, on a ce qu'on appelle d'abord un comité technique des partenaires.

Donc ce comité technique des partenaires c'est une réunion qui est fixée durant toute l'année, tous les mardis du mois enfin tous les matins, mardis matin qui

Enquêteur : premiers mardis ou derniers ?

Enquêté1 : premiers mardis

Enquêté2 : premiers mardis de tous les mois jusqu'à la fin de l'année 2011 et après tous les mardis de tous les mois, tous les premiers mardis de tous les mois de l'année 2012. Donc

c'est vraiment assez récurrent, tous le monde est au courant, tout le monde a bloqué sa date. Ce qui est un avantage donc on n'a pas besoin de refaire le tour des calendriers pour vérifier que tout le monde est présent sauf quand il y a les congés. Donc là c'est un niveau technique. (Longue mauvaise respiration de l'enquêteur) On rencontre les techniciens qui viennent en fonction de l'ordre du jour. Enfin très souvent ils viennent tous puisque c'est l'occasion à ces moments là d'engager des travaux partenariaux

Enquêteur : travaux

Enquêté2 : travaux pardon houlàlà. Fatigué là. Différents travaux partena(hésitation)riaux (rire enquêté2) à la fois avec les gens qui font donc les maitres d'œuvre, donc les bailleurs, les constructeurs, les promoteurs et les financeurs.

On a l'Etat, la région, le département, la communauté urbaine par exemple. Et ce sont également des donc à la fois sur des thèmes, des éléments de transversalité. L'ensemble des questions vraiment qui enfin qui concernent tout le monde sur l'intégralité du projet, qui intéressent tout le monde également des lieux de régulation, des lieux d'information puisque certains, certains euh financeurs par exemple viennent annoncer que bah la semaine prochaine il y a un nouveau financement qui va sortir et qu'il faut se préparer sinon on se tartine.

Enquêté1 : on bien là dans le cadre du grand projet urbain.

Enquêté2 : on est dans le cadre du grand projet urbain, enfin dans le PRU même ce n'est pas le grand projet. Le PRU.

Ensuite il y a les séances d'OPCU donc OPCU : ordonnancement, programmation, coordination urbaine. Donc là on c'est une réunion qui se fait environ toutes les six semaines, une fréquence de six semaines. Est-ce que vous voulez que je ferme un peu le

Enquêté1 : Je vais le faire.

Enquêté2 : voilà, Je crois qu'il nous a parlé donc

[rire]

Enquêteur : je me suis mis en pleur

Enquêté2 : vous rayonnez comme ça. Donc l'OPCU c'est une, ordonnancement, programmation, coordination urbaine. (rire enquêteur et enquêté1) C'est sur différents territoires donc on a trois territoires puisque c'est un grand projet, donc on a : je vais vous les montrer sur la carte rapidement, on a défini donc toutes les six semaines on se rencontre, sur pour parler de ce territoire là sur le projet lesourire au Sud de Lille Sud avec le secteur commercial, six semaines plus tard, on va parler trois semaines plus tard, trois semaines plus tard on va parler de ce secteur là la ZAC Arras-Europe avec le secteur des Margueritois juste

à proximité et enfin on parle du secteur là Porte de valenciennes avec l'ensemble des tâches bleues qui sont ici, qui sont des sites de reconstruction. Comme je vous ai dit l'objectif de la convention est de redéployer l'offre de logement social au sein de différents quartiers et donc ça se fait voilà sur différents quartiers. Donc ça c'est l'OPCU.

L'objectif de l'OPCU c'est vraiment un objectif ultra opérationnel de vérifier que les tâches sont bien faites dans, en temps et en heure, et que l'enchaînement se fait correctement. Quand je dis une tâche par exemple c'est-à-dire regarder si le bailleur a bien avant d'envoyer son DCE, donc envoyer son marché, a bien écrit les pièces du marché, a bien fait validé ça par la ville de Lille, a bien demandé la délibération nécessaire à son conseil, etc. Donc c'est vraiment tâche par tâche. Vérifier qu'on avance bien, correctement pour chacune des opérations. C'est également un lieu où on va rencontrer les gens qui réalisent le projet.

Pas les financeurs, très rarement en tout cas les, les personnes en tout cas les institutions qui réalisent le projet, j'ai parlé des bailleurs, à l'instant, mais également les aménageurs, comme la SAEM Euralille, la SORELI, la communauté urbaine qui sont présents à ces moment là, et les bailleurs enfin les plus petits bailleurs on va dire les promoteurs qui sont également là pour présenter l'avancée de leurs opérations, sûrement des opérations très ponctuelles.

Il y a une réunion toujours technique après je passerai au comité de pilotage et puis aux grandes messes annuelles. Il y a tous les six mois là c'est sur le pilotage du GIP donc notre mission, ce qu'on appelle nous des CIF: cellules d'ingénierie financières qui ont pour objectif tous les six mois de faire une sorte, de faire une actualisation de l'avancé administrative et financière du projet. Donc vérifier que les demandes de subvention ont bien été déposées en temps et en heure en fonction des procédures de chacun des financeurs, et de vérifier que les financeurs les ont bien réceptionnées et qu'il ne manque pas pièce, et qu'ils ont engagé le paiement. Parce que certains financeurs je ne citerai pas lesquels, attend pour payer ses partenaires.

Enquêteur : (en murmurant) c'est l'Etat (rire) c'est l'Etat

Enquêté2 : (rire) donc ça tous les six mois. Donc on fait un état des lieux d'avancées administratif et financier qui permet d'alimenter les grandes messes

Julie: murmure

(Rire)

Enquêté2 : non c'est moi

(Rire)

Julie : murmure

Enquêté2 : ensuite il y a le comité de pilotage, là avec un pilotage politique, le pilotage c'est donc le pilote c'est la commune et là c'est le pilote c'est élu Audrey Linkenheld qui donc est adjointe à Martine Aubry adjointe au logement qui préside ces comités de pilotage qui sont restreints. Donc là vraiment la ville de Lille uniquement avec les aménageurs, ou élargie donc là avec l'ensemble des responsables de chacune des institutions à la fois les maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrage pardon et les financeurs. Là vous allez avoir les responsables de la région, les responsables de l'Etat, les responsables des SAEM qui sont présents pour montrer l'avancée.

Enquêté1 : et là on est au niveau décisionnel

Enquêté2 : voilà il y a des décisions qui se prennent par l'élu. S'il y a un arbitrage c'est à ce niveau là que ça se fait. Donc l'OCOTEC, l'OPCU tentent de régler techniquement les difficultés opérationnelles, les difficultés financières dans le travail, si on y arrive pas ça remonte au niveau du comité de pilotage où là l'élu fait un choix, décide.

Enquêteur : ok

Enquêté2 : et enfin les deux derniers moments, les revues de projet,

Enquêteur : oui

Enquêté2 : enfin le dernier moment la revue de projet qui se tous les jours là avec l'ensemble des partenaires où qui a eu lieu hier après midi. Et là c'est l'ensemble des partenaires qui sont autour de la table et l'Etat vient indiquer qu'est ce qui ne va pas et la ville de Lille indique ce qui va bien. Donc (rire) et bien il y a échange dans ce sens là, chacun écoute ce qui est à dire sachant qu'après la ville de Lille comme ça été le cas cette année, du douze points de vigilance en 2009 apporté par l'Etat. Cette année, sur les 12 points, il en reste deux puisqu'on a réglé 10 problèmes, en tout cas 10 vigilances importantes pour l'Etat ont été réglées cette année. Il en reste deux, on travaille, on a déjà commencé le travail, on poursuit le travail pour faire en sorte que l'année prochaine, il n'y en ait plus du tout. Voilà

Enquêté1 : juste pour préciser tout, tous les..., ce qu'on a dit là, ça c'est à l'échelle du projet, à l'échelle du grand projet urbain. Et après, par thématique, on a des lieux d'échange forcément sur la pollution, le relogement, sur les missions d'évaluation, sur les thématiques on a des lieux d'échange pareils qui sont formalisés. Enfin par exemple, sur la question du relogement on se retrouve au mieux une fois toutes les six semaines, ou sinon au moins une fois mois pour parler du relogement et faire le point de l'avancée du relogement. Voilà, c'est un cadre formalisé par la charte du relogement donc avec les partenaires du relogement, les bailleurs, la ville, l'Etat, etc.

Enquêteur : ok, bon euh ce qui m'intéresse également dans ces différents cadre que vous avez cité c'est, c'est vrai que vous avez parlé, comment ça fonctionne ? Quand je dis comment ça fonctionne ce qui m'intéresse derrière c'est euh je suppose que ça implique pour vous une préparation particulière peut être qu'il faut remettre à nouveau, à jour certains documents, peut être qu'il faut faire des échanges avec certains acteurs, comment est ce que vous préparez ça ?

Enquêté2 : Là, on va rentrer vraiment dans la technicité, enfin, je sais pas si moi j'ai pas forcément. Enfin je vais peut être répondre sur les comités techniques où on donne un coup de main, sérieux d'ailleurs au directeur de projet sur la préparation. Dans les comités de pilotage c'est pas directement le GIP, c'est le directeur de projet, puisqu'on n'est pas directeur de projet, donc on ne peut pas vraiment vous répondre, même pratique sur l'OPCU. Par contre, voilà, sur les comités techniques, généralement 10 jours avant le comité technique, il y a une proposition d'ordre du jour, en tout cas un appel à l'ensemble des partenaires pour savoir s'ils veulent impérativement aborder un point précis ou veulent donner une information précise au sein de cette séance, pour savoir quel est l'ordre du jour. En cas de besoin il y a une préparation d'un PowerPoint pour présenter les éléments, également des échanges en amont pour préparer si besoin est pour préparer les présentations, le planning prévisionnel si on doit engager un travail, etc. etc. donc avec les équipes qui sont concernées. Donc là, c'est le directeur de projet qui gère et nous on vient en soutien s'il y a beaucoup de points à l'ordre du jour, il nous délègue des points à traiter et donc à gérer.

Ensuite notre mission principale on vous l'a dit, c'est le suivi administratif et financier donc là en occurrence tous les six mois on fait ce qu'on appelle des CIF, je vous l'ai dit tout à l'heure, et là c'est un travail qui est important en terme quantitatif et en terme qualitatif aussi, on y travaille en tout cas. Ça se passe..., du moment où on a une date, on commence le travail deux mois avant. Donc on engage via un outil puisque on a créé le GIP a créé un outil pour ce suivi administratif et financier, on engage un export de cet outil qui généralement est mis à jour au fil de l'eau. Enfin, les partenaires nous informent qu'ils ont déposé tel dossier, qu'ils ont demandé telle subvention, etc. donc nous quand l'information nous est transmise, on l'intègre directement au sein de cet outil. Ce qu'il y a, c'est que tout le monde ne nous dit pas tout, donc du coup de cet outil, on exporte toutes ces informations, et on les envoie aux différents maîtres d'ouvrages, et financeurs en leur disant voilà l'état de notre routine merci de bien vouloir compléter les informations nécessaires concernant vos opérations pour les maîtres d'ouvrage, concernant vos opérations financées par vous pour les financeurs comme la région par exemple. Les partenaires remplissent les informations. En tout cas la majeure

partie des partenaires remplissent ces tableaux là, nous les retransmet. Donc, là, on les laisse un peu de temps, on les laisse généralement un mois pour compléter, et le travail est un peu fastidieux mais c'est fait. Benjamin le fait particulièrement bien au sein du GIP...

Enquêté1 : là on se jette des fleurs (rire)...

Enquêté2 : des quoi ?

Enquêté1 : on se jette des fleurs (rire)...

Enquêté2 : on aime bien tendance à ça...

Enquêté1 : une personne qui fait on ne le force pas donc ...

Enquêté2 : c'est plutôt des bons points. C'est pas une colle. (Rire)Et donc voilà c'est, et donc on ré encode ces informations c'est assez long puisqu'on a aussi un projet assez important, dans l'outil, ce qui permet après de créer des outils de suivi, des sorties automatiques de traitement de l'information pour voir l'état d'avancement d'engagement administratif, d'engagement financier, de traitement de paiement de ces dossiers là.

Et après point par point lorsqu'on a les informations ligne par ligne on vérifie que, il n'y a pas de retard. Par exemple, l'outil nous sort par rapport aux procédures habituelles certains retards. On va regarder pour chacun des dossiers, la raison, le pourquoi d'un retard à la fois auprès du financeur, parfois auprès des maîtres d'ouvrage.

Parfois c'est simple le financeur dit : « il manque telle pièce », le maître d'ouvrage dit : « hou là j'ai oublié de la donner », parfois le voilà financeur dit : « c'est complet » et le maître d'ouvrage dit : « bah non », parfois le financeur dit : « c'est incomplet » et le maître d'ouvrage dit : « c'est complet » donc là y a un problème et nos séances ont pour objectif de résoudre ces problèmes et de recréer un dialogue au sein de cette cellule d'ingénierie financière qui dure 4 à 5 heures parfois. Et qui doit permettre à l'issue de cette réunion de se donner un plan de charge pour faire en sorte de débloquer ces dossiers. Généralement on a une dizaine de dossiers, une quinzaine de dossiers un peu compliqués et bloqués. Généralement la fois suivante c'est réglée.

On eu, une seule fois un dossier qui a trainé pendant deux ans, on va dire deux ans et demi, voilà sur.., c'est un dossier énorme, avec beaucoup de subventions, il manquait des pièces donc il fallait rechercher des pièces auprès des entreprises, etc. donc là on a avancé on est quasiment soldé normalement cette fois ci on aura le solde de l'opération qui représentait 4 millions d'euros donc c'est pas rien non plus c'est 4% du projet au niveau des subventions ANRU. Donc voilà, c'est le mode de fonctionnement qu'on a mis en place à la fois sur le GPU de Lille enfin PRU mais également sur l'intégralité des PRU qui sont suivis par le GIP. Ce qui est intéressant parce que lorsqu'on a par exemple un congé maternité ou une personne

souffrante, l'intégralité des membres constitutifs du pôle opérationnel non thématique, c'est à dire Benjamin et moi, sommes en capacité de prendre le relais au sein d'un projet un autre projet de rénovation urbaine.

Enquêté1 : toute cette procédure permet au GIP en fait de rendre compte à son conseil d'administration de l'état d'avancement sur cette question du financement par exemple à l'échelle métropolitaine. C'est vrai qu'on peut consolider l'ensemble des données qu'on a à disposition au GIP, de les consolider au niveau métropolitain et d'en faire un état au conseil d'administration. On ne l'a pas dit tout à l'heure, mais le, un des fondements du GIP LMCU c'est d'avoir un conseil d'administration qui regroupe la communauté urbaine, les communes, l'Etat, un bailleur social, etc. Voilà, et le, la présidente du conseil d'administration étant Martine Aubry, par délégation aujourd'hui René Vandierendonck, le maire de Roubaix. On a des outils de suivi en interne qui nous permettent de faire nos analyses, et des outils informatiques ont été développés en interne.

Enquêteur : bon je vais aborder deux points, c'est vrai qu'un des points que je vais aborder peut être ne se trouve pas...

Enquêté2 : hum hum !

[Rire, tout le monde parle]

Enquêteur : dans le...

Enquêté2 : on mettra notre droit de réserve...

Enquêteur : en fait le, l'un des points, je pense qu'on en a parlé avant, c'est sur l'activité d'écriture on va revenir dessus mais le point que je vais aborder d'abord c'est celui des territoires.

Enquêté2 : qui était pas dedans celui là... [rire]

Enquêteur : c'est vrai il n'était pas dedans. [Rire] en fait il se trouve que j'ai un conducteur à partir duquel je génère mes guides d'entretien et ce point là ne se trouvait pas dans le conducteur au moment où j'ai envoyé...

Enquêté2 : et maintenant vous le rajoutez [rire]

Enquêteur : je l'ai rajouté, je l'ai rajouté entre temps.

Enquêté2 : D'accord !

Enquêteur : parce qu'il me semble que là vous avez une carte sur laquelle vous m'avez montré certains territoires bah il me semble que cette question là est importante c'est-à-dire la manière dont on construit le territoire est pertinent pour l'intervention. Là ça m'intéresse c'est un peu pour ça au départ je n'avait pas ça présent à l'esprit mais tout le temps j'entends parler de territoire, territoire, territoire, pourtant c'est quand même un découpage qu'on fait

Enquêté1 : hum hum

Enquêteur : donc je veux comprendre, ce qui m'intéresse c'est juste de pouvoir comprendre comment est ce que, comment est ce qu'on fait pour découper un territoire ? par exemple j'étais chez la dame de parole d'habitants qui me disait que dans leurs petites actions puisque ça fait aussi partir du GPU souvent ils se concertent avec certains services de la mairie pour définir les parcours qui vont être faits par les habitants durant le leur diagnostic en marchant. Donc je veux comprendre comment est ce qu'on définit, et comment est ce qu'on découpe le territoire, à partir de quoi éventuellement ? est ce qu'on décide de découper un territoire et de mettre certains quartiers ou certains secteurs dans une zone sur laquelle on va intervenir et pas d'autres?

Enquêté2 : Alors, nous enfin, on va pouvoir répondre sur l'aspect projet, donc vraiment de façon macro, après de façon micro je laisserai mes collègues Politique de la Ville leur expliquer l'aspect diagnostic en marchant.

Aujourd'hui sur l'aspect macro, on vous l'a dit précédemment, le choix d'intervention sur les territoires qui sont rouges, donc le secteur Nord de Lille Sud et le Sud de Lille Sud, les quartiers de Lille Sud.

C'est un choix politique de la ville de Lille, qui par son observatoire et par donc le suivi de toute la batterie d'indicateurs qu'ils peuvent avoir ont indiqué la nécessité d'intervenir de façon massive sur ce secteur là.

Ça vient de l'histoire, c'est historique, ce quartier là il a été créé à partir des années 60, et s'est développé dans le cadre des trente glorieuses, de la nécessité de reloger les gens après l'après-guerre. Et c'est donc des constructions rapides pour vraiment voilà reloger les gens qui étaient à la rue. Et ça été fait vite, mais bien, puisque c'était une avancée technologique d'avoir l'eau chaude à la maison, d'avoir une salle de bain c'était exceptionnel. L'électricité était encore intéressant et malheureusement ça été fait rapidement et l'état des bâtiments dans le temps fait que ça se dégrade. Donc on savait qu'on devait intervenir sur ces deux territoires là et sur le territoire Porte de Valenciennes qui est l'autre tâche en rouge, sur le secteur là-bas, qui est également un secteur qui a été construit à cette période là, et qui présente aussi des qualités architecturales et des qualités en terme de construction, le béton par exemple est de mauvaise qualité. Bah Voilà ça a très mal vieilli.

Vous savez que sur la politique de Jean Louis Borloo qui était fixée sur l'habitat, on devait se concentrer là dessus et ce d'autant plus, qu'on avait des difficultés socioéconomiques majeures sur ces quartiers là. Ça c'est nos, ce qu'on appelle notre cœur de projet, c'est vraiment ces territoires qui sont rouges.

A côté de ça, on (silence) Martine Aubry est partie d'un postulat et ses équipes également c'est de dire aujourd'hui, je veux dire, ce quartier là apporter de nouvelle, de la diversité donc il ne peut y avoir que du logement social. Faire en sorte que le logement social qui est détruit sur ce secteur là soit réparti au sein de la ville de Lille.

Question simple comment on fait pour répartir l'habitat social sur la ville de Lille? C'est relativement simple techniquement. On prend la cartographie et on regarde le foncier qui est disponible. A l'époque ils ont sorti l'intégralité des fonciers disponibles à l'époque, pour faire en sorte de le rendre constructible et construire des logements sociaux. C'est pour ça que vous avez ces points bleus, c'était le foncier disponible à l'époque. Aujourd'hui il y a d'autres fonciers qui commencent à arriver, voilà qui sont en perspective, des fonciers, je vais vous le montrer, le foncier qui euh qui a l'un des projets les plus importants qui va arriver c'est le secteur de Cail Babcock à Fives, une ancienne usine ici, dans ce quartier Sud, le secteur des Bois Blancs avec l'Euratechnologie

Enquêteur : oui

Enquêté2 : et encore plus tard, on aura le secteur de la Gare Saint Sauveur, vous connaissez peut être ?

Enquêteur : oui

Enquêté2 : avec ici au coin une activité culturelle qui s'est développée, ça c'est le futur. A l'époque lorsqu'ils ont commencé à regarder le foncier disponible, il avait effectivement ces fonciers relativement petits pour certains comme ici, beaucoup plus vaste pour d'autres comme ceci. Et donc ils ont fait en sorte de choisir de recréer ces logements au sein de ces territoires. Alors l'avancé complémentaire se dire c'est bien, encore une fois sur une opération on impose 100% de logements sociaux. Donc sur un secteur parfois petit parfois grand on travaille avec beaucoup de logements sociaux. Ces choses qui sont apparues évidentes à partir de 2007, 2008 a fait que la ville de Lille a mis en place au sein de son territoire une obligation, enfin vous engagez un programme de logement social vous êtes obligés de faire au moins 30% de logement sociaux. Cette règle est adaptée en fonction de l'endroit où vous construisez. Imaginez bien aujourd'hui on est entrain de démolir les logements sociaux pour faire la diversification, à Lille Sud l'obligation de faire 30% de logements sociaux ne va pas être imposée, on va tenter de diversifier donc on va pas rajouter de logements sociaux complémentaires, on va diminuer ce pourcentage, enfin la ville diminue ce pourcentage par contre le maintien sur d'autres secteurs le Centre , Sud de Lille, Vauban les endroit où il y a peu de logements sociaux en tout cas peu d'offre de logements sociaux conventionnés et là ils vont maintenir ces 30%.c'est en lien avec les indicateurs que fournit l'observatoire de la

ville de Lille, que ce pourcentage fluctue. Donc le projet s'est construit comme ça, donc la définition du cœur de projet c'était en fonction du programme national de Lille sur l'habitat, sur les caractéristiques sociodémographiques et les difficultés que peuvent rencontrer ces territoires, qui sont inscrits dans des secteurs prioritaires puisque ce sont des secteurs de zones urbaines sensibles définis par l'Etat donc déjà pré ciblés depuis un petit moment, et donc après la rediffusion s'est faite en fonction de la capacité foncière et la disponibilité de ces terres là à un moment T.

Enquêteur : ok et sur ce que j'appelle l'activité d'écriture puisque...

Enquêté2 : script

(bref rire de l'enquêteur)

Enquêteur : vous échangez forcément beaucoup éventuellement avec vos différents partenaires, le GPU produit un certain nombre de documents ...

Enquêté2 : Hum hum ! [Acquiescement]

Enquêteur : euh, en règle générale ça se passe où ? ça se passe comment ? Est ce que pour produire un document par exemple là vous m'avez donné certains documents qui sont produits spécifiquement par le GIP, comment vous procédez ?

Enquêté2 : alors en plus vous avez la chance d'avoir l'imminent spécialiste de la qualité (rire enquêté1) de ces documents, c'est lui qui les a mis en forme et a donné toute cette beauté.[rire des enquêtés] Euh, sur ces documents là, c'est relativement simple. La directrice générale tous les ans, on essaie d'ailleurs d'éviter cette réunion, met en place ce qu'elle appelle, un comité de rédaction c'est-à-dire des désignés d'office sont dans l'obligation de porter ce...

Enquêté1 : au poteau...

[rire]

Enquêté2 : directement. Se sera toi, toi et toi cette année. Donc généralement, les gens qui arrivent au sein du GIP sont enfin ont l'obligation de rentrer dans ce comité de rédaction. On crée un comité de rédaction avec un pilote, qui va piloter les gens qui sont dedans, qui va répartir le travail et faire en sorte de tenir les plannings. Souvent c'est un de nos confrères qui est dans le pôle administratif et chacun est responsable de la production de certaines pièces. Chaque chef de projet en lien avec son chargé d'étude est responsable de faire un bilan de ce qui s'est passé au cours de l'année, donc l'année 2010 pour nous sur ces deux pôles enfin sur ces projets. Donc on a deux, donc on fait sur PRU Lille habitat social, PRU quartiers anciens et ensuite sur chacune des missions thématiques, les chargés de missions thématiques font leur bilan. Et le chef de projet du comité de rédaction a pour objectif de regrouper ces éléments là, de donner une cohérence d'écriture et de compléter notamment sur les préfaces,

conclusion et objectifs diverses. Et dans ce comité de rédaction il y a des personnes, une souvent, deux rarement qui sont plus en charge de l'aspect esthétique dont Benjamin qui a travaillé sur l'avant dernier donc celui qui est en vert, et qui a produit voilà la mise en page, la formulation. Sur d'autres documents, je pense notamment à des documents importants, on est une nouvelle fois dans le suivi de cette convention, euh même principe, euh on a des objets à traiter au sein d'une convention, au sein de certains avenants, et ce qu'on fait, c'est que déjà on se met tous d'accord sur ce qu'on doit écrire, première chose, donc ça peut être très simple, comme un changement de maîtrise d'ouvrage. Voilà, vous deviez faire une maison finalement vous ne voulez plus faire de maison, c'est monsieur qui fera la maison, donc y a une procédure simple conduite par voilà une écriture standard que vous laissez la place à cet organisme ça c'est calé, calibré, etc. donc on l'écrit, on l'envoie pour relecture aux deux personnes concernées, aux deux entités concernées qui nous la valident. Une fois que c'est validé, on l'intègre dans le document et on envoie l'intégralité du document qu'on a produit au directeur de projet évidemment pour relecture à l'ensemble des partenaires. Lors d'un comité technique généralement on a une restitution des avis et remarques. Une fois que c'est réalisé, on le dépose officiellement avec la signature de l' élu à la DDTM, qui est présent au comité technique donc qui a déjà dit « c'est bon il y aura pas de soucis », ou « faut quand même corriger ça ou ça parce que je suis pas d'accord ». Donc ça nous permet quand on dépose un document officiellement d'avoir une certaine assurance, une quasi-totalité d'assuuu, quasiment totalement assuré qu'il n'y aura pas de blocage en instruction derrière. On dépose un document fini et on sait que derrière c'est fini, l'instruction c'est au niveau local de façon plus ou moins rapide, fonctionne sur plusieurs plans de charge mais on sait qu'une fois c'est lancé dans le tuyau on est tranquille

Enquêteur : ok et pour revenir au cas des rapports d'activités, ils sont destinés à qui en règle générale?

Enquêté1 : c'est une obligation de notre, dans les statuts, on a un conseil d'administration donc on est...

Enquêté2 : tenu...

Enquêté1 : tenu de produire un bilan d'activité comme normalement toutes les associations ou entreprises en général, produit son bilan d'activité. Il est envoyé à l'ensemble du conseil d'administration du GIP et les PRU, et généralement il est plus large que ça c'est qu'on l'envoie à plus de personne que ça c'est-à-dire à toutes les institutions accompagnés des vœux généralement, des vœux du notre directrice générale de notre structure. Donc voilà !

Enquêté2 : puis entre autre on donne à un certain chercheur doctorant à Lille 3 qui souhaite avoir plus d'information. C'est notre support de communication en fait puisque vous tapez GIP LMRU sur internet vous allez voir quasiment rien du tout dessus...

Enquêteur : il y a pas grand-chose

Enquêté2 : voilà et euh

Enquêteur : j'ai pas envi de dire qu'il ya rien

Enquêté1 : il y a pas non nous en a pas de, on n'a pas de site internet on est

Enquêté2 : moi je ressorts parce que moi je suis sur qu'il y a des hauts, ce genre de chose, mais sinon

Enquêté1 : on n'a pas

Enquêté2 : il y a rien du tout alors il y a quand même quelques délibérations communautaires sur l'aspect financier, et les financements du GIP, mais il y a vraiment rien et c'est notre unique support d'information, de communication de ce qu'on fait et de ce qu'on est aussi puisqu'on réexplique ce que c'est qu'un GIP, et, et puis quand on a besoin de communiquer ou quand on a besoin de donner un rapport par exemple là l'Etat nous demande un rapport sur ce qui s'est passé sur tel ou tel projet ça me permet de sortir le rapport, et le transmettre directement, et pas de devoir retaper. Imaginez chaque fois un rapport d'activité pour chaque partie.

Enquêteur : ok on va revenir sur le GPU, euh quel est le rôle des élus ?

Enquêté2 : alors le GPU il y a un élu pilote. C'est le pilote désigné par Martine Aubry, c'est l'adjointe au logement Martine Aubry euh Audrey Linkenheld autant pour moi, son rôle c'est un rôle décisionnel, de, de faire en sorte que le projet qui a été contractualisé avec l'ensemble des partenaires arrive à son terme. Et elle doit s'assurer en lien avec le directeur de projet qui est là plus sur l'aspect technique, de trancher sur des décisions qui n'ont pas pu être réglées au niveau technique. Tout simplement.

Enquêté1 : donc la petite spécificité aussi de la ville de Lille, (bruit d'une sirène d'ambulance) je sais pas si le grand pro enfin le directeur du grand projet urbain vous en a parlé, c'est que le projet, comme Jean Jacques disait tout à l'heure, est territorialisé, Donc c'est essentiellement le quartier de Lille sud mais aussi le quartier enfin, le secteur de la Porte de Valenciennes avec le quartier Moulins sur lequel il y a une grosse intervention du projet. Et donc en comité de pilotage, les élus qui sont présidents de conseil de quartier sont également associés pour en terme, qui sont associés je pense à la collaboration dans les projets et qui sont associés pour l'information pour le projet en fait . Il y a bien un élu référent mais les élus euh...

Enquêté2 : de terrain...

Enquêté1 : locaux, de terrain...

Enquêté2 : qui sont...

Enquêté1 : sont également ...

Enquêté2 : parce qu'en fait c'est vraiment le croisement entre l' élu local qui est vraiment en contact direct de la population, l' élu pilote ou qui va aussi ressentir via ces élus ce qui se passe et c'est aussi l' information des élus du terrain qui fait en sorte que la communication au sein du territoire se fasse aussi par ce billet des mairies de quartier.

Enquêteur : Et, est-ce que vous êtes en contact avec d' autres élus que Audrey Linkenheld ?

Enquêté2 : Ouais il y a des élus...

Enquêteur : dans le cadre du GPU est ce que où est ce que vous avez été en contact avec d' autres élus ?

Enquêté2 : bien sur, bien sur après comme, comme enfin Benjamin disait on a des élus de quartier et aussi des élus thématiques qui sont régulièrement associés je pense notamment à la politique de la ville puisqu' on est quand même sur un quartier voilà qui en a besoin, Walid Hanna qui est présent et qui est également copilote le travail avec Audrey Linkenheld, notamment sur les différents comités de pilotage. Donc on a parlé des élus de quartier de temps en temps sur des questions très pointues notamment des questions de transport, sur les questions de développement durable, on a ces élus qui peuvent venir donner un appui, euh

Enquêté1 : l' énergie

Enquêté2 : l' énergie ah oui, monsieur Philippe Tostain; le développement économique aussi puisqu' on a une opération qui cherche à implanter dans ces secteurs où l' emploi est finalement très peu présent une structure qui permet d' accueillir de petites entreprises, TPE (très petites entreprises) et des PME (petites et moyennes entreprises). Pas de soucis, on une intervention d' un des élus, voilà enfin c' est aussi en fonction des thématiques voilà c' est et c' est vrai que le projet de rénovation urbaine de l' ANRU, entendu par l' ANRU c' est l' habitat. Donc forcément ça reste le pilote dans l' avion ça reste l' adjointe au logement Audrey Linkenheld.

Enquêteur : bon euh l' appui dont vous parlez de la part ces élus thématiques là ça consiste en quoi ?

Enquêté1 : Alors ça c' est interne à la ville de Lille...

Enquêteur : Ouais !

Enquêté1 : C' est vrai, ils apportent leurs compétences et leurs connaissances du sujet sur des thématiques particulières sur la question de l' énergie par exemple ils vont apporter leur

expérience sur un débat qui, sur la qualité architecturale et énergétique d'un bâtiment, d'une résidence qui va sortir. Voilà ça se passe en, ça se passe je pense en interne dans le débat entre élus et ça se passe techniquement moins enfin voilà. En comité de pilotage, ils sont invités en fonction de l'ordre du jour du comité de pilotage. Maintenant nous personnellement on n'est pas en relation directe avec eux. Voilà ! on l'assiste.

Enquêté2: C'est le directeur de projet qui pourra vraiment, qui est en direct avec ces élus là, si on se fie à d'autres élus qui me viennent à l'esprit c'est l' élu de la jeunesse et la petite enfance, voilà enfin qui a une opération de coursier on ne la voit pas tout le temps mais sur cette thématique précise elle intervient pour le suivi de cette opération qui est la crèche et le pôle petit enfance sur la Porte de Valenciennes.

Enquêteur : Ok, et bon là tout ce que j'ai pour la suite là c'est en terme de rôle, et les urbanistes c'est quoi leur travail ? D'ailleurs vous avez parlé de, d'une collaboration avec la direction de l'urbanisme c'est ça ?

Enquêté2 : La direction de l'urbanisme au sein de la ville, ça recouvre un champ assez important puisque outre l'instruction des permis de construire qui ne sont pas une mince affaire, travaille, on a, ils ont une organisation avec des urbanistes en chef sur chaque secteur. Et principalement sur le secteur du projet de rénovation urbaine où on a une personne qui va suivre l'intégralité du processus de mise en œuvre et qui va veiller à ce que les exigences architecturales et urbaines qui sont imposées par la ville soient respectées par la multitude de partenaires qui vont intervenir. C'est ce enfin ce rôle d'ensemblier et de garde fou on va dire que jouent ces urbanistes et c'est pas une mince affaire. C'est vraiment pas une mince affaire.

Enquêteur : Ok ? euh et la population ?

Enquêté2 : Elle reste là...

[rire]

Enquêteur : Puisque il me semble que ça renvoie d'ailleurs à la méthodologie que vous avez mis en place, la population son rôle c'est quoi ? il me semble qu'il y a pas mal de dispositifs de concertation et de participation qui sont mis en place.

Enquêté2 : C'est la spécificité prégnante de cette mairie, c'est vraiment aujourd'hui c'est engager des millions d'Euros sur un territoire, enfin là c'est une chose déjà toutes les mairies ne peuvent pas le faire. Et tant que faire se peut, c'est se dire aujourd'hui on va essayer aussi de répondre et de vérifier que ce qu'on projette soit aussi en attente de, des habitants qui sont sur place depuis des années voire des décennies. La concertation vise euh enfin vise à vérifier déjà que ce qui est proposé initialement dans le projet soit en adéquation aux attentes des habitants, et vise également à faire en sorte que, aussi à faire que le projet soit approprié

par les populations, par les habitants. Voilà arriver avec un projet ça met du temps, la construction d'un projet, puis arriver avec un projet et dire voilà c'est ce qui se passe, de prime à bord je pense que, beaucoup d'habitants seraient un peu surpris, interloqués de savoir que bah, on a bossé pendant 5 ans pour la production d'un projet et qu'on ne les a pas associés. Parce qu'il faut savoir euh...

Enquêté1 : Avant ça peut être ...

Enquêté2 : Ouais...

Enquêté1 : Il faut juste dissocier la concertation qui est obligatoire et qui est inhérente à toute à tout projet urbain c'est-à-dire qu'il y a des procédures de concertation, d'enquête publique préalable au projet urbain donc tout projet et une phase de concertation qui est obligatoire, à côté de ça il y a effectivement beaucoup de processus, de processus et de euh de procédures de concertation, et de euh auprès des habitants, pour les à la fois pour les informer des projets, pour les concerter sur la définition de projet, pour voilà on est on est parfois à la limite de la coproduction bah voilà. Par exemple, sur la question de du logement, par exemple il y a des habitant relais qui sont au comité de pilotage. D'ailleurs les habitants relais c'est des., le bailleur social accompagné de la ville a été voir les habitants d'une résidence qui va être démolie et ont demandé à un certain nombre de gens de bien vouloir représenter la résidence au sein des comités de pilotage. Donc ils sont au comité de pilotage avec l'ensemble des partenaires, ils sont informés, ils permettent de faire le lien avec, entre l'opération donc avec le projet et les habitants qui sont dans la résidence, etc. voilà il y a

Enquêté2 : Ils permettent aussi de faire remonter directement aux des élus

Enquêté1 : oui

Enquêté2 : ce que les résidents vivent au quotidien, soit les agacements, soit les éléments positifs qui peuvent, qui peuvent intervenir au sein de la résidence. Et souvent positifs d'ailleurs...

Enquêté1 : Ouais

Enquêté2 : Il y a d'autres éléments aussi, tu as parlé coproduction, je pense également à sur l'autre projet quartiers anciens il y a un, un site qui, qui n'est enfin qui n'est plus dans le projet mais qui va quand même se faire, c'est la cité, la Cité Post Justice, et là la ville souhaite aller plus loin sur cette concertation voilà après c'est la question de quel niveau sous quel niveau on met la concertation ? Donc la c'est la question enfin vous connaissez l'échelle d'Arnstein ?

Enquêteur : Ouais

Enquêteur2 : et là voilà c'est, est-ce qu'on est dans le côté obscur de la concertation, ou est ce qu'on va un peu plus loin ? Aujourd'hui la ville Lille a pour objectif d'essayer de tendre vers la coproduction et la cité Lys donc un petit secteur...

Enquêteur : post justice...

Enquêté2 : pardon, post justice autant pour moi, va faire l'objet d'un travail plus poussé, sur cette question là et de tenter de laisser la main aux habitants, en les accompagnant, en les aidants techniquement etc. pour faire en sorte que ce projet soit construit directement par les citoyens

Enquêté1 : Ca, sur ce sujet c'est vraiment le service politique de la ville qui pourra vous répondre très précisément sur ces questions là.

Enquêteur : Et bon même si vous dites c'est je pose quand même la question, comment est ce qu'on choisit de mettre en concertation, pas !, puisqu'il me semble que le GPU c'est quand même une multitude de petits projets, qu'est ce qui fait que on décide sur un projet de concerter ou alors...

Enquêté2 : C'est une décision politique. Hors mis, hors mis je pense les.., ce qu'a dit Benjamin les enquêtes publiques obligatoires, et les réunions publiques qui sont portées qui sont une obligation légale, c'est des décisions politiques. C'est vraiment euh voilà, c'est une envie un désir d'être transparent, clair et à disposition des habitants, des projets et puis de la ville en général.

Enquêté1 : Ce que je vais dire à ma connaissance la ville de Lille a été vraiment transparente à ce niveau là vraiment voilà essaie d'être plus, de concerter le plus possible je pense même qu'il y a aucun projet qui n'a pas fait l'objet de concertation. Sur le PRU des quartiers anciens par exemple on est allé jusqu'à...

Enquêté2 :Trois réunions...

Enquêté1 : Trois réunions publiques par cité, donc est sur des cités où il y a une quinzaine maisons, donc on est voilà par secteur, accompagné par les présidents de conseil des quartiers, donc qui sont les élus de terrain, donc les élus locaux et référents pour les habitants, voilà il y a des sur des sujets qui sont pas difficiles en fait qui sont très difficiles pardon

Enquêté2 : Excessivement compliqués

Enquêté1 : Excessivement compliqués et dire on va voilà la cité présente des problèmes et donc on va démolir votre maison et on va faire ce projet, on a trois scénarios à vous présenter, quel est voilà quel, quelle mention

Enquêté2 : Qu'est ce que vous en pensez ?

Enquêté1 : Qu'est ce que vous en pensez ? Voilà et aujourd'hui c'est ce qu'on nous a présenté un urbaniste qui nous a présenté tel et tel projet on en est là, qu'est ce que vous en pensez ? Voilà on essaie d'avancer avec vous. Et je pense à ma connaissance il y a aucun secteur de la ville qui a pas fait l'objet de confrontation sur le projet sur les deux PRU. Donc je pense là à ce niveau là la ville est...

Enquêté2 : Peut être donner un point aussi qui a fait modifier un peu modifier le projet, c'es sur le secteur Sud du quartier de Lille Sud sur Cannes Arbrisseau, au sein des concertations l'intégralité en tout cas la majorité des populations qui habitent sur place ont exigé, ont demandé en tout cas exigé je pense que c'est un terme un peu fort, donc ont vraiment sollicité la ville à faire en sorte que les arbres qui sont sur place donc dans Cannes Arbrisseau sont des spécimens assez volumineux, beaux, que le projet tiennent compte de ces arbres, dire que d'éviter de détruire, donc voilà de supprimer ces arbres et l'urbaniste en chef du secteur a fait en sorte de garder une majorité de ces arbres.

Enquêté1 : Même jusqu'à la programmation des espaces publics, avec des espaces verts avec des jeux pour enfants sur certains sites et pas sur d'autres,...

Enquêté2 : Et là c'était vraiment un point très précis qui a vraiment fait basculé sur certains c'était des dévoiements de route, etc.

Enquêteur : Ok, et bon qu'est ce que la concertation apporte à l'urbanisme puisque là on est sur des politiques urbaines et ça apporte quoi ? Il me semble que ça n'a pas toujours fait partir de ces pratiques.

Enquêté2 : Là, c'est une véritable question...

Enquêté1 : On est quasiment dans la philosophie de l'urbanisme, on est...

Enquêté2 : Carrément ça quoi. Quand on peut repartir dans le temps romain sur l'agora et l'intérêt que les citoyens portaient sur les choix et décisions de la vie politique sur les différentes thématiques, je pense que déjà enfin la concertation c'est comme l'a dit Benjamin c'est.., il peut se faire un minima. Vraiment un minima, beaucoup de territoire ne font qu'un minima, je pense que la concertation sur laquelle on vit là aujourd'hui en mairie de Lille va plus loin ça c'est une certitude et permet un échange, un enfin un véritable échange. Je dis ça pourquoi ? Parce que très souvent les publics qui vont donner leur avis dans le livre de doléances d'enquête publique, qui vont prendre la parole en réunion publique ne sont pas les mêmes personnes qu'on va pouvoir rencontrer sur les modes de concertation, comme vous avez pu dire ; diagnostic en marchant ou bien les ateliers de production citoyens. Ce sont des personnes parfois plus timides, ou parfois qui ne sont pas disponibles au moment où il faut aller faire la réunion publique qui vont s'exprimer, qui vont donner leur avis. Donc pour moi

ça donne la possibilité d'élargir le panel des personnes qui sont touchées, qui sont interrogées et pouvoir recueillir un plus d'informations en tout cas de sentiments sur le projet.

Enquêté1 : Je suis totalement d'accord, au-delà de ça, je pense que c'est aussi une démarche volontaire de la part des collectivités mais aussi de l'Etat. On voit que l'ANRU est quand même très regardante sur ce sujet, sur le sujet de la concertation auprès des habitants tout simplement aussi parce, que je pense que il y a tout le monde est conscient des problèmes que connaissent ces quartiers, urbain, social, etc. et on constate quand même énormément de problèmes et ce sont quand même des quartiers en relégation, où voilà ça concentre quand même énormément de problèmes, et ces gens méritent de voir leur cadre de vie être amélioré. Et Voilà les villes, les collectivités en général, et on voit quand même sur l'ensemble des PRU, sur la métropole, ça semble être quand même dans la culture, après je sais pas au niveau national. Puisqu'on a pas de connaissance assez fine, mais en tout cas qui est de, on a une intervention massive on veut pas recréer les mêmes problèmes dans 30 ans et recommencer dans 30 ans, parce que c'est pas simple du point de vu économique et c'est pas normal du point de vu des habitants qui ont vécu dans ces quartiers pendant toutes ces années.

Donc on tend à avoir cette concertation pour avoir des une intervention qui, qui est pérenne dans le temps. Et qui, afin de s'assurer aussi d'une appropriation du quartier par ses habitants . Parce que avant de le faire pour des nouveaux arrivants, parce qu'on disait toute à l'heure que notamment ce quartier Lille Sud, l'une des tendances, un des objectifs c'était de faire venir une nouvelle population, c'est de faire le quartier pour les habitants sur place, parce qu'on veut les laisser, leur laisser la possibilité de rester dans leur quartier parce que c'est souvent des habitants qui aiment leur quartier et qui y sont très bien en fait et donc qui ne veulent pas le quitter. Donc c'est aussi une question d'appropriation du quartier par les habitants, donc il faut qu'ils donnent leur avis, qu'ils se sentent concertés sur ces aménagements là aussi. Donc On est sur ouais ! La pérennité de l'intervention, la pérennité des équipements, des logements, etc. voilà

Enquêté2 : l'appropriation du projet, sans appropriation du projet on enfin le projet n'a pas vraiment d'acte quoi donc il ne va pas vivre longtemps enfin, c'est clair que, voilà faire un square à tel endroit, si on sent pas que les habitant on dit euh, on n'arrive pas à avoir le sentiment des habitants sur ce square là. Parfois on est loin enfin, les gens qui créent ce projet sont parfois, souvent même dans les bureaux, ils sont pas souvent sur le terrain donc le fait d'avoir cette information et ce sentiment local voire micro local est plus qu'essentiel dans la production de nos projets

Enquêteur : Hein hein [acquiescement]

Enquêté2 : Enfin

Enquêté1 : Parce que le regard de technicien, d'expert, d'un architecte urbaniste, d'un urbaniste est toujours intéressant parce qu'il a un regard très précis au niveau technique et au niveau de son expérience personnelle mais c'est aussi, la concertation permet d'avoir un avis sur l'usage du quartier en fait tout simplement parce qu'on sait très bien que les habitants ont certains usages sur le quartier, rien que sur la question des déplacements par exemple, vous allez construire à un endroit où tout le monde a l'habitude de passer c'est peut être un peu dommage alors que voilà ou des certains usages sur certains secteurs. La question d'usage est ultra importante pour que le quartier soit pérenne.

Enquêté2 : ce qui renvoie à la question de la temporalité de la concertation. De la philosophie ! Parce que le fait de présenter un usage qui existe déjà, fait qu'on doit déjà faire un diagnostic de l'existant pour pouvoir commencer à créer le projet et commencer à associer les habitants dès l'amont de la création du projet pour faire en sorte de faire évoluer le projet dans le bon sens.

On peut entendre parler de concertation dans d'autres secteurs où la concertation se fait. Les enquêtes publiques, la réunion publique il y en a deux et à la fin, faire une petite concertation à la fin pour savoir quelle couleur on met sur le banc. Donc est-ce que c'est une concertation ? quel niveau, on a toujours la même question, quel niveau on pointe le curseur sur cette échelle, l'échelle d'Arnstein ?

[voix de Julie en fond qui parle au téléphone]

Enquêteur : Ouais, c'est vrai. Ok, bon et bon. Il y a pas mal de communication, c'est vrai qu'il y a beaucoup de concertations, il y a pas mal de communications aussi déjà que les deux éléments sont liées soit les réunions publiques sont des prétextes pour faire passer un certain nombre d'informations donc la communication ici est

Enquêté2 : Des deux côtés, c'est un dialogue dans les réponses

Enquêteur : Voilà, la communication dans le GPU est basée sur quoi, ou qu'est-ce quelle permet ?

Enquêteur1 : Ce qu'elle permet déjà, la base déjà d'informer sur le projet et d'informer le projet en général. Donc c'est-à-dire en quoi consiste le projet ? et je pense aussi à des éléments les plus importants c'est en revenir à l'usage. C'est que les habitants vivent le quartier, donc que ces habitants doivent savoir quand est-ce qu'ils vont avoir les travaux ? Pendant combien de temps ? Par exemple, questions très basiques quoi ! C'est-à-dire que si on crée une voirie ça va causer de gros travaux, ça va creuser ça va causer des dévoiements avec des passages de camions, etc. Donc tout ça, ça au moins ça, ça le permet. Donc, la nature du projet, après la

temporalité du projet. Donc Mais il n y a pas que ces réunions publiques il y a quand même beaucoup, beaucoup de supports de communication...

Enquêté2 : Ouais. La communication, il faut pas trop en avoir. Il faut en avoir parce que la communication, s'il n y a pas de communication du porteur de projet , il y aura une communication qui sera au niveau du quartier, et une fausse communication c'est-à-dire que les bruits de couloirs, les « on m'a dit que », etc. ça, ça existe, et la première phase de communication c'est bien d'informer.

C'est la base on informe on dit « voilà ça va se passer comme ça » et puis on a la communication avec le dialogue. Comme je disais c'est dans lui qu'il y avait échange et beaucoup d'échanges dans grand projet lillois, et on fait en sorte que cette communication initialement informative soit une communication constructive. C'est-à-dire qu'on puisse engager des réformes de projet. Alors évidemment pas violents puisqu'on peut pas non plus passer de « on fait plus rien du tout » enfin « on fait quelque chose » à « on fait plus rien du tout » mais ça permet d'engager ce dialogue. Et ça permet également un, de faire on l'a dit, apprécier déjà le projet, faire en sorte qu'il soit approprié par les populations. Egalement il faut se remettre dans un contexte aussi de notre ère. On est dans, on a des élus ,enfin il y a on est, il y a des élus et souvent, les élus bah, ils sont élus sur des élections et qu'à un moment, il faut rendre compte de ce qui s'est passé. Et le fait d'avoir communiqué sur ces éléments là c'est pas quelque chose qui vient comme un cheveu sur la soupe au moment des élections. Là, on a une communication au fil de l'eau, qui fait que la population est informée. On a eu un dialogue. On a fait évolué le projet. On a travaillé ensemble, et ça permet finalement d'avoir enfin, c'est tout bête mais c'est simplement la vie quoi. La communication c'est, enfin vous communiquez pas, vous vivez pas. C'est aussi une histoire de confiance, ce qu'on dit souvent, c'est la communication, c'est être transparent et c'est aussi donner la confiance aux gens dans les deux sens. Parce que, si vous parlez pas à quelqu'un, vous allez pas savoir ce qu'il entend vraiment faire évidemment important pour les élus, et inversement les habitants ont besoin aussi de dire ce qu'ils pensent et cette communication à mon avis est importante. En terme de et ça aussi je trouve important, parce que la ville de Lille est aussi sur les vecteurs de communication, les moyens de communication, c'est la question suivante peut être je crois, en tout cas il y a les éléments légaux les enquêtes publiques, les réunions publiques, etc. Mais on cherche toujours aussi à multiplier cette communication. En plus de ça, on par exemple, il y a un site internet sur le site de la ville de Lille, il y a le site du GPU qui permet de voir en temps réel le dernier planning des projets sur chacun des quartiers, c'est tout bête mais c'est intéressant, sauf que il y a certaines personnes qui n'ont pas internet. Je

peux même dire, pas grave ils ont la possibilité également d'aller sur le magazine de Lille. *Lille magazine* tous les mois il y a un état d'avancement du projet. On peut lire, c'est distribué gratuitement dans les mairies de quartier c'est des fois distribué dans les boîtes aux lettres. On peut voir l'avancée de ce projet là. Il y a d'autres moyens, il y en a beaucoup, du coup j'ai dû en noter quelques uns : il y a les ateliers mémoires en terme de communication c'est-à-dire que, la communication, ça se fait aussi sur qu'est ce qui s'est passé avant, on va démolir un bâtiment et je peux vous dire que ça fait drôle. On a vécu récemment la démolition d'un des bâtiments, on se dit waouh ! il y a deux ans on est arrivé, il y avait des gens dedans et maintenant il n'y a plus rien, c'est plat. Moi, ça m'a fait bizarre. Et *l'atelier mémoire* permettait aussi de voir l'histoire de ce bâtiment là et donc de communiquer là dessus et de faire en sorte qu'on puisse travailler aussi sur le futur. Il y a des *déjeuners de travail*, déjeuners de travail, des *déjeuners lors des relogements*. C'est-à-dire que, il y a des échanges entre les personnes qui ont été relogées et les personnes qui doivent être relogées, on permet aussi de faire en sorte qu'ils communiquent ensemble parce que c'est un moment difficile et la Ville s'en est rendue compte. C'est un moment compliqué, et se sont dit bah, ça s'est bien passé avec des gens avant, on leur dit que ça s'est bien passé, mais les habitants ne nous croient pas. On va les faire se rencontrer. Donc on invite tout le monde autour d'un petit déjeuner, il y a des échanges qui se créent entre habitants sans l'intermédiaire de la Ville, on crée juste le moment d'échange et l'échange se fait naturellement. Donc ça permet aussi de rassurer une personne qui est passée à une personne qui doit y passer. Ça permet de rassurer ces éléments là. Il y a les *fêtes des voisins*, d'après cette liste, les fêtes des voisins, *les fêtes des quartiers*, les diagnostics en marchant dont vous avez parlé, et également le dernier projet qui a lieu là, et qui va aboutir cette année, c'est la maison du projet.

Puisque on est quand même sur un gros projet maintenant, qui va maintenant, qui s'est engagé en terme de travaux qui va s'étaler jusqu'en 2013, 2014 pour finaliser l'intégralité des travaux. Et la ville de Lille s'est rendue compte que la communication existait, mais qu'il fallait un point identifiable sur le quartier ou à proximité qui permette à n'importe qui, l'habitant qui est concerné ou non concerné de venir s'informer, de donner l'information de ce qui se passe, de ce qui va se passer sur le quartier. Donc l'information plus juste puisque se sera une personne qui sera recrutée spécifiquement pour la communication et qui sera en lien directement avec le directeur de projet, qui va donner les dernières informations, les derniers plannings, les dernières évolutions du chantier si ça dure pas s'il y a de l'avance, enfin voilà tous ces éléments là qui seront donnés à la population donc c'est une démarche pro active du coup d'intérêt de la population vers la maison du

quartier. Donc l'intérêt d'un citoyen en dehors de la ville vers ce quartier là. Alors il y a différents canaux de communication qui sont utilisés je pense que la ville de Lille avec l'arrivée de cette maison de projet les a bien, quasiment tous je pense, reste plus qu'à aller sur Facebook, [rire] et faire ce genre de chose là et voilà on a là, je pense on a pas mal d'axes de communication qui sont utilisés et plutôt bien utilisés.

Enquêté1 : Il y en a qui sont moins informels, mais enfin moins formels, c'est l'existence des chefs de projet politique de la ville par quartier, et qui sont...

Enquêté2 : Les mairies de quartier...

Enquêté1 : Qui sont dans les mairies de quartier et qui sont qui dépendent donc de, du la direction de la politique de la ville et qui sont en fait un des interlocuteurs aussi privilégiés en plus de la mairie de quartier, mais qui font le lien entre le, la vie du quartier, les associations, etc. et le projet urbain en fait ; donc et c'est généralement des...

Enquêté2 : c'est un échange en fait...

Enquêté1 : Et c'est généralement des gens qui sont très bien ciblés, qui sont là depuis très longtemps d'ailleurs dans les quartiers...

Enquêté2 : Qui sont connus et qui sont reconnus...

Enquêté1 : Et qui sont des référents pour les habitants en fait, donc il y a un gros réseau

Enquêteur : Ok, bon je pense qu'on a pratiquement fait le tour, je poserai une dernière question, pour vous tous c'est pas vraiment une question que je poserai c'est des précisions que je demanderai puisque vous avez énoncé un certain nombre de contact, donc j'aimerais éventuellement avoir des précisions pourrai si je peux avoir un contact ?

Enquêté2 : le CRESGE oui.

Enquêté1 : CRESGE.

Enquêteur : CRESGE oui, ACADIE reflex également, DDTM. Bon, j'ai le contact du directeur de l'urbanisme mais je pense que ces trois...

Enquêté1 : la politique de la ville vous avez rencontré quelqu'un ?

Enquêteur : Oui j'ai rencontré quelqu'un et j'ai rendez vous demain avec euh Sophie Cadot.

Enquêté1 : Ok.

Enquêté2 : le CRESGE, la DDTM et ACADIE, on...

Enquêté1 : Fera un mail.

Enquêté2 : On vous fera un petit mail.

Enquêteur : Bon en principe on a fait le tour

Enquêté2 : Un grand tour !

Enquêteur : Ouais !

Enquêteur2 : 1 heure 53.

Enquêté1 : Waouh !

Enquêteur : Bonjour la transcription...

[rire]

Enquêté2 : Ca c'est le top [rire]

Enquêteur : bon ben je sais pas peut être que j'ai oublié un point qui peut vous sembler significatif, je ne sais pas si vous avez quelque chose qui vous vient à l'esprit. Un aspect éventuellement de la question du GPU que j'ai pas abordé.

Enquêté2 : Enfin je pense qu'on a fait un tour un peu.

Enquêté1 : Je pense que ça pourrait être intéressant de revoir un peu les objectifs d'Acadie, Acadie avait rédigé quelque chose je pense qu'on vous le transmettra.

Enquêté 2 : Je pense qu'on vous le transmettra.

enquêté1 : C'est pour les éléments d'objectifs de la convention à l'origine.

Enquêteur : Oui

enquêté1 : Pour un rappel donc à partir de cette mission d'évaluation globale parce que ça peut vous servir.

enquêté2 : Ca on a un petit PowerPoint qu'on rajoutera aux coordonnées.

enquêté1 : La convention vous l'avez ?

Enquêteur : ANRU ?

enquêté1 : Oui

Enquêteur : Euh oui j'ai la convention, je l'ai puisque je crois on me l'a donnée, on me la remis à la politique de la Ville, je dois l'avoir...

Enquêté2 : Vous regardez, si vous avez besoin vous demandez.

Enquêteur : Je vais vérifier puisqu'ils m'ont donné pas mal de documents mais je ...

Enquêté1 : C'est un gros truc en A trois.

Enquêteur : Je suis pas encore rentré dedans. Donc Je vais vérifier.

Enquêté2 : Pourtant ça doit être votre livre de chevet, ça doit ressembler ça, ça se lit en 5, 6 heure (rire)

Enquêteur : Voilà, j'espère que ça va pouvoir entrer dans un logiciel de traitement parce que là sinon...

Enquêté1 : Nous on l'a dématérialisée. On l'a en PDF quoi.

Enquêteur : Ok en PDF sera bon.

Enquêté1 et 2 : Si vous en avez besoin vous en demandez parce que c'est, si vous demandez on vous envoie.

Enquêté2 : En CD !

Enquêteur : Support papier non.

Enquêté1 : D'accord on pourra vous envoyer par CD

Enquêté2 : Par CD on fera un envoie vous mettez là votre adresse postale.

Enquêteur : Ok, entendu.

Enquêté2 : bon bah, merci beaucoup.

Enquêteur : C'est moi qui doit vous remercier je vous ai pris 2 heures de votre temps.

Enquêté2 : Ce temps si précieux. (rire) C'est toujours un plaisir.

Enquêté1 : Pas de soucis pour le transfert des coordonnées ?

Enquêté2 : Sur ?

Enquêté1 : Sur le transfert des coordonnées

Enquêté2 : Ouais, on a le mail.

Entretien avec CYRILL LAMBARD

Enquêté : j'articule, ou

Enquêteur : [rires] non ça va aller ! Euh... il vaut mieux... Je préfère toujours enregistrer pour transcrire plus tard.

Enquêté : comme vous voulez !

Enquêteur : OK ! Est-ce que vous pouvez me dire quelque chose sur vous, votre parcours académique et professionnel ?

Enquêté : alors, mon parcours personnel : j'ai fait des études scientifiques, euh... je suis d'origine normande, j'ai fait un diplôme d'ingénieur généraliste spécialisé en production. Donc mon métier à la base, c'était de gérer des usines qui fassent de la production de masse en petite ou grande séries. Après j'ai passé le concours de la fonction publique territoriale, qui m'a amené à travailler en méthodes et qualités pour essayer de comprendre les fonctionnements et rouages des collectivités territoriales et d'en améliorer à la demande de la collectivité le fonctionnement. Et dans mon parcours interne à la mairie de Lille, **j'ai changé de poste pour arriver à la voirie en tant que responsable adjoint du service gestion de la qualité du cadre de vie, service dans lequel j'ai plus la mission d'essayer de coordonner et de gérer la bonne communication et la bonne marche des chantiers euh... qui se passent sur la ville. Alors [toux] pour faire cela, il y a différents documents qui existent : la communauté urbaine a son règlement de voirie sur lequel les différentes personnes doivent se conformer. Donc la ville ne peut que s'appuyer dessus pour prendre des arrêtés. Il y a la charte graphique de la ville de Lille qui a été validé en 2010 ainsi que l'arrêté 4888 commodités et suretés des usagers, qui est un règlement de voirie de la ville de Lille mais plus sur les usages autour des chantiers et dans les chantiers, que sur la technique propre, puisque la technique propre c'est soit le conseil général, soit la communauté urbaine en tant que propriétaire et gestionnaire de l'endroit hic qui donne les précisions techniques. Nous on est plus vraiment dans la gestion, comment faire beau, bien, propre, plutôt que 20 centimètres de grav', 10 centimètres d'enrobés, c'est pas notre travail ça.**

Enquêteur : OK ! Est ce que vous pouvez présenter le service dans lequel vous travaillez ? Comment est ce qu'il est organisé ?

Enquêté : alors, le service il est euh... il s'appelle gestion de la qualité du cadre de vie qui fait partie de la direction gestion d'espaces publics et du cadre de vie dont le directeur est

monsieur Aristide Zaoui. Cette direction fait partie du pole QDV (Qualité Développement de la Ville) dont le directeur général adjoint est monsieur Philippe Delahaye dépendant du directeur général des services monsieur JEAN ARDUMONT, qui dépend lui-même du maire Mme MARTINE AUBRY. L'organisation du service en propre il y a euh... [un moment de silence] on va dire quatre services dans un : il y a le service mobiliers urbains qui est là en termes de réponses techniques rapides, donc des personnes sur le terrain qui vont réparer un banc, une table, des poteaux où on a installer des arceaux de vélos, des plaques de rue, euh... faire des petites réparations pour que quand on a une réclamation sur le terrain qui ne dépend pas de la communauté urbaine qu'on puisse être à même de le faire ; après on a un service de jeux, donc nous sommes gestionnaires de tous les jeux pour les enfants de la ville qui sont ouverts au public et dépendant de la ville de Lille, donc on les achète, on les installe, on les maintient. Pour ce faire on a passé un marché d'accord cadre pour mettre en concurrence trois entreprises en permanence pour avoir la meilleure offre et nous avons aussi une société en marché de maintenance qui euh... fait donc la maintenance des jeux, puis nous avons une surveillance 24/24 7/7 de ces jeux par nos agents et cette entreprise et un numéro d'appel téléphonique qui arrive directement sur notre messagerie Outlook pour être informé quand quelqu'un se plaint, pour qu'on puisse avoir le message et le retransmettre directement à d'autres personnes très réactives et comme nous avons des appareils téléphoniques modernes, euh... des HTC, on reçoit nos mails sur nos HTC donc même si on était en weekend partis loin, on reçoit nos mails sur HTC on peut savoir si il y a eu un problème sur un jeu donc qu'on connaît un petit sur le sujet. Après on a un staff plutôt administratif qui gère toutes les emprises de... comment dirais-je... [Entretien avec un monsieur entré dans la pièce pendant un moment]

[Explication de cet entretien] mon chef FRANCOIS AUNARD GOTTEL qui est lui le responsable du service et nous avons une étude à faire rapide sur l'état des voiries communautaires euh... qui est donc un sujet plus qu'important puisque si la communauté urbaine nous dit qu'un tapis est bon et que nous on n'est pas d'accord il faut qu'on puisse dire pourquoi. Donc actuellement nous sommes entrain de faire un comparatif entre l'état de la voirie communautaire vu par la communauté urbaine et l'état de la voirie communautaire vu par la ville de Lille. Voilà c'est le petit euh...

Enquêteur : tout est affaire de perspectives là !

Enquêté : voilà ! Effectivement tout est affaire d'une... de point de vue [toux + un moment de silence] donc j'en étais au staff administratif, euh... [Longue réflexion] comment dirais-je ? Le staff administratif est là pour gérer tout ce qui est euh... prise d'arrêtés, arrêtés de

pouvoir de police du maire, concernant l'occupation du domaine public. Donc on a des arrêtés permanents qui définissent le stationnement et la circulation dans les rues : donc les places handicapés, les places tout court, les circulations double sens, simple sens, bande cyclable, pas bande cyclable, les zones de livraison, etc etc. c'est ce qu'on appelle un arrêté permanent. Ce qui permet après à la communauté urbaine de faire un marquage et de mettre les panneaux qui vont bien, parce que la communauté urbaine est gestionnaire de la voirie donc à pic les poids de police urbaine. Euh... le staff administratif prend aussi des arrêtés temporaires, les arrêtés temporaires c'est en général pour faire des travaux ; donc temporairement une entreprise va être autorisée à faire des travaux sur une rue. Donc comme son nom l'indique c'est un arrêté qui définit dans le temps une période pendant laquelle l'entreprise va être autorisée à travailler. Cet arrêté fait évidemment référence à toutes les réglementations en vigueur pour permettre à l'entreprise de travailler correctement. Nous ne pouvons prendre un arrêté temporaire de travaux que si la communauté urbaine ou le gestionnaire de la voirie, bon généralement quand c'est général, nous a fourni préalablement ce qu'on appelle l'ATT c'est l'Autorisation Temporaire de Travaux euh... qui est la demande qu'une entreprise fait au gestionnaire pour dire « est ce que j'ai le droit de travailler là ? » la réponse peut être négative si la communauté urbaine conseil générale a refait une voirie neuve, il y a un règlement qui dit à la communauté urbaine on ne touche pas à la voirie pendant cinq ans. Donc que si on refait un tapis tout neuf tout beau l'entreprise qui veut faire un trou dans le tapis n'a pas le droit. Ou la communauté urbaine donne une dérogation et dans ce cas là l'entreprise refait le tapis et donc ça ne se voit pas, qu'il n'y ait pas de rustines ce qu'on appelle patchwork sur la main. Donc notre contrat est vraiment en inter dépendance avec la communauté urbaine, on se parle beaucoup.

Après on a d'autres types d'arrêtés : on a des arrêtés par rapport à l'occupation commerciale, donc je suis un restaurateur, les jours beaux commencent, ciel bleu et soleil, et j'ai envie de mettre une terrasse et pour mettre une terrasse, comme c'est l'occupation du domaine public, je demande l'autorisation à la ville de Lille de mettre une terrasse, qui se définit par un arrêté d'occupation commerciale. Donc que le maire de Lille par arrêté autorise une personne à occuper le domaine public en mettant des tables et des chaises. Ces arrêtés sont précaires et révocables, on peut les enlever à n'importe quel moment en fonction des besoins. Imaginons Lille 3000 qui fait une manifestation, euh... grosse, gros rassemblement de personnes à la ville, on a déjà démonté toutes les terrasses par exemple de la rue du Palais et Loures, euh... ce qui n'était pas simple à faire mais qui en termes de sécurité par rapport aux pompiers, aux

évacuations et autres était nécessaire pour assurer en cas de mouvements de foule une sécurité sur une manifestation de la grande place.

Après nous prenons des autorisations ; euh... les autorisations c'est pour installer une benne pour l'échafaudage, euh... faire un déménagement, une clôture, euh... toute occupation d'une zone publique liée à des travaux et dont un aménagement spécifique est nécessaire. Donc là ce n'est plus un arrêté mais une autorisation, ce qu'on appelle une autorisation de voirie, taxable aussi euh... c'est une redevance, donc on délivre aussi ce genre d'arrêté, on délivre aussi les arrêtés de grue, j'ai oublié ces arrêtés là. Une grue sur le domaine public a besoin d'un arrêté qu'elle soit mobile ou fixe, des grues à tour. Généralement une grue à tour a besoin d'une grue mobile pour être montée, puisque c'est le principe du montage, donc on délivre plusieurs arrêtés pour une même grue ; euh... cela a pour but d'éviter ce qui a pu se passer dans le passé, une grue qui tombe sur une école parce que une prise au vent mal réglée, mal maintenue et ca s'écroule. Je touche du bois depuis que je suis dans le service, aucune grue n'est tombée sur la ville de Lille...

Enquêteur : [rires]

Enquêté : euh... mais voilà, c'est parce qu'on vérifie en permanence tous les documents liés à ces grues pour être certain qu'il y a pas de problème tant de maintenance que de permission, que de logique de fonctionnement des grues. Si d'aventure une grue était illégale, il est évident qu'on la ferait démonter.

Euh... voilà, après on a des arrêtés de certificat de numérotage. Donc quand on crée un bâtiment ou qu'on modifie un bâtiment, il peut euh... être amené à créer des numéros ; donc dans une rue quand on modifie un bâtiment on passe du 2 au 2 bis par exemple, si on scinde une grosse maison en deux logements, beuh... par rapport au cadastre de terre on détermine la numérotation, c'est notre service qui faisons ça, pour avoir un métrage correct. Il est évident qu'un bon métrage donne une bonne taxation parce que les impôts fonciers ne ratent personne ; donc il faut encore une bonne communication entre les différents services publics et euh... les privés parce que quand on crée une rue dans les différentes friches euh... et qu'on crée des logements et des rues, il est évident que les gens qui viennent habiter là sont ravis d'avoir leur courrier dans leur boîte aux lettres et pas perdu en disant « n'habite pas à l'adresse indiquée » parce qu'on n'aurait pas communiqué le bon nom de rue et le bon numéro. Donc euh... c'est... un devoir du service public d'être rapide, réactif et cohérent. Euh... donc on participe à une commission des nominations d'ici pour être certain de ne pas rater le nom de rue.

Et après euh... une fois qu'on a tout ça et qu'on a fait le service administratif, qui est dans l'ensemble déjà beaucoup de missions, je passe toutes les réponses aux riverains qui sont des réponses classiques : « je suis pas content, le trottoir n'est pas bon du tout chez moi, je suis pas content et ceci cela » bon on répond à toutes les demandes qui nous sont faites soit en direct soit par le cabinet du maire ou les autres services.

On a un service qui s'appelle euh... coordonnateur de cadre de vie, donc là on arrive sur le quatrième service qui est de... pas le moindre, où on a une dizaine de personnes dont le travail est d'aller dans sur le quartier. Donc qu'on a une carte comme celle-ci qui définit la... zone géographique dont les personnes sont responsables, euh qui euh... en fait sont les yeux, les bras directs de la ville sur le terrain, pour euh... tout contrôler, tout voir et prendre tous les documents administratifs, transmettre l'information à ce qui les prennent pour que tout se passe bien. Donc exemple, mon responsable est entré là pour avoir l'état des voiries, quand il m'a demandé l'état des voiries, j'ai fait une extraction d'une base rue que notre service maintient avec l'aide informatique et j'ai donné chaque rue, chaque quartier à chaque coordonnateur présents sur la carte en leur demandant de me répondre et de me dire donnez-moi l'état de la voirie euh... selon vous, pour justement comme on l'a dit préalablement, avoir un état contradictoire, parce que eux sont nos yeux, c'est eux qui vont sur le terrain, qui voient ce qui se passe, qui rencontrent les chefs de chantiers pour remonter une information qui vient de moi ou remonter une information qui vient du chantier pour prendre les bons documents ; euh qui vont voir les commerçants pour leur donner l'information de comment se passe le règlement de publicité, comment se passe le règlement de terrasse, qui euh, vont voir les riverains qui veulent une place handicapée dans la rue parce que malheureusement sont en état de personne à mobilité réduite et ont besoin d'une accessibilité propre, et de toutes les connexions sur le terrain pour bien faire en sorte que tout se passe pour le mieux. Et donc, dans ce cadre là, c'est ce qui vous intéresse vous personnellement, c'est euh... la gestion des chantiers. Donc une fois qu'un chantier est décidé par n'importe qui, notre travail à nous, c'est-à-dire le service de la gestion du cadre de vie, c'est de faire en sorte un, de conseiller les gens pour prendre les arrêtés qui, les documents administratifs, autorisations qui vont bien. Donc une entreprise qui a besoin d'une clôture, on va lui faire un devis, elle va dire oui elle va dire non, on va lui expliquer comment modifier sa clôture pour que ça lui coûte moins chère ou pour que ce soit plus cohérent par rapport à l'espace public, car c'est pas parce que qu'on nous fait une demande qu'on dit oui, en général on est euh... plutôt dans un rôle euh... premier de conseil, c'est à dire qu'on va laisser les personnes nous faire une demande, c'est sûr, mais on est là surtout pour leur dire que euh... pour les recadrer pour une demande qui

soit cohérente par rapport à la gestion des espaces vides, quand on nous demande par exemple qu'on veut barrer la rue pour travailler facilement nous on va expliquer à l'entreprise qu'on est pas là pour barrer des rues comme ça, ça gêne la circulation, ça gêne le ramassage des poubelles, ça gêne la circulation des bus, ça gêne le passage des pompiers. Donc on ne barre pas une rue pour le plaisir de barrer une rue. Quand on barre une rue c'est que vraiment on n'a pas le choix, que les travaux qui sont là sont obligés de barrer cette rue, mais sinon on essaie toujours de maintenir au moins un sens de circulation, pour euh ... que cela se passe pour le mieux, par exemple on supprime totalement un stationnement comme ça on peut élargir la zone de chantier sur la voirie et faire de la circulation dans le stationnement, après c'est plus ou moins possible en fonction des rues hein : si on prend le Vieux-Lille il y a beaucoup de rues à sens unique, ou Saint-Maurice sans stationnement, donc on n'a pas trop le choix, mais c'est vraiment euh... on essaie de faire en sorte que ce soit le plus ponctuel possible. Après euh... si on prend le sens du grand projet urbain, euh le GPU

Enquêteur : bon on va y arriver tout à l'heure

Enquêté : ah tout à l'heure ! Est ce que c'est assez clair dans la présentation ?

Enquêteur : oui, oui c'est très clair ! Bon euh... une dernière question avant qu'on aborde le GPU : euh... au sein de la mairie avec quel service vous travaillez très souvent ?

Enquêté : je travaille très souvent avec la maintenance euh... et la maîtrise d'œuvre. Donc il y a deux services qui sont importants ici : c'est la MOCO, Maîtrise d'Œuvre et Conduite d'Opération, c'est monsieur David TIM qui en est le directeur. Ces gens en fait euh..., ce service s'occupe de tous les travaux neufs de la ville de Lille, tant en bâtiment qu'en espace public, et donc forcément, ont besoin de nos services, pour euh... quand ils font des travaux, faire des entrées chantiers ad hoc, avoir des documents qui leur permettent de travailler comme tout un chacun, et c'est surtout euh... **on essaie de travailler en bonne intelligence et c'est pas facile tous les parce qu'on a deux points de vue qui s'affrontent : le point de vue de quelqu'un qui est un architecte qui veut faire joli euh... novateur pour que les riverains aient quelque chose d'agréable à regarder, donc on en est ravi euh... mais nous notre travail c'est de le maintenir derrière parce qu'on est plutôt en maintenance, et là on essaie de faire comprendre que tout joli soit-il le projet, il doit être fonctionnel et euh... si possible, parce qu'après c'est plus nous qui choisissons, parce que c'est voter les projets en conseil municipal, d'être peu cher en maintenance car si on fait un projet euh qui du jour au lendemain sera cassé, on aura dépensé énormément d'argent public pour rien. Nous on est garants des deniers publics déposés comme tout un chacun et on essaie de faire comprendre ça.** Donc c'est des maîtres d'œuvre d'opérations avec qui on travaille

quand ils font des bâtiments neufs il nous demande des numéros de voirie de... par rapport aux rues, on leur fait des certificats de numérotage, numéros de grue, etc etc. euh... on est aussi avec la maintenance des bâtiments publics, donc qu'il y a une autre direction du pôle de monsieur Delahaye, donc monsieur Georges Lepère est le directeur de ... la maintenance des bâtiments publics. Donc eux comme ils font beaucoup de maintenance, euh si je prends le palais de Saint-Sauveur récemment, il a été transformé, réaménagé pour accueillir vraiment, correctement l'équipe de basket de Lille qui est entrain de progresser puisque son but est d'aller en première division, actuellement elle est en deuxième, et donc il a été aménagé entièrement mais quand on réaménage entièrement un bâtiment on a besoin de bennes pour mettre ses déchets, on a besoin de clôture pour protéger la zone de chantier, on a besoin de beaucoup de choses et forcément on travaille beaucoup avec ces personnes là puisqu'ils ont besoin de nos documents. Mais on travaille aussi beaucoup avec les services euh... actions économiques et commerce, puisque notre thématique est de délivrer des autorisations de commerce, il est évident que des fois des gens sont pas d'accord, ils ne veulent pas payer, ou simplement ont besoin de renseignements donc on a un devoir d'intervention. Le cabinet du maire est une... comment dirai je ? Est une instance forte forcément parce que toutes les plaintes arrivent au cabinet du maire et on doit répondre au cabinet du maire, euh... ce sont les principaux services avec lesquels on travaille. Evidemment on travaille beaucoup avec nos services de la même direction qui sont les parcs jardin, l'éclairage public et la propreté publique, trois services directions qui dépendent de monsieur Zaoui qui est notre directeur aussi, puisqu'il est évident que quand on fait un espace public il faut l'éclairer, il faut le nettoyer, et quand il y a un espace vert il faut l'entretenir. Et donc tous ont besoin de nos arrêtés pour travailler et nous on a besoin de travailler avec eux pour être certain que ce soit bien entretenu, bien propre, donc on a vraiment des échanges permanents sur le sujet. Voilà les principaux services techniques. Après administrativement parlant, hormis le cabinet, toutes les mairies du quartier définissent leur politique d'implantation d'aires de jeux et nous remontent en permanence les différents problèmes de leur quartier pour qu'on soit là pour les suivre. Comme je l'ai expliqué on a une carte, avec des gens qui sont responsables par zone géographique et ces gens qui sont en permanence en contact terrain voient ces mairies de quartier pour remonter et faire suivre la vie quotidienne du quartier et il y a d'ailleurs des aménagements du quotidien qui sont des réunions spécifiques dédiées aux quartiers pour que tout se passe bien. Donc on travaille plutôt administrativement avec eux, avec des relationnels terrains et des réunions euh... trimestrielles régulières avec eux pour qu'on remonte tout ça. Voilà principalement les gens avec qui on travaille à la mairie.

Enquêteur : et en dehors de la mairie, vous avez évoqué tout à l'heure euh... la communauté urbaine.

Enquêté : alors voilà !bonne remarque ! Merci de m'y faire repenser ! Donc extérieurement à la mairie, notre travail est avec tous les concessionnaires et toutes les collectivités. Si on fait un lycée, on va travailler avec la région, si on fait un collège ou une rue qui dépend du conseil général on va travailler avec le conseil général, si on fait des travaux sur n'importe quelle autre rue, comme le gestionnaire est la communauté urbaine, lors de la création de la communauté urbaine en 1971, la ville a délégué sa compétence voirie à la communauté urbaine ; donc tout... toutes... tout l'argent et toutes ses compétences techniques sont allés à la communauté urbaine. Il est évident qu'on travaille avec eux quand on fait un espace public en voirie, c'est eux qui vont faire les travaux, la ville dessine, fait des plans avec eux en concertation, on donne leur point de vue mais c'est eux qui font les marchés avec les entreprises pour amorcer les travaux. Euh... et tous les concessionnaires bah ! un concessionnaire est une personne qui a l'autorisation d'utiliser euh... des conduites euh... de fluides, quel que soit le fluide, de l'énergie, de l'eau, du gaz, du chauffage urbain et maintenant avec les nouvelles technologies de télécommunication quelles qu'elles soient, fibres optiques ou autres. Donc ces gens-là qui euh...veulent euh... le bien du public évidemment, mais sont pas philanthropes et ont besoin d'argent nous disent voilà on a besoin de travailler à tel endroit, après il y a des normes à respecter, faut enlever des débranchements de plomb pour le haut, faut revoir certains branchements de gaz potentiellement dangereux ou des boîtes de coupure électrique, et donc ils ont besoin de rénover, de modifier l'espace public et donc on est obligé de travailler avec eux, c'est le principe du cœur du métier quand on est des arrêtés de travaux c'est de voir ensemble leur plan, leur décision et nous on donne leur avis, donc on a des programmes qui sont définis en général un an avant et qu'on s'explique au mieux pour être certain de travailler dans les mêmes conditions et ça fait partie entre autres des problèmes qu'on peut rencontrer avec le grand projet urbain dont je parlerai plus tard.

Enquêteur : OK ! Bon, on va aborder la partie du PU, donc est ce que vous pouvez dire quelques mots sur le GPU, dans quel contexte c'est arrivé, quels sont les objectifs, quels sont les objets ?

Enquêté : alors le GPU euh..., pour moi euh, il est arrivé euh... en présentation par monsieur Mathieu Goetze qui nous a euh..., ancien directeur du grand projet urbain qui est maintenant directeur de l'urbanisme, présenté euh... ce projet. C'est un peu à ma demande que j'ai demandé cela pourquoi ? parce que quand on fait le grand projet urbain, c'est quelque chose qui s'étale sur au moins quatre à cinq ans, c'est-à-dire que si on retarde le chantier que tout le

monde connaît ça dure plus longtemps évidemment, mais après il y a des conventions et plans de rue qui sont assez draconiennes, et si on veut avoir des subventions il faut respecter un certain délai, néanmoins il y a des dérogations mais c'est pas mon problème. Euh... moi mon problème c'est d'être certain que les travaux se passent bien. La ville de Lille dispose, comme la majorité des villes ce qu'on appelle un arrêté de coordination de voiries. Cet arrêté sert comme son nom l'indique à coordonner les travaux ; pour coordonner les travaux [bâillement] il faut être au courant des travaux sur le domaine public, et pour être au courant des travaux qui sont sur le domaine public, si on peut être proactifs en sachant ce qui va se passer à l'avenir, on prend attache avec les gens qui savent et le grand projet urbain en fait partie et le grand projet urbain a une vision sur cinq ans, ce qui change des concessionnaires qui en général nous donne une vision à un an, peut être deux maximum mais pas plus, ce qui nous permet d'anticiper les choses. Si je prends l'exemple euh... actuel de... Wazemmes ou de Lille-Sud, ce sont deux quartiers dans lesquels on a des... jonctions, superpositions de travaux neufs de la communauté urbaine liés ou pas à l'ANRU et des travaux de construction de bâtiments liés ou pas à l'ANRU. euh... Dans les deux cas la coordination à long terme nous permet d'enregistrer euh... les problèmes qu'ils vont avoir et de les anticiper ; donc on va éviter de faire une voirie neuve quand on sait qu'un bâtiment va sortir, ou inversement euh... on... va éviter de faire un bâtiment neuf euh... sans tenir compte de la voirie neuve, parce que la circulation des camions et autres pourrait euh... être gênant quand on barre une rue pour la refaire pour l'accessibilité du chantier. Donc on a vraiment une bonne coordination là-dessus. Et donc, mon travail à moi par rapport à ce projet qui m'a été présenté c'est de... d'essayer de coordonner l'ensemble pour que ça se parle, parfois il y a des couacs, euh... un chantier de bâtiment euh... a malheureusement euh... beaucoup de retard euh... souvent ; euh... si je prend de Lille-Sud Scarna, un chantier LMH complètement lié à l'ANRU, euh... la communauté urbaine dans le cadre de l'ANRU en partenariat veut faire euh... donc à l'époque c'était un projet Da rue euh... maintenant ça a changé de nom à la communauté urbaine, je n'ai plus son nom, euh... la direction de ???? refaire la rue Cannes-Wagner dont qui est l'axe principal de Lille Sud euh... venant du CHR et allant jusqu'à la rue Faubourg d'Arras, et sur la rue de Cannes, ici refaire à l'angle presque, puisque c'est pas vraiment un angle Paul DOUMER et une petite rue derrière en nous jouant LMH Cecile Sorelle et ce chantier en fait ils ont oublié qu'il y avait des catiches à Lille-sud puisqu'en fait Lille-sud était la carrière principale, enfin une des carrières principales de Lille et quand ils ont voulu mettre la pelle de chantier, elle a failli tombé dans un trou. Il y a plus de quatre mois de retard pour combler les catiches et faire une étude de sol cohérente. Donc même quand on essaie

d'actualiser au mieux les données, même quand on essaie de coordonner au mieux les informations avec les gens en si prenant très en avance, si les gens n'ont pas euh... fait un dossier carré en propre, même si mon travail c'est de les conseiller au mieux euh... pour leur dire de ne rien oublier, je ne suis pas maître d'ouvrage et encore moins maître d'œuvre de ces chantiers je n'ai aucun poids sur le sujet, et donc j'ai beau leur dire « attention avant c'était une carrière de pierre, il y aura des trous en dessous » c'est connu et reconnu le problème de catiches à Lille et pas qu'à Lille est très important dans le Nord, et assez méconnu. Les gens qui ont eu la connaissance parfois ont oublié de la transcrire et de la transmettre, donc les cartes de catiches et connaissant les catiches ne sont pas forcément à jour, ce qui peut poser des problèmes. Et c'est pour cela que dans la presse on voit souvent « un riverain s'est levé un matin et n'avait plus de jardin » voilà ! Tant mieux pour le riverain que ce soit son jardin qui est tombé. Ça aurait été la maison, ça aurait été dramatique. Donc voilà comment le GPU est venu à moi, voilà comment j'essaie de travailler avec le GPU.

Enquêteur : je vais poser une question encore plus précise : vous intervenez précisément sur quoi dans le cadre du GPU ?

Enquêté : alors, actuellement euh... j'interviens vraiment en terme de... comment dirais-je ? De conseil en gestion, c'est-à-dire euh... comme je suis là pour délivrer tous les arrêtés et documents administratifs euh... j'envoie ou je me déplace euh... les coordonnateurs et les responsables de secteurs dans les réunions spécifiques pour rappeler les règles aux différents maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, car souvent ils se feignent de les oublier, donc il faut toujours faire des piqûres de rappel, c'est jamais négatif, pour être certain que les gens respectent bien car ou plus les chantiers augmentent, ou plus c'est compliqué de faire respecter à tout le monde la même chose, c'est... pour faire une image très simple, quand on donne un cours particulier à un élève c'est facile, quand on a une classe de cinquante ça devient plus compliqué. Euh... autant définir les bonnes règles tout de suite, ça évite les dérives même s'il y en a, notre travail c'est de les rappeler constamment. Et euh... très spécifiquement, euh... j'interviens dans le sens où euh... on a missionné en commun avec l'urbanisme et la politique de la ville un bureau d'étude extérieur qui s'appelle Veritas, pour contrôler les chantiers de Lille Sud, afin euh... de..., sur un territoire particulier qui est le Sud du Sud, donc au Sud de Cannes-Wagner dont j'ai parlé tout à l'heure jusqu'aux limites de la commune où il va y avoir de mémoire... une trentaine de chantiers en même temps, enfin sur cinq ans, qui vont se juxtaposés et on espère se suivre, comme je l'ai dit des retards de chantiers aidant, il faut être certain des choses et euh... sur ce secteur là. On est entrain de définir un cahier de charges précis, donc, ça fait plus d'un an qu'on y travaille, pourquoi ?

parce que c'est un cahier de charges compliqué euh... on a pris attache avec différentes autres communes pour voir comment cela se passait, et si la ville de Lille avait plusieurs options soit d'employer une personne qui ne s'occuperait que de ça, soit de faire marcher toute seule ; la décision a été prise de faire un marché en groupement de commandes pour se répartir la tâche, car on se rend compte que dans d'autres communes c'est comme ça que ça se passe pour être certain d'avoir un appui logique cohérent, euh... la ville n'étant pas propriétaire de la voirie c'est toujours plus compliqué de pas faire un groupement de commandes avec la communauté urbaine, donc c'est ce qu'on a décidé de faire. **Et donc mon travail à moi c'est d'être... le contact en fait de... du grand projet urbain sur cette thématique. De la même façon que je suis tout le temps en contact à fond sur le... la GUP qui... est la Gestion Urbaine de Proximité qui est un complément indispensable au GPU, donc... les mêmes lettres, si c'est fait exprès ou pas j'en sais rien, mais euh... pourquoi c'est un complément indispensable ? Quand vous êtes entrain de rénover une ville, ça a un impact direct sur le public euh... qui vit, vous imaginez bien que quand on dit à quelqu'un qui a vécu trente ans dans une tour qu'on va la raser, ça peut être traumatisant euh... et il faut accompagner ce changement, donc la ville a... fait très bien son travail sur le sujet, il y a une direction de la politique de ville, démocratie de proximité, participe active, etc etc. mais au moins euh... c'est... ce service de la politique de ville donc, a un point de vue humain complètement différent et complémentaire du point de vue technique pur de la construction et de la documentation administrative et donc ça nous permet à nous d'adapter euh... la prise d'arrêtés et d'être conscient dans nos autorisations aussi des implications terrain euh... complexes du public qu'on aurait pas forcément en connaissance, donc qu'on... je parle de cheminement piéton par exemple, dont les usagers du quartier ont pris pour habitude à travers des vieilles friches, de vieux terrains, mais tous les terrains vont être construits dans... sous peu, donc on va fermer ces terrains par des clôtures donc les gens qui ont l'habitude de faire un trajet piéton seront obligés de faire un autre. Donc si on avait prévu de faire un chantier tout bête avec des clôtures, bah... maintenant on prévoit de faire un chantier tout bête mais de faire un cheminement piéton qui euh... prendra en compte de ce tracé non officiel, informel que les piétons avaient pour canaliser ces piétons et leur dire « bon avant vous pouviez passer là mais maintenant vous ne pouvez plus, mais on sait que vous passiez là donc on vous canalise un cheminement presque identique sur le côté » pour être certain que les gens puissent continuer à cheminer sans être gêné et se retrouver dans un labyrinthe de chantiers qui peut être dangereux et inconfortable et désagréable au**

quotidien, parce que il faut être réaliste, qui aimerait vivre avec en permanence une toupille qui fait du béton, une grue qui tourne autour de sa tête et des camions qui tournent en permanence pour enlever de la terre, amener des agglos, des fenêtres, etc etc. donc c'est vraiment un travail complémentaire qu'on essaie de faire et d'adapter nos outils techniques et administratifs à une réalité du terrain complexe.

Enquêteur : ce que je retiens c'est que vous... dans le cadre du GPU vous intervenez à deux niveaux, en tant que conseil en gestion et puis vous intervenez dans le cadre de la GUP !

Enquêté : c'est ça !

Enquêté : bon, euh... en tant que conseiller en gestion les... c'est.... Vous avez parlé de réunion, il s'agit de quelle réunion ?

Enquêté : alors ! Euh... sur euh... Lille Sud, on a à peu près une réunion mensuelle qu'on essaie de tenir sur euh... la gestion du Sud du Sud, comme je l'ai dit qui est sur ce terrain, euh et là on essaie de réunir les différentes personnes maîtresses, maîtrise d'ouvrage, pour leur donner notre ressenti sur comment ça se passe, bien pas bien, de mettre les indications des actions qui sont en place sur le sujet. On a aussi euh... des réunions euh ... comment dirais je ? Régulières avec mes collègues de l'urbanisme pour voir comment ça se passe. Et la GUP pareil, la GUP organise ses réunions auxquelles on participe. Les urbanistes ont euh... la courtoisie et l'intelligence d'inviter le service, donc souvent moi, mais pas qu'eux hein, heureusement ! parce que je peux pas être partout en même temps, donc le service, pour nous présenter les futurs projets, quand ils ont les bons permis de conduire, quand ils ont les projets délivrés par le maire. Et donc ça nous permet à nous en préalable, de leur donner nos conseils, qu'ils demandent hein ! pour être certain que l'entreprise à bien demander ses clôtures, a bien demandé son arrêté, que les concessionnaires ont été bien informé, car comme je l'ai dit précédemment, si on fait une voirie neuve et qu'on construit un bâtiment qu'on a oublié de dire aux concessionnaires euh... qu'il fallait brancher de l'eau, chauffer le jardin, qu'il faut récasser la voirie qui vient d'être construite, et pour certaines qui coûtent plusieurs centaines de milliers d'euro, euh... pour passer un arrivé d'électricité, c'est dommageable ! donc on essaie d'avoir des plans carrément à 20, des bâtiments, donc des plans de sous sol, pour prévoir où seront les arrivés d'énergie et donc euh... de demander aux concessionnaires de faire des postes d'attentes en voirie en vue de la construction du bâtiment pour que quand le bâtiment arrive en fait qu' il n'y ait plus qu'une jonction simple à faire dans le sous sol et pas avec des trappes d'accès qui sont des tampons qu'on voit en voirie, les plaques en fontes, qu'il ait plus qu'à soulever et faire des jonctions et ... voilà je schématise simplement les choses mais c'est le principe, donc voilà. On essaie vraiment à chaque fois d'être le plus

réactif et pro actif possible pour être certain qu'il n'y ait pas de soucis. Si je prends l'exemple du bâtiment de la gendarmerie qui est là. Ce qui est dommage c'est que c'est un projet qui dure depuis longtemps et euh... ils étaient en phase seconde d'œuvre depuis un certain temps, euh... on n'a pas été informé d'une demande particulière donc on a fait un tapis neuf non robé devant ce bâtiment neuf et on nous dit au dernier moment, qu'on a oublié de vous demandé le gaz, l'électricité et l'assainissement, donc le tapis neuf n'est plus neuf. C'est dommageable parce qu'on a fait beaucoup de règlement, c'est un chantier qui se passait bien jusqu'à maintenant donc on n'avait pas de soucis particuliers et là euh... il y a eu ce qu'on appelle un raté.

Enquêteur : OK. Bien ! Et dans le cadre de la GUP vous travaillez avec qui ? Précisément ?

Enquêté : alors la GUP, Gestion Urbaine de Proximité, je ne...

Enquêteur : vous pouvez rappelez en quoi ça consiste !

Enquêté : je ne me fais pas le porte- parole de la politique de la ville qui serait plus à même de définir cela, [emmêlement de voix] mais de ce que j'en ai compris moi, est que le principe c'est de prendre en considération l'avis des gens en le cas. Gestion Urbaine de Proximité, comme son nom l'indique, on est à proximité des gens, on fait de la gestion urbaine, puisque nous sommes dans une ville. Et comme c'est une gestion urbaine de proximité et que nous sommes dans un service de gestionnaire de la ville, il paraît normal que nous intervenions. Euh... comme je l'ai dit précédemment, le service gère le petit mobilier urbain qui ne dépend pas de la communauté urbaine, les petits travaux de voirie, il gère aussi les aires de jeu et euh... qui gère tous les contacts avec les concessionnaires, qui euh... fait aussi le contact évident avec les entreprises qui travaillent dans le cadre de leurs rues et autres. Et donc à ce titre on nous a demandé de participer à la GUP pour être ce relais d'informations terrain, concret et direct, pour qu'on puisse nous, retransmettre et être conscients de tous les problèmes que les, toutes les nuisances que les usagers riverains directs des chantiers subissent. Si je prends l'exemple d'un immeuble qui veut être réaménager par la démarche au hasard, où il y a une aire de jeux et que l'aire de jeux appartienne à la ville de Lille, il est évident que je vais démonter l'aire de jeux le plus tard possible pour que les enfants qui sont dans les tours qui vont être aménagées, puissent y jouer au dernier moment avant d'être eux même relogés ailleurs ; et dans ces cas là, une fois qu'il y aura plus personne habitant dans la tour, je pourrais enlever l'aire de jeux. Donc pourquoi je vais à la GUP ? C'est pour avoir l'information vraiment euh... sur le bon jour, comme je l'ai dit précédemment, on peut prévoir les choses à l'avance mais les retards de chantiers aidant, le relogement c'est quelque chose de pas facile, on a toujours des informations de dernière minute. Je peux être aussi

amener à faire des relais d'informations. Si mon collègue des parcs et jardins, ou de la propreté ou de l'éclairage public n'est pas là, et qu'il y a des problèmes de propreté, d'éclairage public, et de parquets jardin à proximité de ces zones, je fais le relai d'informations. Si l'entreprise qui travaille là n'est pas euh... respectueuse des différentes chartes de la ville, je suis là aussi pour faire verbaliser cette entreprise. D'abord je lui rappelle les règles, et quand il y a des rappels incessants, les rappels ne servent plus à rien, il faut passer à la verbalisation. Vraiment mon rôle est d'être le..., ou le rôle du service hein je suis pas tout seul, c'est de... d'être le relais technique sur nos thématiques de terrain pour être certain que les gens qui vivent là, y vivent au mieux jusqu'à la fin du chantier ou à la fin de leur vie, dans l'endroit où ils sentent d'être obligés. Voilà, ça c'est mon rôle dans la GUP quoi !

Enquêteur : et donc, à la GUP vous travaillez... vous... dans le cadre de la GUP vous travaillez avec qui ?

Enquêté : alors, précisément euh, dans le cadre de la GUP, comme je l'ai dit c'est une politique de la ville, donc c'est Mme Carole Mignot qui est la directrice de la politique de la ville et je travaille avec elle comme avec ses chargés de mission GUP qui sont Valentine Aumont, qui sont Sophie Cadot, qui sont euh... [Souffle] euh... j'ai oublié son nom [moment de silence] enfin j'ai encore deux autres personnes de la politique de la ville. Tous les chargés de mission de la politique de la ville...

Enquêteur : Patricia Cailleret

Enquêté : voilà, Patricia Cailleret de Rète, merci ! Euh... sont les trois principaux avec lesquels je travaille parce que c'est eux qui sont en charge des secteurs qui bougent le plus. Après il y a d'autres personnes de la politique de Lille qui sont pareils dans d'autres secteurs avec qui on travaille un peu mais pas autant. Euh voilà, ça c'est la politique de la ville. Et évidemment les quartiers puisque ce sont les... les principaux concernés. C'est avec eux qu'on travaille dans la politique de la ville.

Enquêteur : bon, OK... dans le cadre de la GUP, vos coordonateurs cadre de vie ils font quoi ?

Enquêté : alors en général ils sont présents aux réunions, j'essaie de respecter cette instance, alors soit j'impose leur présence, soit ils vont, soit j'y vais enfin, parce qu'ils ont aussi beaucoup d'autres chats à fouetter, mais je leur fais comprendre que, finalement du rôle, ils peuvent apprendre pleins de choses, donner un bon retour positif de leur travail et de voir l'effet positif de leur travail, des conséquences que ça peut avoir, donc ça peut être intéressant, euh... donc notre travail à nous consiste à remonter tout ce qu'on a fait sur le

terrain soit de façon propre, soit en fonction de ce qui nous a été demandé précédemment. Si je prends l'exemple de bois blanc, on a euh... beaucoup de problèmes de gestion à bois blanc pour euh... pour pour pour euh... respecter les cheminements piétons, pour les entreprises qui euh... font pas euh... comment dirai je ? Euh... une déviation avec des panneaux cohérents, donc on a eu des situations accidentogènes, donc il a fallu qu'on, sur le terrain qu'on rappelle de façon permanente les choses, là on est au dernier stade avant verbalisation parce que à un moment donné il faut être conscient que ça peut être plus que très dangereux de laisser des situations se dégrader dans le non respect de la loi et le non respect des usagers.

Enquêteur : ok ! Et les différentes réunions, que ce soit celles qui se rapportent au conseil en gestion, ou celles au GUP, c'est à quelle fréquence ?

Enquêté : alors l'aménagement vie quotidiennes des quartiers c'est trimestriel, la GUP aussi en général c'est à peu près trimestriel, le bureau Veritas pour le Sud du Sud c'est mensuel, euh... avec la communauté urbaine les réunions qui ne sont pas en rapport avec la GUP, mais on en parle un petit peu quand même, c'est mensuel. On fait état du programme ça permet justement de coordonner les actions, moi je fais une réunion annuelle avec tous les concessionnaires et autres collectivités pour déterminer un programme de voirie et après euh... on fait des réunions spécifiques au besoin sur les différents chantiers. Chaque chantier a une réunion générale hebdomadaire euh... auxquelles les coordonateurs essaient de diriger pour soutenir au bout du jour et euh... voilà à peu près.

Enquêteur : et est ce que vous avez des façons, est ce qu'il... est ce que vous avez des façons particulières de se préparer pour ces réunions là ? Est ce qu'il y a des choses, des échanges que vous faites au préalable avec certains...

Enquêté : alors ! il y a toujours un ordre du jour qui est communiqué avant la réunion et euh... cet ordre du jour euh... c'est en général accompagné du compte rendu, quand il n'a pas été fait avant de la réunion précédente, et je réponds ou fait répondre à tous les points qui concernent le service pour que quand on arrive en réunion qu'on soit à même d'avoir un élément de réponse à donner, disons qu'on nous pose toujours des questions et mon travail à moi c'est d'y répondre. Donc soit je sais et je dis voilà on a fait ça, soit je sais qu'on va le faire et je dis on va faire ça, soit je ne sais pas et dans ces cas là je dis j'essaie de trouver à qui... qui sera la bonne personne pour faire la réponse, soit je sais que ce n'est pas moi et je sais qui sait d'autres et conseille de se retourner vers le bon gestionnaire ; en fait je suis un peu euh... enfin le service est un peu un rouage, un engrenage qui redistribue vers la bonne personne quand il n'est pas en mesure de faire lui-même. Mais le principe étant toujours

d'avoir un ordre du jour que nous ayons complété préalablement pour fournir la bonne information afin d'avoir la réunion la plus constructive possible.

Enquêteur : hum, hum ! OK ! Et... est ce que votre travail implique des façons particulières de faire ? Est ce qu'il y a des contraintes, des difficultés ?

Enquêté : alors ! La façon particulière de faire euh... même si ça se voit pas sur le bureau, c'est une organisation assez stricte. Alors comme je les dis, on reçoit les, les gens sont majoritairement organisés : donc ils reçoivent l'ordre du jour qui indique le lieu et la date, l'heure, le contre... ce qui va être exposé, déjà la moindre des politesses c'est de répondre oui, non on sera là et qui sera là, donc c'est respecter les délais des plannings, donc bien archiver les informations, bien euh... suivre son agenda, être rigoureux sur les dates et la gestion de la fondation, bien gérer ses réponses, c'est à dire qu'il faut être certain qu'on a bien transmis l'information à tout le monde et qu'on a toutes les réponses, et il faut être très rigoureux sur qui on envoie la réponse et comment la reçoit et comment on la transmet pour qu'à la prochaine réunion, on soit à même de dire qu'on a déjà fait ça et qu'on sera pas obligés de faire les mêmes questions, les mêmes réponses. Donc c'est vraiment bien archivé, historisé toutes ces réponses, car on énormément de contacts à avoir, vous imaginez bien que tous les concessionnaires, tous les maîtres d'œuvre, toutes les maîtrises d'ouvrages ça fait un paquet de monde à, à communiquer et à... euh... collationner, je voulais dire autre chose mais euh... concaténer l'information. Et donc le principe c'est d'être très organisé pour être certain d'avoir un long sujet administratif parce que c'est énormément d'administratif, de la rigueur dans les questions et dans la demande des réponses, imposer des délais, accorder une semaine ou 15 jours, puisque quand vous avez une réunion tous les mois, si tous les mois vous dites j'ai demandé et j'attends, c'est pas très rigoureux euh... d'être certain que vous ayez euh... comment dirai je ? [Moment de silence] euh... un retour des informations que vous demandez et après d'être tenace et pugnace, de relancer jusqu'à obtention de l'information.

Enquêteur : OK ! Euh... vous avez parlé d'un arrêté de coordination de voirie qui vous servait à peu près d'aiguillon, c'est ça ?

Enquêté : oui, annuelle !

Enquêteur : bon est ce qu'il y a d'autres contraintes réglementaires qui pèsent sur votre travail ?

Enquêté : ah ouais je l'ai dit euh... avant, il y a l'arrêté 4888 qui est l'arrêté de comité sûreté des usagers qui a été validé en mars 2010, euh... qui est un arrêté qui reprend, qui était la charte des chantiers qualité de Lille. Le problème d'une charte c'est qu'elle a été signée et validée par beaucoup de monde mais étant une charte et non opposable au pouvoir de police du

mairie, les gens la respectaient plus ou moins. Le fait de passer à un arrêté le pouvoir de police du maire, fait que si les gens ne respectent pas cet arrêté ils sont verbalisés. Bon c'est un document qui a été fourni à l'ensemble des maîtrises d'œuvre et maîtrise d'ouvrage connus, des concessionnaires et des collectivités territoriales connus euh... pour leur dire attention, maintenant ce document il existe, conformez vous à ce document. Annexé à ce document il y a une charte graphique de la ville de Lille pour que les gens aient non seulement les prédispositions techniques, et de gestion de leurs chantiers internes, de... une bonne clôture, une bonne propreté, mais je dois avoir une clôture de telle couleur et de telle hauteur, et de respecter tel formalisme pour avoir une bonne communication. Nous avons après des arrêtés ministériels, décrets auxquels nous devons nous conformer surtout en termes d'accessibilité, donc tous les décrets de 2007 principalement, euh... nous avons le règlement de publicité que la ville de Lille a adopté, en termes d'occupation commerciale euh... tant dans les zones publiques au sol qu'aérien, nous avons évidemment le règlement de voirie communautaire quand on fait des travaux de voirie, auquel on doit se conformer. Euh... il y a après toutes les réglementations nationales en vigueur : code de l'arménisme, code de l'environnement, code de la route. Nous disons qu'un arrêté permanent de pouvoir de police du maire ne peut pas être contraire au code de la route ; nous n'allons pas dire qu'en ville, sur euh... dans une zone 30 par exemple, et faire passer à côté une route à 130, c'est... il y a des réglementations obligatoires dont les arrêtés dans les jurys considérant font référence pour être certain de ne pas faire n'importe quoi. Le code des collectivités territoriales nous impose aussi des choses. Donc il y a des codes nationaux et des arrêtés euh... de règlements de voirie locales, locaux pardon, qui nous imposent des choses.

Enquêteur : OK ! Et... dans ce travail de production de GPU, comment est ce que vous situez votre travail par rapport à ce que d'autres services font ?

Enquêté : euh... je dirai que notre travail est euh... [Moment de silence] important, euh... au sens où on a une obligation quelque soit GPU ou pas GPU, de faire en sorte que le domaine public soit sécurisé, propre, bien tenu. Mais pourquoi important ? c'est parce que quand on fait beaucoup de chantiers dans le cadre de la grande amélioration urbaine, forcément ça a tendance à être plus sale et moins tenu que d'autres endroits donc il faut vraiment qu'on soit très vigilants. Important parce que c'est pour un riverain, quelque chose de primordial de ne pas se sentir oublié en plein milieu d'un chantier et/ou lorsqu'on est en rénovation urbaine, qu'avant que ce soit beau et propre, ce soit sale et mal tenu. Ce qui a malheureusement tendance à arriver dans certains cas, on va pas changer l'éclairage public, parce que c'est pas grave on va changer le poteau dans 6 mois sauf que pendant 6 mois il y a pas d'éclairage

public. Bon ça n'arrive pas heureusement mais je prends un exemple où un jeu qui soit cassé et pas remplacé par un neuf après, enfin on est vraiment très vigilants à cela, c'est vraiment très important, et tout en étant important ça représente une peine sur somme de travail, mais [silence] un stress euh... qui euh... effectivement on a une sur attention à ça, qui euh... qui crée euh... voilà un stress pour le mieux faire et pour le bien faire, c'est toujours complexe de se dire qu'on fait pareil pour tout le monde euh... et de... voir peut être il y a des endroits où on fait mieux que d'autres, c'est la situation complexe dans ce genre de chantier, c'est d'être certain d'publier personne, pas faire mieux à des endroits que d'autres, ne pas faire moins bien non plus. Donc c'est... ça. [entrée d'une personne dans la pièce] bah... on a fini je pense dans quelques minutes ?

Enquêteur : ouais !

[entretien avec la personne entrée]

Enquêté : donc on peut voir qu'il y a un stress permanent sur la gestion de la voirie, c'est... voilà ! des choses à faire rapidement.

Enquêteur : et est ce qu'il y a, puisque vous sur deux axes c'est vrai, mais vous intervenez en parallèle avec d'autres services, est ce que cet impératif de collaboration rencontre des difficultés particulières ?

Enquêté : les difficultés sont d'ordre euh... trois principales : la difficulté technique, on peut pas faire n'importe quoi... je prends le cas de quelqu'un qui se plaint d'habiter dans une rue pavé et qu'il entend les voitures rouler sur le pavé. On est dans le Nord, on est à Lille, les rues pavés ça fait partie du patrimoine, on va pas mettre de l'enrobé et des tapis insonorisés partout ; petit un. Petit deux, des difficultés financières. C'est pas parce qu'il y a un trottoir qui est soi-disant en mauvais état du point de vue d'un riverain qu'on va changer son trottoir. Il y a des réalités financières, des budgets qui sont votés annuellement qui dépendent des impôts et des dotations de l'Etat euh... et d'autres subventions ou revenus. Donc on peut pas tout changer tout le temps, donc il y a des priorisations à faire. Et enfin humaines. Euh... nous sommes avant tout des êtres humains et si vous avez un bon relationnel et vous arrivez à faire passer les choses, ça va en ayant les financements et euh... un choix technique cohérent évidemment, sinon euh... les choses qu'on peut demander et qui euh... ne se passeront jamais. C'est malheureusement la vie !

Enquêteur : Et est ce qu'il existe des lieux de rencontre de partage d'expérience que vous fréquentez ?

Enquêté : alors par rapport à la GUP on fréquente régulièrement la communauté urbaine, parce que leurs rues dans le Nord, c'est quelque chose d'assez important, donc on est allé à

Roubaix, à Wattrelos, à la communauté urbaine pour voir des chantiers, discuter avec des gens.

Enquêteur : qui organisait ça, l'ANRU?

Enquêté : c'est euh... la politique de la ville, l'urbanisme et M. D'ANNUNZIO directeur du grand projet urbain.

Enquêteur : euh... bien. Un dernier point : vous avez parlé d'un bureau d'études qui a été missionné ?

Enquêté : Veritas !

Enquêteur : oui !

Enquêté : il n'est pas tout seul, il y a CETEC qui fait l'OPC planning, il y a dont M. DANINJIO a dû vous parlé, et euh il y en a ZOOS aussi qui font d'autre chose, bah on verra.

Enquêteur : et Veritas ils font quoi exactement ?

Enquêté : alors Veritas on leur demander de faire des choses, mais ils font pas ce qu'on leur a demandé vraiment, mais on a recentré la mission sur ce qu'ils étaient capable de produire. On a fait un cahier de charges et on leur a demandé de participer à toutes les réunions avant chantier, de faire des visites inopinées sur le terrain, de faire de la concertation globale, de faire une réunion mensuelle pour rencontrer tout le monde, de faire... les problèmes. Le souci est que Veritas s'est engagé à faire des choses qu'ils n'étaient pas en mesure de faire et donc on a du recentré leur mission que à des visites inopinées de chantiers pour faire des contrôles, et une réunion mensuelle pour que chacun échange. L'avantage du bureau Veritas c'est qu'il est au contrôle sur les chantiers en propre et donc transmettre une information dans un chantier qui ne va pas à son propre service, c'est plus simple. Mais il n'est pas au contrôle dans tous les chantiers, c'est comme ça, c'est la concurrence, donc que... mais leur point d'attache c'est assez important.

Enquêteur : et est ce qu'il est possible d'avoir un contact dans ce bureau ?

Enquêté : M. Joris VASSEUR qui est mon contact

Enquêteur : à Veritas ?

Enquêté : à Veritas.

[Moment de silence]

Enquêteur : je peux avoir son mail ou son numéro de téléphone ?

Enquêté : alors, Joris VASSEUR, euh... évidemment vous pouvez avoir quelque chose.

Enquêteur : et le cahier de charges que vous avez rédigé, par qui a-t-il été rédigé ? Comment a-t-il été rédigé ?

Enquêté : en commun avec la politique de la ville et moi.

Enquêteur : vous avez mis en place un petit comité ou... ?

Enquêté : oui... on a fait des petites réunions entre nous, on a défini des choses, mais on n'a pas... c'était une volonté commune à l'initiative donc de la politique de la ville qui a mis ses pré requis, voilà ! Moi j'ai fait que argumenter. Donc M. Joris VASSEUR c'est le 0681442661, c'est 2761, pardon.

Enquêteur : 068144... ?

Enquêté : 2761

Enquêteur : 2761.

Enquêté : joris.vasseur@fr.bureauveritas.com

Enquêteur : OK ! Est ce qu'on peut avoir accès au cahier de charges là éventuellement ?

Enquêté : vous pouvez avoir accès au cahier des charges... pourquoi je l'ai pas ? Je suis fatigué ! Euh... [Chantonne]

Enquêteur : si je comprends bien... le gros du travail est de produire des documents qui vont encadrer des pratiques ?

Enquêté : c'est ça !

Transcription entretien

Réalisé le 16-10-2010 par téléphone

Heure de début :
Martin

Interlocuteur : **Louis Moreau de Saint**

Q1 : Dites moi ; en fait, le nouveau directeur m'a présenté le GPU comme étant l'application d'une politique nationale. Quel a été la part prise par les personnalités à l'instar de Martine Aubry dans la mise en place du GPU.

R : Alors...alors, le GPU c'est..., c'est un projet qui s'inscrit dans la continuité ..., disons que c'est la continuité... ,disons que c'est l'application sur le terrain d'un certain nombre de quartiers lillois..., c'est la réponse des institutions publiques ;Etat, collectivités locales, a..., aux problèmes des quartiers en difficultés qui est un problème qui date d'il y a longtemps. Et qui est devenu un problème et un objet de politiques publiques depuis plus de trente (30) ans...

Relance : **Oui !**

R : Donc l'Etat à mis en place les outils successifs ; financiers et contractuels qui ont été les contrats de villes, qui ont été...qui ont été..., ensuite la mise en place de l'agence nationale de rénovation urbaine et qui créé un cadre... ben...,qui est un outil ;national, de l'Etat, qui sert à accompagner financièrement les projets euh...,qui sont portés par les collectivités locales...

Relance : **hein hein !**

R : Et donc, la définition du contenu, de la vision et du devenir des quartiers, elle a été complètement élaborée par la mairie, et donc par ses élus et en particulier bien sur Martine Aubry. Donc euh..., qu'est- ce que je voulais dire ? Donc en utilisant les outils mis à disposition par l'Etat, donc euh..., les mécanismes financiers de l'ANRU.

Relance : **Oui.**

R :Et donc, ce sont des dossiers qui ont mûris pendant longtemps compte tenu de la complexité et puis des interventions plus ou moins lourde qui se sont succédées depuis des années et des années, et, et, le GPU en tant que tel, le projet ANRU est euh...,est euh...,la mise en forme...,le cadre concret dans lequel est mis l'étape de réalisation de toute cette action qui est continue...,avec des étapes plus ou moins fortes, des transformations plus ou moins fortes qui a démarré en 2006 et qui doit s'achever en 2013.

Cette étape là c'est le GPU, avec..., qui est appuyée sur le mécanisme financier de l'ANRU qui est celui..., un mécanisme financier mis en place au niveau national par l'Etat, mais..., mais c'est un projet dont le contenu est établi, certes en concertation avec l'Etat, mais porté politiquement, avec une vision politique forte au niveau de la mairie de Lille, et euh...,et d'une part qui fait suite à certains nombre d'interventions qui ont pu exister, il y a eu certains aménagement qui ont été fait depuis des années et des années, voilà...et qui portaient sur les quartiers. Voilà, on ne part pas d'une table rase. Les choses ne restent jamais indéfiniment figées. Voilà un peu la façon dont ça s'emboîte. C'est à dire l'Etat à mis en place un mécanisme financier qui définit un certain nombre de règles, un certain nombre de principe et la définition du projet ;la façon dont on va le faire, la façon dont on va le mener, la façon dont on va expliquer ça aux habitants. C'est la collectivité locale qui porte ça.

Q : Ok, ça c'est compris. J'aimerais également savoir...,il me semble qu'au sein de la mairie de Lille et de la communauté urbaine, il y a un certain nombre d'acteurs qui interviennent...

R : Alors...,pour le pilotage et la mise en œuvre du GPU, il y a un certain nombre d'acteurs qui interviennent...il y a un leader qui est la mairie de Lille et qui fait...,d'une part euh...,qui d'une part est encadré..., en tout cas travaille en concertation avec ses principaux financeurs, donc l'Etat et l'ANRU ; la représentation locale étant la même hein !L'ANRU est représenté localement par les services de l'Etat au niveau de la préfecture et puis au niveau de la direction départementale des territoires et de la mer(DDTM) et puis également, et c'est un petit peu plus à la marge, la caisse des dépôts et consignation qui apporte aussi un certain nombre de financements et qui est associée, est informée du pilotage et de la mise en œuvre et, toute une série d'acteurs ou d'opérateurs qui interviennent dans à des degrés divers dans la réalisation du projet. Donc la communauté urbaine qui est maître d'ouvrage pour un certain nombre d'opérations d'aménagement.....,qui a également la responsabilité des voiries, il y a également les espaces publics qui appartiennent les.....la mairie de Lille elle-même qui est opérateur, qui aménage un certain nombre d'espaces publics, de parcs etc etc, qui construit des équipements publics, surtout sociaux ;écoles, équipements sportifs ainsi de suite, et puis d'autres opérateurs encore qui sont des aménageurs, qui mettent en œuvre des opérations d'aménagement de type ZAC(zone d'aménagement concertée) et, et puis des constructeurs lorsqu'il s'agit qui peuvent être soit des promoteurs privés soit du logement social

Les opérateurs qui sont concernés c'est aussi les organismes de logement social parce qu'on ne part pas d'une table rase et que c'est eux qui étaient propriétaires des immeubles à requalifier ou à démolir etc. Et donc qui pilotent tout ce qui concerne leur patrimoine, s'il

s'agit de requalifier, c'est eux vont faire les travaux de réhabilitation, s'il s'agit de démolir, c'est eux qui s'occupent du relogement des habitants et puis qui par la suitesi on peut reconstruire sur le terrain libéré. Donc, donc, on a toute une série d'acteurs qui sont...j'ai oublié de citer tous les acteurs qui sont aussi des financeurs que sont le conseil général et le conseil régional, qui apportent aussi des financements sur un certain nombre d'aspects du projet et qui donc, suivent ce qui se passe, et puis, sur l'agglomération lilloise, on a un groupement d'intérêt public(GIPLMRU ;Lille métropole rénovation urbaine) qui apporte un accompagnement sur le pilotage et la coordination du projet.

Donc, donc, donc on a des acteurs qui peuvent être impliqués à divers titre, soit comme financeur, soit comme, soit dans le pilotage, soit dans la mise en œuvre concrète des actions. Au total il doit y en avoir près d'une quinzaine., puis ça change un petit peu selon les moments. Il y en a qui...,qui font des travaux...,qui étaient désignés à un moment pour faire des travaux et qui étaient pas connus avant, il y en a qui ont fini leurs travaux et il y a plus besoin de suivre ce qu'ils ont à faire...Il y a une petite variation sur le nombre des opérateurs selon les moments, mais ,l'ordre de grandeur c'est...,c'est une dizaine qui sont très impliqués très présents, puis une quinzaine si vous voulez compter les opérations qui...,qui....

Q : D'après ce que m'a dit le nouveau directeur, votre travail prenait appui sur des compétences au sein de la mairie ; comment cela se passait-il concrètement ?

R : Alors, la direction du grand projet urbain, elle a un rôle, elle a un rôle effectivement de pilotage et de coordination et d'animation des acteurs externes à la mairie euh..., mais elle a aussi un rôle interne à la mairie d'animation et de pilotage et de coordination des différentes directions de la mairie qui sont concernées.....,et en retour, celles qui sont les plus concernées, c'est d'une part,euh, euh, d'une part la direction de l'urbanisme qui s'occupe de tout ce qui concerne la politique urbaine et donc est l'interlocuteur d'une part de tous les maîtres d'ouvrage et des promoteurs sur les questions de qualité architecturale insertion urbaine etc., interlocuteur des aménageurs sur la mise en œuvre des aménagements et donc, il va y avoir des discussion permanentes. Donc, la direction de l'urbanisme est extrêmement impliquée hein dans, dans le projet urbain !!!

La direction de l'habitat qui est l'interlocuteur premier des...,de toutes les...,notamment des bailleurs sociaux, la direction de la maîtrise d'ouvrage et de la conduite des opérations qui réalise les opérations de maîtrise d'ouvrage pour la ville que ce soit les opérations que ce soit des aménagements d'espace public, des parcs etc, que ce soit des équipements publics appartenant à la ville, ou réhabilités par la ville Ensuite qu'est-ce qu'on a encore comme direction qui est impliquée ?La direction de la politique de la ville puisque évidemment, le

grand projet urbain s'inscrit dans un contexte où l'intervention urbaine ne peut pas s'imaginer indépendamment du lien avec les populations, de la politique sociale, de l'accompagnement du projet...en lien avec les habitants pour...pour effectivement les impliquer, faire de la concertation, les informer, faire en sorte que tout se passe bien pour qu'il y ait pas de...pour que les projets soient acceptés par les riverains et qu'il y ait pas de...qu'il y ait pas de...que chacun y trouve...chacun y trouve sa satisfaction.

Q : De vous appuyer ainsi sur des personnes qui n'appartiennent pas au GPU ne pose-t-il pas de problème ?

R : On est dans un travail de coordination transversale c'est-à-dire que le directeur du GPU n'est pas le responsable hiérarchique d'aucun des services, ni d'aucun des...et encore moins évidemment des euh...des acteurs qui sont extérieurs à la mairie. Il n'a pas de responsabilité...il n'a pas de pouvoir hiérarchique. On est complètement de la coordination, de l'animation transversale, c'est de la conviction, c'est euh...Bon, après tout le monde a signé la convention qui définit l'ensemble du projet donc en principe, tout le monde est censé être d'accord. Après, il y a tout le travail de mise en œuvre concrètement de ce qu'on a dit de faire. Donc euh... c'est un énorme travail de coordination, de mise au point, des choses comme ça... Et bon effectivement, s'il y a des points de blocage et si on ne réussit pas à trouver une solution par la négociation, et bien euh...la difficulté remonte au niveau politique, qui sont saisis de la difficulté et qui doivent effectivement rendre un arbitrage et prendre les décisions qui s'imposent en dernier recours .Mais euh...mais effectivement il n'y a pas de pouvoir hiérarchique dans le fonctionnement..., on est dans quelque chose de très horizontal, de très transversal.

Q : Avez-vous le souvenir d'une situation paradoxale de cet ordre à laquelle vous ayez été confronté ?

R : D'une situation de blocage ?

Relance : **Oui !**

R : Bah...c'est des situations...c'est des situations qu'on rencontre souvent quand on a des imprévus sur un terrain, par exemple, par exemple des pollutions Qu'on n'avait pas prévu !Donc, entre euh..., le propriétaire initial du terrain et celui qui va construire dessus etc, on se retrouve dans une situation de négociation compliquée au moment du contrat...de l'acte de vente parce qu'on n'arrive pas à se mettre d'accord pour savoir dans quel état le terrain est cédé. Est-ce qu'il est cédé polluer ou dépolluer...euh. Est-ce qu'on en sait suffisamment sur la pollution Et puis des questions financières puisque dépolluer un terrain

ça a un coût. Donc, donc, on a rencontré des difficultés de ce genre là, de la pollution ou bien des fondations restées au sous-sol.....et donc....,et donc dans ce cas on doit effectivement d'une part essayer de négocier tout en sachant qu'on a une contrainte de temps puisque la convention détermine un calendrier par rapport auquel on ne peut pas trop déraiper sinon on risque de perdre les subventions de l'ANRU etc. Et donc, on a une contrainte de délai et donc on ne peut pas forcément passer des mois et des mois à discuter pour trouver une solution. Quelques fois, il faut que ça aille plus vite que ça et donc dans ces cas là, on porte la difficulté au niveau des élus. Donc, les élus prennent une décision qui est que soit ils contraignent....., euh. Du fait de leur poids politique, ils ont la capacité de dire à quelqu'un....ou bien ils ont la possibilité d'apporter des moyens financiers, de trouver des subventions supplémentaires, ce sont des choses de ce genre qui permettent de débloquer la situation.

Q :Et....là, vous avez évoqué les tensions pouvant exister avec des partenaires externes, mais au plan interne, avez-vous noté des difficultés telles des tensions entre le travail confié dans le cadre du GPU et le travail traditionnel des différents services ?

R : Alors....,il y a,j'ai pas rencontré trop de difficulté car le GPU est très clairement affiché comme un des objectifs stratégique prioritaire de la mairie.

Relance : **Oui !**

R : Donc c'est....,c'est un des point sur lequel on met énormément l'accent, c'est un projet prioritaire et il faut qu'il soit réalisé ...donc effectivement, par voie de conséquence, la priorité pour les différents services est quand même plutôt de mettre le GPU en priorité .On ne va pas dire que au quotidien il y a quelques points de frictions....,mais j'ai jamais rencontré de blocage euh....,on réussit quand même...Il y a plus de facilité à se coordonner dans ce qu'on fait avec les acteurs internes à la mairie qu'avec les acteurs externes. C'est beaucoup plus simple...voilà.

Q : Merci ! Vous avez évoqué le fait que l'équipe se soit mise en place de manière progressive. J'aimerais savoir comment les personnes en faisant partie ont été recrutés. Est-ce qu'elles ont toutes été recrutés au sein des services de la mairie ou alors...

R : Pas du tout ! Il y a eu des recrutements à l'externe, y compris parce que peut être les profils correspondant ne se trouvaient pas en interne, notamment sur le poste de directeur du GPU, c'est des....,des compétences qui sont spécifiques Et puis euh, la chargée de communication a aussi été recrutée à l'extérieur....,elle était journaliste....(il parlait du troisième individu qui fait partie du GPU, monsieur Delannoy ,qui lui faisait déjà partie de la mairie et s'est vu confié le travail de médiation portant sur l'habitat ancien)

Q : Bon, alors, il me semble que le GPU c'est le regroupement de plusieurs programmes puisque...

R : Alors, il y a pas mal d'éléments...(tousse)parce que effectivement il y a plusieurs territoires d'intervention ;à Lille-sud, Porte-de Valenciennes,.....même si la philosophie reste la même...(difficultés à saisir ce morceau de l'entretien pour cause de friture).On a quand même des projets qui sont chacun sur un territoire...

Q : J'ai constaté lors de mon entrevue avec le nouveau directeur qu'il y a une personne qui s'occupe de l'habitat ancien...

R :Oui, alors euh...,au sein de la direction du GPU il y a effectivement un chargé de mission ,plus sur les aspects euh...,concertation euh..., relations avec les habitants...,puisque puisque, si vous voulez dans l'habitat social, le premier contact entre les institutions et les habitants, c'est l'organisme HLM dans une relation de propriétaire à locataire, il peut avoir un contact facile et il gère un certain nombre d'aspects comme ça. Il gère les ...,et il sert d'interface entre les habitants et puis un certain nombre d'institutions...

En habitat ancien, on n'a pas euh..., d'opérateurs institutionnel qui a un lien direct comme ça avec les habitants puisque chaque maison a un propriétaire ; peut être le propriétaire est celui habite dedans, peut être le propriétaire est celui qui perçoit le loyer. Il n'y a pas quelqu'un pour dire..., donc pour dialoguer avec les habitants, leur faire passer les messages leur expliquer les choses, pour euh..., bien pour connaître leur situation sociale, pour apporter des réponses adaptées, on avait pensé ...à quelqu'un qui se focalise sur ces actions là. Là, qui fasse de la concertation, de la communication, connaître effectivement bien tous les habitants, bien les identifier. Donc il y a une personne qui est rattachée à la direction du GPU, et puis il y a aussi d'un autre côté à la direction de l'habitat...puis, il y a un opérateur(société publique vraisemblablement) ...,qui s'occupe de ça, qui ont aussi des gens qui s'occupe de l'habitat ancien, mais avec une entrée opérationnelle.

Q : Quel est le profil de celui qui s'occupe de ce travail de médiation ?

R : Alors, c'est un fonctionnaire, c'est un fonctionnaire c'est quelqu'un qui avait un profil...,qui a été euh référent RMI, qui s'est occupé des questions sociales qui a été au contact des bénéficiaires du RMI, qui a également travaillé au service des personnes âgées ,qui a également été amené à rencontrer, à aider, à accompagner dans leurs démarches les personnes âgées en difficulté. Voilà donc c'est une personne avec une fibre sociale affirmée qui a également le sens du contact avec les habitants et avec..., avec les personnes en difficulté, qui a été Pour nouer des contacts avec les habitants des quartiers..., des cités...,des quartiers anciens, courées et rechercher une solution...

Q : Je voulais revenir sur la naissance du GPU, vous avez signalé la volonté politique forte qui a sous-tendu la mise en place du GPU, j'aimerais savoir comment se définit un projet tel que celui là ; comment en arrive-t-on à décider des modes d'intervention etc.

R : Alors euh...,il y a toute une série d'étapes ...,différentes, qui prennent en compte à la fois des considérations...,à la fois politique, tout du moins de la vision que les élus ont de leur territoire, et donc du contact qu'ils ont avec leurs habitants et qui les amène à dire que tel secteur a des difficultés, sur lequel il faut agir. Tout ça part de la vision comme ça qu'on les élus, et des éléments de diagnostic technico-administratif qui font que ...,qui font que les services ont des données sur les quartiers, les difficultés qui y sont rencontrées, sur la situation urbaine, sociale, économique des différents quartiers, euh, euh ,les difficultés qui sont rencontrées ,etc, etc,...qui débouche à un moment sur une décision politique qui serait de dire « on va intervenir sur tel secteur ». Et derrière, on entre dans une seconde phase, une autre phase qui..., qui est une phase d'étude et de scénarios. Voilà, on fait travailler des architectes et des urbanistes etc, pour..., décider des projets, et d'envisager les différents scénarios à la fois sur, sur les qualités du projet final et sur la façon de le réaliser et les contraintes ;savoir s'il faut démolir, s'il y a lieu de reloger des gens etc de voir comme ça pour avaliser les avantages et les inconvénients des différentes hypothèses qu'on étudie euh..., de façon ensuite à déboucher en amont de la réflexion sur des annonces en direction des habitants, qui consistent à dire qu'il va y avoir intervention dans tel ou tel secteur, en quoi elle va consister, en quoi les habitants seront impactés et vont bénéficier des améliorations qui ...,qui sera apportée par le projet.

Q : Dans ce travail de diagnostic et de choix des solutions, quelle est la place des habitants ?

R : Alors, ça dépend...,ça dépend..., ça dépend énormément de l'échelle, de la taille du territoire dont on part, parce que...,parce que bon...,parce que cette méthode elle s'applique aussi bien...,pour l'aménagement d'une place que...,donc, ça dépend de la taille, ça dépend aussi de...,de...,de si les élus ont aussi une vision de leur territoire....,et être sur de pouvoir répondre à toutes les questions. On a toujours un dosage à trouver quand on va devant les habitants ! Soit, on a tout analysé et l'avantage c'est que quand on va devant les habitants on est capable de répondre à toutes les questions en leur disant que ça va se passer comme ça...

Relance : **Oui !**

R : Euh, mais ça fait qu'on leur donne très peu de choix, ou inversement, on part sur des idées générales !Bon effectivement, il peut y avoir un certain nombre de concertations,

d'échanges avec les habitants...puis ça veut dire que bah...,quand on va pour la première fois devant les habitants, quand ils posent des questions sur les détails, on sait pas répondre !

Donc effectivement, appréhender qu'est-ce qui est le mieux, c'est une question..., c'est un choix euh..., euh, de l' élu puisque c'est lui qui va devoir animer les débats. Et donc, qui, selon la, la connaissance qu'il a, la façon qu'il a de rencontrer le public qu'il a en face de lui..., et de son style personnel aussi bien sur, qui..., qui choisira plus ou moins..., qui placera le curseur entre les deux quoi ! A savoir, si on présente quelque chose de très abouti quoi ; comme ça on rassure les habitants...parce que on sait..., on pourra leur dire qu'est-ce qui va se passer. Puis on peut présenter quelque chose de moins abouti, c'est peut être moins rassurant pour les habitants, mais ça leur permettra de pouvoir être moins rassurant pour les habitants, mais ça leur permettra de pouvoir s'exprimer, et donc plus euh, de pouvoir influencer sur le projet.

Mais effectivement, toute la difficulté c'est de dire la concertation c'est bien, ça permet d'améliorer le projet, mais il faut pas que..., que ça fasse peur aux habitants parce que comme on n'est pas capable de dire ce qui va se passer, ils peuvent s'imaginer les choses les pires quoi ! C'est toujours un peu cette difficulté du ...politique sur la concertation.

Q : Et, dans le cas précis du GPU, ça s'est passé comment ?

R : Alors...,je ne saurais pas vous refaire...,alors, parce que je n'étais pas là depuis le début. Signalons le fait que, que dans les début de mise en œuvre du GPU, il y a eu la fameuse période électorale, donc les élections municipales qui évidemment est une situation toute particulière pour les échanges entre les élus et les habitants puisque les élus en ce moment là ne sont pas là en tant que représentant institutionnel de la mairie, mais, ils sont là en tant que candidats, et donc euh, ce n'est pas tout à fait la même chose de dire : « si on est élu on va faire ça » que de dire : « on va faire ça ».C a fait qu'il y a beaucoup d'informations qui sont diffusées à ce moment ,qui est le projet, puisque les candidats ils disent voilà quoi...,leur programme pour l'action...,et donc euh....

Et puis, et puis effectivement entre le projet global et chaque projet particulier ; de démolition d'un immeuble donné ou d'aménagement de tel secteur, il peut y avoir des rythmes différents. Il y a, il y a en quelque sorte des projets emboîtés, avec de la communication, de la concertation emboîtées aussi pour chaque projet.

Q : Et, en dehors de Martine Aubry, quels sont les élus qui sont particulièrement impliqués dans la mise en œuvre du GPU ?

R : Alors, alors, particulièrement impliquée dans la mise en œuvre du GPU, il y a Audrey Linkenheld, qui est l'adjointe chargée de la politique du logement, qui a été désignée par

Martine Aubry comme pilote et animateur du GPU. En tout cas, c'est elle qui est un peu l' élu référent sur la globalité du GPU. Ensuite, il y a d'autres élus qui sont très proches, qui sont impliqués qui sont les élus de quartier qui sont extrêmement impliqués ;le président du conseil de quartier qui assure les relais de proximité auprès des habitants, et puis euh, donc, donc les élus thématiques très présents ;l'adjoint chargé de la politique de la ville, Walid Hanna, et puis, et puis euh, le conseiller...,chargé euh, chargé euh, chargé des projets urbains qui est Stanislas Dendievel. Voilà les principaux élus les plus impliqués de l'équipe municipale. Après, on trouve de façon plus ponctuelle des élus thématiques ;l' élu chargé de la petite enfance si on parle d'un équipement petite enfance, l' élu chargé de des écoles si on parle des écoles, etc. Mais là, on est sur des aspects plus thématiques, plus ciblés.

Q : Je vais passer à autre chose ;c'est quoi le profil d'un directeur de GPU,ou d'un chef de projet GPU ?

R : Euh, c'est quoi le profil ? Du point de vue du statut, du point de vue des compétences, du point de vue savoir faire ?

Relance : **Oui !**

R : C'est un cadre supérieur de la mairie hein, le directeur du GPU. Avec...,après qu'est-ce qu'il faut comme compétence, comme savoir-faire. Il faut connaître un peu toute cette mécanique hein...,administrative et juridique ce qui n'est pas du tout facile, il faut connaître, il faut connaître toute cette mécanique administrative et juridique, et puis savoir comment fonctionne les acteurs et puis euh, et puis c'est une grosse compétence de pilotage de projet, de coordination, de concertation avec les différents acteurs, de négociation, et puis , et puis, de la rigueur dans le pilotage du projet...dans le suivi de l'avancement opérationnel...

Q : Et est-ce qu'il s'appuie sur des références du types ouvrage, manuel de procédure..., des choses de ce genre ?

R : Les références, c'est, c'est..., il y a un cadre général qui est le règlement de l'ANRU hein, qui définit les modalités de financières de l'intervention de l'ANRU..., ensuite le document de référence qu'on utilise quotidiennement c'est la convention qui définit les modalités de financement de chaque action, le calendrier de chaque action, qui euh, qui euh est un outil de travail au quotidien, qui euh, est une vraie boussole...

Q : Votre successeur m'a laissé entendre que lui, lisait Le Moniteur. N'avez-vous pas d'ouvrage ou de revue de ce type que vous lisez ?

R : Après euh, il y a effectivement se tenir au courant de l'actualité professionnelle. Donc, Le Moniteur des travaux publics évidemment, la Gazette des communes qui apporte régulièrement des éléments intéressants...

Relance : **Oui !**

R : Ensuite, ces deux là ont une approche très opérationnelle des projets...

Q : **Est-ce qu'il fréquente des réseaux ou des lieux particuliers...**

R : Il y a des réseaux qui existent ! D'une part au niveau du GIP qui appuie tout les projets de rénovation au niveau de la métropole lilloise. Ça permet d'échanger entre les directeurs de projets des différents sites ; donc, c'est quand même très utile en terme de méthodes... de voir comment font les autres, de s'en inspirer au niveau de l'expérience... Il y a également un réseau des directeurs de projet du département du nord, euh, qui est animé par les services de l'Etat !

Relance : **Oui !**

R : Qui, qui est aussi un lieu d'échange tout à fait utile...

Relance : **Oui !**

R : Sinon euh, avec ces deux réseaux là, on a pas mal de choses sur les différents sujets...

Q : **Et...**

R : Pour le GIP, il y a la vie institutionnelle du GIP, puisque le GIP a pour membre les différentes communes... et puis le GIP organise aussi une animation donc, il y a des réunions thématiques en fonction de ce qu'ils voient à leur niveau de coordination, organiser des rencontres, des visites mutuelles quand, quand il y a une thématique particulière qui paraît , qui paraît intéressante et sur laquelle les échanges permettraient d'enrichir... Et le réseau des directeurs de projet qui je crois est animé par les services de l'Etat ; la DDTM, qui organise deux réunions par an, quelque chose comme ça... Et donc, ou l'ensemble des directeurs de projet du département se retrouvent. Et donc, on échange sur une thématique particulière définie a priori. Et puis aussi pour des échanges et des questions diverses autour de l'actualité.

Q : **J'ai également remarqué que la concertation et la participation ; si on fait une différence entre les deux, étaient des données importantes dans la mise en œuvre du GPU...**

R : Alors, oui, oui, c'est quelque chose auquel, d'une part l'ANRU tient beaucoup, d'autre part, la mairie tient beaucoup. On est quand même dans une mairie et les élus d'une mairie..., par la mairie, ..., de, de maintenir le lien avec les habitants, pour que ils puissent comprendre le projet, y participer, se l'approprier..., donc...

Relance : **Ok !**

R : Donc euh, on est quand même contraint par des délais, par des budgets euh, donc euh..., ne sont pas toujours énorme, mais c'est quelque chose auquel on est extrêmement attentif. Et on se pose systématiquement la question , notamment, la direction de la politique de la ville au

sein de la mairie, a euh...,a euh...,c'est un de ses rôles de servir d'aiguillon pour...,sur chacun des aspects du projet pour rechercher, si...,s'il y a moyen, s'il y a une utilité, une possibilité de faire de la concertation ;si ça améliorerait le projet, si ça améliorerait l'accompagnement du projet, si ça améliorerait l'acceptation du projet par les habitants etc...

Q : Et, dans le cadre du GPU, comment ça s'est passé ?

R : Bah, euh, ça continue de se passer, enfin, c'est-à-dire que car comme je disais, il y a, il y a différents projets emboîtés les uns dans les autres, tout ne se passe pas au même rythme, parce que, parce que on va faire des démolitions à un moment, des constructions à d'autres, des logements, des équipements publics, des espaces publics. Donc, donc suivant l'avancement...,enfin ,en fonction du rythme d'avancement opérationnel des études, enfin ,notamment au stade des études de définition des projets etc, beh..., c'est au moment qui paraît le plus intéressant parce que là ou on pourra prendre en compte les remarques des habitants, c'est à ce moment qu'on déclenche effectivement les phases de concertation, d'information et d'échanges avec les habitants sur un projet donné. Puis à un moment, on va dire voilà, on va travailler sur l'aménagement de telle ou telle place, comment on va faire etc ,etc? Et donc au moment où se font les études techniques, en parallèle, il y a des échanges avec les habitants qui permettent d'intégrer dans les études techniques un certain nombre de propositions des habitants. Et puis six mois après, ça va être...,ça va être sur un autre objet, un équipement public qu'on va construire, pour voir avec les habitants comment va fonctionner cet équipement public, qu'est-ce que ça nécessite au niveau de sa conception, de son organisation, réalisation etc, etc. On a plusieurs objets qui... ont chacun leur rythme de réalisation et donc, on fait la concertation en fonction de ça.

Q : Votre successeur a fait état de trois types de réunions que vous tenez régulièrement...

R : C'est c'est des réunions entre acteurs, Des réunions de pilotage du projet de coordination des études des travaux etc.

Relance : Oui ! Sont-ce les mêmes acteurs qui participent à toutes ces réunions, ou a-t-on des acteurs qui participent à toutes les réunions tandis que d'autres participent à un type de réunions en particulier ? Et ;les sujets abordés sont-ils les mêmes ?

R : Pour les réunions de coordination, le comité de pilotage etc, on n'a pas tout à fait la même composition. ..., le noyau reste toujours un peu le même. Enfin, on a toujours un noyau de ceux qui sont très impliqués directement au niveau du GPU, de la direction de l'urbanisme, de la communauté urbaine en tant que pilote des, des actions d'urbanisme etc, et puis euh...,donc, les objets de ces différentes réunions sont..., ne sont pas exactement les mêmes

puisque on en a qui sont plus ou moins large, suivant qu'on peut être vraiment sur du suivi, ou de la validation ,associant l'ensemble des acteurs, qui peuvent être à des niveaux techniques, à des niveaux décisionnels, donc, c'est pour ça qu'on a différent types de réunions. Euh..., euh..., puisque euh...,pour pouvoir proposer une validation à une réunion décisionnelle ,il faut bien, il faut bien l'avoir préparer techniquement pour être sûr que ce qu'on propose fonctionne opérationnellement.

Donc, c'est pour ça qu'on a plusieurs types de réunions avec..., mais qui..., avec un peu la notion de cercles concentriques quoi ! Avec des noyaux plus ou moins large suivant qu'on a des acteurs qui sont plus ou moins impliqués dans le GPU.

Q : Je me suis également rendu compte que le rattachement du GPU a évolué au fil du temps !

R : Oui ! Alors, alors euh...,ça c'est...,à l'origine, la direction du GPU était rattachée directement au directeur général des services...

Relance : **Oui !**

R : Et donc notamment pour rendre visible et(il tousse)...le caractère prioritaire du GPU...au sein de la mairie et d'autre part afficher son positionnement transversal.

Relance : **Oui !**

R : C'était ça au début. Et puis, plus on rend dans les phases opérationnelles, plus le rôle du GPU est pas tant la mobilisation, ou euh...,ou euh le portage de messages généraux, mais de la coordination opérationnelle extrêmement concrète sur des questions de limite de parcelle, sur des questions de calendrier, de cession de terrain et de démarrage des travaux, donc, on est de plus en plus sur l'opérationnel, en lien extrêmement rapproché avec les directions qui suivent l'opérationnel ;de l'urbanisme, de la maîtrise d'ouvrage etc. Donc, d'où l'inscription de la direction du GPU, dans le pôle développement qualité de la ville, pour euh pour euh effectivement, y compris pour que le directeur général adjoint chargé du développement et de la qualité de la ville, bah, n'entre pas en concurrence entre le directeur du GPU et le directeur général adjoint dans, dans la coordination entre les différentes directions du projet.

Q : Cette évolution a-t-elle un lien avec le changement de directeur ?

R : Euh...,euh...,pas forcément un lien mécanique. C'est sûr que c'est plus facile de recruter quelqu'un en lui disant vous êtes rattachés ici, que de dire à quelqu'un qui était rattaché au DGS, maintenant, vous êtes rattaché au DGA.C'est sûr que c'est des questions de susceptibilité.

Entretien avec CYRILL LAMBARD

Enquêté : j'articule, ou

Enquêteur : [rires] non ça va aller ! Euh... il vaut mieux... Je préfère toujours enregistrer pour transcrire plus tard.

Enquêté : comme vous voulez !

Enquêteur : OK ! Est-ce que vous pouvez me dire quelque chose sur vous, votre parcours académique et professionnel ?

Enquêté : alors, mon parcours personnel : j'ai fait des études scientifiques, euh... je suis d'origine normande, j'ai fait un diplôme d'ingénieur généraliste spécialisé en production. Donc mon métier à la base, c'était de gérer des usines qui fassent de la production de masse en petite ou grande séries. Après j'ai passé le concours de la fonction publique territoriale, qui m'a amené à travailler en méthodes et qualités pour essayer de comprendre les fonctionnements et rouages des collectivités territoriales et d'en améliorer à la demande de la collectivité le fonctionnement. Et dans mon parcours interne à la mairie de Lille, **j'ai changé de poste pour arriver à la voirie en tant que responsable adjoint du service gestion de la qualité du cadre de vie, service dans lequel j'ai plus la mission d'essayer de coordonner et de gérer la bonne communication et la bonne marche des chantiers euh... qui se passent sur la ville. Alors [toux] pour faire cela, il y a différents documents qui existent : la communauté urbaine a son règlement de voirie sur lequel les différentes personnes doivent se conformer. Donc la ville ne peut que s'appuyer dessus pour prendre des arrêtés. Il y a la charte graphique de la ville de Lille qui a été validé en 2010 ainsi que l'arrêté 4888 commodités et suretés des usagers, qui est un règlement de voirie de la ville de Lille mais plus sur les usages autour des chantiers et dans les chantiers, que sur la technique propre, puisque la technique propre c'est soit le conseil général, soit la communauté urbaine en tant que propriétaire et gestionnaire de l'endroit hic qui donne les précisions techniques. Nous on est plus vraiment dans la gestion, comment faire beau, bien, propre, plutôt que 20 centimètres de grav', 10 centimètres d'enrobés, c'est pas notre travail ça.**

Enquêteur : OK ! Est ce que vous pouvez présenter le service dans lequel vous travaillez ? Comment est ce qu'il est organisé ?

Enquêté : alors, le service il est euh... il s'appelle gestion de la qualité du cadre de vie qui fait partie de la direction gestion d'espaces publics et du cadre de vie dont le directeur est

monsieur Aristide Zaoui. Cette direction fait partie du pôle QDV (Qualité Développement de la Ville) dont le directeur général adjoint est monsieur Philippe Delahaye dépendant du directeur général des services monsieur JEAN ARDUMONT, qui dépend lui-même du maire Mme MARTINE AUBRY. L'organisation du service en propre il y a euh... [un moment de silence] on va dire quatre services dans un : il y a le service mobiliers urbains qui est là en termes de réponses techniques rapides, donc des personnes sur le terrain qui vont réparer un banc, une table, des poteaux où on a installé des arceaux de vélos, des plaques de rue, euh... faire des petites réparations pour que quand on a une réclamation sur le terrain qui ne dépend pas de la communauté urbaine qu'on puisse être à même de le faire ; après on a un service de jeux, donc nous sommes gestionnaires de tous les jeux pour les enfants de la ville qui sont ouverts au public et dépendant de la ville de Lille, donc on les achète, on les installe, on les maintient. Pour ce faire on a passé un marché d'accord cadre pour mettre en concurrence trois entreprises en permanence pour avoir la meilleure offre et nous avons aussi une société en marché de maintenance qui euh... fait donc la maintenance des jeux, puis nous avons une surveillance 24/24 7/7 de ces jeux par nos agents et cette entreprise et un numéro d'appel téléphonique qui arrive directement sur notre messagerie Outlook pour être informé quand quelqu'un se plaint, pour qu'on puisse avoir le message et le retransmettre directement à d'autres personnes très réactives et comme nous avons des appareils téléphoniques modernes, euh... des HTC, on reçoit nos mails sur nos HTC donc même si on était en weekend partis loin, on reçoit nos mails sur HTC on peut savoir si il y a eu un problème sur un jeu donc qu'on connaît un petit sur le sujet. Après on a un staff plutôt administratif qui gère toutes les emprises de... comment dirais-je... [Entretien avec un monsieur entré dans la pièce pendant un moment]

[Explication de cet entretien] mon chef FRANCOIS AUNARD GOTTEL qui est lui le responsable du service et nous avons une étude à faire rapide sur l'état des voiries communautaires euh... qui est donc un sujet plus qu'important puisque si la communauté urbaine nous dit qu'un tapis est bon et que nous on n'est pas d'accord il faut qu'on puisse dire pourquoi. Donc actuellement nous sommes entrain de faire un comparatif entre l'état de la voirie communautaire vu par la communauté urbaine et l'état de la voirie communautaire vu par la ville de Lille. Voilà c'est le petit euh...

Enquêteur : tout est affaire de perspectives là !

Enquêté : voilà ! Effectivement tout est affaire d'une... de point de vue [toux + un moment de silence] donc j'en étais au staff administratif, euh... [Longue réflexion] comment dirais-je ? Le staff administratif est là pour gérer tout ce qui est euh... prise d'arrêtés, arrêtés de

pouvoir de police du maire, concernant l'occupation du domaine public. Donc on a des arrêtés permanents qui définissent le stationnement et la circulation dans les rues : donc les places handicapés, les places tout court, les circulations double sens, simple sens, bande cyclable, pas bande cyclable, les zones de livraison, etc etc. c'est ce qu'on appelle un arrêté permanent. Ce qui permet après à la communauté urbaine de faire un marquage et de mettre les panneaux qui vont bien, parce que la communauté urbaine est gestionnaire de la voirie donc à pic les poids de police urbaine. Euh... le staff administratif prend aussi des arrêtés temporaires, les arrêtés temporaires c'est en général pour faire des travaux ; donc temporairement une entreprise va être autorisée à faire des travaux sur une rue. Donc comme son nom l'indique c'est un arrêté qui définit dans le temps une période pendant laquelle l'entreprise va être autorisée à travailler. Cet arrêté fait évidemment référence à toutes les réglementations en vigueur pour permettre à l'entreprise de travailler correctement. Nous ne pouvons prendre un arrêté temporaire de travaux que si la communauté urbaine ou le gestionnaire de la voirie, bon généralement quand c'est général, nous a fourni préalablement ce qu'on appelle l'ATT c'est l'Autorisation Temporaire de Travaux euh... qui est la demande qu'une entreprise fait au gestionnaire pour dire « est ce que j'ai le droit de travailler là ? » la réponse peut être négative si la communauté urbaine conseil générale a refait une voirie neuve, il y a un règlement qui dit à la communauté urbaine on ne touche pas à la voirie pendant cinq ans. Donc que si on refait un tapis tout neuf tout beau l'entreprise qui veut faire un trou dans le tapis n'a pas le droit. Ou la communauté urbaine donne une dérogation et dans ce cas là l'entreprise refait le tapis et donc ça ne se voit pas, qu'il n'y ait pas de rustines ce qu'on appelle patchwork sur la main. Donc notre contrat est vraiment en inter dépendance avec la communauté urbaine, on se parle beaucoup.

Après on a d'autres types d'arrêtés : on a des arrêtés par rapport à l'occupation commerciale, donc je suis un restaurateur, les jours beaux commencent, ciel bleu et soleil, et j'ai envie de mettre une terrasse et pour mettre une terrasse, comme c'est l'occupation du domaine public, je demande l'autorisation à la ville de Lille de mettre une terrasse, qui se définit par un arrêté d'occupation commerciale. Donc que le maire de Lille par arrêté autorise une personne à occuper le domaine public en mettant des tables et des chaises. Ces arrêtés sont précaires et révocables, on peut les enlever à n'importe quel moment en fonction des besoins. Imaginons Lille 3000 qui fait une manifestation, euh... grosse, gros rassemblement de personnes à la ville, on a déjà démonté toutes les terrasses par exemple de la rue du Palais et Loures, euh... ce qui n'était pas simple à faire mais qui en termes de sécurité par rapport aux pompiers, aux

évacuations et autres était nécessaire pour assurer en cas de mouvements de foule une sécurité sur une manifestation de la grande place.

Après nous prenons des autorisations ; euh... les autorisations c'est pour installer une benne pour l'échafaudage, euh... faire un déménagement, une clôture, euh... toute occupation d'une zone publique liée à des travaux et dont un aménagement spécifique est nécessaire. Donc là ce n'est plus un arrêté mais une autorisation, ce qu'on appelle une autorisation de voirie, taxable aussi euh... c'est une redevance, donc on délivre aussi ce genre d'arrêté, on délivre aussi les arrêtés de grue, j'ai oublié ces arrêtés là. Une grue sur le domaine public a besoin d'un arrêté qu'elle soit mobile ou fixe, des grues à tour. Généralement une grue à tour a besoin d'une grue mobile pour être montée, puisque c'est le principe du montage, donc on délivre plusieurs arrêtés pour une même grue ; euh... cela a pour but d'éviter ce qui a pu se passer dans le passé, une grue qui tombe sur une école parce que une prise au vent mal réglée, mal maintenue et ca s'écroule. Je touche du bois depuis que je suis dans le service, aucune grue n'est tombée sur la ville de Lille...

Enquêteur : [rires]

Enquêté : euh... mais voilà, c'est parce qu'on vérifie en permanence tous les documents liés à ces grues pour être certain qu'il y a pas de problème tant de maintenance que de permission, que de logique de fonctionnement des grues. Si d'aventure une grue était illégale, il est évident qu'on la ferait démonter.

Euh... voilà, après on a des arrêtés de certificat de numérotage. Donc quand on crée un bâtiment ou qu'on modifie un bâtiment, il peut euh... être amené à créer des numéros ; donc dans une rue quand on modifie un bâtiment on passe du 2 au 2 bis par exemple, si on scinde une grosse maison en deux logements, beuh... par rapport au cadastre de terre on détermine la numérotation, c'est notre service qui faisons ça, pour avoir un métrage correct. Il est évident qu'un bon métrage donne une bonne taxation parce que les impôts fonciers ne ratent personne ; donc il faut encore une bonne communication entre les différents services publics et euh... les privés parce que quand on crée une rue dans les différentes friches euh... et qu'on crée des logements et des rues, il est évident que les gens qui viennent habiter là sont ravis d'avoir leur courrier dans leur boîte aux lettres et pas perdu en disant « n'habite pas à l'adresse indiquée » parce qu'on n'aurait pas communiqué le bon nom de rue et le bon numéro. Donc euh... c'est... un devoir du service public d'être rapide, réactif et cohérent. Euh... donc on participe à une commission des nominations d'ici pour être certain de ne pas rater le nom de rue.

Et après euh... une fois qu'on a tout ça et qu'on a fait le service administratif, qui est dans l'ensemble déjà beaucoup de missions, je passe toutes les réponses aux riverains qui sont des réponses classiques : « je suis pas content, le trottoir n'est pas bon du tout chez moi, je suis pas content et ceci cela » bon on répond à toutes les demandes qui nous sont faites soit en direct soit par le cabinet du maire ou les autres services.

On a un service qui s'appelle euh... coordonnateur de cadre de vie, donc là on arrive sur le quatrième service qui est de... pas le moindre, où on a une dizaine de personnes dont le travail est d'aller dans sur le quartier. Donc qu'on a une carte comme celle-ci qui définit la... zone géographique dont les personnes sont responsables, euh qui euh... en fait sont les yeux, les bras directs de la ville sur le terrain, pour euh... tout contrôler, tout voir et prendre tous les documents administratifs, transmettre l'information à ce qui les prennent pour que tout se passe bien. Donc exemple, mon responsable est entré là pour avoir l'état des voiries, quand il m'a demandé l'état des voiries, j'ai fait une extraction d'une base rue que notre service maintient avec l'aide informatique et j'ai donné chaque rue, chaque quartier à chaque coordonnateur présents sur la carte en leur demandant de me répondre et de me dire donnez-moi l'état de la voirie euh... selon vous, pour justement comme on l'a dit préalablement, avoir un état contradictoire, parce que eux sont nos yeux, c'est eux qui vont sur le terrain, qui voient ce qui se passe, qui rencontrent les chefs de chantiers pour remonter une information qui vient de moi ou remonter une information qui vient du chantier pour prendre les bons documents ; euh qui vont voir les commerçants pour leur donner l'information de comment se passe le règlement de publicité, comment se passe le règlement de terrasse, qui euh, vont voir les riverains qui veulent une place handicapée dans la rue parce que malheureusement sont en état de personne à mobilité réduite et ont besoin d'une accessibilité propre, et de toutes les connexions sur le terrain pour bien faire en sorte que tout se passe pour le mieux. Et donc, dans ce cadre là, c'est ce qui vous intéresse vous personnellement, c'est euh... la gestion des chantiers. Donc une fois qu'un chantier est décidé par n'importe qui, notre travail à nous, c'est-à-dire le service de la gestion du cadre de vie, c'est de faire en sorte un, de conseiller les gens pour prendre les arrêtés qui, les documents administratifs, autorisations qui vont bien. Donc une entreprise qui a besoin d'une clôture, on va lui faire un devis, elle va dire oui elle va dire non, on va lui expliquer comment modifier sa clôture pour que ça lui coûte moins chère ou pour que ce soit plus cohérent par rapport à l'espace public, car c'est pas parce que qu'on nous fait une demande qu'on dit oui, en général on est euh... plutôt dans un rôle euh... premier de conseil, c'est à dire qu'on va laisser les personnes nous faire une demande, c'est sûr, mais on est là surtout pour leur dire que euh... pour les recadrer pour une demande qui

soit cohérente par rapport à la gestion des espaces vides, quand on nous demande par exemple qu'on veut barrer la rue pour travailler facilement nous on va expliquer à l'entreprise qu'on est pas là pour barrer des rues comme ça, ça gêne la circulation, ça gêne le ramassage des poubelles, ça gêne la circulation des bus, ça gêne le passage des pompiers. Donc on ne barre pas une rue pour le plaisir de barrer une rue. Quand on barre une rue c'est que vraiment on n'a pas le choix, que les travaux qui sont là sont obligés de barrer cette rue, mais sinon on essaie toujours de maintenir au moins un sens de circulation, pour euh ... que cela se passe pour le mieux, par exemple on supprime totalement un stationnement comme ça on peut élargir la zone de chantier sur la voirie et faire de la circulation dans le stationnement, après c'est plus ou moins possible en fonction des rues hein : si on prend le Vieux-Lille il y a beaucoup de rues à sens unique, ou Saint-Maurice sans stationnement, donc on n'a pas trop le choix, mais c'est vraiment euh... on essaie de faire en sorte que ce soit le plus ponctuel possible. Après euh... si on prend le sens du grand projet urbain, euh le GPU

Enquêteur : bon on va y arriver tout à l'heure

Enquêté : ah tout à l'heure ! Est ce que c'est assez clair dans la présentation ?

Enquêteur : oui, oui c'est très clair ! Bon euh... une dernière question avant qu'on aborde le GPU : euh... au sein de la mairie avec quel service vous travaillez très souvent ?

Enquêté : je travaille très souvent avec la maintenance euh... et la maîtrise d'œuvre. Donc il y a deux services qui sont importants ici : c'est la MOCO, Maîtrise d'Œuvre et Conduite d'Opération, c'est monsieur David TIM qui en est le directeur. Ces gens en fait euh..., ce service s'occupe de tous les travaux neufs de la ville de Lille, tant en bâtiment qu'en espace public, et donc forcément, ont besoin de nos services, pour euh... quand ils font des travaux, faire des entrées chantiers ad hoc, avoir des documents qui leur permettent de travailler comme tout un chacun, et c'est surtout euh... **on essaie de travailler en bonne intelligence et c'est pas facile tous les parce qu'on a deux points de vue qui s'affrontent : le point de vue de quelqu'un qui est un architecte qui veut faire joli euh... novateur pour que les riverains aient quelque chose d'agréable à regarder, donc on en est ravi euh... mais nous notre travail c'est de le maintenir derrière parce qu'on est plutôt en maintenance, et là on essaie de faire comprendre que tout joli soit-il le projet, il doit être fonctionnel et euh... si possible, parce qu'après c'est plus nous qui choisissons, parce que c'est voter les projets en conseil municipal, d'être peu cher en maintenance car si on fait un projet euh qui du jour au lendemain sera cassé, on aura dépensé énormément d'argent public pour rien. Nous on est garants des deniers publics déposés comme tout un chacun et on essaie de faire comprendre ça.** Donc c'est des maîtres d'œuvre d'opérations avec qui on travaille

quand ils font des bâtiments neufs il nous demande des numéros de voirie de... par rapport aux rues, on leur fait des certificats de numérotage, numéros de grue, etc etc. euh... on est aussi avec la maintenance des bâtiments publics, donc qu'il y a une autre direction du pôle de monsieur Delahaye, donc monsieur Georges Lepère est le directeur de ... la maintenance des bâtiments publics. Donc eux comme ils font beaucoup de maintenance, euh si je prends le palais de Saint-Sauveur récemment, il a été transformé, réaménagé pour accueillir vraiment, correctement l'équipe de basket de Lille qui est entrain de progresser puisque son but est d'aller en première division, actuellement elle est en deuxième, et donc il a été aménagé entièrement mais quand on réaménage entièrement un bâtiment on a besoin de bennes pour mettre ses déchets, on a besoin de clôture pour protéger la zone de chantier, on a besoin de beaucoup de choses et forcément on travaille beaucoup avec ces personnes là puisqu'ils ont besoin de nos documents. Mais on travaille aussi beaucoup avec les services euh... actions économiques et commerce, puisque notre thématique est de délivrer des autorisations de commerce, il est évident que des fois des gens sont pas d'accord, ils ne veulent pas payer, ou simplement ont besoin de renseignements donc on a un devoir d'intervention. Le cabinet du maire est une... comment dirai je ? Est une instance forte forcément parce que toutes les plaintes arrivent au cabinet du maire et on doit répondre au cabinet du maire, euh... ce sont les principaux services avec lesquels on travaille. Evidemment on travaille beaucoup avec nos services de la même direction qui sont les parcs jardin, l'éclairage public et la propreté publique, trois services directions qui dépendent de monsieur Zaoui qui est notre directeur aussi, puisqu'il est évident que quand on fait un espace public il faut l'éclairer, il faut le nettoyer, et quand il y a un espace vert il faut l'entretenir. Et donc tous ont besoin de nos arrêtés pour travailler et nous on a besoin de travailler avec eux pour être certain que ce soit bien entretenu, bien propre, donc on a vraiment des échanges permanents sur le sujet. Voilà les principaux services techniques. Après administrativement parlant, hormis le cabinet, toutes les mairies du quartier définissent leur politique d'implantation d'aires de jeux et nous remontent en permanence les différents problèmes de leur quartier pour qu'on soit là pour les suivre. Comme je l'ai expliqué on a une carte, avec des gens qui sont responsables par zone géographique et ces gens qui sont en permanence en contact terrain voient ces mairies de quartier pour remonter et faire suivre la vie quotidienne du quartier et il y a d'ailleurs des aménagements du quotidien qui sont des réunions spécifiques dédiées aux quartiers pour que tout se passe bien. Donc on travaille plutôt administrativement avec eux, avec des relationnels terrains et des réunions euh... trimestrielles régulières avec eux pour qu'on remonte tout ça. Voilà principalement les gens avec qui on travaille à la mairie.

Enquêteur : et en dehors de la mairie, vous avez évoqué tout à l'heure euh... la communauté urbaine.

Enquêté : alors voilà !bonne remarque ! Merci de m'y faire repenser ! Donc extérieurement à la mairie, notre travail est avec tous les concessionnaires et toutes les collectivités. Si on fait un lycée, on va travailler avec la région, si on fait un collège ou une rue qui dépend du conseil général on va travailler avec le conseil général, si on fait des travaux sur n'importe quelle autre rue, comme le gestionnaire est la communauté urbaine, lors de la création de la communauté urbaine en 1971, la ville a délégué sa compétence voirie à la communauté urbaine ; donc tout... toutes... tout l'argent et toutes ses compétences techniques sont allés à la communauté urbaine. Il est évident qu'on travaille avec eux quand on fait un espace public en voirie, c'est eux qui vont faire les travaux, la ville dessine, fait des plans avec eux en concertation, on donne leur point de vue mais c'est eux qui font les marchés avec les entreprises pour amorcer les travaux. Euh... et tous les concessionnaires bah ! un concessionnaire est une personne qui a l'autorisation d'utiliser euh... des conduites euh... de fluides, quel que soit le fluide, de l'énergie, de l'eau, du gaz, du chauffage urbain et maintenant avec les nouvelles technologies de télécommunication quelles qu'elles soient, fibres optiques ou autres. Donc ces gens-là qui euh...veulent euh... le bien du public évidemment, mais sont pas philanthropes et ont besoin d'argent nous disent voilà on a besoin de travailler à tel endroit, après il y a des normes à respecter, faut enlever des débranchements de plomb pour le haut, faut revoir certains branchements de gaz potentiellement dangereux ou des boîtes de coupure électrique, et donc ils ont besoin de rénover, de modifier l'espace public et donc on est obligé de travailler avec eux, c'est le principe du cœur du métier quand on est des arrêtés de travaux c'est de voir ensemble leur plan, leur décision et nous on donne leur avis, donc on a des programmes qui sont définis en général un an avant et qu'on s'explique au mieux pour être certain de travailler dans les mêmes conditions et ça fait partie entre autres des problèmes qu'on peut rencontrer avec le grand projet urbain dont je parlerai plus tard.

Enquêteur : OK ! Bon, on va aborder la partie du PU, donc est ce que vous pouvez dire quelques mots sur le GPU, dans quel contexte c'est arrivé, quels sont les objectifs, quels sont les objets ?

Enquêté : alors le GPU euh..., pour moi euh, il est arrivé euh... en présentation par monsieur Mathieu Goetze qui nous a euh..., ancien directeur du grand projet urbain qui est maintenant directeur de l'urbanisme, présenté euh... ce projet. C'est un peu à ma demande que j'ai demandé cela pourquoi ? parce que quand on fait le grand projet urbain, c'est quelque chose qui s'étale sur au moins quatre à cinq ans, c'est-à-dire que si on retarde le chantier que tout le

monde connaît ça dure plus longtemps évidemment, mais après il y a des conventions et plans de rue qui sont assez draconiennes, et si on veut avoir des subventions il faut respecter un certain délai, néanmoins il y a des dérogations mais c'est pas mon problème. Euh... moi mon problème c'est d'être certain que les travaux se passent bien. La ville de Lille dispose, comme la majorité des villes ce qu'on appelle un arrêté de coordination de voiries. Cet arrêté sert comme son nom l'indique à coordonner les travaux ; pour coordonner les travaux [bâillement] il faut être au courant des travaux sur le domaine public, et pour être au courant des travaux qui sont sur le domaine public, si on peut être proactifs en sachant ce qui va se passer à l'avenir, on prend attache avec les gens qui savent et le grand projet urbain en fait partie et le grand projet urbain a une vision sur cinq ans, ce qui change des concessionnaires qui en général nous donne une vision à un an, peut être deux maximum mais pas plus, ce qui nous permet d'anticiper les choses. Si je prends l'exemple euh... actuel de... Wazemmes ou de Lille-Sud, ce sont deux quartiers dans lesquels on a des... jonctions, superpositions de travaux neufs de la communauté urbaine liés ou pas à l'ANRU et des travaux de construction de bâtiments liés ou pas à l'ANRU. euh... Dans les deux cas la coordination à long terme nous permet d'enregistrer euh... les problèmes qu'ils vont avoir et de les anticiper ; donc on va éviter de faire une voirie neuve quand on sait qu'un bâtiment va sortir, ou inversement euh... on... va éviter de faire un bâtiment neuf euh... sans tenir compte de la voirie neuve, parce que la circulation des camions et autres pourrait euh... être gênant quand on barre une rue pour la refaire pour l'accessibilité du chantier. Donc on a vraiment une bonne coordination là-dessus. Et donc, mon travail à moi par rapport à ce projet qui m'a été présenté c'est de... d'essayer de coordonner l'ensemble pour que ça se parle, parfois il y a des couacs, euh... un chantier de bâtiment euh... a malheureusement euh... beaucoup de retard euh... souvent ; euh... si je prend de Lille-Sud Scarna, un chantier LMH complètement lié à l'ANRU, euh... la communauté urbaine dans le cadre de l'ANRU en partenariat veut faire euh... donc à l'époque c'était un projet Da rue euh... maintenant ça a changé de nom à la communauté urbaine, je n'ai plus son nom, euh... la direction de ???? refaire la rue Cannes-Wagner dont qui est l'axe principal de Lille Sud euh... venant du CHR et allant jusqu'à la rue Faubourg d'Arras, et sur la rue de Cannes, ici refaire à l'angle presque, puisque c'est pas vraiment un angle Paul DOUMER et une petite rue derrière en nous jouant LMH Cecile Sorelle et ce chantier en fait ils ont oublié qu'il y avait des catiches à Lille-sud puisqu'en fait Lille-sud était la carrière principale, enfin une des carrières principales de Lille et quand ils ont voulu mettre la pelle de chantier, elle a failli tombé dans un trou. Il y a plus de quatre mois de retard pour combler les catiches et faire une étude de sol cohérente. Donc même quand on essaie

d'actualiser au mieux les données, même quand on essaie de coordonner au mieux les informations avec les gens en si prenant très en avance, si les gens n'ont pas euh... fait un dossier carré en propre, même si mon travail c'est de les conseiller au mieux euh... pour leur dire de ne rien oublier, je ne suis pas maître d'ouvrage et encore moins maître d'œuvre de ces chantiers je n'ai aucun poids sur le sujet, et donc j'ai beau leur dire « attention avant c'était une carrière de pierre, il y aura des trous en dessous » c'est connu et reconnu le problème de catiches à Lille et pas qu'à Lille est très important dans le Nord, et assez méconnu. Les gens qui ont eu la connaissance parfois ont oublié de la transcrire et de la transmettre, donc les cartes de catiches et connaissant les catiches ne sont pas forcément à jour, ce qui peut poser des problèmes. Et c'est pour cela que dans la presse on voit souvent « un riverain s'est levé un matin et n'avait plus de jardin » voilà ! Tant mieux pour le riverain que ce soit son jardin qui est tombé. Ça aurait été la maison, ça aurait été dramatique. Donc voilà comment le GPU est venu à moi, voilà comment j'essaie de travailler avec le GPU.

Enquêteur : je vais poser une question encore plus précise : vous intervenez précisément sur quoi dans le cadre du GPU ?

Enquêté : alors, actuellement euh... j'interviens vraiment en terme de... comment dirais-je ? De conseil en gestion, c'est-à-dire euh... comme je suis là pour délivrer tous les arrêtés et documents administratifs euh... j'envoie ou je me déplace euh... les coordonnateurs et les responsables de secteurs dans les réunions spécifiques pour rappeler les règles aux différents maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, car souvent ils se feignent de les oublier, donc il faut toujours faire des piqûres de rappel, c'est jamais négatif, pour être certain que les gens respectent bien car ou plus les chantiers augmentent, ou plus c'est compliqué de faire respecter à tout le monde la même chose, c'est... pour faire une image très simple, quand on donne un cours particulier à un élève c'est facile, quand on a une classe de cinquante ça devient plus compliqué. Euh... autant définir les bonnes règles tout de suite, ça évite les dérives même s'il y en a, notre travail c'est de les rappeler constamment. Et euh... très spécifiquement, euh... j'interviens dans le sens où euh... on a missionné en commun avec l'urbanisme et la politique de la ville un bureau d'étude extérieur qui s'appelle Veritas, pour contrôler les chantiers de Lille Sud, afin euh... de..., sur un territoire particulier qui est le Sud du Sud, donc au Sud de Cannes-Wagner dont j'ai parlé tout à l'heure jusqu'aux limites de la commune où il va y avoir de mémoire... une trentaine de chantiers en même temps, enfin sur cinq ans, qui vont se juxtaposés et on espère se suivre, comme je l'ai dit des retards de chantiers aidant, il faut être certain des choses et euh... sur ce secteur là. On est entrain de définir un cahier de charges précis, donc, ça fait plus d'un an qu'on y travaille, pourquoi ?

parce que c'est un cahier de charges compliqué euh... on a pris attache avec différentes autres communes pour voir comment cela se passait, et si la ville de Lille avait plusieurs options soit d'employer une personne qui ne s'occuperait que de ça, soit de faire marcher toute seule ; la décision a été prise de faire un marché en groupement de commandes pour se répartir la tâche, car on se rend compte que dans d'autres communes c'est comme ça que ça se passe pour être certain d'avoir un appui logique cohérent, euh... la ville n'étant pas propriétaire de la voirie c'est toujours plus compliqué de pas faire un groupement de commandes avec la communauté urbaine, donc c'est ce qu'on a décidé de faire. **Et donc mon travail à moi c'est d'être... le contact en fait de... du grand projet urbain sur cette thématique. De la même façon que je suis tout le temps en contact à fond sur le... la GUP qui... est la Gestion Urbaine de Proximité qui est un complément indispensable au GPU, donc... les mêmes lettres, si c'est fait exprès ou pas j'en sais rien, mais euh... pourquoi c'est un complément indispensable ? Quand vous êtes entrain de rénover une ville, ça a un impact direct sur le public euh... qui vit, vous imaginez bien que quand on dit à quelqu'un qui a vécu trente ans dans une tour qu'on va la raser, ça peut être traumatisant euh... et il faut accompagner ce changement, donc la ville a... fait très bien son travail sur le sujet, il y a une direction de la politique de ville, démocratie de proximité, participe active, etc etc. mais au moins euh... c'est... ce service de la politique de ville donc, a un point de vue humain complètement différent et complémentaire du point de vue technique pur de la construction et de la documentation administrative et donc ça nous permet à nous d'adapter euh... la prise d'arrêtés et d'être conscient dans nos autorisations aussi des implications terrain euh... complexes du public qu'on aurait pas forcément en connaissance, donc qu'on... je parle de cheminement piéton par exemple, dont les usagers du quartier ont pris pour habitude à travers des vieilles friches, de vieux terrains, mais tous les terrains vont être construits dans... sous peu, donc on va fermer ces terrains par des clôtures donc les gens qui ont l'habitude de faire un trajet piéton seront obligés de faire un autre. Donc si on avait prévu de faire un chantier tout bête avec des clôtures, bah... maintenant on prévoit de faire un chantier tout bête mais de faire un cheminement piéton qui euh... prendra en compte de ce tracé non officiel, informel que les piétons avaient pour canaliser ces piétons et leur dire « bon avant vous pouviez passer là mais maintenant vous ne pouvez plus, mais on sait que vous passiez là donc on vous canalise un cheminement presque identique sur le côté » pour être certain que les gens puissent continuer à cheminer sans être gêné et se retrouver dans un labyrinthe de chantiers qui peut être dangereux et inconfortable et désagréable au**

quotidien, parce que il faut être réaliste, qui aimerait vivre avec en permanence une toupille qui fait du béton, une grue qui tourne autour de sa tête et des camions qui tournent en permanence pour enlever de la terre, amener des agglos, des fenêtres, etc etc. donc c'est vraiment un travail complémentaire qu'on essaie de faire et d'adapter nos outils techniques et administratifs à une réalité du terrain complexe.

Enquêteur : ce que je retiens c'est que vous... dans le cadre du GPU vous intervenez à deux niveaux, en tant que conseil en gestion et puis vous intervenez dans le cadre de la GUP !

Enquêté : c'est ça !

Enquêté : bon, euh... en tant que conseiller en gestion les... c'est.... Vous avez parlé de réunion, il s'agit de quelle réunion ?

Enquêté : alors ! Euh... sur euh... Lille Sud, on a à peu près une réunion mensuelle qu'on essaie de tenir sur euh... la gestion du Sud du Sud, comme je l'ai dit qui est sur ce terrain, euh et là on essaie de réunir les différentes personnes maîtresses, maîtrise d'ouvrage, pour leur donner notre ressenti sur comment ça se passe, bien pas bien, de mettre les indications des actions qui sont en place sur le sujet. On a aussi euh... des réunions euh ... comment dirais je ? Régulières avec mes collègues de l'urbanisme pour voir comment ça se passe. Et la GUP pareil, la GUP organise ses réunions auxquelles on participe. Les urbanistes ont euh... la courtoisie et l'intelligence d'inviter le service, donc souvent moi, mais pas qu'eux hein, heureusement ! parce que je peux pas être partout en même temps, donc le service, pour nous présenter les futurs projets, quand ils ont les bons permis de conduire, quand ils ont les projets délivrés par le maire. Et donc ça nous permet à nous en préalable, de leur donner nos conseils, qu'ils demandent hein ! pour être certain que l'entreprise à bien demander ses clôtures, a bien demandé son arrêté, que les concessionnaires ont été bien informé, car comme je l'ai dit précédemment, si on fait une voirie neuve et qu'on construit un bâtiment qu'on a oublié de dire aux concessionnaires euh... qu'il fallait brancher de l'eau, chauffer le jardin, qu'il faut récasser la voirie qui vient d'être construite, et pour certaines qui coûtent plusieurs centaines de milliers d'euro, euh... pour passer un arrivé d'électricité, c'est dommageable ! donc on essaie d'avoir des plans carrément à 20, des bâtiments, donc des plans de sous sol, pour prévoir où seront les arrivés d'énergie et donc euh... de demander aux concessionnaires de faire des postes d'attentes en voirie en vue de la construction du bâtiment pour que quand le bâtiment arrive en fait qu' il n'y ait plus qu'une jonction simple à faire dans le sous sol et pas avec des trappes d'accès qui sont des tampons qu'on voit en voirie, les plaques en fontes, qu'il ait plus qu'à soulever et faire des jonctions et ... voilà je schématise simplement les choses mais c'est le principe, donc voilà. On essaie vraiment à chaque fois d'être le plus

réactif et pro actif possible pour être certain qu'il n'y ait pas de soucis. Si je prends l'exemple du bâtiment de la gendarmerie qui est là. Ce qui est dommage c'est que c'est un projet qui dure depuis longtemps et euh... ils étaient en phase seconde d'œuvre depuis un certain temps, euh... on n'a pas été informé d'une demande particulière donc on a fait un tapis neuf non robé devant ce bâtiment neuf et on nous dit au dernier moment, qu'on a oublié de vous demandé le gaz, l'électricité et l'assainissement, donc le tapis neuf n'est plus neuf. C'est dommageable parce qu'on a fait beaucoup de règlement, c'est un chantier qui se passait bien jusqu'à maintenant donc on n'avait pas de soucis particuliers et là euh... il y a eu ce qu'on appelle un raté.

Enquêteur : OK. Bien ! Et dans le cadre de la GUP vous travaillez avec qui ? Précisément ?

Enquêté : alors la GUP, Gestion Urbaine de Proximité, je ne...

Enquêteur : vous pouvez rappelez en quoi ça consiste !

Enquêté : je ne me fais pas le porte- parole de la politique de la ville qui serait plus à même de définir cela, [emmêlement de voix] mais de ce que j'en ai compris moi, est que le principe c'est de prendre en considération l'avis des gens en le cas. Gestion Urbaine de Proximité, comme son nom l'indique, on est à proximité des gens, on fait de la gestion urbaine, puisque nous sommes dans une ville. Et comme c'est une gestion urbaine de proximité et que nous sommes dans un service de gestionnaire de la ville, il paraît normal que nous intervenions. Euh... comme je l'ai dit précédemment, le service gère le petit mobilier urbain qui ne dépend pas de la communauté urbaine, les petits travaux de voirie, il gère aussi les aires de jeu et euh... qui gère tous les contacts avec les concessionnaires, qui euh... fait aussi le contact évident avec les entreprises qui travaillent dans le cadre de leurs rues et autres. Et donc à ce titre on nous a demandé de participer à la GUP pour être ce relais d'informations terrain, concret et direct, pour qu'on puisse nous, retransmettre et être conscients de tous les problèmes que les, toutes les nuisances que les usagers riverains directs des chantiers subissent. Si je prends l'exemple d'un immeuble qui veut être réaménager par la démarche au hasard, où il y a une aire de jeux et que l'aire de jeux appartienne à la ville de Lille, il est évident que je vais démonter l'aire de jeux le plus tard possible pour que les enfants qui sont dans les tours qui vont être aménagées, puissent y jouer au dernier moment avant d'être eux même relogés ailleurs ; et dans ces cas là, une fois qu'il y aura plus personne habitant dans la tour, je pourrais enlever l'aire de jeux. Donc pourquoi je vais à la GUP ? C'est pour avoir l'information vraiment euh... sur le bon jour, comme je l'ai dit précédemment, on peut prévoir les choses à l'avance mais les retards de chantiers aidant, le relogement c'est quelque chose de pas facile, on a toujours des informations de dernière minute. Je peux être aussi

amené à faire des relais d'informations. Si mon collègue des parcs et jardins, ou de la propreté ou de l'éclairage public n'est pas là, et qu'il y a des problèmes de propreté, d'éclairage public, et de parquets jardin à proximité de ces zones, je fais le relai d'informations. Si l'entreprise qui travaille là n'est pas euh... respectueuse des différentes chartes de la ville, je suis là aussi pour faire verbaliser cette entreprise. D'abord je lui rappelle les règles, et quand il y a des rappels incessants, les rappels ne servent plus à rien, il faut passer à la verbalisation. Vraiment mon rôle est d'être le..., ou le rôle du service hein je suis pas tout seul, c'est de... d'être le relais technique sur nos thématiques de terrain pour être certain que les gens qui vivent là, y vivent au mieux jusqu'à la fin du chantier ou à la fin de leur vie, dans l'endroit où ils sentent d'être obligés. Voilà, ça c'est mon rôle dans la GUP quoi !

Enquêteur : et donc, à la GUP vous travaillez... vous... dans le cadre de la GUP vous travaillez avec qui ?

Enquêté : alors, précisément euh, dans le cadre de la GUP, comme je l'ai dit c'est une politique de la ville, donc c'est Mme Carole Mignot qui est la directrice de la politique de la ville et je travaille avec elle comme avec ses chargés de mission GUP qui sont Valentine Aumont, qui sont Sophie Cadot, qui sont euh... [Souffle] euh... j'ai oublié son nom [moment de silence] enfin j'ai encore deux autres personnes de la politique de la ville. Tous les chargés de mission de la politique de la ville...

Enquêteur : Patricia Cailleret

Enquêté : voilà, Patricia Cailleret de Rète, merci ! Euh... sont les trois principaux avec lesquels je travaille parce que c'est eux qui sont en charge des secteurs qui bougent le plus. Après il y a d'autres personnes de la politique de Lille qui sont pareils dans d'autres secteurs avec qui on travaille un peu mais pas autant. Euh voilà, ça c'est la politique de la ville. Et évidemment les quartiers puisque ce sont les... les principaux concernés. C'est avec eux qu'on travaille dans la politique de la ville.

Enquêteur : bon, OK... dans le cadre de la GUP, vos coordonateurs cadre de vie ils font quoi ?

Enquêté : alors en général ils sont présents aux réunions, j'essaie de respecter cette instance, alors soit j'impose leur présence, soit ils vont, soit j'y vais enfin, parce qu'ils ont aussi beaucoup d'autres chats à fouetter, mais je leur fais comprendre que, finalement du rôle, ils peuvent apprendre pleins de choses, donner un bon retour positif de leur travail et de voir l'effet positif de leur travail, des conséquences que ça peut avoir, donc ça peut être intéressant, euh... donc notre travail à nous consiste à remonter tout ce qu'on a fait sur le terrain soit de façon propre, soit en fonction de ce qui nous a été demandé précédemment. Si

je prends l'exemple de bois blanc, on a euh... beaucoup de problèmes de gestion à bois blanc pour euh... pour pour pour euh... respecter les cheminements piétons, pour les entreprises qui euh... font pas euh... comment dirai je ? Euh... une déviation avec des panneaux cohérents, donc on a eu des situations accidentogènes, donc il a fallu qu'on, sur le terrain qu'on rappelle de façon permanente les choses, là on est au dernier stade avant verbalisation parce que à un moment donné il faut être conscient que ça peut être plus que très dangereux de laisser des situations se dégrader dans le non respect de la loi et le non respect des usagers.

Enquêteur : ok ! Et les différentes réunions, que ce soit celles qui se rapportent au conseil en gestion, ou celles au GUP, c'est à quelle fréquence ?

Enquêté : alors l'aménagement vie quotidiennes des quartiers c'est trimestriel, la GUP aussi en général c'est à peu près trimestriel, le bureau Veritas pour le Sud du Sud c'est mensuel, euh... avec la communauté urbaine les réunions qui ne sont pas en rapport avec la GUP, mais on en parle un petit peu quand même, c'est mensuel. On fait état du programme ça permet justement de coordonner les actions, moi je fais une réunion annuelle avec tous les concessionnaires et autres collectivités pour déterminer un programme de voirie et après euh... on fait des réunions spécifiques au besoin sur les différents chantiers. Chaque chantier a une réunion générale hebdomadaire euh... auxquelles les coordonateurs essaient de diriger pour soutenir au bout du jour et euh... voilà à peu près.

Enquêteur : et est ce que vous avez des façons, est ce qu'il... est ce que vous avez des façons particulières de se préparer pour ces réunions là ? Est ce qu'il y a des choses, des échanges que vous faites au préalable avec certains...

Enquêté : alors ! il y a toujours un ordre du jour qui est communiqué avant la réunion et euh... cet ordre du jour euh... c'est en général accompagné du compte rendu, quand il n'a pas été fait avant de la réunion précédente, et je réponds ou fait répondre à tous les points qui concernent le service pour que quand on arrive en réunion qu'on soit à même d'avoir un élément de réponse à donner, disons qu'on nous pose toujours des questions et mon travail à moi c'est d'y répondre. Donc soit je sais et je dis voilà on a fait ça, soit je sais qu'on va le faire et je dis on va faire ça, soit je ne sais pas et dans ces cas là je dis j'essaie de trouver à qui... qui sera la bonne personne pour faire la réponse, soit je sais que ce n'est pas moi et je sais qui sait d'autres et conseille de se retourner vers le bon gestionnaire ; en fait je suis un peu euh... enfin le service est un peu un ouage, un engrenage qui redistribue vers la bonne personne quand il n'est pas en mesure de faire lui-même. Mais le principe étant toujours d'avoir un ordre du jour que nous ayons complété préalablement pour fournir la bonne information afin d'avoir la réunion la plus constructive possible.

Enquêteur : huhum ! OK ! Et... est ce que votre travail implique des façons particulières de faire ? Est ce qu'il y a des contraintes, des difficultés ?

Enquêté : alors ! La façon particulière de faire euh... même si ça se voit pas sur le bureau, c'est une organisation assez stricte. Alors comme je les dis, on reçoit les, les gens sont majoritairement organisés : donc ils reçoivent l'ordre du jour qui indique le lieu et la date, l'heure, le contre... ce qui va être exposé, déjà la moindre des politesses c'est de répondre oui, non on sera là et qui sera là, donc c'est respecter les délais des plannings, donc bien archiver les informations, bien euh... suivre son agenda, être rigoureux sur les dates et la gestion de la fondation, bien gérer ses réponses, c'est à dire qu'il faut être certain qu'on a bien transmis l'information à tout le monde et qu'on a toutes les réponses, et il faut être très rigoureux sur qui on envoie la réponse et comment la reçoit et comment on la transmet pour qu'à la prochaine réunion, on soit à même de dire qu'on a déjà fait ça et qu'on sera pas obligés de faire les mêmes questions, les mêmes réponses. Donc c'est vraiment bien archivé, historisé toutes ces réponses, car on énormément de contacts à avoir, vous imaginez bien que tous les concessionnaires, tous les maîtres d'œuvre, toutes les maîtrises d'ouvrages ça fait un paquet de monde à, à communiquer et à... euh... collationner, je voulais dire autre chose mais euh... concaténer l'information. Et donc le principe c'est d'être très organisé pour être certain d'avoir un long sujet administratif parce que c'est énormément d'administratif, de la rigueur dans les questions et dans la demande des réponses, imposer des délais, accorder une semaine ou 15 jours, puisque quand vous avez une réunion tous les mois, si tous les mois vous dites j'ai demandé et j'attends, c'est pas très rigoureux euh... d'être certain que vous ayez euh... comment dirai je ? [Moment de silence] euh... un retour des informations que vous demandez et après d'être tenace et pugnace, de relancer jusqu'à obtention de l'information.

Enquêteur : OK ! Euh... vous avez parlé d'un arrêté de coordination de voirie qui vous servait à peu près d'aiguillon, c'est ça ?

Enquêté : oui, annuelle !

Enquêteur : bon est ce qu'il y a d'autres contraintes réglementaires qui pèsent sur votre travail ?

Enquêté : ah ouais je l'ai dit euh... avant, il y a l'arrêté 4888 qui est l'arrêté de comité sûreté des usagers qui a été validé en mars 2010, euh... qui est un arrêté qui reprend, qui était la charte des chantiers qualité de Lille. Le problème d'une charte c'est qu'elle a été signée et validée par beaucoup de monde mais étant une charte et non opposable au pouvoir de police du maire, les gens la respectaient plus ou moins. Le fait de passer à un arrêté le pouvoir de police du maire, fait que si les gens ne respectent pas cet arrêté ils sont verbalisés. Bon c'est un

document qui a été fourni à l'ensemble des maîtrises d'œuvre et maîtrise d'ouvrage connus, des concessionnaires et des collectivités territoriales connus euh... pour leur dire attention, maintenant ce document il existe, conformez vous à ce document. Annexé à ce document il y a une charte graphique de la ville de Lille pour que les gens aient non seulement les prédispositions techniques, et de gestion de leurs chantiers internes, de... une bonne clôture, une bonne propreté, mais je dois avoir une clôture de telle couleur et de telle hauteur, et de respecter tel formalisme pour avoir une bonne communication. Nous avons après des arrêtés ministériels, décrets auxquels nous devons nous conformer surtout en termes d'accessibilité, donc tous les décrets de 2007 principalement, euh... nous avons le règlement de publicité que la ville de Lille a adopté, en termes d'occupation commerciale euh... tant dans les zones publiques au sol qu'aérien, nous avons évidemment le règlement de voirie communautaire quand on fait des travaux de voirie, auquel on doit se conformer. Euh... il y a après toutes les réglementations nationales en vigueur : code de l'urbanisme, code de l'environnement, code de la route. Nous disons qu'un arrêté permanent de pouvoir de police du maire ne peut pas être contraire au code de la route ; nous n'allons pas dire qu'en ville, sur euh... dans une zone 30 par exemple, et faire passer à côté une route à 130, c'est... il y a des réglementations obligatoires dont les arrêtés dans les jurys considérant font référence pour être certain de ne pas faire n'importe quoi. Le code des collectivités territoriales nous impose aussi des choses. Donc il y a des codes nationaux et des arrêtés euh... de règlements de voirie locales, locaux pardon, qui nous imposent des choses.

Enquêteur : OK ! Et... dans ce travail de production de GPU, comment est ce que vous situez votre travail par rapport à ce que d'autres services font ?

Enquêté : euh... je dirai que notre travail est euh... [Moment de silence] important, euh... au sens où on a une obligation quelque soit GPU ou pas GPU, de faire en sorte que le domaine public soit sécurisé, propre, bien tenu. Mais pourquoi important ? c'est parce que quand on fait beaucoup de chantiers dans le cadre de la grande amélioration urbaine, forcément ça a tendance à être plus sale et moins tenu que d'autres endroits donc il faut vraiment qu'on soit très vigilants. Important parce que c'est pour un riverain, quelque chose de primordial de ne pas se sentir oublié en plein milieu d'un chantier et/ou lorsqu'on est en rénovation urbaine, qu'avant que ce soit beau et propre, ce soit sale et mal tenu. Ce qui a malheureusement tendance à arriver dans certains cas, on va pas changer l'éclairage public, parce que c'est pas grave on va changer le poteau dans 6 mois sauf que pendant 6 mois il y a pas d'éclairage public. Bon ça n'arrive pas heureusement mais je prends un exemple où un jeu qui soit cassé et pas remplacé par un neuf après, enfin on est vraiment très vigilants à cela, c'est vraiment

très important, et tout en étant important ça représente une peine sur somme de travail, mais [silence] un stress euh... qui euh... effectivement on a une sur attention à ça, qui euh... qui crée euh... voilà un stress pour le mieux faire et pour le bien faire, c'est toujours complexe de se dire qu'on fait pareil pour tout le monde euh... et de... voir peut être il y a des endroits où on fait mieux que d'autres, c'est la situation complexe dans ce genre de chantier, c'est d'être certain d'publier personne, pas faire mieux à des endroits que d'autres, ne pas faire moins bien non plus. Donc c'est... ça. [entrée d'une personne dans la pièce] bah... on a fini je pense dans quelques minutes ?

Enquêteur : ouais !

[Entretien avec la personne entrée]

Enquêté : donc on peut voir qu'il y a un stress permanent sur la gestion de la voirie, c'est... voilà ! Des choses à faire rapidement.

Enquêteur : et est ce qu'il y a, puisque vous sur deux axes c'est vrai, mais vous intervenez en parallèle avec d'autres services, est ce que cet impératif de collaboration rencontre des difficultés particulières ?

Enquêté : les difficultés sont d'ordre euh... trois principales : la difficulté technique, on peut pas faire n'importe quoi... je prends le cas de quelqu'un qui se plaint d'habiter dans une rue pavé et qu'il entend les voitures rouler sur le pavé. On est dans le Nord, on est à Lille, les rues pavés ça fait partie du patrimoine, on va pas mettre de l'enrobé et des tapis insonorisés partout ; petit un. Petit deux, des difficultés financières. C'est pas parce qu'il y a un trottoir qui est soi-disant en mauvais état du point de vue d'un riverain qu'on va changer son trottoir. Il y a des réalités financières, des budgets qui sont votés annuellement qui dépendent des impôts et des dotations de l'Etat euh... et d'autres subventions ou revenus. Donc on peut pas tout changer tout le temps, donc il y a des priorisations à faire. Et enfin humaines. Euh... nous sommes avant tout des êtres humains et si vous avez un bon relationnel et vous arrivez à faire passer les choses, ça va en ayant les financements et euh... un choix technique cohérent évidemment, sinon euh... les choses qu'on peut demander et qui euh... ne se passeront jamais. C'est malheureusement la vie !

Enquêteur : Et est ce qu'il existe des lieux de rencontre de partage d'expérience que vous fréquentez ?

Enquêté : alors par rapport à la GUP on fréquente régulièrement la communauté urbaine, parce que leurs rues dans le Nord, c'est quelque chose d'assez important, donc on est allé à Roubaix, à Wattrelos, à la communauté urbaine pour voir des chantiers, discuter avec des gens.

Enquêteur : qui organisait ça, l'ANRU?

Enquêté : c'est euh... la politique de la ville, l'urbanisme et M. D'ANNUNZIO directeur du grand projet urbain.

Enquêteur : euh... bien. Un dernier point : vous avez parlé d'un bureau d'études qui a été missionné ?

Enquêté : Veritas !

Enquêteur : oui !

Enquêté : il n'est pas tout seul, il y a CETEC qui fait l'OPC planning, il y a dont M. DANINJIO a dû vous parlé, et euh il y en a ZOOS aussi qui font d'autre chose, bah on verra.

Enquêteur : et Veritas ils font quoi exactement ?

Enquêté : alors Veritas on leur demander de faire des choses, mais ils font pas ce qu'on leur a demandé vraiment, mais on a recentré la mission sur ce qu'ils étaient capable de produire. On a fait un cahier de charges et on leur a demandé de participer à toutes les réunions avant chantier, de faire des visites inopinées sur le terrain, de faire de la concertation globale, de faire une réunion mensuelle pour rencontrer tout le monde, de faire... les problèmes. Le souci est que Veritas s'est engagé à faire des choses qu'ils n'étaient pas en mesure de faire et donc on a du recentré leur mission que à des visites inopinées de chantiers pour faire des contrôles, et une réunion mensuelle pour que chacun échange. L'avantage du bureau Veritas c'est qu'il est au contrôle sur les chantiers en propre et donc transmettre une information dans un chantier qui ne va pas à son propre service, c'est plus simple. Mais il n'est pas au contrôle dans tous les chantiers, c'est comme ça, c'est la concurrence, donc que... mais leur point d'attache c'est assez important.

Enquêteur : et est ce qu'il est possible d'avoir un contact dans ce bureau ?

Enquêté : M. Joris VASSEUR qui est mon contact

Enquêteur : à Veritas ?

Enquêté : à Veritas.

[Moment de silence]

Enquêteur : je peux avoir son mail ou son numéro de téléphone ?

Enquêté : alors, Joris VASSEUR, euh... évidemment vous pouvez avoir quelque chose.

Enquêteur : et le cahier de charges que vous avez rédigé, par qui a-t-il été rédigé ? Comment a-t-il été rédigé ?

Enquêté : en commun avec la politique de la ville et moi.

Enquêteur : vous avez mis en place un petit comité ou... ?

Enquêté : oui... on a fait des petites réunions entre nous, on a défini des choses, mais on n'a pas... c'était une volonté commune à l'initiative donc de la politique de la ville qui a mis ses pré requis, voilà ! Moi j'ai fait que argumenter. Donc M. Joris VASSEUR c'est le 0681442661, c'est 2761, pardon.

Enquêteur : 068144... ?

Enquêté : 2761

Enquêteur : 2761.

Enquêté : joris.vasseur@fr.bureauveritas.com

Enquêteur : OK ! Est ce qu'on peut avoir accès au cahier de charges là éventuellement ?

Enquêté : vous pouvez avoir accès au cahier des charges... pourquoi je l'ai pas ? Je suis fatigué ! Euh... [Chantonne]

Enquêteur : si je comprends bien... le gros du travail est de produire des documents qui vont encadrer des pratiques ?

Enquêté : c'est ça !

Transcription entretien Valentine Omont

Réalisé le

Heure de début :

Interlocutrice : Valentine Omont

Q1 :Pouvez-vous me décrire votre parcours ainsi que la façon dont vous êtes arrivé au poste que vous occupé à ce jour ?

R : Alors, en fait moi je suis de formation urbaniste ;en fait j'ai fait un IUP en aménagement et développement du territoire et un master 2,spécialisé en urbanisme qui s'appelle "villes et projets" à Lille 1...

Relance :Oui

R :euh...,ensuite j'ai effectué mon dernier stage dans un cabinet d'architecture, euh..., et je me suis rendu compte qu'il y avait un certain nombre de choses intéressantes en termes de...,de création..., enfin qu'il y a beaucoup de créativité mais qu'il n'y a pas du tout de lien avec justement l'habitant, qu'il n'y a pas beaucoup de contacts avec le terrain, donc c'est un truc qui m'a beaucoup manqué. Donc à la suite de ce stage de fin d'études j'ai trouvé une annonce de service civil volontaire à la ville de Lille, donc du coup euh...,voilà, j'ai postulé en me disant c'est neuf mois de service civil volontaire, si je trouve un boulot entre temps, j'abandonnerai, puis je suis allé au bout parce que c'était hyper intéressant. Donc j'ai été recruté en tant que service civil volontaire à la ville de Lille, à la direction à la politique de la ville. Et donc j'ai assisté le..., la chef de projet gestion urbaine de proximité. Donc du coup, j'ai effectué neuf mois à..., Lille-sud principalement sur les quartiers de Lille-sud, principalement sur toute la thématique gestion urbaine de proximité, organisation des chantiers euh...,lien avec les habitants, la concertation. Enfin, j'étais déjà un peu sur ces thématiques là. Et en fait euh...,le poste que j'occupe actuellement se libérait à la fin de mon service civil volontaire, du coup voilà, j'ai postulé(rires) et j'ai été embauché dans la foulée...

Relance :Hein hein !

R :donc j'ai eu beaucoup de chance. Donc du coup là je suis sur le volet concertation, et plutôt en appui justement sur le volet gestion urbaine de proximité du GPU.

Q : Ok, pouvez-vous également nous présenté votre travail et son environnement c'est-à-dire le service dont il relève, ses missions, ses effectifs, les personnes avec qui vous travaillé et ..., c'est vrai que vous l'avez évoqué, les objets dont vous êtes en charge ?

R :En fait, du coup , alors, moi l'intitulé de mon poste c'est chargé de mission concertation, mais euh..., du coup euh...,enfin oui, ça m'occupe une grosse partie de mon temps, donc je suis sur tout le volet participatif euh...,alors là, il y a eu ...il y a eu pas mal de choses ont été faites dans le cadre de la conception des projets urbains. Donc on a mis en place, enfin voilà, c'est la mise en place de diagnostic en marchant avec les habitants avant, la mise en place des ateliers urbains de proximité euh....je participe aussi pas mal à la mise en place des réunions publiques, enfin..., c'est des choses qui prennent beaucoup, beaucoup, beaucoup de temps, là on lance très récemment ce qu'on appelle les balades urbaines, les visites de chantiers euh..., donc euh, c'est vrai que ça paraît facile à organiser, mais il y a beaucoup de validation, beaucoup de question de mobilisation des publics, beaucoup de question de sécurité des publics à régler, la question de la mobilisation des publics elle prend aussi...,c'est une partie qui prend aussi beaucoup de temps, parce que c'est vrai qu'on s'est rendu compte qu'il ne suffit pas d'envoyer des courriers, ou mettre des flyers dans une boîte aux lettres, la communication dans ces domaines là, passe beaucoup mieux quand il y a un contact direct donc c'est vrai que, on passe aussi beaucoup de temps en porte à porte dans les secteurs, lors des évènements dans les quartiers, donc voilà, tout ce volet concertation, il prend beaucoup, beaucoup de place ,après j'ai tout un volet euh..., suivi de la gestion urbaine de proximité, donc ça..., il y a six secteurs dans lesquels on a mis en place des groupes de travail, donc moi, je suis 4 secteurs dans Lille-sud, Wazemmes ,Bois-blancs, du coup c'est des groupes de travail qui lieu tous les trois mois, on traite de ; avec tout l'ensemble des partenaires du grand projet, urbain, et on traite de toutes les questions liées au cadre de vie, organisation des chantiers, communication,...,euh, généralement, c'est là aussi qu'on enclenche des démarches de concertation et c'est vrai que ça aussi c'est une grande partie de mon travail puisque, enfin voilà, avant on était plus dans une phase conception, donc la gestion urbaine de proximité occupait moins de temps, mais il y avait plus de place pour la concertation, aujourd'hui on est vraiment dans la phase opérationnelle du projet, donc les missions ont aussi beaucoup évolué. C'est que la concertation n'est plus vraiment ,on n'est plus vraiment sur la concertation , on est plus sur l'appropriation des transformations urbaines en phase chantier, donc effectivement on est plus sur des démarches de visites ou autre chose, et donc le volet gestion urbaine de proximité, on est en plein dedans et donc euh...,ça me...,au-delà de ces réunions tous les trois mois ils font des grosses réunions sur des thèmes hyper-variés comme la sécurité des chantiers, comme la gestion des ordures ménagères en période de nuisance, enfin voilà, énormément de chose comme l'installation du chantier, comment on fait avec l'école qui est à côté, comment on maintien le cadre de vie, les flux piétons et euh...,et du coup ça demande

un gros travail de terrain puisque les chantiers ,ça évolue tous les jours, donc il y a aussi un gros travail de veille, puisque on a beau alerter sur certaines choses et etc, lorsqu'on se rend sur le terrain, on se rend compte que ça n' a pas toujours été pris en compte, voilà, c'est aussi répondre aux interrogations des riverains...,c'est coordonner les interventions des différents maîtres d'ouvrage enfin et là, il y a un gros, gros volets ,et sur les projets intéressants qui se développent aussi et qui sont longs à mettre en place, c'est justement le lien avec les habitants en phase chantier qui doit être mis en place, et là, on a mis en place des comités d'usa...,des comités de suivi de chantier avec des habitants qu'on voit tous les quinze jours, les projets d'habillage des palissades euh, en lien aussi avec les enfants selon l'équipement qu'on construit ,enfin, il y a énormément de choses qui se développent, du coup on est beaucoup plus sur un travail de terrain euh, et voilà quoi, très concret quoi. Donc euh...,donc voilà, il y a le volet concertation et le volet gestion urbaine de proximité.

Après, les missions que j'ai euh...,comme je dirai un peu toutes les missions qu'il y a à la politique de la ville, c'est..., la spécificité c'est que c'est des missions très transversales, c'est vrai qu'on, enfin, qu'on a une logique très partenariale avec les autres services, et voilà..., c'est une culture un peu particulière que en revanche les autres services n'ont pas forcément et c'est un peu toute la complexité de ce poste là, c'est que nous on partage, mais on n'a pas toujours les retours...,du coup c'est..., enfin, les directions ont..., on travaille avec toutes les directions, la direction du grand projet, urbanisme et toute la direction de gestion de l'espace public. Alors, ça c'est une grosse partie de notre travail aussi surtout la gestion des espaces, service propreté, service éclairage, service euh...,gestion de l'espace public, enfin du coup on est vraiment une direction hyper-transversale, service parcs et jardins, et puis après effectivement, le service de la démocratie participative, aussi beaucoup avec les services de police sur tout ce qui est gestion et sécurité des chantiers, enfin voilà du coup, donc, je dirais qu'il n'y a pas beaucoup de directions avec lesquelles on ne travaille pas finalement, surtout qu'en plus pour le volet relogement, on est avec toutes les directions de l' action sociale ...,l'insertion, sur tout le service de la scolarité on est avec tous les services de la petite enfance enfin...,du coup je dirais, je dirai qu'on est...,qu'on est quand même sur des postes très, très transversaux.

Relance :Hein hein...,

R :et puis voilà après, en interne du..., de la direction euh, alors moi j'ai un lien très...,très fort avec l'autre chargé...,alors moi je suis chargé de mission concertation, et l'autre collègue que vous avez vu dans le bureau est chargée de mission volet social du grand projet urbain, donc elle, c'est elle pilote le relogement, c'est elle qui pilote l'insertion, c'est elle qui pilote..., elle

fait aussi euh..., le groupe maintien des services, la scolarité, la prospective, elle s'occupe aussi tout ce qui est prospective sur les locaux associatifs aussi, il y a un gros travail dans le cadre de la gestion urbaine de proximité sur les locaux associatifs parce qu'on démolit des immeubles, il y a des associations à relocaliser, donc elle suit ..,enfin, on travaille vraiment en lien étroit, et elle assure aussi le suivi de deux autres groupes de gestion urbaine de proximité, donc il y a un échange aussi, un partage sur les territoires ou on travaille, et puis la..., il y a une chef de projet gestion urbaine de proximité, qui était là bien avant le GPU en fait, qui avait lancée toute cette dynamique de nouvelle gestion urbaine de proximité, donc ,elle elle vient en renfort ,enfin elle pilote avec nous la démarche de gestion urbaine de proximité ; c'est les trois personnes à la direction, enfin les deux personnes à la direction avec qui je suis le plus en contact, et ensuite euh...,il y a un travail étroit avec les chefs de projets. En fait c'est ça, il y a deux chargés de mission, ma collègue et moi, et ensuite de ça, il y a tous les chefs de projet, et la chef de projet gestion urbaine de proximité, ensuite il y en a, un par secteur ;classé politique de la ville, et donc du coup, il y a un lien très étroit avec les, les chefs de projets sur les quartiers ou il y a des transformations urbaines, donc; Lille-sud, Moulins, Bois blancs, Fives surtout, donc parce que les chefs de projet à la politique de la ville, ils copilotent..., ils copilotent avec les urbanistes la démarche de gestion urbaine de proximité. Et nous on vient vraiment en supplément, en appui à tout ce travail là...,ils suivent ,les chefs de projet politique de la ville, ils suivent vraiment autant la démarche de gestion urbaine de proximité, ils pilotent aussi avec nous la démarche de relogement, enfin, ils sont vraiment impliqués aussi euh...,dans toutes ces démarches là.

Relance :Ok, ok, bon euh...

R :j'ai débordé sur les questions ?(sourire embarrassé !)

Q :Non, non, non. Comment définiriez-vous le GPU ?Quels sont à votre avis ses objectifs ?

R :Bah ses objectifs c'était euh...,alors moi je suis pas arrivé tout au début. Je ne suis là que depuis deux ans, donc j'ai pas assisté à la construction du GPU donc euh, j'ai une vision euh, ouais peut être moins précise que ceux qui étaient là depuis le début. Après, ce qui...,ce qui a fait le GPU ,l'idée c'était surtout...,même s'il s'est développé beaucoup de choses, c'était surtout améliorer la qualité de vie dans les quartiers euh...,dans les secteurs ou il y avait besoin d'améliorer la qualité de vie surtout en terme de logement puisque je pense qu'il y avait énormément...,enfin, quand on voit aujourd'hui les démolitions des immeubles que, qu'on on fait, c'est vrai qu'il y avait quand même la nécessité de..., de..., de changer complètement tout ces secteurs là en terme de logement, et puis surtout dans l'objectif de faire la mixité sociale puisque c'est vrai qu'aujourd'hui, dans tous les programmes de construction

sur ces secteurs là il y a vraiment une grande mixité de logement, voilà , il y a de l'accèsion à la propriété, l'accèsion sociale, le locatif à différents plafonds euh, et puis, l'idée de reconstruire aussi des immeubles beaucoup moins haut. Et puis euh, surtout l'objectif de mixité sociale, l'objectif de la qualité des logements et l'objectif de diversifier aussi euh...toutes les fonctions puisqu'on était sur des quartiers très résidentiels ,dans des secteurs très résidentiels, donc il y a aussi une grosse politique, au delà de la politique de logement, une grosse politique de développement euh..., d'équipements, des commerces , services euh, du coup il y a eu un énormément de travail sur la création..., enfin la rénovation des centres sociaux, la création des salles polyvalentes, la..., et toutes les...,toutes les thématiques autour du sport, les terrains de proximité, les petites choses comme ça. C'est des petites choses mais... Il y a quand même l'idée aussi d'amener une multifonctionnalité sur ces secteurs là dans l'objectif aussi bien d'animer euh..., voilà de permettre aussi aux populations qui sont, qui sont sur place de disposer de services et d'animations plus importantes, et dans l'objectif aussi, c'est d'amener les personnes extérieures qui ne fréquentaient pas forcément ces secteurs là ! Voilà, qu'il y ait aussi une attractivité d'autres publics, et puis aussi toute la notion de désenclavement, il y un gros le travail qui a été fait sur tout ce qui est voirie, euh, desserte de transport en commun, tout ce qui est desserte en transport en commun, comment on désenclave le quartier euh, toute la, il y aussi tout le volet euh..., il y a eu un gros travail sur le développement durable aussi. On s'est juste pas...on s'est pas juste contenter de construire des logements, il y a énormément de logements haute qualité environnementale, il y a aussi l'intégration de toute la thématique des déplacements en vélo, des déplacements piétons, des récupérations d'eau de pluie, enfin, il y a vraiment eu toutes ces thématiques là euh...du développement durable qui ont été intégrées au GPU.

Voilà, donc mixité sociale, mixité urbaine, désenclavement, et puis euh(rires étouffées) , voilà enfin je pense que..., moi je suis convaincue que..., qu'on a quand même réussi, alors après il va rester un...pour moi un gros volet qui va être l'intégration des nouveaux..., des nouvelles populations. Je pense que c'est aussi une grosse thématique que nous on traite dans le cadre de la gestion urbaine de proximité avec le services habitat aussi ;j'ai oublié de parler du service habitat qui a un lien très fort. Et toute la politique de peuplement et puis se dire, l'autre enjeu aussi, c'est quand il y a des nouvelles populations qui arrivent, comment le mélange va se faire aussi ? Parce que, enfin, on est aussi une direction ou on fait le lien entre l'urbain et le social et c'est vrai que voilà, moi je suis urbaniste, je suis profondément convaincue qu'il ne suffit pas faire de beaux logements et de beaux équipements pour que tout aille mieux aussi même si ça y contribue aussi effectivement, mais il y aura tout un travail

derrière, et du coup, je suis vraiment convaincue de la nécessité qu'il y ait des dynamiques associatives, qu'il y ait des chefs de projets qui soient là, qu'il y ait des partenaires sociaux qui soient là, et que... et que voilà, parce que quand on écoute aussi beaucoup les gens qui restent sur ces secteurs là, euh..., il y a beaucoup de rumeurs, il ya beaucoup de choses qui se disent ;il y a que des « bouchs » qui vont arriver, nous en ne veut pas partager, et c'est vrai que du coup on se rend compte qu'il y a un gros travail social à faire derrière, qu'il y a un gros travail d'animation, de provoquer aussi les choses pour que les gens se rencontrent.

Donc voilà, il y a un projet urbain, il y a un projet social derrière et il y aura, il y aura beaucoup de choses à imaginer à la livraison et à l'arrivée de nouvelles populations sur ces secteurs là aussi quoi.

Relance :Avec qui travaillez-vous ? Je repose la question bien que vous y ayez répondu précédemment, mais je ne sais pas si des noms précis au sein des directions que vous avez nommées vous viennent à l'esprit

R : Bon du coup...,moi la direction de l'habitat, je suis moins en lien avec eux parce que moi je ne suis pas du tout de les démarches relogement, et on..., n'est pas toujours forcément associés à toute la programmation relogement parce que c'est pas nos compétences, mais..., du coup c'est ma collègue qui suit tout le volet social, Sophie Cadot qui suit tout le volet social du GPU, donc elle, elle est en lien avec la direction de l'habitat sur toutes les démarches euh..., de relogement notamment. Après euh..., il y a la direction du GPU, et il y a forcément un lien étroit avec le directeur du GPU, donc, forcément il y a un lien avec la direction du GPU. Donc moi sur toutes les questions de concertation il y a toujours un échange avec...,avec lui, sur toutes les questions de gestion urbaine de proximité il suit les groupes et c'est vrai que...,il suit pas forcément toutes les actions, quand il s'agit juste, voilà d'un problème de propreté à un endroit, il n'est pas forcément en contact direct. En fait la gestion urbaine de proximité, c'est autant des choses toutes petites comme ;voilà, un tas d'encombrants à un endroit, que des réflexion beaucoup plus globale sur la relocalisation des associations, ou sur la coordination des chantiers, ou sur le fait de devoir établir des conventions de gestion nouvelles parce qu'il y a des redistributions foncières etc. Donc il y a des différents niveaux d'enjeux dans la gestion urbaine de proximité, et c'est vrai que sur des sujets importants comme la sécurité des chantiers ou la coordination des chantiers, voilà sur des sujets comme ça, c'est vrai que le directeur du GPU, il est vraiment en lien étroit avec nous et il y un échange qui se fait sur ces sujets là où il y a vraiment de forts enjeux quoi. Après sur, sur la direction...alors, moi je suis vraiment en lien étroit avec la chargée de communication Elodie de Vreyer qui est à la direction du GPU, et puis également avec Anthony Delannoy. Alors lui qui est à la direction

du GPU. ils sont trois en fait. Et lui qui occupe le même poste que moi en fait, qui est chargé de mission concertation, GUP sur le volet quartiers anciens. En fait, dans le grand projet urbain, il y a le volet habitat social que moi je suis et il y a le volet habitat ancien qui s'occupe plus de la rénovation des courées etc. Donc lui il a le même rôle que moi, mais sur les quartiers anciens, et euh..., du coup euh..., on participe pas forcément directement à nos groupes de travail respectif, mais par contre on s'alimente beaucoup des expériences qu'on tire de nos secteurs, donc lui, il y a un lien étroit avec lui...

Relance : Pardon de vous couper ; ce partage d'expérience ça se passe comment ; vous vous voyez, il y a des mails qui s'échangent ?

R : Non, c'est..., il n'y a pas de lieu où on se rencontre, ça se passe de manière euh...,

Relance : Informel ?

R : Voilà ! c'est de manière plus informelle, on se passe un coup de fil pour quelque chose de spécifique et puis voilà, on se croise souvent, on se voit quand même dans le cadre de certaines réunions où, où on peut en parler à la fin ; il n'y a pas de réunion spécifique, enfin, si, si j'exagère, si il y a un point fixe en fait, on a un point fixe tous les quinze jours avec l' élu, monsieur Walid Hanna qui est l' élu thématique sur la concertation et du coup là, il y a effectivement le directeur du GPU, ma collègue Sophie Cadot, la chef de projet GUP, la chargée de com et Anthony Delannoy le chargé de mission concertation habitat ancien. Du coup, on est tous les partenaires de la politique de la ville et de la direction du GPU sur les thématiques comme concertation, GUP. Donc euh, là aussi lors de ce point fixe avec l' élu euh, on fait un point d'avancement des différentes actions qu'on peut mener. Donc là, il y a, il y a quand même un échange qui se fait. Et surtout que sur le volet quartiers anciens, il est souvent inclus dans les périmètres où nous on travaille sur l'habitat social, c'est vrai que c'est quand même intéressant qu'on travaille ensemble, voilà, qu'il y ait des échanges dans ce cadre là. Après, les autres directions, il y a aussi un partenariat qu'on a..., parfois du mal à mettre en place mais qui est important, c'est tout..., la direction du cadre de vie. Alors, avec la direction du cadre de vie..., comment elle s'appelle ? Gestion des espaces publics et cadre de vie ! Et euh du coup euh, dans cette grande direction là, (rires) il y a le service parcs et jardins, il y a le service espaces publics, il y a le service propreté, le service éclairage, et ça, dans le cadre de la gestion urbaine de propreté, c'est nos principaux interlocuteurs. Parce que voilà, quand on traite des problèmes de propreté, c'est eux, quand on parle des problèmes d'éclairage, machin. Donc du coup, on est beaucoup en contact avec eux, notamment avec euh..., Cyril Lambart, il est directeur adjoint du service espaces publics, Cyril Lambart, donc lui il intervient notamment sur tous les chantiers ; dès qu'il y a des soucis de propreté, de voirie, d'installation

de chantiers, donc c'est lui sur la gestion de l'espace l'interlocuteur principal ,et puis euh, je pensais à quelqu'un d'autre..., et oui...,dans ce même service dans ce même service gestion de l'espace public ou il y a Cyril Lambart, en fait après il y a un coordonnateur cadre de vie par secteur ! Donc là, c'est vraiment un agent de terrain qui est quotidiennement sur le secteur ou il travaille et donc lui, il a un lien fort aussi à avoir avec nous, parce que...,voilà, nous on lui transmet les choses qu'on a vu sur le terrain, lui il va voir sur le terrain ,il rencontre les entreprises, il fait lui-même remonter les choses, notamment dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, c'est un relais important, et puis, et puis donc voilà, après il y a le service urbanisme, donc là euh, on est surtout avec eux on est sur..., on est plus avec eux sur la construction des projets, notamment euh, ils nous invitent souvent aux réunions de..., voilà, d'avancement des projets, des projets de résidentialisation, des projets d'espaces publics, donc voilà , après c'est plus un contact...,oui, sur les projets que..., sur les chantiers.Sur la concertation, c'est sûr on a un lien avec eux. Je ne sais pas s'il faut que je le dise(étouffe un rire)mais ,mai sur le volet concertation c'est compliqué en fait...

Relance :Pourquoi ?

R :Parce que nous on a une vision ici nous, justement une conviction qu'on ne peut pas dissocier un projet urbain de .., de..., des habitants, et c'est une culture que n'ont pas encore le...,les cabinets d'architecture qui bossent pour nous ou le service urbanisme de la ville. Ils ont pas encore vraiment cette sensibilité là ;concertation, participation, sensibilisation des habitants...,du coup les choses évoluent, mais euh, c'est vrai qu'on n'arrive pas forcément toujours au bout de ce qu'on voudrait mener, et que, et que ça reste le service urbanisme qui pilote les études et euh, et que voilà eux ils ont aussi une logique, de devoir respecter les planning, de devoir respecter les financements, de devoir lancer les marchés pour pas perdre de l'argent. Enfin, du coup c'est deux logiques aussi. Nous on n'est pas forcément dans cette logique financière, on n'a pas la pression des planning, on n'a pas la pression euh, voilà quoi politique comme eux ils peuvent l'avoir donc du coup euh ,voilà on a parfois du mal à se comprendre ! Moi je suis là depuis deux ans et je trouve que les choses elles...,enfin, elles évoluent quand même et qu'il y a quand même, il y a quand même une prise de conscience euh..., et je pense que la concertation et la participation des habitants, elle a aussi prouvé..., pas mal de choses, il y en a pas eu autant qu'on aurait voulu qu'il y en ait , mais les fois ou on a réussi à mettre en place, le résultat à plutôt été convaincant, donc je pense qu'il y a aussi une évolution progressive. Mais voilà, sur l'urbanisme on est plutôt sur le suivi opérationnel, le projet, et puis après il y a plus un volet euh, un échange aussi important avec euh, euh, je vais y arriver ! Avec les agents locaux de médiation sociale qui dépendent du contrat local de la

prévention de la délinquance, et sur les agents locaux de médiation sociale, en fait c'est aussi des agents qui sont sur le terrain tous les jours. Et donc du coup, au début, il y avait pas forcément des échanges avec notre direction et, depuis une année on s'est rencontrés de nombreuses fois et on s'est dit « comment on peut travailler ensemble ? ». C'est vrai que nous, c'est des..., c'est vraiment des appuis hyper intéressants notamment quand il y a un début de chantier, ou des soucis avec des riverains parce qu'il y a trop de nuisance etc., ils sont tout de suite alertés, ils vont tout de suite sur le terrain. Au démarrage de chaque chantier, ils ont tous les docs nécessaires, ils passent en porte à porte, enfin, ils ont une veille hyper intéressante sur ces secteurs là, et voilà, c'est pas un service de répression, donc il y a toute cette..., cette démarche de sensibilisation qui est intéressante en lien avec ce service.

Q : Il faut que je revienne sur un point, vous avez parlé de la direction de la gestion des espaces publics et du cadre de vie en mettant en avant la difficulté à établir un partenariat avec elle...

R : En fait, c'est plus dans le cadre de la GUP qu'on les associe. Et euh..., et euh en fait, c'est pareil que la concertation la GUP, c'est pas vieux en fait, c'est pas très vieux et c'est une démarche que, enfin qui prône justement le partenariat, la dimension partenariale, et c'est vrai que du coup, on arrive peut être en superposition des choses que faisaient peut être déjà ces services gestionnaires notamment, parcs et jardins, mais de manière hyper indépendante, sans forcément qu'il y ait des liens entre tout ces services là, euh voilà, il y avait un souci propreté, il y a des référents propreté qui existent, ils voyaient déjà les soucis sans qu'il y ait forcément notre groupe de travail. Alors du coup, je pense qu'il y a une difficulté de faire prendre conscience aux services de la nécessité de cette démarche partenariale et de se dire ; « on ne raisonne pas forcément à l'échelle c'est sale, on nettoie », mais d'essayer d'aller plus loin dans la réflexion parce que le groupe de GUP, le but c'est qu'il y ait des échanges entre les partenaires qui n'existaient pas avant et qu'on trouve des actions partenariales plutôt que ,chacun fasse dans son coin, et qu'il y ait des incohérences complètes sur le territoire et donc de se dire pourquoi c'est sale là, et pas ailleurs, est-ce qu'il n'y a pas des actions de sensibilisation à lancer, en lien avec le bailleur, parce qu'il s'agit des locataires d'un tel bailleur, est ce qu'il y a pas un diagnostic d'usage à mettre en place avec les habitants, et du coup euh , c'est des choses qui font leurs preuves au fur et à mesure on est..., c'est vrai qu'il y a une implication plus, moi je trouve quand même de plus en plus grande du services des parcs et jardins et de gestion des espaces publics, mais c'est vrai que, on a encore du mal à trouver notre place nous, et voilà, après quand il se passe des petites choses, quand ils y

trouvent leur intérêt euh, bah progressivement ils s'accrochent, mais ,mais, c'est vrai que c'est pas toujours évident. Nous on est dans une démarche ou on fait vite remonter les choses, et en retour on sait pas si c'est réalisé. Par exemple il y a deux jours, je suis allé sur un chantier au Bois Blancs, c'est organisé n'importe comment, enfin, voilà, j'ai pris des photos, j'ai fait une note en mettant tous les éléments qu'il fallait gérer, j'ai envoyé au service gestion des espaces publics cadre de vie en disant : « mais, qu'est-ce qu'on fait ? Est-ce qu'on fait une réunion sur site avec l'ensemble des partenaires, et en fait, j'ai appris, de manière détournée qu'ils étaient allés le lendemain sur le site avec la police et...,et j'ai pas été alerté. Finalement ils ont fait ce qu'ils avaient à faire, enfin, que je sois pas alerté...,enfin, ils ont effectivement bien suivi le relais quoi. Moi mon rôle c'est plus de transmettre pour qu'il y ait des actions derrière quoi. Donc voilà ,déjà et il faut se dire que ça a été suivi et que c'est déjà bien, Mais bon, bon enfin, je me dis c'est vrai du coup, j'ai pas le retour de ce qui a été fait donc c'est pas toujours évident. mais bon je me dis qu'il y a quand même eu des améliorations, et que...et que voilà, qu'on arrive sur un terrain qui était déjà bien construit , et que, et que, c'est aussi toute la difficulté à faire évoluer les, les choses et les mentalités. Mais, ça c'est pas qu'en interne ville, c'est aussi avec les partenaires extérieurs même si effectivement là ça commence vraiment à faire ses preuves parce qu'on est en phase chantier, et que tout le monde se rend compte qu'il y a plein, plein de sujets à traiter. Donc du coup, les groupes de GUP commencent à, enfin à beaucoup mieux fonctionner qu'avant aussi quoi. Voilà, mais bon, ça va...,ça va se développer.

Q :Et...,comment est-ce que vous définissez la concertation ? J'ai remarqué...puisque j'ai quand même regardé sur le site, qu'ils ont une définition en trois temps...

R : En fait ,moi quand je suis arrivé, ça venait juste de rechanger. D'ailleurs euh...

Relance :Ah !donc, il y avait une autre définition quoi ?

R :Ouais mais...,ouais...,parce que là, il faut remettre à jour le site du GPU. Je dois le faire .Parce qu'en fait, à l'origine, effectivement il y avait l'information...,voilà, l'information, il y avait la consultation et la coproduction.. ? Et...,et en fait...,moi je, j'étais pas là à l'époque, et en fait, moi je sais pas pourquoi, mais aujourd'hui, on n'a plus que l'information et la concertation.

Et dans la concertation, on inclut tout ce qui est plutôt consultation ou coproduction. Clairement aujourd'hui la coproduction, on n'y arrive pas ! Enfin, à mon grand désespoir mais, je trouve qu'on n'est pas dans la coproduction, on n'y arrive pas, mais je trouve qu'on est un peu plus que dans la concertation...,on n'est pas entrain de coproduire euh...coproduire euh...je sais pas s'il y a des exemples de coproduction avant mais, en même temps la

consultation...la consultation, en fait elle partait plus de l'idée de se dire on arrive avec des esquisses, on arrive déjà avec des choses, et on demande aux gens ce qu'ils en pensent. Et éventuellement, si effectivement on arrive bien en amont du projet, enfin on peut effectivement nourrir le projet des réflexions des habitants. Du coup euh...,on a eu beaucoup de ce schéma là dans le cadre du GPU de la ville, la consultation ou le bureau d'études arrive avec cette première esquisse du projet et euh, et puis voilà, il y avait des ateliers urbains avec des habitants etc. A mon avis on n'est pas encore dans la coproduction, pour moi l'association des habitants se fait dès la phase de diagnostic.et des...c'est la chose pour laquelle on se bat aujourd'hui. C'est qu'il y a beaucoup de diagnostics de territoires qui sont fait voilà euh...,les bureaux d'études ils sortent les belles cartes : « alors là, il y a les équipements, il y a les espaces verts, il y a ça »,après nous on bataille en disant que ce qui nous intéresse c'est de savoir qui fréquente ces espaces verts..., pourquoi...,à quels moments ? Quelles populations ? Alors ils nous indiquent les trottoirs, mais nous, ce qui nous intéressent, c'est les cheminements piétons informels qui ne sont pas forcément matérialisés par un trottoir, n'empêche que les gens ils coupent tous au milieu enfin, et c'est vrai que pour nous, la coproduction, elle part déjà de se dire, dans le diagnostic, il y a ce qu'on appelle euh, un diagnostic un peu usages, vies quotidiennes, ce qu'on appelle un peu les cartes sensibles euh. Et de se dire ; dès le début, on nourrit la réflexion par le vécu des habitants sur un territoire euh. Voilà, ça, il y a beaucoup de gens qui ne sont pas convaincus de la nécessité, moi je pense qu'on peut construire un vrai projet urbain quand on a aussi compris comment ça fonctionnait à la base. Enfin, je pense qu'il faudra aller plus loin dans l'analyse qu'on en fait, donc euh, du coup, il y a cette euh, il y a ces diagnostics d'usages euh. On a commencé à la faire sur le secteur de Faubourg de Béthune ou là, on est arrivé avec le diagnostic du bureau d'études qui avait...,voilà mis un certain nombre d'éléments, les points noirs, les points de rassemblements, et donc du coup on est arrivé avec ces cartes là et on a demandé aux associations, aux habitants ...,aux associations de quartier; on n'a pas fait les habitants pour l'instant et euh, on leur a demandé voilà : « comment vous voyez le quartier ? » du coup, en fait ils ont corrigé pas mal de petites choses, en disant : «cet espace là, c'est pas vrai, il est fréquenté le week-end euh. Voilà ! Le bureau d'études il est pas là le week-end pour voir si c'est un espace est fréquenté. Voilà donc, pour moi, la coproduction, elle commence à la phase diagnostic, et elle se poursuit tout au long de la coproduction, elle démarre déjà en diagnostic et elle se poursuit tout au long de la production du projet ;de l'esquisse euh, à la définition, à la phase pro du projet quoi. Donc du coup, ça pour l'instant, on n'y est pas arrivé. En même temps, il y a eu beaucoup de consultation effectivement avec les esquisses, et en

même temps il y a eu aussi euh, un peu un entre-deux, notamment dernièrement là cet été on a mis en place un atelier urbain à Lille-sud sur la requalification d'un square et la création d'une nouvelle place. Donc là, on a mis en place euh, il n'y a pas eu de participation au diagnostic, mais par contre on a mis en place quatre ateliers; deux ateliers sur chacun des espaces, on était directement sur l'espace concerné. Donc là, c'était super, on a mis des tentes euh..., on était visible à partir des immeubles, il a eu plus de 70 personnes qui y ont participé, et...,et là, on n'est pas arrivé du tout avec des esquisses euh...,on est arrivé avec un espace complètement vierge, donc là, on n'est pas dans la coproduction complète parce qu'il n'y a pas eu de co-diagnostic, en même temps, on est un peu plus loin que la consultation, vu qu'on n'arrive pas avec un truc déjà fait...,on est arrivé avec un truc complètement vide. Du coup, il y a eu différents temps ;un temps plus sur terrain ou on leur a demandé d'observer quand même ce qui existe aujourd'hui, et de nous dire ce qu'ils aiment et ce qu'ils n'aiment pas, ensuite on a fait un travail sur...,on avait sorti des grands plans vierges, on avait fabriqué des vignettes de mobiliers urbains, on avait imprimé pleins de types de sols différents...,et puis il y a eu plus qu'une vingtaine, vingt cinq dessins produits de..., de comment ils imaginaient l'espace plus tard, donc, ça, ça a été hyper intéressant et du coup il y aura une restitution avec les habitants en début d'année prochaine. Donc voilà, après moi, mon travail derrière c'est de me battre, parce que malheureusement on croit que quand on a réussi à mettre...,certaines...c'est gagné, mais c'est loin d'être gagné mais ça, c'est notre rôle, essayer de batailler pour que certains éléments soient intégrés au projet. Et en plus euh...,du coup euh,(rires) du coup c'est encore du travail à faire, c'est en construction, et après euh...,après, c'est plus en phase projet. Moi ce que j'appelle la concertation aussi là en phase chantier, c'est justement là, par exemple, on travaille sur la restructuration d'un groupe scolaire et..., dans le projet de restructuration, là, il y a une peinture au sol dans la cour de récréation qui doit être réalisée, donc là j'ai lancé avec la directrice d'école et l'équipe enseignante, on doit lancer des ateliers pour déterminer avec les enfants de l'école euh ; justement qu'est qu'on va dessiner ? qu'est-ce qu'on doit peindre, quelles couleurs ? Du coup on doit proposer à l'architecte un...,un dessin qui sera réalisé, enfin du coup c'est pareil, c'est pas..., c'est pas de la concertation...,disons dans la construction du projet architectural, mais c'est plus de la concertation liée euh...,enfin favorisant l'appropriation des transformations urbaines, donc plus en phase chantier.

Il y a ça qu'on met en place, il y a des ateliers de sensibilisation aux métiers du bâtiment, il y a des petits...,on devrait lancer des petits déj chantier aussi.Ca on n' a pas encore réussi, mais on va y arriver. Donc c'est les ouvriers du chantiers qui invitent les riverains un matin pour

leur faire visiter le chantier, qu'il y ait des échanges et là on a aussi développé ce qu'on appelle les projets d'habillage des palissades, notamment à Wazemmes, on travaille avec des enfants de la résidences parce qu'on construit un centre petite enfance au rez-de chaussée d'un immeuble, et donc, on à mis en place avec l'association bidule un atelier avec les enfants pour dessiner.., sur le thème de la petite enfance, et on les a imprimés sur les grands panneaux, et ça a été fixé sur l'ensemble des palissades. Donc euh, voilà on n'est plus sur la concertation sur le projet, là on est plus sur ce que j'appelle les projets participatifs favorisant l'appropriation des transformations urbaines, avec aussi la mise en place des comité d'habitants qui suivent les chantiers, qui font remonter les difficultés, enfin, il y a tout ce travail là, sur la concertation.

Relance : Vous n'avez pas donné de définition...

R : définition euh...

Relance : Information, information ça renvoie à quoi ?

R : Bah information, information, alors euh..., (elle fouille dans un support posé sur la table en face d'elle. Cherchant manifestement une définition) je ne sais pas comment...ça c'est ma collègue qui est sur le volet information...voilà, concrètement...

Relance : au moins, concrètement ça consiste en quoi ?

R : au moins concrètement, tout ce volet information.., tout le volet information-communication c'est euh, c'est les réunions publiques, c'est l'information, on présente un truc, c'est les réunions publiques, c'est tout ce qui est information dans les journaux, dans les journaux de quartiers, en fait dans chaque journal de quartier, il y a deux pages sur le GPU, c'est le site internet du GPU, il y a l'actualisation du site internet du GPU ,il y a toute le.., il y a tout le travail aussi d'interview des architectes, de vidéos en fait, il y a des vidéos, il y a toute la communication sur les projets ,donc en fait euh.., tout ce qui est panneaux sur sites, flyers dans les boites aux lettres, habillage des palissades c'est aussi de l'information, quand c'est pas mené avec les habitants c'est juste des panneaux de com sur le projet, donc il y a l'habillage des palissades, la communication des projets, la communication au démarrage de chaque chantier il y a un périmètre qui est déterminé ... avec de la com, donc il y a tous les journaux, les journaux de quartier.., Lille.., Lille-mag enfin, toute la com presse, la com écrite, voilà, les réunions publiques je l'ai déjà dit, tout ce qui est.., elle organise aussi tout ce qui est première pierre, tout ce qui est première pierre, les visites de chantier c'est elle aussi, enfin, c'est vraiment des démarches d'information sans qu'il y ait vraiment participation. Enfin, il y a pas la dimension participative quoi, c'est vraiment euh de l'information pure et dure entre guillemets quoi(rires).

Relance :Et, qui s'occupe de ça ?

R :La directrice...,n'importe quoi, la chargée de com du GPU Elodie de Vreyer. Donc elle, elle est sur tout ces volets là, et puis, elle fait aussi les huit pages par secteur, un document de..., un petit journal de huit pages sur tous les travaux, toutes les transformations urbaines qui vont arriver, enfin, il y a un gros travail d'écriture quand même, et puis, il y a un gros travail de com de proximité quand il y a les chantiers qui commencent. Voilà !

Q :Puisque dans votre définition de la concertation...(interruption ;sa collègue vient lui poser une question sur l'observatoire économique de la ville)...Comment est-ce que la mise en concertation d'un objet ou d'une question particulière se fait ?

R :Comment on décide de concerter euh... ?

Relance :Oui !

R :Bon, en fait c'est sur proposition de la direction de la politique de la ville et de la démocratie participative. Alors euh...,elle ne serait pas proposée de manière naturelle, voilà, donc du coup euh, en fait nous euh, dès le début on a souhaité être associé à toutes les instances de pilotage du GPU, donc il y a une direction du projet, avec tous les partenaires, un comité de pilotage avec les élus par secteur, c'est pareil, tous les deux mois ;ça a pas changé ,il y a un comité technique des partenaires, il y a les groupes de gestion urbaine de proximité, et du coup euh..., disons que, il n'y a pas d'instance spécifique ou euh on se dit...,enfin, c'est notre gros problème aussi quoi, c'est que il n'y a pas d'instance particulière ou on sait que c'est à ce moment là qu'on va valider nos démarches quoi, et qu'il y aura tous les partenaires qui sont là pour valider. Et du coup c'est vrai que...,la concertation elle vient plutôt au coup par coup. J'avoue que le déclic de dire ;tiens, il faut y aller là, là dessus, c'est à la fois les groupes de gestion urbaines de proximité ou il y a aussi..., bah du coup on..., tous les maîtres d'ouvrages sont là, bah du coup, on sait ou on en est des projets, et ça permet de se dire on y va là plutôt qu'à un autre moment, donc il y a quand même euh tous ces groupes de GUP, et puis il y a les..., les groupes...,les coordinations opérationnelles, donc ça c'est un truc technique par secteur du GPU, ou on analyse tous les planning des...,des..., des projets. Donc, depuis le lancement des études jusqu'au lancement du chantier. Du coup, là c'est ça permet vraiment..., bah ça nous, ça nous permettrait de suivre l'évolution des projets et de se dire, tac ! là, il faut y aller, on est en phase esquisse, on est en phase avant-projet, on lance la concertation. Du coup, nous on a ces groupes de gestion urbaine de proximité, ces coordinations opérationnelle, et puis ensuite euh, voilà la démarche elle part de..., de nous, de la démocratie participative, et voilà, donc du coup il y a il y a les notes de propositions et après les circuits de validation ne sont jamais les mêmes, sachant qu'il y a une instance ou on partage euh...,une

fois que la démarche est validée de manière quasi définitive, c'est les comités de pilotage territoriaux, donc là, il y a tous les partenaires du grand projet urbain et euh, les trois élus..., et les élus concernés quoi. L' élu de quartier, l' élu de la concertation, l' élu au logement, enfin, et du coup, ça c'est les grandes messes par secteur où il y a tous les partenaires, donc il y a à chaque fois un point gestion urbaine de proximité et gestion de la concertation qui sont évoqués, et du coup, moi c'est l'occasion de faire un bilan de ce qui a été fait, des prochains enjeux en terme de GUP, de dire quelles concertations on va avoir, puis de faire un retour de la concertation dans ces moments là. Mais c'est vrai que..., il avait été essayé de faire des planning. Moi quand je suis arrivé, c'est la première chose qui m'a choquée, de dire mais attendez, on arrive, qu'est-ce qu'on doit faire ? C'est un peu le flou artistique ; y a pas de planning à six mois ou à l'année de se dire bon en fonction des études et de ça, cette année il y a ça, ça, ça a imaginé et euh, en fait, on a essayé de faire des planning vu qu'ils nous en demandent régulièrement et vu que voilà, les choses..., quand on voit comment se passe les chantiers ou les études, il y a des décalages tous les deux mois, tous les quinze jours on prend deux mois de retards. Enfin, c'est tellement aléatoire que les plans de com concertation sont plus bons, alors, du coup euh..., du coup anticiper c'est plutôt hyper compliqué et la concertation, elle se fait, même si elle se fait plutôt de manière euh..., même si elle se fait de manière, au coup par coup quoi. La chargée de com, la chef de projet démocratie participative et moi, on arrive à avoir euh, on arrive quand même à se projeter sur six mois en disant tiens mais, il va bientôt se dessiner ça, on verra comment ça se passe. Mais, il n'y a pas de plan validé sur l'année à venir, il n'y a pas d'instance de validation (rires) ; donc du coup c'est eu peu, voilà, c'est au fur et à mesure, en fonction des élus, en fonction des secteurs, en fonction de..., de l'objet de concertation.

Q : Comment est-ce que vous vous décidez ; puisque il me semble que vous avez une palette importante d'outils de concertation, comment est-ce que vous décidez que tel outil est davantage adapté à la concertation que tel autre ? Comment est-ce que vous procédez ?

R : Bon disons que ça, ..., je travaille beaucoup avec la chef de projet gestion urbaine de proximité vu qu'elle, elle était là bien avant le GPU, elle avait déjà mis en place des démarches de concertation, elle a une connaissance très poussée des secteurs et des publics, donc du coup il y a un échange vraiment approfondi avec elle, et avec les chefs de projet politique de la ville qui sont sur les secteurs, Voilà. Après, ça dépend des objets, quand ça concerne d'un pied d'immeuble, on associe beaucoup le bailleur aussi, et puis après sur l'outil choisi, je dirais que l'outil choisi ça dépend beaucoup du..., à quel moment du projet on est, enfin c'est surtout ça quoi, c'est vrai que notre vision est de se dire si on pouvait arriver à

chaque fois dès le début, mais euh, il y a des blocages ; enfin, pour le dire aussi, il y a des blocages techniques au niveau d'autres services, parfois aussi des blocages un peu politiques aussi parfois ; même si je ne devrais pas le dire, parce que il y a des secteurs où on ose moins y aller que d'autres aussi quoi c'est vrai qu'effectivement en fonction de ce qui se passe sur certains secteurs, ça c'est compliqué, ou plus ou moins compliqué...voilà, on y va à différents moments, en fonction de ça aussi et euh, et du coup euh..., et du coup le choix de se dire on consulte ou on concerte vraiment, ou on fait juste de l'information, je dirais qu'il y a forcément une stratégie politique, et aussi une stratégie technique de certains...enfin, le choix il se fait au niveau de la politique de la ville. Enfin, nous on propose souvent des choses. C'est plutôt nous, dans notre idéal on propose quelque chose, et ensuite soit c'est acceptée, mais les échanges se font avec l' élu, l' élu en charge de la concertation, et avec le service urbanisme, ou la direction de la maîtrise d'ouvrage quand c'est des équipements et du coup, après elle se fait aussi avec la technique, qui dit bah là, nous on n'a pas le temps, il faut qu'on valide vite cette étape là ,il n'y a pas le temps de faire de la concertation et qu'on passe à l'étape suivante, ou euh, bah vas y...les premières études elles traînent, t'as le temps de faire ta concertation avant qu'on valide, enfin .Voilà, il y a un peu voilà, l'aspect politique et puis l'aspect technique de ; en fonction de ,en fonction des planning, de l'avancement des études, et aussi des sensibilités des bureaux d'études, on arrive à intervenir à différents moments et du coup, à utiliser des outils différents quoi. Et en fait, c'est pas forcément le choix de l'outil qu'on fait en premier, c'est plutôt de se dire, bah voilà, on en est à ce moment là du projet, il y a peut être cette contrainte là ,parce que c'est un secteur qui est vraiment difficile ou pas. Par exemple, il ya des secteurs où tenir des ateliers urbains sur des espaces publics, c'est pas possible ou malheureusement plus forcément possible, donc du coup on est obligé de se replier dans des locaux euh...de la mairie de quartier, ou ailleurs donc c'est pas le même lien non plus, enfin, c'est quel contexte, dans quel contexte urbain on est, à quel moment opérationnel du projet on est, et puis euh, quelle est la volonté politique aussi...

Relance :Vous avez évoqué la sensibilité des bureaux d'architecture...

R :Bah en fait, c'est le service urbanisme qui pilote...qui, qui pilote euh avec les cabinets d'architecture la définition du projet et euh , alors c'est un jeu qui est un peu compliqué parce que c'est vrai que du coup nous, c'est vrai que nous on a un rôle un peu particulier parce que on peut se demander si on doit se reporter au service architecture de la ville en disant : « je veux concerter »,puis le service urbanisme sensibilise le cabinet d'architecture qu'on a missionné pour l'étude, ou est-ce que nous politique de la ville, on passe en direct le deal avec le cabinet d'architecture. Et en fait, aujourd'hui, on passe plus souvent par le service

d'urbanisme qui ensuite euh..., mais je pense qu'aujourd'hui la concertation, c'est pas forcément aussi intégré dès le début dans les marchés qu'on lance, c'est vrai que depuis euh..., depuis plusieurs mois, on est... on est appelé par le service urbanisme et autre pour euh..., pour participer à la rédaction du cahier des charges, parce qu'ils lancent une étude urbaine et qu'ils veulent que soit intégré le volet concertation. Donc, il y a quand même des victoires progressives, voilà. Il y a aussi les mentalités qui commencent à changer quand même.

Donc, quand dès le début, dans le cahier des charges qui est transmis au bureau d'architecte, il y a l'obligation de tenir une phase de concertation, le bureau d'architecture il n'a pas le choix. Il, il ne pourra pas couper, il devra s'associer à la concertation, mais en revanche quand c'est pas écrit dans le cahier des charges de départ, il y a aucune obligation euh, en tout cas pour le cabinet d'architecture de mener, de mener des ateliers de concertation, des démarches participatives avec les habitants. Donc euh, donc du coup, quand nous on arrive et qu'on vient rajouter cette contrainte là qui existait pas dans le marché de départ, et qui effectivement n'est pas encore euh ..., ils sont pas complètement convaincus dans les cabinets d'architecture donc du coup je pense que..., donc du coup quand nous on arrive et qu'on impose un peu cette contrainte là, euh..., c'est pas toujours évident.

Alors, il y a des bureaux d'études avec qui ça marche très bien, parce qu'ils sont sensibles et qu'ils ont déjà fait ce genre de choses, et il y en a avec qui c'est un peu compliqué. Donc la concertation, elle dépend, elle dépend beaucoup des sensibilités individuelles des personnes avec qui on travaille, et c'est vrai que quand c'est pas écrit dès le début dans le marché, on est encore plus dépendant de la sensibilité du bureau d'en face que quand elle est ..., que quand elle est clairement imposée et clairement écrite quoi, du coup voilà, moi je pense que le jour on l'on intégrera dans les cahiers des charges tout ce volet là et que ça se fera, et peut être que ça se crédibilisera, ..., et puis que..., qu'un jour ce sera naturel, mais ça n'est pas encore le cas aujourd'hui. (sourires)

Relance : Pour aller plus loin ; est-ce que des situations concrètes vous viennent à l'esprit ?

R : De..., concertation ? Ou de... ?

Relance : Des situations concrètes c'est-à-dire des cas de figure dans lesquels vous avez affaire à un cabinet d'études qui n'est pas...

R : J'ai le droit de le dire ? Est-ce que j'ai le droit de le dire ? Euh..., un cabinet avec qui ça s'est bien passé ; c'est à Wazemmes, il s'agissait de créer un terrain de proximité et de créer une future place, donc, là il y a eu..., je pense pas qu'il y avait obligation de concerter dans le marché, mais c'était un bureau d'études qui s'appelle Mutabilis, qui avait déjà été habitué à ce genre de démarche là, et du coup on a mis en place un premier atelier sur la base de

l'esquisse, et puis on a fait un deuxième atelier de proximité. Ils avaient eux même fabriqué les outils en fait puisque d'habitude c'est nous qui arrivons avec les outils. Là, ils avaient même fabriqué des plans, ils avaient découpé fait des terrains de proximité à l'échelle, ils avaient découpé du mobilier urbain, ils avaient ramené des images de références d'autres espaces publics qui existaient ailleurs, enfin il y avait eu un vrai partage euh, enfin en fait là, pour le coup, ils étaient arrivé avec beaucoup d'outils, et il y a eu un vrai partage, surtout avec les associations sportives, et puis il y avait les conseillers de quartiers qui étaient aussi invités, et quelques riverains, même s'ils n'étaient pas énormément mobilisés, et c'est vrai qu'il y a eu des échanges intéressants puisque il y avait eu une première phase en esquisse, et là, on était en début de projet donc pour le coup, il a eu une production un peu plus poussée. Et, et ce qui est intéressant, c'est que le contenu du projet s'est vraiment construit à partir des souhaits qui ont été exprimés lors des ateliers et, j'ai vraiment eu des échanges avec eu sans jamais qu'il y ait des tensions ou des batailles, j'ai pas eu besoin de me battre dans toutes les instances en disant : « holà là on n'a rien pris en compte ! » Donc du coup dans le projet final, il y a vraiment, euh, je sais pas, peut être beaucoup plus que la moitié des éléments qui ont été intégrés. Du coup là, enfin j'y croyais pas et j'ai dit : « ça y est, ça y est, ça y est ! » Et c'est génial parce que du coup ils allaient refaire un terrain de proximité les murs d'expression, les gradins modulables, le fait d'avoir un préau un peu couvert sur la place quand il pleut, le fait d'avoir des jeux pour adulte, des échiquiers, en fait, il y a beaucoup de choses qui ont été prises en compte. Donc ça ,ça a été une démarche vraiment intéressante, après sur le sud de Lille, le sud de Lille-sud parce que on découpe arbitrairement le secteur, et que le nord de Lille-sud il y a ce qu'on appelle la ZAC Arras-Europe, c'est un gros projet, et le sud de Lille-sud, c'est le secteur Gide-Vallès, donc là aussi il y a eu un gros travail de concertation et moi je suis arrivé à la fin. Quand je suis arrivé en poste c'était la fin. Donc là, c'était avec le cabinet de paysage qui s'appelle Empreinte, qui est à Lille. Et euh, ça c'est pareil parce qu'ils très sont sensibles à cette démarche là ce cabinet là. Et du coup il y a eu un gros travail avec les habitants parce qu'il y a une énorme promenade piétonne, plantée, verte qui va être installée, avec des zones de jeux et des zones sportives, et du coup là, il y a eu un diagnostic sur site avant même avec les habitants, il y a eu des ateliers urbains à différents moments du projet, et les habitants avaient dessiné la promenade. En amont il y a eu une visite urbaine pour les sensibiliser et leur montrer où ça allait passer, puis il y a eu deux ateliers, puis on est retourné les voir une dernière fois en phase pro. Ce qu'on appelle la phase pro qui est la dernière phase du projet. Et donc, là on était sur de l'ultra détail ;le choix des jeux puisque avant on avait déterminé le choix des zones de jeux puisque qu'on avait déterminé les zones

de jeu et pour quelles catégories d'âge, le choix des terrains de proximité euh..., enfin voilà et du coup sur ce secteur là, il y a vraiment eu une grosse démarche de concertation. Après les bureaux avec lesquels ça été compliqué euh, ça fait que du coup euh...,soit, soit il y a rien eu du tout, enfin, dans le pire des cas il y a rien eu...

Relance :Ca m'intéresse également quand il y a rien eu...

R :Il y a rien eu alors, moi j'étais pas là lorsque il y a rien eu, moi j'étais pas là quand il y a rien eu..., là sur Bois-Blancs, on devait peut être faire sur des square, du coup il y a rien eu. Il y a aussi un contexte un peu compliqué et euh, là sur les deux derniers dont je vous ai parlé sur Lille-sud, sur la ZAC Arras-Europe, c'est, c'est le document qu'on a produit là, on a fait les deux ateliers, ça a été euh, sur les deux espaces publics. En fait c'est la Sorelli, donc, c'est un aménageur qui aménage pour la ville, on a délégué l'aménagement parce que c'est une ZAC, et donc le cabinet qui a été recruté c'est l'agence Michelin de Paris, qui est une grosse agence, réputée en architecture et urbanisme, et là, euh, la concertation est beaucoup plus compliquée. Enfin, on a mené nos ateliers de façon indépendante, et les urbanismes de la ville ont participé et par exemple, il y avait personne du cabinet Michelin dans les ateliers de concertation, et, et donc là on est en pleine euh..., ce document a été transmis et on est en pleine euh..., on a réduit nos objectifs de départs, il y a pleins d'espaces qu'on voulait concerter, on a réussi à en sauver deux. Et en fait, on est arrivé avec un espace vide, nous politique de la ville, mais le cabinet Michelin avait déjà avancé sur les études. Et, parce que nous on voulait y arriver tout au début, ça a été bloqué, et du coup, on a finalement réussi 8 mois,9 mois après à les organiser, donc du coup le cabinet d'architecture avait déjà dessiné des choses, mais nous on a, nous on n'a pas souhaité arriver avec ces dessins là ; on a souhaité arriver avec des espaces vides, et du coup aujourd'hui euh...,la phase euh...,la dernière phase du projet vient d'arriver en fait et nous on a nos remarques à faire car il y a très, très peu de choses qui ont été intégrées en fait. Et du coup euh depuis le début c'est beaucoup plus compliqué, et c'est assez regrettable parce que généralement les propositions des habitants c'est pas des trucs qui coutent chers. C'est souvent ce que j'essaie de dire c'est que euh...,ils ne révolutionnent pas le projet quoi. Ce qu'ils demandent c'est des terrains de pétanque, des terrains de foot, des bancs, des tables de pique-nique qu'on ne met jamais..., enfin c'est pas des choses qui couteraient plus cher au projet, au contraire, je pense que c'est des choses qui couteraient moins chers, mais que...,mais voilà, la logique aussi des archi c'est aussi de faire de la qualité urbaine sur ces secteurs là, de la qualité urbaine digne des quartiers du centre ou d'un beau centre ville, mais que voilà, on oublie parfois la dimension un peu usages actuels, usages futurs, ce que souhaitent les habitants et c'est pour ça qu'aujourd'hui les espaces ils ne

sont pas très remplis. C'est des grands espaces où il n'y a qu'une aire de jeu et où ils n'y ont pas forcément été, ou sur le square nous on avait dit qu'il fallait laisser une partie du square en dur parce que aujourd'hui il y énormément de pratiques de vélo, ou de trottinette et de roller, et on se rend compte que dans le projet futur, ils ont tout mis en pelouse, et voilà, quand je pose la question : « et les gamins qui faisaient du vélo là, ils vont se retrouver où là ? » ,il n'y a pas de réponse, mais n'empêche que demain dans la réalité des choses, ces gosses là, ils vont se retrouver dans la route ou au milieu des bagnoles quoi. Donc, du coup voilà, en même temps c'est un secteur où c'est difficile parce que il y a la ville, il y a l'aménageur Sorelli, il y a l'agence Michelin, il y a aussi une imbrication d'acteurs et de décideurs que, que du coup la concertation c'est un sujet qui arrive au milieu de..., un peu comme euh..., au milieu de choses beaucoup plus importantes pour eux et que, et que ça préoccupe aussi pas forcément ces partenaires là qui ont des choses beaucoup plus urgentes à régler. Donc du coup euh, j'attends de voir hein ! C'est pas perdu ! Mais, à mon avis, il va falloir batailler un peu.

Relance : Dites que s'est-il passé entre le moment du blocage et le déblocage 9 mois plus tard ?

R :Bah en fait, il y a eu..., il s'est passé que euh..., pourquoi ça été bloqué ? Ça a été bloqué..., alors là, il y a eu un blocage au niveau des études, il y a eu un blocage au niveau des études ça devait avoir lieu avant mais en fait les études ont pris beaucoup de retards pour des raisons..., pour des raisons..., en fait de conflit entre le cabinet et l'aménageur donc en fait euh... ça je crois qu'il faut pas l'écrire. Ils ont cessé de travailler pendant plusieurs mois le cabinet d'architecture, parce que c'était compliqué donc il y a eu, il y a eu beaucoup d'échanges avant que ça reprenne, depuis deux ou trois mois. Et en fait les ateliers devaient avoir lieu en novembre, et au dernier moment il y a eu ce souci là, donc les ateliers ont été annulés. Et donc après fait ils ont été fait qu'en juin puisque les études ont repris en février, donc en février j'ai dit il faut retourner tout de suite... et comme le projet avait été arrêté pendant un long moment, du coup on était hyper pressé, du coup les planning étaient hyper resserrés, et du coup euh, il n'y avait plus le temps de faire la concertation, du coup tout tombait à l'eau, et, et finalement, euh, moi je pense que voilà, si on avait abandonné euh effectivement ça juste été qu'on revienne au créneau quarante fois avec toute la direction de la politique de la ville et qu'il y a eu un appui politique à un moment donné, important en disant : « non, on a dit qu'on allait y aller, et même si le projet a pris du retard, ok, mais on y va quand même, même si c'est un peu plus tard dans le projet ». Donc il y a aussi, voilà, il y a aussi un appui politique important quoi, qui, qui a permis que ça se fasse quoi, et je pense que sans l'appui politique et c'est pas avec la direction de la politique de la ville seulement qu'on aurait réussi à, à batailler

face au reste. Donc, je pense, c'est surtout ça, la concertation elle dépend aussi beaucoup euh...voilà quand il y a un appui politique fort, les choses elles se font aussi beaucoup plus vite et beaucoup plus facilement.

Relance :J'ai pris quelques cas particuliers ;par exemple, pour le centre social de l'Arbrisseau, il y a eu un comité des usagers...

R :Centre social de l'arbrisseau ???

Relance :C'est à Lille-sud...

R : Ouais ,ouais, je réfléchis un peu..,C'est écrit ça sur le site sur le site internet (rires)?

Relance :Oui !

R :Alors, il y a un comité d'usagers pour le centre petite enfance...à Magenta... à Wazemmes, mais le comité petite enfance pour le centre de l'Arbrisseau ???

Relance : S'il y a eu un comité d'usagers là bas, vous pouvez tout aussi bien m'en parlé...

R : une bonne Un comité d'usagers mais pendant le chantier en fait. Bon là, on a développé ça sur la construction du centre a Magenta-Fombelle qui est un secteur de Wazemmes, on fait on allait construire ; elle est finie d'ailleurs, une crèche euh, une crèche en pied d'immeuble. Et, donc du coup euh, dès le début, du lancement du chantier on savait qu'il y allait y avoir des nuisances importantes puisque on est dans un secteur habité.., on savait que ça allait être aussi difficile pour les locataires. Donc l'idée a été lancée, on a lancé l'idée dans le cadre de la GUP de lancer un...de lancer un comité de suivi d'usagers du chantier, et du coup euh, on a mobilisé les locataires de la résidence. Donc, il y a une dizaine de locataires qui se sont mobilisés et on s'est réunis tous les quinze jours. On se réunissait en fait à la suite des réunions de chantier, comme ça, ça nous permettait d'avoir l'entreprise de construction avec nous, et aussi le service de la ville qui était en charge du service de la petite enfance. Du coup, il y avait et l'architecte, et l'entreprise, et le service de la ville concerné, il y avait les agents locaux de médiation sociale, il y avait la direction politique de la ville, la direction petite enfance puisqu'il s'agissait du service petite enfance, et puis euh lesdits habitants. Et du coup ça a été vraiment euh...,enfin, ça a été vraiment constructif parce que c'était déjà un secteur pas hyper simple et des travaux pas hyper simples. Et, du coup il y a eu de vrais des échanges entre habitants relais et les autres locataires, entre habitants relais et nous euh. Voilà, du coup il y a énormément de choses qui ont été faites pour améliorer le chantier et auquel on n'aurait sans doute pas penser sans qu'ils soient là...voilà, il y avait des problèmes euh...le chantier démarrait très tôt, on a réussi à décaler les horaires de démarrage du chantier pendant les vacances. Des choses toutes bêtes, mais pour améliorer aussi le confort des locataires..., il y a eu des visites de chantier organisées, il y a eu un barbecue avec les ouvriers ,il y a eu le projet

d'habillage des palissades avec les enfants de la résidence qui a été lancé , et puis après c'est plein de petits problèmes techniques liés au chantier ...C'est des choses bêtes mais qui, si elles n'avaient pas été révélées dans ce cadre là, auraient provoqué des mécontentement et auraient eu des répercussions sur le chantier.,vol, enfin une appropriation différente de l'équipement au sein du secteur aussi. Du coup, il manquait des chaines, Numéricable avait été mal réinstallé, on a relancé l'entreprise et puis tout a été remis en place et puis, ça a vraiment été... et puis au-delà de d'une gestion de chantier euh, le comité de suivi a débordé un peu sur l'existant aussi, sur le secteur et du coup sur les usages qui existent aujourd'hui et ça a permis des modifications. Et ça a permis au-delà d'assurer gestion du chantier, d'améliorer le cadre de vie sur le secteur du coup euh..il y avait par exemple une aire de jeux qui n'était pas sécurisée on a re-sécurisé l'aire de jeux, il y avait une allée piétonne, toutes les bagnoles allaient se garer... mais voilà, nous on n'était pas là pour voir...il y a des systèmes qui ont été mis pour empêcher les voitures de se garer sur l'allée piétonne, il y a une fresque qui était au dessus du centre petite enfance , sur un mur, qui était tombée sur une façade, les habitants nous ont dit que c'est peut être dangereux, si les enfants..., voilà quoi, ça permet de voir ce que nous on n'aurait sans doute jamais vu. Et euh, et il y a un évènement en fin de chantier organisé. Donc pareil, un pot avec expositions des dessins qui ont été faits, visite du nouvel équipement, et...et voilà, il y a les habitants du comité d'usager qui ont fait un discours euh.,et du coup euh... l'équipement a ouvert, c'est là ou je pense que les expériences comme ça qui arriveront à convaincre aussi les gens qui ne sont pas convaincus de l'association des habitants. Mais du coup, l'équipement a été livré en septembre et depuis il n'y a eu quand même aucun... aucune dégradation, tout se passe bien alors qu'effectivement on est sur un secteur ou le bailleur vient de résidentialiser, et je ne sais pas combien de fois il a des choses à refaire ; des bancs volés ...alors que l'équipement il est ouvert et que tout se passe bien. Donc je pense que c'est des dispositifs qui font leurs preuves au fur et à mesure et du coup le comité de suivi là, il se poursuit, parce que les travaux du centre petite enfance sont finis, mais qu'on aménage le square qui est à côté et on construit un terrain de proximité, donc euh sur souhait des habitants et sur souhait politique aussi, volonté politique, bah euh, on poursuit avec les habitants parce qu'il y a encore des chantiers qui sont en cours sur ce secteur là. Donc voilà !

Relance :Et, pour ce qui est des ateliers urbains de proximité ;auriez vous un exemple

R : Euh, bah le plus concret c'est celui qui est là

Relance : Vous pouvez tout aussi bien m'en parler !

R :Bah, le plus concret c'est celui qui a été mené sur le secteur de Lille-sud et euh, du nord de Lille-sud et euh, donc là...l'idée c'était de travailler sur un square existant qui allait être refait et sur une nouvelle place qui allait être créée, et euh, nous vraiment à la politique de la ville, donc en lien étroit avec la démocratie participative avec certains de nos partenaires...après moi je suis vraiment avec ma collègue sur la gestion urbaine de proximité dans la concertation justement de proximité quoi. Alors, c'était deux espaces euh...un petit peu éloignés quand même, et l'idée c'était de mobiliser... les riverains vraiment très proches, donc sur le square on était autour de cinq résidences LMH, du bailleurs LMH, donc on a vraiment mobilisé locataires LMH, en fait à chaque fois, comme sur le square, comme sur la place, il y a eu un atelier adulte et un atelier enfant parce que voilà, les outils pédagogiques ne sont pas forcément les mêmes. Donc du coup sur le square on a mobilisé..., le square Colette on a mobilisé les locataires LMH, et sur la future place Garonne, on était vraiment en pied d'immeuble euh, euh du bailleur Vilogia pour le coup. Donc on a mobilisé les locataires Vilogia, sachant qu'on a en plus associé à..., aux locataires Vilogia les enfants du conseil municipal d'enfants parce que..., là, c'est la démocratie participative qui a un certain nombre d'instances de démocratie, dont le conseil municipal d'enfants, donc on a associé les enfants du conseil municipal, et on a aussi associé le centre social qui est sur le secteur pour mobiliser des adultes et des enfants, et puis donc il y a eu toute une démarche de communication importante ;l'idée étant encore de se dire que la com toute boîte ça ne fonctionnerait pas. Donc il y a eu l'appui des associations pour mobiliser, du centre social et les enfants du conseil municipal, et on a participé bien en amont à toutes les fêtes qui ont eu lieu sur le quartiers avant les ateliers, pour mobiliser les habitants en leur disant ...qu'il y allait y avoir, notamment la fête des voisins, donc on a beaucoup mobilisé à la fête des voisins, on a mobilisé quand il y a eu des réunions publiques, on a fait beaucoup de porte à porte aussi, donc du coup voilà, il ya eu quand même un gros..., un gros dispositif de mobilisation, et puis je pense que ce qui...ce qui nous a beaucoup aidé c'est que c'était la première fois qu'on arrivait à s'installer sur les sites, parce que généralement euh, on cherchait des endroits fermés en salle et en fait euh bon souvent parce que il fait pas beau quoi. Mais même quand c'est trois cent mètres en mairie de quartier ou dans une asso, les gens ne viennent pas forcément, parce que...le lieu est fermé, ils le fréquentent pas forcément parce que...,enfin voilà, c'est pas la même démarche quoi. On était vraiment sur l'espace public avec des tentes visibles, donc on pouvait capter des flux, et je pense que ça, ça a permis de mobiliser les habitants. Et donc il y a eu à chaque fois un atelier adulte et un atelier enfant, et euh...avec effectivement deux temps différents, un premier temps, on réunit...enfin ou on accueille effectivement les gens et

on leur explique la démarche, on leur rappelle...voilà que le secteur est en chantier, on leur montre les prochains chantiers qui sont là et puis un premier travail, on se promène sur l'espace, avec des appareils photos, par petits groupes d'enfants avec un adulte encadrant à chaque fois, et euh, et donc l'idée c'est de prendre...voilà de prendre ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment pas parce que c'est c'est un moyen de prendre déjà leurs premiers ressentis de l'espace, et puis de lancer la réflexion sur les aménagements futurs à partant d'une analyse de l'existant et...Voilà, ce qu'ils aiment, ce qu'ils aiment pas et les usages qu'ils font de ces espaces là et qu'est-ce qu'ils ont envi d'y faire aussi et... et donc du coup il y a ce premier travail là, et on revient par petits groupes, généralement ils sont quatre ,cinq par table. Et sur la base d'un plan,...un plan vierge et effectivement on avait fabriqué des vignettes autocollantes de mobiliers urbains, de terrains de proximité, de types d'arbres, voilà, de tout ce qui peut composer un espace public et des types de matériaux au sol et euh, et l'idée de ce premier travail sur table, encadré par un adulte, c'était de se poser d'abord deux premières questions,...,et on dit souvent, les gens sont pas capables de faire...,les gens sont pas urbanistes, mais si on encadre bien les choses, les discussions, il y a..., il y a possibilité d'arriver à des choses construites et pas...,enfin voilà, l'idée c'était de dire aujourd'hui vous nous parlez de cet espace là, de cette manière là, vous faite ça, demain qu'est-ce que vous voudriez faire y faire et qu'est-ce qui vous manque aujourd'hui. Et en fait l'encadrant note, et les gamins prennent les vignettes et les mettent de coté, en disant ;bah, on aimerait continuer à faire du vélo, on aimerait faire du foot alors qu'aujourd'hui on ne peut pas, donc ils ont un premier travail de quels sont nos besoins existants, et donc ensuite quand ils ont déterminé tout ce qu'ils souhaitaient faire sur cet espace, il y a un deuxième temps ou on demande maintenant comment on organise ce que vous souhaiteriez faire sur cet espace là. Parce que on se rend compte que quand il n'y a pas ce travail là avant, ils attrapent un truc et ils collent et puis à la fin c'est incohérent, l'espace est incohérent. Donc là il y a cette double dimension, et du coup, et il y a un souci...,ou on met...,ou on met le vélo ,ou on met l'espace de repos pour les personnes âgées ,ou on met le terrain de pétanque, et, et donc voilà, il y a eu , voilà, il y a eu une vingtaine de propositions faites, enfin dix sur chaque espace, et, du coup on était là, et on a produit un document qui est resté technique, donc qui n'a pas été transmis aux architectes, aux élus aux bailleurs, et du coup il y a eu une...,alors on a réalisé des films en fait, les ateliers ont été filmés et ça a été présenté au quartier, en conseil de quartier et aux différentes instances de la ville, et là donc il est prévu de retourner voir les habitants en début d'année prochaine pour leur...,on va leur remettre un document plus simplifié, en mettant plus de photo, l'objectif c'est aussi de leur remettre le film de l'atelier et euh, faire un moment

plus convivial de restitution, et puis on retournera les voir ensuite une dernière fois quand le projet aura vraiment avancé et qu'on aura les éléments pour présenter quoi.

Relance : Et..., là vous avez surtout parler du fonctionnement de l'atelier de l'atelier des plus petits. Et pour celui des adultes ?

R : Pour les adultes c'est un peu différent. On leur fait pas faire euh..., au début c'était la première fois qu'on créait ces outils en fait. D'habitude on n'a pas forcément les vignettes etc, donc on s'est beaucoup posé la question est-ce que c'est pas un truc qui va pas faire trop scolaire pour les adultes. Et du coup..., à la base on était pas parti sur l'idée qu'on leur remettait les vignettes, on était parti sur l'idée qu'on leur remettait un plan vierge, qu'on avait juste des échanges avec eux et qu'on leur demandait pas forcément de dessiner ou..., parce qu'autant le gamin a la spontanéité de dessiner et quand on va lui demander de dessiner il va être content, on va lui demander de coller, génial, mais un adulte, ça va plus..., sans doute le bloquer quoi. Donc du coup il a un premier travail ou on..., on fait pas forcément les photos sur site, on fait pas forcément..., on les promène de manière plus simple sans prendre des photos, et puis on les interroge quand même; ils viennent avec leurs enfants, il y a quand même ce premier travail là. et après, c'est vrai que quand on a lancé les discussions euh..., bah finalement ils avaient moins de choses à dire que les enfants; ça paraît hyper étonnant, il y a beaucoup moins d'idées, alors c'est beaucoup plus difficile d'animer un atelier adulte. En fait il y a beaucoup de pudeur, beaucoup de..., voilà. Des difficultés de prise de parole, et, et du coup il y a une mise en confiance qui est différente aussi. Et du coup, on n'avait pas du tout prévu de mettre les vignettes euh, mais au fil des échanges qu'on a eu avec eux, voilà c'est plus de... note, on leur montre des images de référence d'ailleurs, on leur fait parler plus sur ce qu'ils ont déjà observé dans d'autres secteurs et en fait euh, ils sont..., mais en fait quand on a sorti les vignettes, ça a vachement fonctionné finalement. Et en fait lors du premier atelier adulte, on les avait pas forcément sorti, puis au fur et à mesure on s'est dit bon on les sort en fait, et puis deuxième atelier adulte, on s'est finalement rendu compte que on va peut être faire comme avec les enfants, par contre c'est plus nous qui collons les, qui..., ils osent pas forcément..., c'est assez rigolo. Et du coup bah, du coup on s'est rendu compte que les vignettes malgré leur aspect scolaire et infantile plaisaient aussi aux adultes, parce que, parce que justement ils avaient des difficultés à parler, ou à imaginer les choses et du coup le fait qu'il y ait un support aussi euh, ça les aidait un peu. Finalement la pédagogie euh, elle n'est pas si différente que, que ce qu'on pensait au départ, après euh les échanges on va beaucoup plus loin dans l'explication des projets urbains, des transformations urbaines, donc voilà...

Relance : Et, y a-t-il un travail préalable pour mettre en place ce type d'atelier ?

R : Avec les habitants ou technique ?

Relance : Disons technique...

R : Enfin, je dirais le plus gros des travail c'est la mobilisation des publics. Parce que bon ; sur la mise en place des ateliers euh, tout ce qui est logistique, réservation de matériel, bon ça, ça prend beaucoup de temps, tout ces aspects là ; prévoir des gouters, des boissons enfin, sur ce trucs là, c'est vrai que généralement il y a quand même deux ou trois bonnes grosses réunions en amont pour se répartir les tâches parce que c'est une organisation relativement lourde. Donc il y a... on se répartit souvent les tâches entre la chef de projet gestion urbaine de proximité, la directrice de la démocratie participative, bah moi, et puis la chef de projet à la politique de la ville... et la secrétaire de marie. Bah j'ai oublié et les secrétaires de mairie dans les partenaires incontournables. Dans les mairies de quartier quoi ! Ca j'ai oublié de le citer tout au début. C'est des acteurs vraiment incontournables aussi dans toutes les démarches de relogement, gestion urbaine, concertation. Du coup voilà, du coup, on se répartit les rôles euh...réservation du matériel, la mobilisation des publics, parce que c'est vrai que maintenant, les outils on commence à les avoir, et je pense que la plus grosse difficulté elle reste... on a beau avoir les outils, la salle, le matériel, les cerveaux, les encadrants, la plus grosse difficulté reste celle de mobiliser les habitants et les associations...sur des projets comme ça. Donc euh, effectivement il y a deux trois réunions techniques avant et puis après du travail sur le terrain quoi.

Relance :Et pour ce qui est du diagnostic marchant ?Pardon ;vous avez parlé de Mutabilis et de Empreinte ;avez-vous des noms de contact dans ces cabinets ?

R :Mutabilis j'ai plus leurs noms parce que c'est vieux, Empreinte...il y a Joris, j'ai plus son nom de famille, il y a Joris...je ne sais plus.je vais chercher tout à l'heure puis je vous les redonne.

Relance :Ok, allons y pour le diagnostic marchant...

R :Alors, les diagnostics en marchant. Alors, nous à la ville on passe par l'association Paroles d'habitants. Donc c'est l'association qui s'occupe...qui...voilà, qui travaille avec nous sur ces diagnostic en marchant parce qu'ils ont déjà une expérience significative dans ce domaine là, ils en ont fait d'autres dans d'autres communes. Enfin, ils ont un peu créer ce dispositif là... enfin, sur le secteur lillois...Donc en fait, nous on s'est appuyé sur ce qu'ils avaient créé...

Relance : C'est une association spécifiquement lilloise ou alors on la retrouve dans d'autres localités ?

R : Elle se trouve à Lille-sud en plus. Donc du coup euh ...Donc qui s'appelle Paroles d'habitants, donc on s'est beaucoup appuyé sur eux pour lancer les diagnostics en marchant.

On en a fait plusieurs sur la ville de Lille, et sur les secteurs en grand projet urbain mais ça continue sur les secteurs hors grand projet urbain. C'est vrai que sur les secteurs en grand projet on en a déjà fait beaucoup,... enfin ceux qui nous paraissaient les plus importants. Et euh, alors du coup euh, les diagnostics en marchant, c'est vraiment l'idée d'associer euh...alors, l'association Paroles d'habitants...enfin ma collègue en parlera beaucoup mieux, Patricia Cailleret qui est la chef de projet GUP c'est elle qui travaille surtout avec eux, parce que Elle est pilote en fait des diagnostics en marchant. L'idée c'est vraiment de... de...s'interroger sur le cadre de vie d'un secteur déterminé, donc euh on repère souvent les secteurs dégradés. L'idée c'est de lancer une balade urbaine avec les habitants du secteur et ce que fait Paroles d'habitants c'est qu'ils mobilisent aussi les personnes extérieures au quartier, parce qu'ils ont créé un réseau, et euh, ce qui fait que c'est hyper intéressant parce qu'il y a le regard extérieur qui alimente... qui alimente les constats, et c'est toujours intéressant d'avoir les des regards. Donc du coup euh, ils mobilisent..., ils mobilisent les riverains, et... euh les habitants extérieurs, et euh il y a toujours une personne, il y a aussi une dimension accessibilité aux personnes handicapées, personnes à mobilité réduite. Donc il y a toujours une personne qui fait le parcours en fauteuil roulant... en fauteuil roulant, voilà pour traiter toutes ces questions là aussi, c'est vraiment intéressant. Et donc il y a toujours un temps d'accueil, un temps d'accueil voilà ou on accueille les participants et on explique la démarche de diagnostic en marchant, et on explique tout le parcours. Et ensuite, il y a effectivement généralement deux groupes différents qui font euh..., qui sont encadrés, c'est filmé et en fait, il y a toujours des preneurs de notes, qui notent ce que les gens disent il y a des gens qui sont chargés de prendre des photos. Et...et en fait l'idée c'est que les deux groupes fassent le circuit en sens inverse, parce qu'on s'est rendu compte qu'on ne voyait pas toujours les mêmes choses quand on tournait dans un sens ou quand on tournait..., enfin des éléments plus marquants...voilà, question de perspective. Voilà, il y a toujours un preneur de notes, des photographes, quelqu'un qui filme... voilà des encadrants encore, voilà ; l'idée c'est de noter tous les points positifs et tous les points négatifs sur le secteur. Donc voilà, la balade elle dure généralement une heure, et d'en profiter aussi pour expliquer les transformations urbaines si on est sur des secteurs où il y a des transformations urbaines et s'il y a des chantiers en cours. Voilà, il y a ce pot d'accueil, il y a cette balade urbaine, et ensuite on revient... on revient en salle, du coup euh, les deux groupes se réunissent de leur côté et puis font une synthèse de toutes les remarques qui ont été formulées, et ensuite tout le monde revient ensemble, et il y a un membre de chaque groupe qui vient ...,faire la synthèse de tout ce qu'ils ont relevé en points positifs, en points négatifs, et...et du coup voilà, ça finit généralement par un repas

collectif et ensuite il y a un document qui est produit par l'association Paroles d'habitants et puis qui est diffusé à tous les services gestionnaires de la ville, et puis des bailleurs. Et...et voilà , après il y a tout un suivi qui est fait essentiellement par un chef de projet gestion urbaine de proximité pour que tout ce qui a été évoqué dans ce diagnostic en marchant et les actions qui ont été préconisées, qu'elles puissent être concrètement réalisées, qu'il y ait vraiment des suites... Voilà, que c'est pas juste une balade, on note ,et puis il se passe plus rien derrière. Du coup disons que c'est un élément qui permet à un moment donné d'avoir une photographie sur un territoire sur pas énormément de thématiques, et ça permet d'avoir un poids relativement important... Voilà, il y a des engagements qui sont pris auprès des habitants. Donc voilà, c'est...ça permet que les choses se réalisent sans doute plus rapidement aussi derrière parce que c'est porté politiquement, parce que euh... il y a des engagements, parce que encore une fois, et c'est une démarche partenariale qui n'est juste... qui n'aborde pas juste la propreté, il y a toutes les thématiques qui sont abordées. Donc...donc voilà une fois que de choses qui ont pu être corrigées ou améliorées par les services techniques, il y a une restitution auprès des participants. On remet le document et on projette le film qui a été réalisé lors du diagnostic en marchant, et on fait un bilan de ce qui a été mis en place, de ce qui reste à faire quoi.

Question : Et, la GUP ?

R : C'est ce que j'expliquais tout à l'heure (avant le début de l'enregistrement). En fait c'est...Donc on a... il y a une chef de projet de la politique de la... n'importe quoi, gestion urbaine de proximité, donc elle, elle était là bien avant le GPU, et donc quand le GPU est arrivé, elle avait déjà une ...une obligation de construire une charte de GUP et de lancer des groupes de travail. Du coup la charte de GUP, l'idée étant vraiment s'interroger...d'accompagner le GPU vraiment en... enfin en amont pendant et après les chantiers.il y a vraiment trois temps dans la GUP. Donc en amont c'était vraiment l'idée de se dire ...enfin, c'est toujours sur les thématiques de cadre de vie, concertation...voilà, voilà toutes ces questions liées à ça, et prospective scolaire, etc, voilà, locaux associatifs, et l'idée c'était vraiment de se dire avant les chantiers, donc pendant les études, avant les chantiers, c'était tout l'accompagnement sur la construction du projet, l'analyse...c'est là ou sont réalisés les diagnostics en marchant aussi, c'est là ou sont lancées les premières réflexions sur la gestion future des espaces, sur la future l'installation des chantiers, enfin voilà, c'est un peu le lancement de la démarche partenariale ou on est dans les phases de réflexion sur la construction du projet, ensuite il y a vraiment...là on est en plein dedans, tout ce qui est phase chantier, là on est vraiment en accompagnement enfin...sur la phase avant chantier il y a

aussi comment on améliore de manière provisoire le cadre de vie, parce qu'on sait qu'il y a des espaces qui ne seront pas aménagés avant trois quatre ans. Donc voilà, ça vaut le coup de remettre des bancs. Donc voilà, il y a vraiment toutes ces questions là de amélioration provisoire du cadre de vie avant les chantiers et la construction du projet...et puis après il y a pendant.

Là c'est vraiment, c'est vraiment de l'accompagnement des chantiers surtout quoi. Voilà, comment on gère les chantiers, les nuisances euh, toutes ces questions là, donc il y a un gros travail sur ces thématiques là, et puis après euh, après euh, la GUP qui euh pour nous, et puis de toute manière c'est ce qui a été validé dans le cadre de la charte, l'importance de poursuivre la démarche après la livraison des chantiers, de garder une veille sur ces secteurs livrés. Parce que voilà, une fois que c'est livré, on en revient à..., c'est pas sur que ça fonctionnera, et que ça sera utilisé, donc du coup nous on poursuit la démarche au moins au minimum six mois après la livraison des espaces, et l'objectif c'est de voir comment ça vit, comment c'est utilisé, et on devrait lancer prochainement puisque les premiers espaces livrés ils arrivent seulement, ce qu'on appelle des diagnostics d'usages. Euh, voilà. C'est pas encore réalisé, là je suis entrain de mettre l'idée ça en place. Donc que l'idée ce serait de refaire un tour avec les habitants, et voilà, et d'éventuellement de leur dire, si vous utilisez, pourquoi ? Et de corriger...l'idée c'est de corriger à la marge certains projets. Alors, on n'est pas dans...on ne va pas requalifier complètement les choses. Mais, déplacer un banc euh, rajouter un banc euh, changer un revêtement à un endroit, voilà c'est vraiment des transformations légères quoi. C'est pas que ça remette en question... Et il y a aussi tout le travail en phase chantier de la GUP, j'ai oublié d'en parler, un gros travail de la GUP, c'est la gestion future des espaces, parce qu'en fait il y a eu des redécoupages fonciers énormes suite au GPU, il y a eu des projets de résidentialisation ; le bailleur il ferme, il privatise un espace qui est pris dans le domaine ville, enfin qui repasse dans le domaine privé, le bailleur il...domaine ville, la ville entretenait avant est-ce que la ville continue à y aller, il y a un gros, gros travail de...sur euh, on est entrain de travailler charte de euh, enfin des principes de gestion des résidentialisations et on remet à jour toutes les conventions et on crée de nouvelles conventions. Donc, il y a un gros, gros travail là-dessus parce que ça remet en cause tout le fonctionnement...enfin, il ya, il y a tout le fonctionnement des services gestionnaires de la ville euh...,service parcs et jardins qui récupère 40 ha à entretenir, et puis derrière ça implique des moyens humains, des moyens financiers. Donc il y a un gros travail sur la gestion future des espaces aussi et ça on a essayé d'initier ça dès le début, en disant attendez euh, ça doit être intégré dès la construction du projet, et...et voilà, c'est un travail qu'on mène depuis le

début et qu'on espère arriver à faire aboutir avant la fin des chantiers, parce...parce que sinon les espaces vont être livrés sans qu'il y ait des principes de gestion...clairs. Donc voilà, il y a un gros travail sur la convention de gestion. Enfin, disons qu'il y a trois temps dans la GUP et qu'il y a aussi ce qu'on appelle les sujets GUP plus transversales qu'accompagne la démarche qui est ...la prospective sur les locaux associatifs, qui est euh toutes les questions de relocalisations de commerces, voilà. Toutes ces questions là, c'est des questions qu'on a depuis le début et qu'on aura jusqu'à la fin. Et après, il y a trois temps un peu différents ;avant ,pendant et après.

Et donc euh, la GUP, il y a six groupes de GUP ;donc il y a Porte de Valenciennes à Moulins, Fives, Wazemmes, Bois Blancs sur la ZAC Euratechnologies, et puis à Lille-sud il y a les deux secteurs ;le nord de Lille –sud et le sud de Lille-sud qui sont les deux groupes de travail parce que c'est des gros secteurs. Et donc du coup dans ces groupes de GUP qui veut surtout être une démarche partenariale, euh, il y a euh, les services de la ville qui sont invités, donc une grosse partie des services ville, la communauté urbaine, l'aménageur quand il y a un aménageur, la...mairie de quartier, et puis les bailleurs et puis tous les constructeurs quand il y a les chantiers d'un promoteur privé qui commence, du coup il est associé au groupe aussi. Donc c'est quand même des gros groupes à gérer et ...voilà, la difficulté de mobiliser tout le monde, d'intéresser tout le monde aux questions des autres enfin. Du coup on cible...au début on...avant on donnait des ordres du jours pas forcément très détaillés, du coup euh les gens venaient, mais il y avait pas forcément, il y a des moments où il y avait pas des choses qui les concernaient, du coup ça a découragé certains. Aujourd'hui, on a mis en place des ordres du jour très, très détaillés, avec des points très précis ce qui permet à chacun de se dire..enfin de juger si c'est pertinent qu'il vienne ou pas et de responsabiliser les gens. donc du coup, depuis qu'on a fait ça, on est parfois moins nombreux, mais, on au moins on a tous les acteurs dont on a besoin et on peut avancer de manière partenariale sur des sujets qui sont transversaux quoi. Donc c'est des groupes qui se réunissent tous les trois mois environ par secteur. Donc c'est une démarche qui est co-pilotée par le service urbanisme et ... je vais y arriver...les chefs de projet de la direction politique de la ville.

Q :J'ai noté que les usagers peuvent poser les questions via le site du GPU...

R :Alors, ça c'est la chargée de communication du GPU qui avait mis ça en place, et donc c'est vraiment elle sur le volet internet sur le GPU, c'est elle qui gère avec le service communication de la ville. C'est elle...je sais que c'est elle qui avait souhaité mettre ça en place, et c'est elle qui est chargée de relayer les les questions aux services compétents, c'est

elle qui est chargée de remettre en ligne, et c'est elle qui chapeaute un peu de toute cette démarche là.

Relance :Est-ce que vous pouvez revenir sur...c'est vrai que vous en avez parlé au départ, mais l'enregistrement ne fonctionnait pas, sur tout le dispositif communicationnel d'accompagnement du relogement ?

R :Sur la com relogement ? Alors, il y a des groupes communication relogement qui se réunissent...,alors il y a un groupe com..., Moulins, il y a un groupe com Lille-sud parce que c'est les deux secteurs ou on démolit, ou on déconstruit, parce qu'on ne dit plus démolir. Donc ces groupes com ils réunissaient de manière très régulière au début parce qu'il y avait tous les outils à construire ;euh...,c'était toute les six semaines il me semble , et aujourd'hui il y a une manière de...,on fait plus en fonction des besoins, donc euh, du coup voilà et..., il y a la chef de projet ,les chefs de Moulins et Lille-sud, il y a la chargée de com du grand projet urbain, moi, et puis il y a les bailleurs, les chargés de com chez les bailleurs du coup, et puis le bureau d'études qui s'occupe des relogements, voilà c'est un petit groupe de travail. L'idée c'était vraiment de se dire comment on accompagne les locataires pendant toute la durée des relogements ,euh qui durent souvent deux ans en moyenne, je pense, en moyenne. Alors, du coup il y a un certain nombre d'outils qui ont été créés. Le premier outil qui a été créé, c'est ce qu'on appelle euh...je vais y arriver, la...,pochette relogement qui prop...qui est donnée à chaque locataire au lancement de l'opération de relogement et qui comporte un certain nombre de documents, notamment aussi le guide du relogement qui a été créé et donc qui présente toute la démarche comment va se passer le relogement, il y a aussi le guide des partenaires qui détaille tout l'accompagnement social du relogement et tous les partenaires impliqués et tous les contacts, voilà, il y a vraiment euh, voilà, un certain nombre de documents pour expliquer toute la démarche. Donc ça c'est donné aux locataires au lancement de l'opération, il y a une réunion, en terme de com il y a aussi une réunion de lancement du relogement, donc cette réunion elle permet d'annoncer euh, enfin, ça a déjà été annoncé en amont en porte à porte destruction de l'immeuble et il y a une réunion publique qui lance ensuite l'opération de relogement ou on explique aux locataires toute la démarche en fait. Parce que enfin, voilà quand on annonce aux gens que ils vont devoir quitter leur immeuble, au début c'est quand même pas évident non plus quoi. Donc au début il y a un gros dispositif, il y a une réunion publique qui est mise en place avec un gros dispositif de com sur la démarche relogement, ensuite il y a ce qu'on appelle le forum des partenaires. Donc là...à la première réunion publique on explique vraiment le relogement, la procédure de relogement et ensuite on mène un forum des partenaires ou on explique le dispositif d'accompagnement du

relogement, donc tout ce qui est en place...,à coté, en fait sur les dispositifs d'accompagnement social. Donc euh le group euh...,tout ce qui est accompagnement CAF euh ,insertion professionnelle, retour à l'emploi, formation, endettements, voilà il y a toutes les thématiques sociales qui sont abordées. Donc du coup, du coup c'est une manière de dire aux habitants voilà, on a aussi toute une démarche d'accompagnement dont vous pouvez bénéficier, c'est pas obligatoire, mais dont vous pouvez bénéficier. Il y a tous les partenaires leurs sont présentés, et puis ensuite il y a des petits stands qui sont organisé, un forum euh enfin, les partenaires vont souvent vers les habitants, puisque les habitants n'osent pas forcément aller vers eux non plus. Il y a des rendez-vous individuels qui sont pris, il y a des familles qui acceptent d'être suivies qui n'étaient pas suivis avant voilà ,parce qu'il y avait aussi une méconnaissance des dispositifs...c'est un dispositif vraiment intéressant qui a vraiment fait ses preuves, enfin, il permet vraiment d'aider à résoudre des situations familiales qui étaient compliquées, les gens étaient démunis, ils savaient pas vers qui s'orienter, là y a vraiment une main qui est tendue, il y a énormément de situations qui sont réglées, même en terme de retour à l'emploi, mise en formation euh. Donc voilà, il y a tout ce travail là, il y a la mallette, la réunion publique de relogement, le forum des partenaires, et puis, la mise en place d'habitants relais, c'est ce que je disais tout à l'heure(en off),donc le choix est fait avec le bailleur qui nous propose un certain nombre de locataires et puis ensuite nous on va aller directement soit par courrier, soit en porte à porte directement discuter avec les locataires qui ont été ciblés pour savoir si ça les intéresse d'assurer ce rôle là. Généralement on trouve à peu près deux ou trois locataires par . Et du coup ces locataires là, ils sont associés aux comités de pilotage du relogement par résidence pour le coup. Et du coup, ou il y a les élus, ou il y a tous les partenaires, ou il y a... et donc ces comités de pilotage ont lieux tous les trois mois, et..,l'idée est de faire un bilan sur tout le relogement, et sur tout l'accompagnement social. On balaie vraiment tous les sujets. Donc, il y a les habitants relais qui participent à ces instances là euh voilà, ça a été assez innovant voilà, je pense qu'il y a aussi...on a du aussi s'adapter à un certain nombre de choses parce que quand il y a les habitants dans ces comités de pilotage là, il faut être... il faut adapter aussi son vocabulaire, il faut être...voilà. Donc il y a une question d'adaptabilité que moi je trouvais plutôt intéressante, et du coup c'est surtout que ces habitants là, ils ont permis de faire aussi remonter aussi beaucoup de choses sur les craintes, sur...les sentiments, sur la dégradation de l'ambiance dans certains de ces immeubles là, voilà. on demande la même chose, alors on a peur qu'on nous pique notre logement, enfin bref des choses qui... voilà des tensions qui existaient pas forcément avant qu'on arrive, donc du coup euh, du coup voilà, du coup on a

mis en place depuis euh, vu qu'il y a déjà eu le forum et qu'ils sont sensibilisés à toutes les démarches d'accompagnement, on a mis en place des moments plus conviviaux, donc on accentue la fête des voisins sur ces résidences là. Donc on mobilise tous moyens sur ces résidences là, on projette des films, on mobilise les partenaires à chaque fois, donc c'est un peu ce style d'évènements là qu'on essaie de ponctuer de manière régulière avec des gouters des locataires, ce que j'expliquais tout à l'heure.

Alors, les gouters des locataires, il y a encore tous les partenaires qui sont là, pour poser des questions, mais c'est un moment plus festif euh, mais euh ou les locataires sont justement plus détendus et que l'échange se fait plus naturellement que dans des instances plus institutionnelles, donc euh voilà. Nous ce c'est ce qui nous intéresse souvent, enfin... Il y a des expositions, on fait venir des ménages déjà relogés, comme ça il y a un partage d'expérience entre des gens qui ont déjà vécu le relogés et puis comme ça il y a un partage d'expérience avec des gens ont déjà vécu le relogement et des gens qui sont encore en attente. Il y a aussi ce partage là qui est intéressant, puis voilà quoi...c'est pas tous les mois. Tous les six mois déjà c'est bien, c'est aussi un peu moins organisé. Et puis récemment, il s'est mis en place aussi le courrier suivi des relogements qui est envoyé après tous les trois mois à chaque ménage qui attend d'être relogé, pour lui faire un point d'étape de ,ou ça en est euh. Voilà en terme de communication. Et puis, il y a aussi et ça ,ça dépend des opérations...des bailleurs, du moment alors, c'est un évènement de fin de relogement. Ca a pris plusieurs formes, alors une fois, j'étais pas là, ça a pris la forme d'une gouter ,là on invite tous les gens qui habitaient l'immeuble...tous les ménages relogés, une fois il y a eu un repas c'était à Lille-sud, de tous les ménages relogés, il y a eu un grand repas avec tous les anciens voisins voilà. J'aimerais bien mettre en place ça, ce qu'on n'a jamais réussi. J'ai essayé de faire ce repas au moment ou la démolition commence, parce que je pense que, c'est aussi important ou intéressant qu'ils reviennent enfin, je sais pas, je pense que ça a un impact, c'est un truc quand même assez sensible, bon voilà, il y a des opérations de fin de relogement...certaines résidences.

Q :Est-ce qu'il existe un service de communication au sein de la mairie ?

R :Ouais. En fait il y a une direction de communication qui s'appelle le service communication et information municipale. Il est rattaché directement au cabinet du maire. Ils sont pas rattachés à un pôle, parce qu'il y a des pôles, il y a des directions, et dans ces directions, il y a des services. Et en fait euh, le service communication il est rattaché directement au cabinet du maire. Et la direction du GPU était aussi rattachée...maintenant elle est rattachée...

Q :Je me rends compte qu'il y a une communication qui accompagne les actions que vous menez. Et s'il s'agit de faire ...dans certains organes de presse...

R :Alors moi, le côté presse, je gère pas du tout, du tout du tout, du tout . Enfin, de temps en temps on m'appelle parce qu'on veut faire un article sur la concertation. Hem, là moi je suis pas bien calée sur tout ce qui est rapport à la presse, et en fait je sais que, c'est souvent décidé..,moi sur les petits événements de concertation...souvent non ...après sur les réunions publiques est souvent invitée, mais ça c'est, c'est souvent la direction de la démocratie participative dans le cadre des réunions publiques qui alerte ou pas la presse. Après euh, après euh, moi je suis pas du tout en contact avec la presse. Enfin, la presse est souvent là pendant les événements qu'on organise ,mais moi j'ai pas du tout de contacts avec la presse.

Q :Et, pour ce qui est des actions de communication que vous pilotez, qui est-ce qui définit le budget ?

R :Alors, moi j'ai aucun budget(rires),j'ai zéro budget, dont dès qu'il ya des gouters, des choses comme ça à réaliser, euh..,bah soit il y a une participation du bailleur, de temps en temps, et sinon c'est souvent financé par la direction du GPU, donc en fait par la chargée de communication. Donc en fait c'est elle qui...je sais pas forcément, c'est souvent des petits budgets, enfin moi sur les événements que j'organise, les gouters, c'est des petits budgets, c'est des choses qui ne coutent pas chers, enfin les flyers, ce qui coute cher, c'est les choses comme com sur panneaux, toutes ces choses là coutent plus cher. mais elle ,elle a un budget communication qu'elle gère. Donc moi, dès que j'ai des choses de com à financer, c'est elle que j'appelle, et elle qui me finance puisque voilà, c'est des petits budgets. Donc, elle trouve les financements. Après, il y a aussi un fonds qu'on a ici, que moi je gère pas. En fait, c'est la chef de projet GUP qui a un fond qui s'appelle le fonds travaux urbains, et euh, qui permet de réaliser aussi des petites actions liées au cadre de vie, de financer des associations, voilà. Pour mener à bien le projet d'habillage des palissades ,c'était dans le cadre d'un FTU. Bah, c'est le fonds FTU de la direction politique de la ville qui a financé l'association pour organiser les ateliers, et après c'est la direction du GPU qui a financé l'impression des panneaux et la pose sur les palissades. Donc sur la com, c'est vraiment budget com et participation de la politique de la ville sur le fonds FTU, mais moins sur le volet communication.

Q :Le travail que vous menez nécessite-t-il une documentation spécifique, ou alors, a-t-on affaire à une pratique professionnelle qui se nourrit du terrain ?

R (rires) ! Bah pour l'instant, c'est une pratique qui se nourrit du terrain, alors après... après effectivement on a une charte qui cadre un peu le travail. La charte GUP elle a quand même

cadre pas mal le travail...objectif, le pilotage, l'organisation. Mais après, moi je reste quand même convaincu qu'il faut se nourrir de l'expérience qu'on a sur le terrain, donc du coup on a un certain nombre de documents qui cadrent un peu la démarche de relogement, de GUP, de concertation. Moi je pense qu'on s'est surtout nourri jusqu'à maintenant de...de ressenti sur les territoires, de...voilà, de liens avec les partenaires. Moi je pense que la même action elle peut être menée complètement différemment sur un secteur que sur un autre, effectivement en fonction des populations, du contexte, des partenaires, et que du coup, sur les sujets que nous on traite, euh, on se nourrit quand même beaucoup du terrain quoi. Après, ce qu'on manque de temps beaucoup pour faire ici, c'est d'avoir des échanges avec d'autres villes sur leurs dispositifs de concertation, sur comment fonctionne leur démarche de GUP, et c'est vrai que moi je suis allé une fois en échange à Paris sur la GUP, et au final, c'était très technocratique quoi. C'était des échanges ,enfin qu'est-ce que la GUP ? Quelle implication des pouvoirs pu..politiques, machin. Du coup euh, on étaient tous des acteurs de terrain, puisque la GUP ,c'est avant tout un travail de terrain, et du coup, on s'attendait tous à avoir des échanges d'expériences...hyper-intéressant et de repartir nourri de ça, et au final, les rares fois où je fais des colloques, c'est souvent des choses que je reproche quoi. Finalement, on apprend plus de choses au moment du repas quand on est au contact de gens qui font les mêmes choses dans une autre ville, et qui racontent des choses, que pendant les cinq heures d'intervention. Là, on commence à le faire, parce que on a une grosse question sur la sécurité des chantiers, et on n'a pas de solutions toute faite, donc on commence vraiment à avoir la prospective sur ce qui se passe ailleurs. Et, après on se nourrit pas forcément de documents, on se nourrit d'expériences de terrains ailleurs quoi.

Relance :Vous avez parlé de colloque auquel vous avez participé. Vous pensez à quel colloque de manière précise ?

R :Alors, je vais me faire taper dessus. C'était organisé par l'Anru .C'était organisé par l'Anru à Paris et je ne sais plus comment il s'appelait le colloque..journées de l'Anru. Il s'appelait la GUP, c'était un truc sur la GUP ? je ne trouve plus le nom exact du colloque. Et j'en ai fait un récemment... à Arras, comment il s'appelait ? Par qui c'est organisé ??'était aussi sur la GUP, et c'était organisé par...c'est pas l'Acsé ???Je ne sais plus. Je dois retrouver les brochures... Et là, c'était vachement décevant aussi en fait. Enfin, on a fait une balade sur site, ça c'était intéressant, mais on était hyper-pressé par le temps puis qu'il y a eu des discours trop longs au début...et puis après il y a eu un échange en salle, mais c'était pareille quoi. C'était, pourquoi la GUP ça fonctionne pas toujours ? Qu'est-ce que c'est la GUP ? Et il n'y avait pas forcément d'échange d'expérience non plus quoi. Mais je crois que ça avait été encadré...

C'est pas l'Acisé, c'est HTC ?(habitat territoires conseils),qui avait du avoir un marché avec l'Acisé pour organiser des colloques sur ce thème là, donc en fait, c'était archi cadré. La commune d'Arras elle avait pas forcément...puisqu'après, j'avais discuté avec les chargés de mission de la ville d'Arras. Et c'est vrai que eux aussi ils étaient déçus qu'il y ait pas pu y avoir plus de partage d'expérience concrète de ce qu'ils font. Du coup, comme c'est souvent des choses trop cadrées aussi...par euh...des dispositifs nationaux, ou...ou...,peut être un peu trop politique, on est moins dans l'échange technique, mais un peu dans le bourrage de crâne intellectuel. Et c'est pas que sur la GUP...rares sont les colloques ou...

Q :Je pense qu'il s'agit de la dernière question. Avez vous des dispositifs qui seront prochainement mis en place et que je pourrais observer pour nourrir mon travail?

R :Alors...,de concertation surtout ?

Relance :Je ne sais pas, c'est à vous de voir. Là, vous êtes en phase opérationnelle, et je ne connais pas précisément le type de dispositifs que vous mettez en place...

R :Là prochainement, il y a des réunions publiques...,comité de suivi des habitants Magenta-Fombelle, les visites de chantiers il y en a ..il y aura la restitution de la concertation, mais tout ça c'est début d'année prochaine, alors il y a restitution de la concertation sur salle...square, alors, ça c'est début d'année prochaine, il y a comité de suivi des usagers là, à Wazemmes qui a lieu le 8 décembre à 11h30...euh, qu'est-ce qui va nous arriver ?Début d'année prochaine...ça a été reporté début 2011,il y a aussi le fameux goûter des locataires qui sera organisé à la Porte de Valenciennes, donc à Moulins, ça ,ça devrait être début 2011...,la restitution de la concertation, on devrait mettre en place...alors ça, ce dont je parlais tout à l'heure, sur le même secteur, il y a le comité de suivi des usagers...le centre petite enfance qui est fini, la résidentialisation du bailleur qui est finie, le square qui est fini...donc là, j'ai fait une note pour lancer un diagnostic d'usages,..il y a de nouveaux espaces qui sont livrés...l'idée c'est de voir un peu comment ça vit. Donc il y aura peut être ce diagnostic d'usage début 2011 aussi. Euh, qu'est-ce qui y a d'autres...je pense à autres chose...oui, après il y a le travail avec les enfants de l'école sur ...j'ai une première réunion le 30(novembre) avec l'équipe enseignante. Donc voilà, je réfléchis, qu'est-ce qui se prépare d'autre...je crois que c'est tout pour les prochains mois. Les diag marchants euh, il faut que je redemande à ma collègue, je crois qu'il y en a eu un il y a pas longtemps. Après les diag marchant, vous pouvez contacté l'asso Paroles d'habitants.. ?

Relance :Oui

R :Ils en ont constamment et ça peut être intéressant...

Relance :Il faudrait que j'aie leurs contacts...

R :Après, je vous les donnerais en bas

Entretien Sylvain Thomas

Durée de l'entretien : 1h06min06s

Début de l'entretien

Moi : entretien avec sylvain thomas. Bonjour !

Sylvain Thomas : bonjour !

Moi : euh ! je commence toujours par cette question, comme je dis, c'est une question rituelle. Est-ce que vous pouvez vous présenter ; votre parcours académique et éventuellement professionnel.

Sylvain Thomas : Donc, je suis sylvain thomas, donc, je suis euh ! Aujourd'hui responsable de l'unité habitat logement de la délégation territoriale de Lille de la direction départementale des territoires et de la mer du nord, qui en fait le euh.. en gros la réunion de l'ancienne DDE et de l'ancien DDA, un regroupement des services départementaux de l'Etat. Euh ! Au niveau de la DDTM nous on représente en ce qui concerne le GPU, on représente en ce qui concerne le GPU de Lille, nous on représente dans le partenariat à la fois l'Etat et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine. Ce sont des choses différentes.

Moi, mon parcours .., déjà je suis responsable de l'unité ici, on ne traite pas seulement du GPU...

Moi : depuis combien de temps ?

Sylvain Thomas : depuis 5 ans maintenant, depuis 2006. On a donc dans l'unité.., on traite en gros tous les sujets qui ont un rapport avec le logement et l'habitat sur l'arrondissement de Lille, dont un certain nombre de projets de la rénovation urbaine dont les deux de Lille ; celui de l'habitat social, les projets quartiers anciens, également un projet de rénovation urbaine, sur la commune de *Lambersart* euh ! Et puis également ensuite tout ce qui relatif aux politiques de l'habitat au sens large. Le suivi de la programmation des logements sociaux par exemple, à la fois sur le territoire de la communauté urbaine et hors communauté urbaine, le suivi des interventions sur le parc privé, des aides à la réhabilitation du parc privé, du programme de requalification des quartiers du rd, et donc, ça c'est la partie un petit peu habitat, intervention sur le bâti, on va dire, sur l'offre et puis, il ya tout le volet, logement peuplement qui est plus une intervention sur la demande, où là, la plus grosse part de notre activité, c'est l'instruction des recours au titre du droit au logement opposable, le fameux DALO. L'instruction est assurée, ici par une équipe d'instructeurs, cinq instructeurs et puis également, tout ce qui est en lien avec le PDLPD, qui est le *plan départemental pour le logement des personnes défavorisées* qui est en gros à peu près la même chose que le DALO,

avec des publics prioritaires à reloger. La différence étant que le PDLPD est un dispositif partenarial, piloté par l'Etat et le département. C'est le département qui identifie le public, alors que le DALO c'est un recours et n'importe qui peut déposer un recours, c'est une instruction d'un recours.

Donc, voilà c'est un domaine d'activité très vaste, on est une équipe doté d'une dizaine de personne, pour essayer de suivre tout ça. Moi, mon parcours, je suis là ! Je suis sur ce poste depuis 5 ans maintenant, qui ya pas mal évolué. La seule chose à peu près qui n'a pas vraiment évolué c'est justement le suivi du GPU [rires] donc je suis depuis 5 ans, parce qu'effectivement je suis arrivé quasiment au moment de la signature de la convention.

Moi : hum ! Ouais !

Sylvain Thomas : Et puis anciennement, j'ai été à la direction départementale de l'équipement de la Sarthe au Mans où j'étais chargé de mission politique de la ville. Donc, avec deux aspects, aspect on va dire politique de la ville au sens large de développement social, où on assurait au niveau de la DDE, par délégation de la préfecture, le rôle d'animation de la politique de la ville dans le département, donc tout ce qui est appelé aujourd'hui les CUCS ; contrats urbains de cohésion sociale et qui à l'époque s'appelait les contrats de Ville. Euh.., donc c'est nous qui assurions l'animation du dispositif, la gestion des subventions, des associations, la plus grosse partie de mon poste, la deuxième partie c'est la rénovation urbaine au moment de la création de l'ANRU en 2003. Donc, je travaille sur la rénovation urbaine, depuis sa création, depuis 2003.

Moi : vous êtes arrivés sur Lille, pratiquement avec la signature du GPU, je vais vous demander de faire un effort de mémoire pour raconter ce qui s'est passé à ce moment là, comment ça s'est passé ?

Sylvain Thomas : [rires] c'est long, c'est loin ! Euh !

Moi : ah ! Vous dites ce dont vous vous souvenez. C'est un effort de mémoire donc !

Sylvain Thomas : mais bon ! C'est un projet euh ! C'est un projet très très important, la fois en volume d'opération physique et en volume financier, c'est le projet le plus important de la région. C'est un des plus importants de France. Je pense et c'est aussi ce que je me suis dit en arrivant, que c'est certainement un des plus ambitieux sur le fond, euh ! C'est ce qui fait aussi sa complexité. Pour avoir vu pas mal d'autres projets de rénovation urbaine, on est souvent sur des interventions sur des périodes beaucoup plus petites, et avec certainement beaucoup moins d'ambitions en termes de diversification des statuts de logements. Là, sur celui de Lille, on a une réelle ambition et c'est aussi ce qui explique que ce projet, touche quasiment tous les territoires de la ville et tous les services. Ce qui est très rarement le cas dans un projet ANRU

classique. Dans un projet ANRU classique, on est sur un quartier, avec une équipe dédiée qui pilote ce projet. Alors que là, on a un impact sur l'ensemble de la politique de l'habitat à l'échelle de la ville.

Alors, ce qui s'est passé, il s'est passé plein de choses depuis 2006. Il y a la signature de la convention, il y a eu énormément de retard. On va dire que c'est ce qui caractérise même au niveau national le projet de Lille, pour un tas de raisons, qui sont la plupart du temps explicables. Des problèmes de concession de l'aménagement, de définition des concessionnaires, des problèmes d'évolution règlementaire aussi sur des questions de pollution, peut être aussi de disputes en terme de pilotage, ce qui est .. ce qui est certains, c'est que je pense que c'est comment dire ça.. indissociable justement de l'ambition liée au projet. Donc, c'est-à-dire que..., déjà un projet de rénovation urbaine tel qu'il est défini par la loi, normalement ce sont des projets qui doivent être mis en œuvre sur une durée de 5 ans. Objectivement, c'est extrêmement ambitieux, voir impossible, il faut être honnête là-dessus. Les projets qu'on suit globalement, j'ai d'autres projets dans l'agglomération lilloise, un projet qui se déroule bien, donc là, il n'y a pas de problèmes majeures, avec un pilotage correct, c'est un projet, on va dire qui prend un an de retard. Des projets qui se font vraiment dans les clous en 5 ans, on ne connaît pas. Là effectivement, on a pris un peu plus de retard et je pense qu'on a pris du retard aussi parce que c'est aussi lié à l'ambition du projet c'est-à-dire que... Comme c'est un projet ambitieux, c'est un projet complexe. C'est un projet où l'on a aussi énormément d'exigences notamment en terme de qualité, sur l'aspect urbain, sur l'aspect qualité du relogement des ménages. Il ya des exigences assez importantes sur ces plans là. Forcément pour prendre l'exemple que du relogement, à partir du moment où l'on met la barre très haut en terme d'exigences sur la qualité des relogements, les relogements se font moins vite et on a besoin d'être beaucoup plus travaillés. Donc, c'est aussi ce qui explique les retards qui ont été pris, c'est-à-dire que voilà, je pense qu'on ne peut pas avoir un projet de cette ambition avec, un partenariat qui est multiple, avec aussi des particularités ; le fait qu'on ait d'un point de vue opérationnel des concessions d'aménagements sur les secteurs de projet, ça ajoute un niveau de complexité puisqu'on a un interlocuteur supplémentaire par rapport à d'autres projet. Le fait qu'on ait deux bailleurs alors que sur d'autres projets on a un seul bailleur...Voilà, on a vraiment un cumul de facteurs qui font que, ce projet est extrêmement complexe et ce qui explique ces retards. Alors, si je commence par ça, c'est aussi parce que, nous, en tant que représentant de l'ANRU, ça fait partie de notre mandat. Notre mandat principal, c'est justement de veiller, au respect des délais. C'est quelque chose qui a un petit

peu, on va dire, conduit tous les débats, toutes les négociations qu'on a eu pendant 5 ans sur ces projets, sur les questions du respect des délais...

Moi : hum !

Sylvain Thomas : qui aboutit d'ailleurs à la renégociation de la convention par un avenant national en 2009, début 2010, je crois, qui a permis justement de prolonger la fin de la convention d'un an et demi. Il faut savoir que voilà c'est quelque chose qui est compliqué. Un avenant national, il faut savoir que c'est quelque chose sur lequel on passé énormément de temps, tout le partenariat compris. On a mis à peu près un an et demi à le rédiger, à l'élaborer, à l'examiner. C'est une négociation qui est quasiment du même ordre que la négociation initiale au moment de la signature du projet, de la définition du projet. Donc c'est quelque chose de très lourd, qui nous a beaucoup occupé, mais qui a permis justement de clarifier un certains nombre de choses, à la fois en terme de pilotage, en terme d'opérations. Et l'impression que j'en ai moi aujourd'hui, c'est qu'on en est après cet avenant à un certains nombre d'évolution.

On a aussi connu plusieurs directeurs de projets, c'est le 3^{ième} [rires]. On est toujours dans un dispositif qui est à la fois toujours aussi complexe. C'est normal, c'est à la fois lié à la complexité et à la mission du projet. Et aussi lié à la complexité de la gouvernance de la ville de Lille. C'est un petit peu compliqué. Aujourd'hui on est euh !aujourd'hui dans un contexte qui est plutôt euh ! On va dire, on pense plutôt opérationnel, efficace. voilà je pense qu'avec cet avenant, on a des bases solides, pour vraiment engager la fin des opérations, on entre vraiment dans la partie concrète du projet avec, on est déjà rentré... euh, avec une multiplication des chantiers sur les secteurs.

Moi : hum ! Bon je vais revenir, il y a pas mal de choses sur lesquelles, déjà dans ce que vous avez dit, je voudrais revenir. Commençons par la signature de l'avenant national, j'aimerais bien que vous racontiez comment ça se passe. Vous avez donné un horizon temporel de négociation ; un an et demi de négociation. Qu'est-ce qui se passe concrètement ?

Sylvain Thomas : alors ! Concrètement comment ça se passe. Un avenant national, le fait générateur, il peut y avoir différents faits générateurs. C'est soit à l'initiative du porteur de projet, de la ville qui va demander un avenant national pour un certains nombre de raisons, ça peut être aussi à l'initiative de l'ANRU. C'est les deux principales parties qui peuvent demander un avenant national. En l'occurrence sur celui de Lille, l'avenant national a été principalement demandé par l'ANRU, pour justement ces questions de retard par rapport au planning initial. Donc chaque année, on a un bilan annuel pour le planning du projet, qui est le moment où on dresse le bilan de l'ensemble des aspects du projet, de l'avancement du

projet. Donc on en a eu un par an depuis la signature de la convention. Et puis en 2009, début 2009, on a lancé ce qu'on appelle un point d'étape, qui est en gros dans le dispositif ANRU. Dans le dispositif de suivi ANRU, on a des *revue de projets*, qui sont assez opérationnels, factuels on va dire, on fait le bilan de ce qu'on a fait, on examine les difficultés, on essaye de trouver des solutions pour essayer de faire avancer le projet. Et puis *les points d'étape*. On a un normalement 2 ans après la signature de la convention, et un, 4 ans après la signature de la convention, qui sont là des moments qui sont un peu plus, où l'on prend un petit plus de recul sur l'ensemble du projet. Et on essaie un petit peu d'évaluer un petit peu les premiers impacts du projet et éventuellement donner des réorientations. Ce point d'étape a été lancé et réalisé fin 2008, le rendu a été livré mis 2009, et il a été réalisé par un bureau d'étude qui s'appelle Jéreau conseil,

Moi : qui s'appelle ?

Sylvain Thomas : jéreau, r a u ...

Moi : [petit silence]

Sylvain Thomas : conseil voilà ! Euh ! Qui a donc mis en avant, un certains nombre d'aspect du projet, notamment en terme de pilotage, qui a eu des conséquences notamment sur la réorganisation du pilotage, et également qui a pointé ce problème de retard important, euh ! Donc, suite à cette seconde étape, l'ANRU a demandé à ce qu'il y ait un avenant national à la fois pour un petit peu acter ces retards là, et puis aussi le porteur de projet, notamment la ville, on s'est engagé dans la négociation d'un avenant national, le principal objet étant justement de reculer la fin de la convention pour permettre de réaliser le projet. Il faut avoir bien conscience que si c'est..., l'avenant national c'est le seul moyen du dispositif ANRU qu'on a pour reculer, pour décaler une fin de convention dans le temps. Si on n'avait pas voulu s'engager dans un avenant national, on serait aujourd'hui quasiment à la fin de la convention puisque la convention initiale devait arriver à échéance en août 2011. Donc, il y a le beaucoup d'opérations qui n'auraient pas été lancées avant la fin de la convention. Ce qui est difficilement acceptable pour l'ANRU, puisque l'objectif avant tout, à la fois pour l'ANRU et pour les partenaires locaux c'est quand même de réaliser le projet. Alors, ça a des conséquences aussi financières, ça permet aussi de rebalayer un petit peu le financement des opérations. Si on est d'accord sur un programme, objectivement si on prend l'ensemble des opérations qui étaient prévues au programme initial, l'avenant national a pas radicalement changé les choses. Le projet est sensiblement le même que celui qu'on a signé au départ. Il y a eu quelques évolutions à la marge, mais le projet est globalement le même.

Le principal, le principal apport de cet avenant national, c'est ce que ça nous a permis d'une part, de reculer la fin de la convention, d'autre part, de cadrer de façon beaucoup plus précise les choses. Si vous regarder, si vous regarder les deux documents, si vous regarder la convention d'origine et l'avenant national, l'avenant national est beaucoup plus important en volume que la convention d'origine parce qu'il comprend énormément d'annexes qui sont des annexes assez techniques, avec des plannings opérationnels, un certains nombre de choses, qui sont inscrits dans la convention avec des documents, y compris d'instruction financière, euh ! Et ça c'est quelque chose qui est extrêmement important, pour le bon déroulement de la suite des opérations. Aujourd'hui avec cet avenant là pour être très concret, on beaucoup moins de difficultés, en termes d'instructions financières, en termes du contrôle du respect des planning, des paiements. On a des choses qui sont extrêmement cadrées, ça nous permis de reposer le référentiel de base du projet. Vraiment de déterminer clairement les bases de façon précise...

Moi : hum ![Acquiescement]

Sylvain Thomas : quelles étaient les attendus du projet. Et aujourd'hui c'est vrai qu'on a..., le dispositif ANRU globalement est assez aussi rigide de toute façon. Mais c'est extrêmement confortable parce que comme on a quasiment tout prévu dans cet avenant, dès qu'on a une petite difficulté en termes d'instructions financières, en terme d'évolution, on se rapporte à l'avenant, et on a quelque chose qui est gravé dans le marbre et qui nous donne un petit de la marche à suivre sur après peu tous les sujets. Ça a vraiment faciliter le déroulement du côté administratif du projet pour la suite.

Moi : Mais en dehors de cet avenant national, il me semble qu'il y a d'autres avenants...

Sylvain Thomas : Il y a beaucoup, puisque la convention national, est la 5^{ième}, il ya eu 4 avant, il y en a un qui est en cours de réalisation en ce moment, qui sont là des avenants locaux, et qui sont pour le coup beaucoup plus des avenants de forme j'ai envi de dire , dont l'objet est vraiment.., presque mécanique. C'à dire que c'est en gros la prise en compte des variabilités opérationnelles des chantiers. Je vais vous donner un exemple très concret, euh ! On a euh plus d'opérations sur le sud de Lille-sud, sur deux rues qui sont Cannes-Arbrisseau et rue de Nice qui sont deux routes comme ça qui se croisent. Et il était prévu au départ qu'elles se feraient toutes les deux en deux phases. La première partie ici, la deuxième partie ici. La première partie comme ça et la deuxième comme ça...

Moi : hum !

Sylvain Thomas : Les deux premières parties ont été réalisées en 2006-2007, euh ! Et il se trouve que les deux parties qui restent doivent être lancées là en 2011/ 2011. En terme de

mécanique financière, c'est extrêmement compliqué pour nous, au niveau de l'ANRU de gérer des opérations qui durent pendant cinq ans où il ne se passe pas de travaux.

Donc, que un des objets de ces avenants, c'est par exemple prendre ces deux lignes d'opérations et de les scinder en deux et d'acter d'un point de vue purement administratif qu'on les fera en deux phases. Donc, il y a beaucoup de modifications dans ces avenants locaux qui sont tout simplement de la désignation de maître d'ouvrages. On avait au moment où on a signé la convention un certain nombre d'opérations qui étaient prévues, mais pour lesquelles on n'avait pas encore de maître d'ouvrages identifiés. ils ont été désignées petit à petit. A chaque avenant local, on dit telle opération va être réalisée par tel ou tel maître d'ouvrage. C'est vraiment des avenants extrêmement mécaniques et qui n'ont que pour objet de faciliter la gestion administrative du projet en fait.

Mais vraiment ceux là ils ne représentent aucune difficulté particulière, ils sont inscrits localement. Nous, au niveau de la DDTM on est dans le cadre de ce qu'on appelle une délégation élargie vis-à-vis de l'ANRU. Donc on représente l'ANRU avec une délégation de l'ANRU qui nous est donnée en des termes clairs et dans cette délégation élargie, il est prévu que ces avenants à partir du moment où ils ne modifient pas radicalement le contenu du projet ou les fondamentaux du projet, on a toute la latitude pour les instruire et les signer localement. Donc on n'est pas obligé de demander l'autorisation à l'ANRU. En dehors de l'avenant national, ce qu'on appelle les avenants locaux, où dans une gestion locale de .., on va dire de la mécanique de l'ANRU.

Moi : bon ! Euh ! Est-ce que dans les deux cas, c'est-à-dire pour ce qui est de l'avenant national et pour ce qui est des avenants locaux. Est-ce en dehors de l'ANRU que vous représentez et de la ville, les autres partenaires sont tout autour de la table ?

Sylvain Thomas: à oui bien sûr, tout le monde est tout autour de la table, alors ! Je voulais dire l'ANRU et la ville ont rôle un petit peu particulier.

L'ANRU en tant que principal financeur du projet, c'est quand même l'ANRU qui fixe le cadre administratif dans lequel on s'inscrit et puis la ville en tant que porteur et responsable du projet. Donc c'est bien la ville qui porte le projet et qui est responsable globalement de l'avancement des opérations. Après à côté de ça, on a tous les maîtres d'ouvrages, notamment les bailleurs, les aménageurs, la communauté urbaine, qui sont tous parties prenantes de la rédaction de ces avenants, ne serait-ce que parce qu'il y a des opérations qui sont de leur responsabilité en tant que maître d'ouvrage et qui peuvent être modifiées entièrement. Donc, on ne va pas s'amuser à faire des modifications sans toutefois en discuter avec eux, sans trouver un accord sur les modifications, puisque de toute façon ces partenaires

sont également signataires des avenants. Donc, voilà, c'est vraiment le pilotage qui se fait sous le contrôle de la ville, qui là, elle est chargée de coordonner tout ça. Mais on va dire, tout le monde est associé, tout le monde apporte sa contribution à la rédaction des avenants, et notamment les bailleurs en ce qui concerne leurs opérations en tant que maître d'ouvrage.

Moi : si je comprends bien, pour ce qui est des avenants, c'est juste une question d'échelle quoi ! Les principes sont les mêmes...

Sylvain Thomas: C'est une question..., c'est vraiment une question d'échelle, c'est aussi une question de principe dans le sens où la vraie différence entre l'avenant national et l'avenant local, il y en a deux.

Il y a celle effectivement qui est le fait générateur de Lille, qui est la question des délais. Et puis, il y a, on va dire le contenu même du projet. On s'est mis d'accord dans le cadre d'une délégation élargie avec l'ANRU, sur un certain nombre de fondamentaux du projet, projet par projet, on a défini un petit peu les opérations qui, sur la base de ce qu'on a signé dans la convention, étaient fondamentales pour ne pas changer la nature du projet. Donc la limite pour nous, elle est bien là ! À partir du moment où on ne touche pas à la nature du projet, à la nature des opérations, on est dans le cadre d'un avenant local, à partir du moment où l'on modifie sensiblement la nature des opérations, on passe dans le cadre d'un avenant national.

Moi : bon ! Euh ! Je ne sais s'il faut que je revienne sur la revue du projet sur le point d'étape, d'abord sur les exigences, vous avez signalé dans votre propos liminaire que, il y avait un certain nombre d'exigence qui entre autre expliquaient même, qui pouvaient expliquer certains retards. Des exigences en terme de qualité, les exigences même en terme de qualité dans les relogements et autres, déjà, comment est-ce que, comment est-ce que ces exigences sont définies, et puis ce que j'aimerais également savoir c'est [court silence] ces exigences là, est-ce qu'elles sont acceptées par tout le monde ?

Sylvain Thomas: Globalement sur le projet de Lille oui, je pense. si l'on fait..., c'est difficile de dresser la liste exhaustive de ces exigences, si on prend en gros, il s'agit des exigences..., là on ne parle plus des aspects planning, il s'agit d'exigences qualitatives.

Moi : j'ai vu qualité, de développement durable...

Sylvain Thomas: principalement les critères pour l'ANRU, c'est tout ce qui est qualité urbaine et architecturale, euh ! Développement durable, euh ! Une qualité de logement, euh ! la mixité sociale, la mixité sociale, c'est un enjeu, je peux vous dire que c'est même un des fondements de l'ANRU. J'ai envie de vous dire que ce n'est même pas une exigence de qualité, c'est un invariant. Puisque c'est un c'est-à-dire en gros que quand je parlais tout à l'heure de modifications de nature du projet, la moindre petite modification qui serait

susceptible de modifier les exigences en termes de mixité sociale, est considérée par l'ANRU comme une modification de fonds du projet. Je vais donner un exemple en disant que..., en l'occurrence pas sur le projet de Lille, mais un exemple fictif. Si comme objectif, si on avait prévue dans un projet de construire on va dire 200 logements sociaux neufs sur le quartier sur lequel on fait le projet et que finalement d'un point de vue opérationnel, c'est plus simple, c'est plus pratique d'en faire 210, eh bien pour ça, on pourrait bien dans l'absolu, 10 logement ce n'est pas ce qui va modifier radicalement la composition sociale du quartier. Pour l'ANRU, cette modification est une modification de fond. Parce que ça veut dire qu'on change le rapport entre les statuts du logement qu'on avait prévu à l'origine et ça c'est vraiment pour le coup, c'est vraiment le point de vigilance principal que nous nous avons en tant que représentant de l'ANRU. C'est qu'on soit bien dans cette exigence de mixité sociale et qu'on la respecte à la lettre. Donc, voilà effectivement c'est une exigence de qualité. Mais j'ai envi de dire que c'est une exigence de qualité qui se..., dont on définit les termes au moment de la signature de la convention, au moment de la négociation de la convention et qui après est..., ne peut quasiment pas être remise en cause par les partenaires de l'ANRU sous peine de se relancer dans les négociations interminables.

Après les autres aspects, ce n'est pas forcément sur le coup une question de la mixité sociale, ce que je le disais au début, le projet de Lille est assez ambitieux, et on n'a pas de difficultés, ou de débats avec les partenaires, que ce soit les bailleurs, ou la ville de Lille sur ces sujets là puisqu'on partage en gros le même objectif. Donc, ce n'est pas forcément, c'est un sujet sur lequel on est le plus en difficulté ou le plus en négociation.

Après si on parle de l'ensemble des exigences de qualité, auxquelles j'ai fait référence au départ et qui pouvaient expliquer un certain nombre de retard, c'est principalement les exigences de qualité urbaine et architecturale, pas tellement les exigences de qualité environnementale et développement durable puisque là aussi, je pense qu'on partage les mêmes objectifs. Des exigences de qualité du relogement, qui sont très importantes, des exigences en termes d'insertion professionnelle des habitants des quartiers.

Alors sur tous ces sujets là, globalement, encore une fois, on n'est pas dans un conflit de fond, puisque globalement on partage ces objectifs là avec l'ensemble de partenaires. Euh ! Par contre, il y a je pense un tel niveau d'exigences par rapport à d'autres projets, notamment en termes de qualité du relogement, en terme de qualité urbaine architecturale aussi, on a un suivi qui est très fin, notamment de la part de la ville de Lille, ce qui n'existe pas forcément dans les autres projets, avec des urbanistes réputés, euh ! Voilà, on a vraiment des exigences de qualité importantes, forcément ça euh ! On va dire que ça complexifie l'aboutissement des

études des opérations. Puisque globalement euh ! J'ai envi de dire que notamment les bailleurs, euh ! Je ne veux pas dire qu'ils ne sont pas forcément dans une exigence de qualité, puisque ce n'est pas vrai, ils ont aussi des exigences de qualité. Euh ! Mais ils n'ont pas forcément le même niveau d'ambition, ou les mêmes objectifs tout simplement que la ville ou l'urbaniste en chef du secteur...

Moi : hum ! [Acquiescement]

Sylvain Thomas: euh ! Ils ont des objectifs qui sont principalement patrimoniaux, et c'est logique puisque ce sont des bailleurs sociaux. On ne leur demande pas d'être responsables de la mixité sociale sur un secteur. et eux leur principale préoccupation c'est avoir des bâtiments qui soient le moins chers possible, qui soient construits et qui puissent quand même être de qualité. Mais, ils ne mettront pas forcément la barre aussi haut en terme d'exigence par exemple de développement durable que la ville. Donc, voilà, tout ça, ça engendre des négociations. Pour être clair, ça engendre des négociations qui peuvent parfois être longues entre la ville et les bailleurs sur la mise au point des opérations. C'est ce qui explique aussi une partie des retards.

Sur la qualité des relogements, là je pense qu'on partage globalement sur les objectifs de qualité, à la fois avec les bailleurs, et la ville. Là je pense qu'on fait plus face plus à des difficultés intrinsèques du relogement. Tout simplement, on a affaire à des populations en difficultés, que structurellement dans le projet ANRU, on a tendance à démolir de logements sociaux qui coûtent moins chers et sont plus abordables. Et donc, forcément, on a souvent des difficultés pour trouver des logements adaptés, à la fois d'un point de vu financier et d'un point de vue de la typologie de la localisation pour un ménage qu'on doit reloger. Donc, là, j'ai envi de dire que si on était beaucoup moins exigeants, au niveau financier, au niveau de la qualité du relogement, on pourrait aller beaucoup plus vite et trouver beaucoup plus facilement des logements...

Moi : hum !

Sylvain Thomas: euh ! Ils se trouvent que sur Lille, on s'est fixé des critères qui sont, c'est-à-dire qui sont euh ! Je ne vais pas dire qui est extrêmement rigoureux, c'est-à-dire que ce sont les nôtres, on y tient. Mais, pour être assez concret, on a un seuil qui est de 30% d'effort, qu'on doit absolument pas dépasser. Qui en gros représente ce que le ménage qui s'est acquitté pour ce relogement. Et on considère le cout ne doit pas descendre autour de 6 euro. Tout ça par exemple, ça met un niveau d'exigence supplémentaire sur les logements qu'on va rechercher. En gros, j'ai envie de dire que c'est difficilement négociable, parce qu'on est euh ! Tous parfaitement conscient que le relogement c'est la qualité sociale entre guillemet du

relogement, c'est vraiment euh ! Ce qui fait la réussite de la rénovation urbaine du relogement. Là-dessus, on est vraiment exigeant parce que, parce qu'on pense vraiment que les lillois perçoivent la qualité du projet d'abord par leur relogement. Et je pense que, c'est, voilà c'est effectivement, c'est logique dans la mesure où ça nous touche tous maintenant au quotidien. Euh ! [Court silence] sur le, un des principes qui fait qu'on est aussi exigeant que ça c'est aussi qu'il ne faut pas oublier qu'on fait des ménages qui n'ont rien demandé à personne. Euh ! On ne veut pas faire des ménages qui sont mal logés, ou qui seront en demande de logement, des ménages qui étaient dans le logement, des locataires qui étaient pour la plupart très bien en logement, et qu'on oblige à déménager. Donc, on peut difficilement en demander, de supporter, financièrement, les contrats qu'on rencontre, euh ! et un des principes qui est fixé par l'enrue et qui est d'ailleurs règlementaire, dans le règlement général de l'enrue, c'est ce qu'on appelle le parcours résidentiel ascendant, c'est-à-dire qu'on considère qu'à partir du moment où le ménage a vraiment demandé, et qu'en plus on fait un projet pour améliorer le quartier, pour améliorer les conditions de vie de l'ensemble des habitants, normalement leurs conditions de relogement doivent être au minimum aussi bonnes que celles qu'elles avaient avant, si possible meilleures, voilà, et c'est ce qui fait cette exigence, cette difficulté c'est un peu compliqué ce que je dit parce que très volontairement ça doit être comme ça partout en France qu'il y ait une exigence de l'enrue.

Moi : hum ! [Acquiescement]

Sylvain Thomas : euh ! Il se trouve que sur Lille, on s'est fixé des critères qui sont..., je veux pas dire qui sont..., qui sont vraiment rigoureux. Pour donner un exemple concret, on a un seuil qui est de 30 % de taux d'efforts qu'on ne veut absolument pas dépasser. On a un indicateur qui s'appelle le reste à vivre qui en gros représente ce que le ménage a pour vivre une fois qu'il s'est acquitté de ses dépenses liées au logement. Et donc on considère que ce reste à vivre ne doit pas descendre en dessous de 6 euros. 6 euros par jour et par personne. Tout ça ça met un niveau d'exigence supplémentaire sur les loyers, sur les logements qu'on va rechercher. Alors, j'ai envi de dire que tout ça est difficilement négociable parce qu'on est bien conscient que le relogement, la qualité sociale du relogement, c'est vraiment ce qui fait la réussite d'un projet de rénovation urbaine ou pas. Là-dessus on est extrêmement exigeant parce qu'on pense que les ménages perçoivent la qualité du projet d'abord par leur relogement. Et je pense que c'est logique dans la mesure où il touche directement leur quotidien. Un des principes qui fait qu'on est aussi exigeant que ça, c'est qu'on a affaire à des ménages qui n'ont rien demandé à personne. On n'a pas affaire à des ménages qui sont mal logés, qui sont dans des logements insalubres. On a affaire à des ménages qui sont

propriétaires de leurs logements, locataires, qui sont bien installés, et qu'on oblige à déménager. Donc on peut difficilement leur demander de supporter financièrement le coût des contraintes qu'on leur impose.

Un des principes qui est fixé par l'ANRU et qui est d'ailleurs réglementé ; c'est ce qu'on appelle le parcours résidentiels ascendant. C'est-à-dire qu'à partir du moment où on considère que ces ménages n'ont rien demandé et qu'en plus le projet vise à améliorer les conditions de vie des habitants, leurs conditions de vie doivent être au minimum égale voire supérieure à celles qu'elles connaissaient. C'est un peu compliqué ce que je dis.

Réglementairement ça devrait se faire comme ça partout en France. C'est une exigence de l'ANRU. Il se peut d'après ce que j'en sais, que globalement sur l'agglomération lilloise, notamment sur le GPU de Lille, euh ! On a quand même un niveau d'exigence et un niveau d'accompagnement dans la qualité dans des logements qui est reconnu au niveau national, et qui est loin d'être généralisé au niveau national. Donc, on est vraiment dans un relogement de qualité de l'ensemble des ménages, ce qui encore une fois explique, un certain nombre de retard, j'ai envi de dire que reloger mécaniquement les ménages n'importe où, ça peut aller très très vite.

Moi : hum !

Sylvain Thomas : là, ils se trouvent qu'on est des rythmes de relogement sur Lille qui sont très très lents, qui sont de l'ordre de 3 logements par mois, quelque chose comme ça ! Et voilà qui sont liés à ces exigences de qualité principalement.

Moi : hum ! Ok ! Euh ! Autre point sur lequel, que j'aimerais que vous reveniez, c'est euh ! La temporalité, là vous avez souligné que réglementairement les projets c'est sur 5 ans. Et je trouve qu'à l'intérieur du projet, il y a plein de micros projets, et en plus, il y a différents acteurs qui ont plein de différentes représentation de la temporalité, comment est-ce que vous gérez ça ?

Sylvain Thomas : on gère difficilement puisque [rires] comme je le disais au début, un projet qui se réalise, effectivement en 5 ans, ça reste une vue de l'esprit puisque je pense que ça n'existe pas. Je pense qu'au départ quand le..., quand l'ANRU a été créée, je pense que tout le monde avait conscience que c'était extrêmement ambitieux. Je pense que ça a eu un énorme mérite c'est que ça modifiait radicalement les pratiques professionnelles de beaucoup de monde. Je pense que les projets sur cet ordre là, de cette dimension là, on a déjà vue notamment avant l'ANRU, c'est des opérations qui avant se faisaient en 10 ou 15 ans. Le fait d'être obligé de les faire en 5 ans, même si on sait qu'on y arrivera pas, ça obligé tous les partenaires, à travailler autrement. On ne pouvait plus rester dans la même logique de projet

un petit peu au fil de l'eau, un petit peu au gré des opportunités, et on a vraiment changé de mode de travail avec un, on va dire avec une réactivité beaucoup plus grande de tout le monde, et puis un travail en mode projet, en équipe-projet multipartenariale qui fait que ça avance beaucoup plus vite. Et après comment on concilie les temporalités de tout le monde, j'ai envie de dire que, nous on se pose vraiment pas cette question, parce que la vraie question en gros est entre la temporalité technique des techniciens et la temporalité des habitants...

Moi : hum !

Sylvain Thomas : qui n'est du tout le même, euh ! Nous on n'est pas vraiment en contact avec les habitants, je pense que c'est une vraie question que je pense se pose beaucoup plus la ville, euh ! c'est aussi une des raisons pour lesquelles, on a eu cette exigence, elle n'est pas que financière ou règlementaire, c'est aussi pour que..., on sait très bien que les habitants n'ont pas du tout la même temporalité que les techniciens et que les techniciens sont parfaitement conscients que entre le moment qu'on décide de la construction d'un bâtiment, et le moment où il est livré, il se passe en gros 5 ans. Tout le monde en est conscient et j'ai envi de dire que c'est les délais qui sont normaux techniquement. C'est quelque chose qui complètement incompréhensible pour les habitants. Donc qu'euh ! C'est vrai aussi, c'est extrêmement important de respecter ces délais même si ils sont encore très longs, pour bien euh ! Pour que les habitants aient conscience des transformations de leurs quartiers, euh ! Objectivement ça fait partie notamment des points qui ont été soulevés dans le rapport de point d'étape qui était la question de la perception de l'avancement du projet par les habitants, euh ! Entre le moment où on leur a annoncé le projets, au moment de la signature de la convention, je n'étais pas encore là. Je pense que ça devait être en 2004/2005...

Moi : 2003 même !

Sylvain Thomas : même, c'est possible. On peut prendre l'exemple du secteur de Lille-sud. Les premières opérations concrètes physiques c'est-à-dire ce que les habitants ont vu sur le terrain, c'est la démolition de l'Oise qui a lieu en 2008. Et en termes d'opérations de construction..., les démolitions on va dire que c'est n'est pas..., ce qu'il a y de plus valorisant dans un projet. Ce qui est plus valorisant dans un projet, c'est les constructions, c'est les aménagements, les démolitions, on est quand même un petit peu quand même dans quelque chose qui n'est pas forcément très positif dans le regard des gens.

Les premières opérations de construction, on a pu montrer aux habitants, que effectivement que le projet allait se réaliser, ce n'est pas uniquement des paroles, euh ! C'est le centre social, donc c'est des opérations qui ont commencé fin 2009. Donc, voilà, il ya quand même une période, qui même en essayant de respecter ces critères de temporalité très courte, qui est très

difficile, en terme de représentation des habitants. Moi je comprends parfaitement qu'il y ait des habitants qui soient assez incrédules sur la réalité de ce qu'on leur raconte puisque qu'on leur explique qu'on va réaliser un projet et que pendant 5 ans, ils ne voient rien se passer. Ce qui ne va dire que rien n'est fait et qu'on ne travaille pas en amont pour faire le projet. Mais, euh ! Voilà la vraie difficulté en termes de temporalité, et c'est encore une preuve de projet qui réussie à mettre cette exigence dans la convention de 5 ans, c'est aussi pour se rapprocher le plus possible de la temporalité perçue, des habitants. Voilà les habitants, peut être aussi pour limiter les nuisances, parce qu'on a des projets qui font une multitude de chantiers en même temps sur le même secteur, ce n'est pas forcément facile à vivre pour des habitants, donc c'est aussi une exigence, on va dire, de raccourcir au maximum, ces délais de chantiers, pour que ce soit le plus vivable possible pour les habitants.

Moi : Est-ce que la revue projet pour le point d'étape, ça donne lieu à la production, ça donne lieu à la production des documents ?

Sylvain Thomas : Alors, la revue du projet donne lieu à la production de compte rendu du projet. Et le point d'étape, il y a eu un rapport de point d'étape qui a été réalisé par le cabinet Jéreau conseil.

Moi : hum ! Ah ! Ok ! Au sein de la mairie, je ne sais pas avec qui est-ce que vous êtes en contact. Ça se passe comment ?

Sylvain Thomas : c'est-à-dire ?

Moi : en dehors de ces moments institutionnels là, est-ce qu'il y a des contacts ?

Sylvain Thomas : il y a des contacts très réguliers, mon interlocuteur principal, c'est le directeur du projet, Simon D'Annunzio...

Moi : hum ! [Acquiescement]

Sylvain Thomas : mais il se trouve que, justement au sein de la mairie, il y a une organisation du pilotage qui fait que beaucoup de services sont impliqués, et c'est vrai que moi que j'ai des relations directes, et très très régulières, avec beaucoup de services, notamment avec le service de la ville sur l'accompagnement social et le relogement...

Moi : hum ! [Acquiescement]

Sylvain Thomas : ou de l'insertion, le service habitat aussi sur le relogement, euh ! Voilà, j'ai un certain nombre d'interlocuteurs qui sont des interlocuteurs quotidiens sur le projet donc, je peux vous donner les noms si vous voulez !

Moi : non ! Les services, ça me suffit et puis éventuellement s'il y en a au niveau politique également.

Sylvain Thomas : alors au niveau politique, ben ! Pour être très concret on a beaucoup de réunions avec Audrey Linkenheld qui est notre interlocutrice directe puisque c'est elle qui a en charge le pilotage du projet. Et puis c'est vrai que voilà, on a des contacts réguliers avec des élus qui sont le plus impliqué, dans le pilotage du projet. Au-delà d'Audrey Linkenheld, c'est principalement Bernard Charles et Walid Hanna mais euh ! Voilà c'est..., c'est..., ce sont relations qui sont..., nous on a un positionnement qui est un petit peu compliqué, mais qui se tient en que représentant de l'Etat et de l'ANRU. On est la fois des accompagnateurs, puisque notre objectif c'est quand même de faire en sorte que le projet se réalise, d'essayer de résoudre des difficultés avec d'autres partenaires, et puis on est aussi dans un rôle de contrôle. Notre mandat, c'est clairement de contrôler, que les partenaires réalisent bien les opérations dans le cadre de ce qui a été défini dans la convention. Donc voilà. Sans cesse on joue sur ce double positionnement, avec tous nos interlocuteurs. Et je pense honnêtement qu'ils sont peut être aussi certains d'entre eux, demandeurs de ça. Ils ne sont pas forcément demandeurs que dans l'accompagnement ils sont aussi demandeurs qu'on définisse clairement les bornes, ce qui est aussi notre rôle. Donc, voilà, on est aussi chargé du respect de la réglementation, c'est aussi notre rôle de fixer, euh, de fixer des limites.

Après le travail quotidien, on est dans des relations institutionnelles forcément, euh ! À travers les projets, on a aussi des relations institutionnelles, qui sont un petit beaucoup plus régulières, à travers les comités de pilotage, puisque les comités de pilotage il y en a beaucoup. On en a quasiment 1 tous les 3 mois sur chaque secteur, ça fait beaucoup, on a trois secteurs en tout. Et puis, on a des comités techniques, on a un comité technique par mois, et puis on a une multitude de réunions techniques sur tous les aspects ; sur les relogements, très régulièrement des réunions sur le relogement, du pilotage du relogement. Sur l'insertion, des réunions de suivi de l'insertion, on a des réunions sur les problèmes financiers. Voilà, on a vraiment j'ai envi de dire une multitude d'occasions de se rencontrer, tout le temps et, même en dehors de ces occasions, je pense qu'on a globalement des contacts..., on est dans un partenariat qui est euh, qui est compliqué, qui se renforce quand le projet est compliqué parce que les enjeux sont importants euh ! Parce que euh ! Parce qu'on a faire aussi à des partenaires importants euh ! Mais globalement on a quand même des bonnes relations avec l'ensemble des partenaires, donc, on a des contacts, donc, voilà ! Donc, en dehors de ces moments un petit peu institutionnels, on a régulièrement des contacts par téléphone, par mail, entre nous euh ! On est vraiment en fonctionnement à mon avis, en fonctionnement l'équipe-projet quoi...

Moi : hum ! Justement je vais rebondir sur ça ! Euh ! Le management en mode projet, il me semble que ça été une exigence de l'ANRU ?

Sylvain Thomas : C'est alors, c'est une exigence de l'ANRU euh ! Depuis le début, c'est ça rejoint ce que je disais tout à l'heure, c'est-à-dire que je pense que l'ANRU, dès le début avait conscience que donner 5 ans pour réaliser ces projets était extrêmement ambitieux. Donc, il était nécessaire de mettre en place un pilotage qui soit radicalement différent de ce qu'on pouvait faire euh, avant la mise en place de l'ANRU. Le pilotage qui était préconisé par l'ANRU c'est ce pilotage en mode projet. Euh ! Avec l'ensemble des partenaires avec le chef de projet qui par définition est la ville et le maire, le porteur de projet pour l'ANRU c'est le maire. Euh ! En terme d'organisation du pilotage, il y a des choses qui ont fait débat, notamment avec l'ANRU sur le point d'étape sur l'organisation du pilotage par la ville. C'est le choix qui a été fait par la ville d'avoir, en gros une structure de direction de projet très réduite, puisqu'on a un directeur de projet, une assistante, qui s'appuie sur l'ensemble des services de la ville. C'est une organisation qui n'est pas du tout, cohérente avec ce que préconise l'ANRU pour des projets de cette envergure...

Moi : hum ! [Acquiescement]

Sylvain Thomas : l'ANRU pour des projets de cette envergure là préconise une équipe-projet vraiment au sein de la ville , mais qui soit une équipe-projet vraiment lourde d'une quinzaine de personnes qui ne font que ça sur tous les sujets. Euh ! Et cette analyse par rapport à cette forme de direction de projet par rapport à d'autres que j'ai pu voir, je pense que l'organisation vraiment en équipe-projet forte d'une quinzaine de personnes au sein de la ville, euh ! [Court silence] ça facilite énormément l'avancement opérationnel du projet. Ça permet plus facilement de tenir les délais. Euh ! Par contre, je pense que le gros avantage de l'organisation qui a été mis en place sur la ville de Lille, c'est justement d'avoir une réelle implication de l'ensemble des services dans le projet. Et en gros d'avoir une vraie cohérence entre ce qui est fait dans le cadre du GPU, et ce qui peut être fait par ailleurs, dans le cadre des politiques de développement de la ville. Je vais donner un exemple très concret, qui est l'articulation avec euh, avec les contrats urbains de cohésion sociale. Ça fait parti des critères d'évaluation de l'ANRU et dans toutes les revues de projet, l'ANRU demande comment on articule le projet et les politiques de développement social. Euh, pour être clair sur la plupart des projets, c'est une articulation qui existe quasiment pas où a la marge. Tout simplement parce que bon voilà ! On a une équipe-projet qui a un mandat très clair, qui est de réaliser le projet. Et qui n'a pas du temps et un mandat pour aller faire du lien avec d'autres., d'autres sujets. En ce qui concerne la ville de Lille, j'ai envi de dire qu'on n'a même pas à se poser la question. On

n'a même pas à se poser la question parce que tout simplement les personnes qui s'occupent du CUCS, sont aussi les personnes qui pilotent la partie sociale du GPU. Donc, l'articulation est naturellement...

Moi : hum ![Acquiescement]

Sylvain Thomas : donc, voilà ! On a à la fois, une organisation qui est à la fois, moins efficace en termes de respect de planning que les organisations classiques, mais qui est aussi beaucoup plus efficace en terme d'intégration du GPU dans l'ensemble des politiques.

Moi : hum ![Acquiescement]

Sylvain Thomas : j'ai envie de dire que, après c'est c'est peut être deux modes d'organisation, c'est un choix, je ne suis pas persuadé qu'euh ! Qu'il y ait eu une qui soit meilleur que l'autre.

Moi : donc si je comprends bien, en fait euh ! C'est vrai que l'ANRU recommande, un mode projet pour le management, mais la manière dont ça se met en place, la ville a une certaine liberté, à une marge de manœuvre à ce niveau là !

Sylvain Thomas : La ville a toujours eu une marge de manœuvre, j'ai envie de dire que l'ANRU, c'est euh ! Il faut jamais perdre de vue que l'ANRU n'est qu'un financeur et c'est bien comme ça que l'ANRU conçoit les projets, et le pilote du projet, c'est le maire. Et le maire j'ai envi de dire que lui qui s'organise comme il veut pour piloter son projet. Et j'irai même plus loin que ça. J'ai envi de dire que si Lille, on n'avait pas constaté des retards sur l'opération telle que l'on a constaté, on n'avait jamais fait la moindre remarque, sur l'organisation de la direction du projet. Si on a eu toutes ces discussions sur l'organisation du projet, c'est justement parce qu'on a constaté ces dérives en termes de plannings. Euh !mais, dans l'absolu la ville s'organise comme elle veut, pour mettre en œuvre son projet, j'ai envi de dire que là-dessus, l'ANRU euh, on à uniquement des exigences de résultats, on n'a pas forcément des exigences de moyens euh, de mode d'organisations, on a vraiment des exigences de résultats. Après on a aussi euh ! Et c'est aussi ce qui fait la force d'un dispositif national comme l'ANRU d'autre points de comparaison que n'ont pas forcément euh, les partenaires locaux, euh ! Et la ville de Lille on est sur plusieurs projets avec différents mode d'organisations, et on est là aussi pour apporter un petit peu notre expertise, notre expérience qu'on peut avoir ailleurs. Donc, euh ! Voilà c'est aussi, euh quand l'ANRU va voir la ville, pour dire attention votre organisation va pas forcément optimiser en termes de respect des plannings, vous gagneriez peut être à avoir une organisation en mode projets resserré, euh, ce n'est pas forcément euh, c'est pas de l'ingérence, c'est ça que je veux dire, ce n'est pas de

l'ingérence dans le mode d'organisation que doit avoir la ville, ça n'est qu'une préconisation, euh, basée sur l'expérience qu'on peut avoir ailleurs, et avec derrière un objectif de résultats. Tout ça est basé sur le fait que la convention est claire, les plannings sont clairs, les délais sont clairs qu'il faut les respecter. La question en gros que pose l'ANRU dans ces cas là, ce n'est pas tellement, il faut que vous vous organisiez comme ça, c'est comment vous vous organisez pour terminer les plannings sur lequel vous vous êtes engagés ?

Moi : heu ! Excusez-moi je vais peut-être revenir là-dessus parce que j'ai l'impression que ça m'a échappé. Donc, si je comprends bien, je reviens sur la question de la temporalité, euh ! La temporalité telle qu'euh ! L'ANRU et les différents partenaires la définissent, est à peu près calée sur ce que les techniciens peuvent faire pour réaliser les projets ?

Sylvain Thomas : oui, j'ai envi de dire que c'est à peu près calé, mais encore une fois, c'est une vraie révolution, en termes de mode de travail. Aujourd'hui, c'est par totalement aberrant puisque la plupart des projets, il vont se réaliser en 6 ans, peut être 6 ans et demi. 5 ans c'est très ambitieux, mais en termes d'ordre de grandeur, ce n'est pas totalement aberrant. Donc, ça veut dire concrètement que oui c'est faisable. Techniquement c'est faisable de respecter ces délais là ! Je pense dans le premier programme ANRU que l'on a mis en place en 2003, euh , les modes de travail de l'ensemble des partenaires, n'était pas du tout adapté pour pouvoir respecter ces délais là ! Je pense que si jamais on a un deuxième programme ANRU qui arrive, là on aura beaucoup plus de chance de les respecter, parce que là, on tâtonnera beaucoup moins au départ dans les modes de faire, et dans les organisations qui nous permettent d'arriver à ces délais là.

Moi : hum !

Sylvain Thomas : euh ! Vraiment je vous dis euh ! Au moment où ça été mis en place, les projets de cette envergure là, ça ne s'étaient jamais réalisés sur une période de 5 ans, nulle part. Donc que voilà c'est des, ça supposait vraiment une rupture dans les habitudes de travail de tout le monde.

Moi : [petit soupir], je pense qu'on a fait le tour, je ne sais pas, il vaut mieux que je ne vous prenne pas plus d'une heure,

Sylvain Thomas : [rires], c'est vous qui me dites,

Moi : je vais poser une ou deux autres dernières questions. Sur euh ! La charte logement et la charte GUP, questions urbaines de proximité qui ont été rédigées. Quelle a été la participation de l'ANRU éventuellement ?

Sylvain Thomas : alors ! De l'ANRU à l'échelon national, pour être clair, aucune tout simplement...

Moi : hum !

Sylvain Thomas : parce que ça pas ce que l'on demande, là pour le coup, on est vraiment dans le cadre de notre délégation à nous, et c'est nous qui représentons l'enrue dans les discussions, euh ! Et c'est nous qui sommes associées aux négociations sur ces chartes là ! Notre participation concrète sur l'élaboration de ces chartes, euh ! j'ai envie de dire comme tous les autres aspects du projet, c'est qu'à la fois de l'accompagnement, et puis euh ! Un certain nombre de bornages on va dire, d'exigences, à inscrire dans les chartes de relogement à la fois, des exigences de principes.

Des plus emblématiques c'est le principe qui est inscrit dans la charte de relogement de Lille, qui est que le déménagement qui ne doit rien coûter au locataire. Ça par exemple, c'est une exigence qui n'est pas une exigence règlementaire au niveau national. C'est quelque chose qu'on a apporté localement et pas uniquement au niveau de la ville Lille avec d'autres partenaires, notamment le GIP, euh ! Y compris la ville de Lille, c'est quelque chose qu'on a apporté localement et c'est une existe.., ça illustre un petit peu ce que je disais au départ, c'est-à-dire qu'au niveau de la ville de Lille, on a une exigence en termes de qualité du relogement, qui je pense est supérieur à la moyenne de ce qui se fait au niveau national. Ce principe là de ne demander aucune contribution financière aux locataires, je ne pense pas qu'il soit généralisé au niveau national. Donc, euh ! Voilà, on a porté ces exigences là, on a définit clairement euh ! Les indicateurs, euh ! Ceux dont je parlais tout à l'heure, les indicateurs de taux d'effort, de reste à vivre, on a définit des règles, euh ! Puis on est on a aussi, alors c'est pas en termes de, j'ai envie de dire que moi j'accorde assez peu d'importance, aux documents en tant que tels, que ce soit la charte de relogement, la charte de GPU,

Moi : hum !

Sylvain Thomas : les documents, ils ont le mérite de, de mettre tout le monde autour de la table, et de faire en sorte que tout le monde discute. Euh ! Ça peut être utile, je pense, qu'on a des relations conflictuelles avec des partenaires, ça permet de faire voir noir sur blanc sur les choses dont on est pas d'accord, ce qui n'est pas forcément le cas, dans le cadre du projet de la ville de Lille. Euh !

On a globalement pas de relations conflictuelles, et donc, globalement la charte de relogement pour être clair moi j'y fais très rarement référence tout simplement parce que ce qui est important pour nous, c'est pas forcément ce qui est écrit dans la charte, c'est comment se déroule le suivi et l'accompagnement des relogements au quotidien. Et là on a un certain nombre d'exigences. Euh ! Qui sont d'ailleurs formalisées, euh ! À la fois dans la charte et ailleurs. Ce qui est vraiment important pour nous, c'est ce suivi en continu et ce contrôle en

continu. On ne se contente pas d'écrire une charte, avec des beaux principes, sans regarder ce qui se passe derrière, c'est-à-dire que la charte au moment qu'elle est signée, moi euh ! Voilà euh ! C'est une exigence réglementaire rien de plus. Ce qui m'importe c'est comment se font les relogements au quotidiens, comment et quelle est la qualité des relogements au quotidien. La gestion urbaine proximité c'est pareil ! Les chartes GUP c'est des choses dans lesquelles on a inscrit un certain nombre de choses. Moi, mon travail au quotidien en tant que représentant de l'ANRU. Ce n'est pas tellement, c'est de, administrativement, je suis parfois obligé de faire en sorte que la charte GUP soit signée. Parce que c'est symbolisant, c'est réglementaire. Une fois qu'elle est signée, euh ! Ce qui m'importe à moi, c'est qu'est-ce que, c'est comment concrètement on met en œuvre la gestion de proximité et comment on a la pilote et quelles sont ces résultats. Euh ! Donc voilà, les documents contractuels ne se, dans ces domaines là, je pense qu'ils ont le mérite d'obliger tout le monde à se mettre autour de la table pour discuter. C'est plus déclencheur, euh ! c'est plus un prétexte,

Moi : oui !

Sylvain Thomas : euh ! Une fois que cette discussion est engagée, euh ! Le document en soi a pas beaucoup d'importance. Ce qui est important c'est comment on suit concrètement la mise en œuvre des opérations à la fois en termes de relogements.

Moi : hum ! Ok ! Bon, là je pense qu'on a fait le tour, est-ce que éventuellement vous auriez quelque chose à ajouter. Je ne sais pas, un point que j'ai oublié d'évoquer, qui peut vous sembler significatif ?

Sylvain Thomas : [court silence] non, beuh ! Il n'y a pas grand-chose qui me vient à l'esprit comme ça si ce n'est ce que j'ai déjà dit. J'étais trop loin sur la question de la mixité sociale, comme je le disais tout à l'heure, puisque c'est vraiment le, c'est l'essentiel de la rénovation urbaine, c'est-à-dire que si on ne devait que garder une exigence c'est sera celle-là.

Moi : hum !

Sylvain Thomas : euh ! Donc, voilà, je pense que sur le GPU de Lille on a, je pense qu'on a vraiment un projet qui est extrêmement ambitieux de ce point de vue là, euh ! Avec euh ! Je ne compte pas beaucoup de projets où on reconstruit plus de la moitié des logements en dehors des secteurs de projets, des logements sociaux, des logements qui sont répartis dans toute la ville, et puis beaucoup d'opérations, euh, des diversifications pour promotions privées qui viennent sur des secteurs, je pense qu'il ne faut pas négliger non plus, le fait que Lille bénéficie de cette dynamique en terme de marché du logement qui n'existe pas forcément ailleurs.

Moi : hum !

Sylvain Thomas : pour être clair, Lille a de la chance d'être un secteur attractif, au niveau de l'agglomération lilloise, et qui est capable d'attirer les promoteurs privés y compris sur des secteurs comme Lille-sud. Euh ! Il y a beaucoup de secteurs en rénovation urbaine où des promoteurs n'iraient pas spontanément. C'est vrai que c'est aussi une chance et c'est ça aussi qui permet cette ambition sur la ville de Lille. Euh ! Maintenant je ne reste convaincu qu'euh ! Un des objectifs fondamentaux des projets ANRU, c'est la mixité sociale, et ses travaux de réaménagement des quartiers, et objectivement je ne connais pas beaucoup de projets ANRU, j'en connais un certains nombres qui ont autant de chance d'atteindre ces objectifs là que celui de Lille.

Moi : hum ! Ok ! Je pense que c'est bon.

Sylvain Thomas : euh !

Fin de l'entretien.

Transcription entretien avec le directeur du GPU

Réalisé le 04/10/2010, mairie de Lille

Heure de début : 14h39

Interlocuteur : **Simon**

d'Annunzio

Q1 : **L'idée du GPU ; comment a-t-elle germé ?**

R : Le GPU (grand projet urbain) c'est en gros l'application à Lille de la politique nationale de renouvellement urbain donc, depuis la création au milieu des années 2000 de l'ANRU qui a été mis en place par Jean Louis Borloo. L'ensemble des politiques d'intervention sur la ville et le renouvellement urbain qui avant étaient regroupées sous le sigle grand projet de ville sont passées sous sigle ANRU (agence nationale pour le renouvellement urbain), à cette époque là, et c'est sur cette philosophie là, la philosophie de l'ANRU qu'a été mis en place l'idée d'un GPU. Si vous voulez, c'est des politiques qui étaient menées avant, mais sous un autre sigle.

L'idée principale de cette...de cette action nationale, c'est d'intervenir majoritairement sur les quartiers d'habitat social, de démolir une partie des logements sociaux qui sont dans ces quartiers, d'y introduire de la mixité en construisant des logements libres tout en reconstruisant d'autres logements sociaux en dehors des quartiers d'habitats social pour rééquilibrer l'offre, et amener plus de mixité sociale. Donc on démolit un quartier d'habitat social, on reconstruit ailleurs des logements sociaux et dans les quartiers d'habitat social on reconstruit **des logements libres pour essayer** de réintroduire de la mixité sociale.

Ca c'est la...la...la philosophie générale qui est appliquée au niveau national et mise en œuvre par l'ANRU qui intervient avec quand même des crédits assez importants pour soutenir toutes ces actions. Donc, il y a..., il y a là dessus une grosse intervention de l'Etat même si ce sont des politiques qui sont portées par les collectivités compétentes en matière d'urbanisme à savoir les collectivités locales et les EPCI (établissement public de coopération intercommunale). Voilà, donc c'est l'Etat qui aide les collectivités locales à mettre en œuvre ce type de projet. Qui aide et qui contrôle. Donc il y a une partie de reporting et de compte rendu à l'Etat qui finance à travers l'ANRU qui est assez importante.

Q 2 : pouvez-vous nous parler de l'équipe-projet ? Comment elle a été mise en place ? A quel moment a-t-il été décidé qu'une équipe-projet devait voir le jour ?

R 2 :Comme je le disais tout à l'heure, l'urbanisme c'est forcément une matière multidisciplinaire, donc... ,donc c'est forcément une matière qui met en œuvre beaucoup de personnes, des institutions différentes avec des savoirs différents et qu'il faut essayer d'accorder. Alors ,l'équipe-projet...,si vous voulez elle existe...,elle existe pas! C'est plutôt un réseau de personnes qui travaillent sur le même objet à savoir le GPU, qui...,qui sont coordonnées par le directeur du GPU. Un certain nombre d'acteurs sociaux que sont ;les bailleurs sociaux, l'Etat dans son rôle de financeur, les aménageurs éventuellement, et...,tout ça est coordonné au niveau de la Ville. Donc, tous ces gens là existaient avant la mise en place du GPU, les gens travaillaient ici sur les projets, mais ils n'étaient pas encore estampillés GPU. Il y avait des urbanistes ici qui travaillaient sur des projets. Le temps de l'urbanisme c'est de toute façon un temps long. Si vous voulez, l'émergence de l'équipe-projet c'est quelque chose qui a été...l'équipe-projet intitulée GPU c'est quelque chose qui a été exigée par l'Etat dans le cadre de la mise en place du dossier de financement de l'ANRU pour avoir un interlocuteur principal, quelqu'un qui soit...,qui puisse rendre compte de l'utilisation des crédits...Donc, c'est un rôle... ,c'est un rôle à mon avis important puisque c'est quelqu'un qui doit essayer de coordonner les gens, les savoirs, les institutions ,donc...,c'est probablement le principal des enjeux en urbanisme, c'est quelque chose qui n'était pas forcément formalisé avant. Donc, c'est à l'occasion de la mise en place de cette politique nationale, et de sa déclinaison locale ici à Lille que la mise en place de cette équipe-projet a été décidée. Voilà...

Relance :Ceux qui font partie du réseau, puisqu'il s'agit d'un réseau, travaillaient déjà soit pour l'Etat, soit pour les collectivités territoriales ?

R :Ou les bailleur. En gros toutes les personnes qui sont intéressées aux dossiers qu'on traite, puisque c'est pas des dossiers que nous puissions traiter tout seul hein...C'est des dossiers qui sont traités en partie à la Ville, en partie chez les bailleurs, en partie chez les aménageurs, en partie chez l'Etat pour le suivi des politiques publiques. Donc, voilà, les partenaires du GPU sont les signataires de la convention ANRU applicable à Lille, et en général on a un interlocuteur référent au sein de ces structures qu'on convie dans chacune de nos instances décisionnelles quoi...

Q :il lit la question sur la fiche que je lui ai remis ;Comment cette forme organisationnelle apparue dans les organisations privées est-elle apparue comme la plus apte à conduire le projet ?

R :C'est un thème général en urbanisme ,il y a quand même de plus en plus l'émergence au moins du rôle central du chef de projet. Moi ,le rôle que j'ai ,il n'est pas tout à fait celui d'un

chef de projet puisque j'ai plusieurs projets donc, le titre que j'ai c'est directeur du GPU, si vous voulez, la forme, faire piloter un projet par un chef de projet, qui est un peu le chef d'orchestre de l'ensemble des acteurs, c'est quelque chose, c'est une pratique qui se développe énormément actuellement en urbanisme.

Relance :en fait, je pose cette question parce que on est dans le cadre d'un organisme public. La logique de projet, la logique de gestion par projet, c'est quelque chose qui est apparu initialement dans le secteur privé. Donc, je ne sais pas si vous jugez cette forme organisationnelle comme la plus apte à conduire ces projets ?

R :J'en suis persuadé, oui oui, je suis persuadé que c'est le seul moyen d'être plus réactif, de se parler assez. C'est lié à l'essence même du travail en urbanisme. Un urbaniste c'est quelqu'un qui est un ensamblier, qui arrive à faire travailler ensemble des personnes de champs différents et...euh...,on touche à tellement de domaines différents.Ca peut être des réseaux, infrastructures, du droit du ...,des opérations d'aménagement, enfin...il y a un champ tellement large de choses à traiter dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain que, il y a nécessairement beaucoup d'acteurs à coordonner. Alors, ça c'est vrai au niveau compétence, c'est aussi vrai au niveau institutionnel puisque quand on parle de GPU,on parle, de bailleurs sociaux, de constructeurs, de promoteurs privés, d'aménageurs, de la Ville dans ses compétences réglementaires(de l'encadrement du PLU et autres, instruction des permis de construire),on parle de la communauté urbaine qui s'occupe de là...,de la mise en œuvre des voiries, donc on a vraiment beaucoup d'acteurs et, pour pouvoir sortir les projets dans un temps assez court et dans une dynamique forte, la logique du projet, la logique du chef de projet est la seule qu'on puisse retenir.

Q :Comment est-ce que le réseau fonctionne au quotidien, attendu que vous avez des correspondants référents dans différents organismes comme vous l'avez mentionné ?Comment interagissez-vous ?

R :On a des réunions qui sont programmées... ,alors, on a plusieurs niveau de d'instances si vous voulez, on a des réunions qu'on fait bilatéralement quand on a un problème ponctuel à régler, sinon, on se voit toutes les six semaines par projet. On a cinq ou six projets importants. On se voit toutes les six semaines par projet avec les interlocuteurs intéressés aux projets dans des réunions de coordination opérationnelles ,donc on traite un peu tous les sujets vraiment de coordination opérationnelle c'est-à-dire :est-ce que vous avez remis ce dossier là ?Quand est que vous l'avez remis ? Qu'est-ce qui bloque ?Ou autre. Ensuite on a des comités de pilotage donc, ceux là qui...,qui...,alors, on a un autre niveau de coordination technique, ces sont les comités techniques où l'ensemble des signataires à la conventions ANRU se réunissent, ce

sont des techniciens, pas des élus, et on évoque tous les sujets qui ont trait à cette convention ou à la mise en œuvre d'articles qui relèvent de cette convention. Ensuite on a donc des comités de pilotage qui sont donc politiques et sont présidés par un élu et qui peuvent être soit restreints dans la mesure où on travaille avec uniquement les collectivités locales c'est-à-dire la ville de Lille et la communauté urbaine, soit élargi et alors c'est l'ensemble des instances décisionnelles des partenaires qui sont présents.

Donc, on a un premier niveau de coordination opérationnelle, très très opérationnel, un deuxième niveau comité technique à l'échelle de la convention, ensuite un autre niveau politique, comité de pilotage qu'il soit restreint ou élargi puis enfin, tous les ans, dans le cadre de la revue de projet tous les maîtres d'ouvrage remettent un dossier à l'ANRU, à l'agence qui finance les travaux, pour rendre compte de l'état d'avancement du travail. Ça c'est une fois par an.

Q :Au sein de la structure organisationnelle de la mairie, comment peut-on situer le GPU ?

R :Alors, qu'est-ce que vous entendez exactement par comment peut-on situer le GPU?...Nous on, on est rattaché...depuis peu on est rattaché...avant on était rattaché au directeur général des services, depuis peu on est rattaché au directeur général adjoint en charge de la qualité et du développement de la Ville, euh, qui est en fait le pôle qui s'occupe vraiment des projets urbains quoi. Soit de construction, soit de projets urbains. C'est le service technique qui s'occupe de ça. Maintenant on est rattaché à ce pôle là, sachant qu'on est dans une phase un peu plus opérationnelle, avant on était dans un niveau un peu plus...je dirais un peu plus euh...pas vraiment politique, mais un peu plus, si vous voulez, un peu plus élevée dans le débat, aujourd'hui on est en phase un peu plus opérationnelle, on est..., au moins hiérarchiquement rattaché à quelqu'un qui a la...quelqu'un qui a la vision opérationnelle des choses. Sinon, on est identifié par l'ensemble des acteurs de la mairie comme les porteurs de ce projet là donc, donc, à priori on essaie de se faire connaître par tout le monde, le plus de monde et de s'appuyer sur les personnes qui sont en charge des dossiers en cas de besoin, sans les encadrer trop. C'est un subtil équilibre d'obtention de l'information, de reporting qui peut être délicat, mais qui est intéressant.

Q :Vous avez évoqué tout à l'heure différents partenaires institutionnels comme l'ANRU, et puis des entreprises qui s'occupent de la maîtrise d'ouvrage...

R :Alors, la maîtrise d'ouvrage elle est..., elle est faite soit par la..., est-ce que c'est clair pour vous la distinction entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre ?

Relance :**Ouais !**

R :Alors, la maîtrise d'ouvrage des voiries, les voiries sont une compétence communautaires, revient à la communauté urbaine, pour ce qui est accompagnement des voiries, soit équipement publics, soit espaces verts ,c'est la ville qui est maître d'ouvrage puis on peut aussi avoir...,euh, pour les constructions ensuite, ce sont les promoteurs auxquels on vend des droit à construire qui sont maîtres d'ouvrage,...évidemment, les concessionnaires qui interviennent sur les travaux de voirie qui sont leurs maîtres d'ouvrage propres, puis on peut avoir dans le cadre d'une concession d'aménagement, un aménageur-concessionnaire, titulaire d'un contrat de concession, d'un traité de concession, ça en général, ce sont les SEM, sociétés d'économie mixte qui travaillent sur la Ville ;Euralille ou Sorelli. Voilà, je pense qu'avec l'ensemble de ces acteurs, on a tous les maîtres d'ouvrage du projet...,et les bailleurs sociaux évidemment. J'ai parlé des promoteurs, et les bailleurs sociaux, ce sont des promoteurs, mais sur un champ social

Q :Là, vous avez fait mention d'un certain nombre d'organismes, serait-il possible d'avoir les coordonnées de vos correspondants dans ces organismes ?

R :Oui, évidemment, on demandera à Myriam tout à l'heure de vous fournir ça.

Q :Vous avez parlé de réunion à différents niveau auxquelles vos partenaires participent. Comment se déroule-t-elle ? Où on-t-elle lieu ?Se déroule-t-elle toute ici ?

R :Oui, pour la majeure partie, sauf quand on a des points...,vraiment très spécifiques et techniques ça se passe chez un maître d'ouvrage. En général c'est toujours chez les maîtres d'ouvrage.

Q :La fréquence de six semaines, elle vaut pour toutes les réunions ?

R :En général ça dépend des projets. On a cinq ou six gros projets...

Relance :**sur votre site, j'en ai repéré cinq...**

R :Oui...,enfin, il y en a une multitude hein, si vous voulez c'est, c'est ...,vous voyez le dossier sur mon bureau ?

Relance :**Oui !**

R :C'est l'ensemble des projets. Mais bon, il y a..., il ya le nord de Lille-sud ; Arras-Europe, le sud de Lille-sud ;Cannes-Arbrisseau, Fauvet-Girel ,l'opération des fleurs de Lille qui se trouve toujours à Lille-sud, mais un peu plus à l'ouest, on a Margueritois, on a Porte de Valenciennes, donc c'est les cinq gros...

Relance :**C'est eux qui sont présents sur le site !C'est eux qui sont référencés sur le site.**

R :Oui, oui, c'est effectivement les principaux. Je vous disais cinq ou six...

Relance :**Et....**

R :Donc, là-dessus les réunions se tiennent toutes les six semaines par projet, ça fait une réunion de coordination opérationnelle par semaine.

Q :En parcourant votre site, il m'est apparu que la question de la participation, je veux dire la question de la participation des citoyens est vraisemblablement au cœur de votre projet. Je suis intéressé de savoir quels sont les enjeux de la mise en œuvre de cette participation attendu que vous avez à la fois organisé des débats publics et que les citoyens peuvent interagir à travers le site ?

R :Alors....,ce serait pas mal si Elodie.....(se lève pour voir si Elodie est revenue de la pause).Alors, sur la concertation participation, il y a deux types d'actions qu'on mènent. Il y a celles qui relèvent vraiment de nos obligations réglementaires c'est..., dans le code de l'urbanisme, l'article L 300-2 du code qui...,qui oblige à partir du moment où on a un certain nombre d'opérations qui dépassent un montant seuil, qui oblige à mettre en place une démarche de concertation qui doit être assez en amont. Euh..., voilà, donc ça c'est des choses qu'on met en..., qu'on met en œuvre pour respecter la..., parce qu'on est obligé...,et que la Ville est très très impliquée dans cette démarche. Euh..., Voilà, ensuite vous avez tout ce qui est...,là, je pars toujours sur le volet réglementation, tout ce qui est enquête publique..., au titre de la loi Bouchardeau, de la loi sur l'eau, des enquêtes pour déclaration d'utilité publique. Donc, il y a un certains nombre d'enquêtes qui sont menées...,je ne sais pas si vous connaissez le principe des enquêtes publiques ?

Relance :**Oui.**

R :Donc voilà, il y a tout ce volet réglementaire qu'on se doit de respecter. Au delà de ça, on met en œuvre un certain nombre d'actions euh...,alors ça c'est porté directement par la Ville, puisque il ya la direction de la politique de la Ville qui ,s'occupe de ça, qui est rattachée à un autre pôle,....,qui a mis en place par exemple des ateliers participatifs sur l'aménagement de deux espaces publics sur Arras-Europe récemment..., en juin ;pour recueillir l'avis des habitants sur l'aménagement de tel ou tel espace. Donc ça c'est les choses qu'on fait, on essaie d'aller régulièrement en dehors des obligations réglementaires qui sont les nôtres devant les habitants euh..., en provoquant des réunions publique auxquelles sont présents les élus évidemment. Voilà, en gros, il y a une ou deux réunion publique par an et par projet...,les élus voient beaucoup aussi les habitants puisque dans le cadre de la politique publique qui doit être mise en œuvre pour pouvoir démolir les immeubles qui sont à démolir et en construire d'autres, il y a un traitement personnalisés, un suivi très personnalisés des habitants à reloger. Donc...,il y a un certains nombre de moments du projet au cours duquel les élus ou les techniciens sont...,sont amenés à rencontrer les habitants.

Est-ce que ça répond à votre question? Parce que je vous sens sceptique hein....

Relance : **Sceptique..., non, il ne m'appartient pas de juger vos réponses.**

R : Est-ce que c'est assez précis pour vous ?

Q : Bon..., ça va. J'ai d'autres questions sur ce point là. Avez-vous observé d'autres formes de réactions des citoyens à la mise en place du GPU ?

R : De réactions..., quels types de réactions ???Ca peut être l'habitant qui ne veut pas qu'on refasse le bout de trottoir devant chez lui parce que ça l'embête...

Relance : **Par exemple...**

R : Oui, ça c'est des choses qu'on voit tout le temps, mais c'est pas spécialement euh..., c'est vrai dès qu'on..., dès qu'on intervient sur l'espace public ou dès qu'on a une action publique. Des formes..., il y a les associations qui..., qui sont impliquées notamment sur les thématiques..., notamment environnementales..., la biodiversité et autres, on a des échanges assez fréquents avec elles.

Q : Et là, ça se passe comment ? C'est elles qui vous interpellent ?

R : En général oui, en général oui euh...On les rencontre ou elles interpellent les élus.

Q : La mise en place de ces dispositifs de participation ; est-ce qu'elle modifie singulièrement le GPU ?Est-ce qu'elle modifie votre façon de conduire le projet ?

R : Alors..., pour ce qui est de la participation proprement dite, c'est-à-dire de la formulation d'un avis, d'un jugement ou d'attentes de la part des habitants. Je vous ai parlé tout à l'heure des ateliers de concertation qu'on a mis en place sur des objets...spécifiques...,oui, c'est des choses qui nous amènent à...à modifier les études qui ont été faites, parfois le dessin du projet, l'emplacement de tel ou tel élément du mobilier urbain. Donc oui...,on arrive à...,à donner à ces ateliers des objets précis pour qu'il puisse en sortir quelque chose et que les choses ne soient pas trop générales, c'est-à-dire qu'on arrive avec un projet qui...,possède quand même des grandes lignes de force, des grands principes qui sont à peu près arrêtés et...,on travaille avec les gens sur des objets précis comme un square ou euh...,une petite placette ,une place ou autre. Voilà pour ce qui est vraiment de la participation.

Ensuite la concertation, elle a lieu réglementairement et au-delà de la réglementation d'ailleurs avec des réunions publiques..., les choses comme ça qui font que les élus entendent ce que les gens vont dire.

Q : La participation..., elle est limitée dans le temps ? Est-ce qu'elle a un horizon temporel donné ou elle a vocation à perdurer durant tout le temps que dure le projet ?

R : Alors, il y a deux choses. Il y a les projets avant qu'on ne lance les travaux et il y a le projet pendant que les travaux se déroulent.

Donc sur l'aspect avant qu'on ne lance le projet, on vient d'en parler, en revanche, on essaie de mettre en place une démarche de Gestion Urbaine de Proximité sur les..., sur les sites qui sont en travaux. Donc là, on a des agents de la Ville qui..., qui sont chargés de faire ça, de rencontrer les habitants, les associations, de faire le tour sur les sites pour voir ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas pendant les travaux. En terme de concertation, je dirai qu'une fois que les travaux sont lancés, il est un peu tard..., c'est pas..., on a des entreprises qui sont missionnées..., c'est plus au moment où les travaux sont lancés qu'on peut faire de la concertation.

Relance : En fait, j'avais prévu le point six pour parler de communication. Mais comme elle (Elodie de Vreyer, chargée de communication du GPU) est toujours pas là...

R : Je vais regarder si elle est là..., je vais répondre en partie...

Relance : Sinon, on peut aborder d'abord le point sept qui vous concerne directement !

R : hein, hein (acquiescement).

Q : C'est vrai que je commence par une question un peu basique...

R : Alors ; en quoi consiste le travail du chef de projet ? (il lit la question sur le guide d'entretien que je lui ai remis au début de l'entretien)

Je vous l'ai dit hein ! C'est..., mon rôle c'est d'animer le réseau, c'est-à-dire l'ensemble des partenaires qui sont..., qui sont sur le projet. Très concrètement, c'est se tenir au courant de tous les points de blocage qui peuvent survenir sur tel ou tel projet, les points un peu chauds, euh..., programmer les réunions avec les instances décisionnelles, les présider, les animer, les préparer, les... en faire le compte-rendu notamment aussi, avec l'appui de personnes. Voilà. Et puis conduire l'ensemble des relations avec l'Etat. Et puis l'ANRU !

Voilà les missions principales je dirais.

Q : Ces questions sont liées. Quelles habiletés il faut pour être directeurs de projet ?

R : Je ne sais pas si je peux répondre..... Je pense qu'il faut euh..., pluridisciplinarité déjà. Vraiment essayer d'être assez généraliste pour saisir des enjeux très différents y compris des problématiques techniques assez différentes.

Premièrement être assez généraliste et assez pluridisciplinaire, et ensuite un truc important ici c'est avoir le sens du contact puisqu'ici on est en relation avec beaucoup de gens différents voilà, et il faut arriver à fédérer un peu les choses. Voilà, je dirais c'est les deux principales..., les deux principales choses à savoir mettre en œuvre.

Q : Est-ce qu'il y a des références particulières que vous utilisez ? Quand je parle de référence, ça peut être un livre, un magazine, une brochure...

R : Oui, oui..., ça dépend euh...

Relance : **Qui vous aide dans votre travail quoi !**

R : sur le fond, ou sur le management de projet ?

Relance : A la fois sur le management de projet et sur le fond !

R : Alors, sur le management de projet, la réponse est non. Sur le..., l'urbanisme, le projet urbain, c'est essentiellement les revues d'urbanisme, le Moniteur évidemment..., c'est à peu près tout, puis les textes réglementaires un peu de gazette et autre. Mais sur l'aspect organisationnel, management de projet, non.

Q : Est-ce qu'il y a des espaces que vous fréquentez pour partager l'expérience ; séminaires, colloques, clubs ?

R : Il en existe, il en existe, en revanche, moi je suis en poste depuis deux mois et je n'ai pas encore forcément, je n'ai pas encore forcément eu le temps de voir..., mais je sais qu'il y a un réseau de directeur de projets de l'ANRU et autres. Il y a des choses qui existent, c'est des choses qui existent. Donc oui..., ça existe, mais je n'ai pas encore eu le temps de les fréquenter, mais je n'y manquerai pas.

Q : Il y a un point sur lequel je voudrais revenir. Il s'agit de la participation. Vous avez mentionné que la mise en œuvre des outils de participation était confiée à un autre pôle. Pourrai-je avoir un contact là bas ?

R : Oui..., Carole Mignot..., je ne sais pas si elle aura le temps..., faut peut être aller voir Valentine Omont. Va-len-tine O-mont !

Voilà, elle vous en parlera très bien.

Q : C'est quoi le pôle ? Le pôle !

R : Ah ! Le pôle c'est..., c'est la direction de la politique de la Ville.

Q : Pour le..., par rapport aux références, j'ai parlé tout à l'heure..., vous n'avez pas un manuel de procédure ou autre chose ?

R : Un manuel de procédure de quoi ?

Relance : **Je ne sais pas ; pour la gestion de projet...**

R : Non, ça je vous ai dit que je n'en avais pas. En revanche, pour le reste c'est un métier. Sur le fond, c'est-à-dire comment on met en œuvre un projet urbain, c'est ma formation initiale.

Q : Un autre point que je voulais évoquer. La direction du GPU, elle est constituée..., ici...

R : C'est ces deux bureaux là (le sien et celui de ses collaborateurs)

Q : Donc, vous gérez combien de personnes au quotidien ?

R : Bon, nous on est trois ! Il y a Elodie de Vreyer et Anthony Delannoy qui est..., qui est chargé des aspects concertation sur le volet quartier ancien. On a un peu parlé..., c'est un des

volets de la politique de l'ANRU. C'est l'intervention sur les quartiers anciens dégradés. Il s'agit essentiellement d'intervention sur les habitats de courée à Fives, Moulin et Wazemmes, sur lesquels on intervient pour racheter des maisons qui sont en mauvais état, et les réhabiliter ou en construire d'autres. Donc, là on est encore plus sur..., c'est quelque chose d'encore plus délicat en terme de relations publiques, de concertation ou de participation puisque on intervient sur de l'habitat privé. On n'intervient pas sur le patrimoine de logement social. Donc, voilà. Donc, il y a quelqu'un qui s'occupe des relations avec les habitants qui est Anthony Delannoy et puis enfin, on a une assistante qui est en charge de m'aider à monter toutes les réunions

Q : Donc, en fait si je vous comprends bien, vous avez votre direction, et un certain nombre de compétences

R : Ah oui, Tout à fait ! C'est ce que je vous disais hein. On s'appuie sur les gens qui sont chargés de ..., soit les urbanistes ici, soit les chargés d'opération à la communauté urbaine soit, les chefs de projet chez les bailleurs, donc oui oui, on est vraiment sur..., en tant que tel on ne produit pas grand-chose. On est vraiment là en tant que facilitateur et coordonnateur. Et puis, on a, on a également et c'est assez important, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui est tenue par une société qui est la SETEC qui en gros me tient à jour tout le planning des opérations. Donc, eux, ils sont là à toutes les réunions de coordination opérationnelle, ils les co-animent avec moi et ils sont chargés de prendre l'état d'avancement et le pointage du planning de chacun des maîtres d'ouvrage ..., en gros à l'occasion de chacune des réunions de coordination opérationnelle dont je vous parlais au début. Donc, ça c'est une ressource importante, et puis celle-ci est pilotée directement ici

Q : Il y a une question à laquelle vous pouvez répondre ; c'est celle des habiletés nécessaires pour être chargé de la communication du projet. Et en principe, vous le directeur êtes le premier communicant car c'est vous qui êtes à l'interface...,

R : Quand on dit communication on parle bien de communication à destination de ...

Relance : **Externe**

R : Oui, pas des partenaires ! En tout cas le rôle d'Elodie c'est celui là.

Q : Ce que j'aimerais savoir c'est si la manière de travailler dans un groupe projet est la même que dans une organisation publique classique (la question était destinée à Elodie de Vreyer).

R : Ce qui est sur c'est qu'elle connaît assez bien le projet. Elle connaît très bien le projet et chacune de ses étapes. Elle connaît l'état d'avancement de chacun des sous-projets si vous voulez..., et..., ça c'est probablement quelque chose..., donc elle est aussi une force de proposition. Elle assiste à beaucoup de réunions qui se tiennent à propos du projet, elle est

aussi en capacité de faire des propositions sur telle ou telle action de communication à mener. Donc, voilà, c'est quelqu'un qui est rattachée au projet, qui connaît très bien le projet et qui est en capacité de dire si à tel ou tel moment, il est pertinent de communiquer sur le projet, de quelle manière ou autre.

Q : Ce que je voulais également savoir c'est si elle travaille de manière spécifique sur le projet, ou si en dehors du projet, il lui incombe d'autres tâches ?

R : Oui, alors ; jusqu'ici..., jusqu'ici c'était le cas, aujourd'hui elle reste sur le projet, mais elle en a récupéré d'autres. Notamment d'autres projets urbains qui ne sont pas financés par l'ANRU...mais

Relance : Là elle est sur plusieurs fronts...

R : Jusqu'ici ce n'était pas le cas, mais là, elle est entrain de récupérer d'autres projets.

Annexe 4 : Liste des documents consultés

C2D

1. Le rapport d'activités au 31 décembre 2009 du C2D
2. Le rapport d'activité datant de novembre de l'unité de gestion environnementale et sociale
3. Le plan directeur d'urbanisme de Douala à l'horizon 2025 ainsi que le plan d'occupation des sols
4. Douala en mutations, documents de communication produit par la cellule de communication de la CUD.
5. Discours des Délégués du gouvernement près la communauté urbaine de Douala
6. Articles de presse de *La Nouvelle Expression* et *Le Messenger*, de 1991 à 2011.

GPU

1. Convention grand projet urbain 2006
2. Avenant simplifié n° 1 à la convention
3. Avenant simplifié n° 2 à la convention
4. Avenant simplifié n° 3 à la convention
5. Avenant national n° 5 à la convention
6. Compte rendu de la revue de projet
7. Point d'étape à deux ans du GPU
8. Discours des maires de Lille
9. Articles de presse *La Voix du Nord*, *Nord Eclair*, de 1960 à 1980

Annexe 5 : Documents recueillis